Trudeau remporte la première manche

par Donald DOYLE,
de notre bureau à
OTTAWA

L'imminence d'un renversement du gouvernement Trudeau s'est estompé en fin d'après-midi, hier, quand le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a révélé que son parti s'abstiendrait de voter en faveur de toute motion de non confiance à l'endroit de ce même gouvernement.

Du même coup, le suspense est tombé et les ministériels ont recommencé à respirer un peu plus librement. A l'inverse, les progressistes-conservateurs de Robert Stanfield ont été, encore une fois, profondément déçus.

Hier encore, ils s'estimaient capables d'humilier les libéraux et, avec la complicité des néo-démocrates, forcer leur chute la semaine prochaine. Encore une fois, les espoirs des conservateurs n'auront duré que le temps d'un rêve, dans ce cas, quelques semaines.

Quant aux créditistes de Réal Caouette, ils sont, de l'aveu même de leur chef, fort heureux de s'être approchés du pouvoir. En terme moins imagé, cela signifie qu'ils siègent désormais du côté des libéraux tandis que conservateurs et néo-démocrates font face aux ministériels.

Le gouvernement a aidé sa propre cause et du même coup sauvé sa tête, du moins pour quelque temps, en rédigeant un discours du Trône qui s'inspire largement des thèmes exploités au cours de la dernière campagne électorale par le NPD, de même que par le Parti conservateur.

Le premier ministre Trudeau avait promis, en novembre dernier, de donner suite aux leçons de cette campagne et c'est exactement ce qu'il a fait hier, quoiqu'en termes somme toute assez vagues.

Le discours du Trône n'étant qu'un énoncé des intentions gouvernementales, il ne faut pas dans un sens s'attendre à plus, les discours des ministres et les projets de loi qui s'ensuivent devant apporter les précisions qui s'imposent.

Quoi qu'il en soit, le document lu hier après-midi par le gouverneur général Roland Michener, a constitué aux yeux des néo-démocrates une preuve de bonne volonté et une indication suffisante quant aux orientations que le gouvernement entend donner à la politique canadienne.

"Les députés du NPD, a dit M. Lewis, se sont engagés à faire fonctionner ce Parlement de façon productive et progressive. Sur la base de ce qui a été divulgué dans le discours du Trône, le caucus de mon parti a décidé de s'abstenir à ce moment-ci, de proposer ou

(Texte intégral du discours du Trône, commentaire de Raymond Dubé et nouvelles, pages 4 et 9).

encore d'appuyer une motion de non-confiance à l'endroit du gouvernement."

Dans l'optique du chef néo-démocrate, le document rendu public hier contient suffisamment d'indices d'un gouvernement disposé à présenter des lois qui auront un effet bénéfique sur l'ensemble du peuple canadien.

A l'inverse, si les ministériels font preuve de lenteur ou encore proposent des mesures qui ne sont pas au goût du NPD, ce parti lui retirera son appui.

Quant aux conservateurs, déçus de ne pouvoir mettre leurs projets à exécution, ils n'en ont pas moins été forcés d'admettre que ce discours du Trône est de beaucoup supérieur à ceux d'antan.

A vrai dire, les documents précédents impressionnaient plus par leur généralité et par le ton supposément philosophique qu'on y avait imprimé que par une énumération de projets bien précis.

Quoiqu'il y ait eu progrès, les conservateurs ne sont quand même pas disposés à s'en contenter. Selon M. Stanfield, le premier ministre a fait un très bon travail au niveau des relations publiques, au niveau de l'image, mais pas plus.

Ainsi, et c'est un fait, le discours du Trône pourrait comporter beaucoup plus de précisions en particulier dans le domaine des pensions, du coût de la vie et du chômage.

Dans ces trois secteurs, il faudra attendre soit le discours du budget, soit les projets de loi, avant de connaître les intentions réelles des ministériels.

Du côté créditiste, pas de problème, du moins pour l'instant. M. Caouette a été favorablement impressionné par la teneur de ce document et il est prêt à s'en satisfaire pour un temps. Selon lui, c'est le premier discours du Trône qui fait état de points bien spécifiques.

Le contexte étant ce qu'il est, les libéraux pourront donc dormir en paix pendant quelques jours, sinon quelques semaines. Même si la première étape n'est pas encore complètement franchie, tous les indices portent à croire qu'aucune difficulté insurmontable ne les attend dans un avenir immédiat. La deuxième étape viendra alors que le ministre des Finances et dauphin en puissance, M. John Turner, soumettra son budget à l'attention des Communes.

Encore là c'est à se demander si le scénario n'est pas déjà tout tracé et s'il ne ressemblera pas sensiblement à celui qui vient de se dérouler. Le gouvernement ayant effectué une première volte-face, il ne faudrait surtout pas se surprendre de le voir en effectuer une seconde d'ici peu.

Pour ce faire, il n'a qu'à suivre son propre exemple, à piger dans le programme des néo-démocrates et des progressistes - conservateurs, à réduire les impôts et à faire preuve de vigilance à l'endroit des "Corporate Welfare Bums" et le tour sera joué.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a conservé l'initiative et si le discours du Trône a quelque valeur, tout indique qu'il entend la conserver. D'ailleurs, si ce document peut être considéré comme un énoncé de ses intentions législatives, il peut tout aussi bien être considéré comme un programme électoral, celui qui n'a pas été dévoilé l'automne dernier et qui pourrait fort bien être exploité sur les tribunes d'ici à quelques mois.

Quoi qu'il en soit, les néo-démocrates détiennent effectivement la balance du pouvoir et c'est avec eux que les ministériels devront négocier avant. . . de négocier avec l'électorat.

D'ici là et contrairement à ce qui se produit souvent, c'est cette même population qui pourrait en bénéficier car le NPD attend le gouvernement sur son propre terrain: celui du pain et du beurre, du petit et du moyen citoyen.

Points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du discours du Trône inaugurant la première session du 29e Parlement, lu hier par le gouverneur général, M. Roland Michener.

La politique sociale et la politique de sécurité sociale demeurent la plus haute priorité du gouvernement.

●

Le gouvernement conviera une conférence fédérale-provinciale, en avril, des ministres du Bien-être social.

●

Changements au régime de pensions du Canada pour augmenter les pensions aux veuves et aux invalides.

●

Un nouveau programme d'allocations familiales tenant compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus.

●

Amélioration de la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse.

●

Une aide aux familles à faible revenu qui veulent faire l'acquisition d'une maison.

●

Formation d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour mener une étude spéciale sur le problème de l'inflation.

●

Etablissement d'une politique nationale des communications.

●

Convocation de plusieurs conférences fédérales-provinciales visant à mieux harmoniser les objectifs et les programmes qui engagent les deux niveaux de gouvernement.

●

Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest entre le fédéral et les provinces de l'Ouest.

●

Une aide supplémentaire aux provinces pour promouvoir l'application du bilinguisme.

●

Il y aura un vote libre aux Communes sur la peine de mort relativement à son maintien ou son abolition.

●

Le gouvernement recommandera la transmission des débats des Communes et des comités par radio et télévision.

●

Mauvaise journée pour la piraterie aérienne

(D'après PC, UPI, AFP et Reuter) — Hier fut une mauvaise journée pour la piraterie aérienne alors que deux tentatives d'extorsion et de détournement échouèrent à Vancouver et Ellsworth, dans le Sud-Dakota.

Un jeune homme de Vancouver âgé de 26 ans dont l'identité n'avait pas encore été révélée hier soir, a été arrêté sur l'aéroport de Vancouver dans un avion Convair de la Pacific Western Airlines qu'il voulait détourner sur le Nord - Vietnam.

Le pirate de l'air manqué s'était emparé de l'avion à bord duquel avaient déjà pris place 14 passagers, sous la menace de deux armes à feu factices et il exigeait également une rançon de $2 millions.

Après échanges radio, le jeune homme avait relâché les passagers et un officier de la Gendarmerie du Canada accompagné d'un policier de Vancouver sont montés à bord et réussirent à le maîtriser.

FAUSSE ALERTE
A LA BOMBE

Il n'y avait pas de bombe à bord du Boeing 747 de la TWA dérouté hier après-midi sur la base aérienne d'Ellsworth alors qu'il aurait normalement dû atterrir à New York venant de Madrid.

Le résultat négatif de la fouille de l'appareil a été communiqué par une porte-parole du FBI, à Minneapolis. La fouille a été effectuée par un groupe de spécialistes de l'armée de l'air et par des agents du FBI.

Deux passagers, Larry Henschel et Louis Comroe, tous les deux de Dallas, ont indiqué que le pilote avait révélé aux voyageurs la menace dont avait été l'objet l'avion. Un autre passager, Hugh Stratton, de Butler, en Pennsylvanie, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de panique malgré l'émotion provoquée par les explications du pilote. Un porte-parole de la compagnie a précisé que la présence d'une bombe avait été signalée à l'équipage 90 minutes après le décollage de Madrid et sept heures avant l'atterrissage prévu à New York. Le SAC (Strategic Air Command) a une quinzaine de bombardiers géants B-52 parqués à Ellsworth mais il n'avait pas jugé utile de les déplacer. 233 personnes se trouvaient à bord du Jumbo Jet de la TWA.

L'avion avait été dérouté sur Denver (Colorado) puis sur la base aérienne après qu'une personne ait téléphoné à la TWA qu'une bombe exploserait lorsque le Boeing descendrait au-dessous de 3,000 pieds.

La base d'Ellsworth, située à une dizaine de milles de Rapid City, près des montagnes noires, est à 3,276 pieds d'altitude. Cette piste a été choisie de préférence à Denver car le temps était mauvais sur le Colorado et l'avion était d'après l'armée de l'air américaine, à court d'essence.

Le Jumbo Jet s'est garé loin de tous les bâtiments alors que les ambulances, les voitures de pompiers, du FBI et une équipe spéciale d'artificiers se précipitaient sur les lieux.

Le plus grand mystère règne toujours à Madrid sur le correspondant anonyme, se réclamant de l'organisation basque ETA, qui a téléphoné à la compagnie aérienne TWA, prétendant faussement qu'une bombe se trouvait à bord du "Jumbo".

Aucun communiqué officiel n'a été publié sur cette affaire dans la capitale espagnole. On ignore, de même, si la compagnie TWA a effectivement tenté, comme l'a indiqué hier soir la presse espagnole, de remettre au maitre - chanteur les 15 millions de pesetas (environ $240,000) qu'il exigeait pour

(Suite à la page 2, 8e col.)

Assurer les soins d'urgence

Une obligation

par Monique GIGUERE

Si une personne est présumée un malade mental, il n'est pas normal qu'on la laisse chez elle, dans la rue ou en prison . . . tout centre hospitalier a l'obligation de dispenser les soins d'urgence . . . si quelqu'un s'est barré les pieds, on va s'en occuper . . .

C'est à peu près en ces termes que Me Jacques Morency, du contentieux du ministère des Affaires sociales, a commenté, hier, les circonstances qui ont entouré l'hospitalisation à l'Hôtel-Dieu de Lévis, après dix heures de pressions et de pourparlers, d'une personne jugée en état de crise par deux médecins de Montmagny.

Afin de faire la lumière sur toute cette affaire et trouver le ou les coupables, une enquête vient d'être ordonnée. "Nous avons de la misère à nous procurer tous les éléments du casse-tête, à concilier toutes les déclarations," a admis Me Morency, ajoutant qu'on faisait l'impossible pour vérifier les faits et savoir exactement ce qui s'est passé.

Pour le moment, une chose est certaine, c'est que le ministère des Affaires sociales a l'intention ferme d'intervenir pour s'assurer qu'à l'avenir les centres hospitaliers respecteront l'obligation claire, nette et précise qui leur est faite dans la loi de prodiguer les soins à toute personne nécessitant des soins d'urgence, d'où qu'elle vienne.

Comme l'a signalé Me Morency, il n'y a pas plus de raison de priver un malade mental de soins qu'un grand blessé sur le bord de la route.

POURQUOI PAS SAINT-MICHEL-ARCHANGE?

Interrogé au sujet du malade, le docteur Dominique Bédard, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a signalé, qu'en dépit de l'affolement créé de part et d'autre, il s'agissait d'un cas bien ordinaire, d'un débile mental souffrant d'un délire chronique depuis au moins 15 ans, dont l'état ne nécessitait pas l'hospitalisation.

Il a justifié l'hésitation de l'établissement où il oeuvre à recevoir le malade en expliquant qu'une entente existait entre l'Hôtel-Dieu de Montmagny et l'hôpital Saint-Michel-Archange précisément au sujet des malades mentaux.

Il a ajouté que, lors d'une rencontre réunissant les psychiatres de la région de Québec et le coordonnateur régional des services en octobre dernier, le docteur Louis Roy, il avait entendu, et cela à sa grande surprise, ce dernier affirmer que c'était Saint-Michel - Archange qui se chargeait des

(Suite à la page 2, 5e col.)

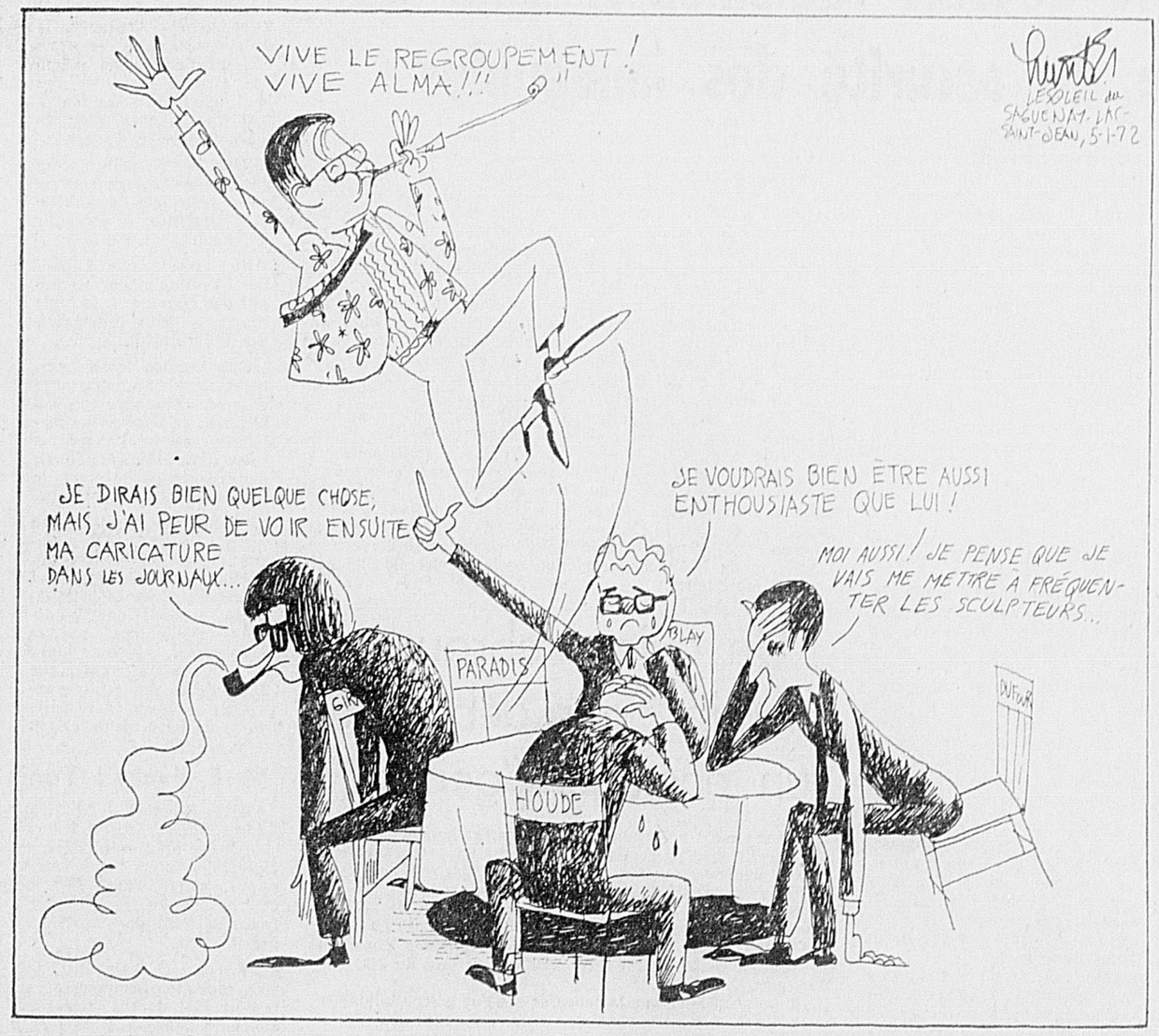
LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

34
28 PAGES 77e ANNEE — No 6 QUEBEC, VENDREDI 5 JANVIER 1973 PRIX QUINZE CENTS



Mesdames les députés

Le 29e Parlement donnera l'occasion à cinq femmes de se faire valoir comcérémonies marquant l'ouverture de la session. Ce sont de gauche à droite me députés. Elles ont été photographiées lors d'une réception qui a suivi les Monique Bégin (libéral Montréal-Saint-Michel), Flora MacDonald (PC Kingston), Albanie Morin (libéral Louis-Hébert), Grace MacInnis (NPD Vancouver-Kingsway) et Jeanne Sauvé, ministre des Sciences. (Téléphoto PC)



Hunter ajoute une pointe d'humour au colloque sur les affaires publiques que nous publions à la page 3.

à lire

Tourisme —

Quelque 94 pour cent des visiteurs du musée Maria - Chapdelaine sont de l'extérieur du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

— page 5

sommaire

Arts et Lettres	6
Annonces classées	10
Aujourd'hui	6
Bandes dessinées	5
Bridge	2
Décès	21
Documents	8
Famille	7
Economie-Finance	16 à 18
Horoscope	14
Mot mystère	10
Mots croisés	21
Patron	10
Sport	13 à 15
Télévision	6

la météo

Nuageux et venteux. Maximum de 25 à 30. Demain, nébulosité croissante et plus frais.

(Détails à la page 2)



Mort de George Drew

TORONTO (PC) — M. George Drew, ancien premier ministre de l'Ontario et ancien leader national du Parti progressiste conservateur, est décédé hier à l'hôpital Wellesley de Toronto, à l'âge de 78 ans.

M. Drew avait été admis à l'hôpital Wellesley le 19 novembre dernier à la suite d'une attaque cardiaque compliquée d'une pneumonie.

Sa disparition suit de huit jours seulement celle de l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, décédé le 27 déc..M. Pearson était ministre des Affaires extérieures quand M. Drew dirigeait l'Opposition.

VIE POLITIQUE

M. George Drew est né à Guelph, Ontario, le 7 mai 1894. Il était le petit-fils de George-A. Drew, un des premiers députés de l'Ontario lors de son entrée dans la Confédération en 1867. Il fit ses études dans les écoles publiques du Guelph et de Upper Canada College avant de passer à l'Université de Toronto d'où il sortit bachelier en droit en 1920. Il participa également à la Première Grande Guerre d'où il revint blessé en mai 1916.

Il se lança en politique, sur la scène provinciale d'abord dès 1939; il réussit le 17 août 1943 à mettre fin à un régime libéral de neuf ans en battant Mitchell F. Hepburn. Réélu en 1945 ,il devait cependant s'incliner en 1948, devant les forces libérales du comté de Toronto High Park. Mais déjà on parlait de lui comme successeur éventuel de John Bracken, chef du parti progressiste conservateur national. Le 2 octobre 1948, à la convention nationale du parti, à Ottawa, il était choisi et entrait aux Communes en décembre de la même année, grâce à une élection partielle dans Carleton où il se fit réélire en 1949 et en 1953.

Dans les années qu'il passa à l'Assemblée législative ontarienne, George Drew s'est acquis la réputation d'un solide stratège en politique, d'un leader à toute épreuve et d'un bon administrateur, bien que ses adversaires l'accusassent d'en prendre trop sur ses épaules.

ECHEC

M. Drew n'a jamais réussi à porter son parti au pouvoir durant son leadership, soit de 1948 à 1953. Celui qui lui a porté le plus d'ombrage fut le T. H. Louis St-Laurent qui venait de succéder à William Lyon Mackenzie King. Les "rouges" remportent 190 comtés aux élections de 1949, dont 60 au Québec, tandis que M. Drew réussit à peine à faire passer 41 "bleus", dont 4 dans le Québec. Drew avait escompté sur l'aide de Maurice Duplessis, ancien chef du parti conservateur au Québec dans les années 27, mais Duplessis, alors chef de l'Union nationale au Québec, préférait plutôt aider en sourdine le parti de St-Laurent. La deuxième défaite de Drew aux élections de 1953 devait lui être fatale, ne voyant passer que 51 de ses partisans contre 170 libéraux. Et ce fut la fin, le 14 décembre 1956, John Diefenbaker devenait chef du parti progressiste - conservateur éliminant à tout jamais de la politique, celui qui militait dans le parti depuis 1938.

La dernière fonctin publique que Drew occupa pour son pays fut celle du Haut Commissaire du Canada à Londres, de 1957 à 1964, alors que M. L.-B. Pearson, premier ministre du Canada, acceptait sa démission. En plus d'être un vétéran de la Première Grande Guerre, M. Drew aura donc été premier ministre de sa province, député fédéral, maire de sa ville de Guelph en 1925, fonctionnaire et écrivain à ses heures. Plusieurs universités lui ont conféré des doctorats et il représenta son pays en maintes circonstances aux Nations unies, aux conférences d'éducation d'Oxford en 1959 et de Nouvelle-Delhi, aux Indes, en 1962. M. Drew a eu ceci de particulier, que depuis le 17 août 1943, où il a pris le pouvoir comme progressiste - conservateur, pas un gouvernement libéral n'a réussi à se faire élire jusqu'à présent. Les premiers ministres qui succédèrent depuis 1948 à M. Drew sont donc MM. T. L. Kennedy, Leslie Frost, John-P. Robarts et le premier ministre actuel, M. William Davis.

HOMMAGES

A Ottawa, M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur, a rendu hommage à la mémoire du disparu; il a dit que M. Drew avait apporté beaucoup à la vie politique au prix de multiples sacrifices personnels.

Quant à M. John Diefenbaker, ancien premier ministre conservateur, il a déclaré que M. Drew était un des quatre grands parlementaires canadiens du vingtième siècle.

Nouvelles politiques fédérales en matière d'habitation

(D'après PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier, lors de la lecture du discours du Trône, une série de mesures qu'il ntend prendre pour contribuer à l'expansion de l'habitat et du développement urbain au Canada.

Le gouvernement Trudeau mettra de l'avant ces projets, avec la collaboration des provinces. On prévoit une contribution à l'allocation de logements à loyer modique et autres résidences pour personnes âgées; une aide aux familles à revenu faible qui veulent s'acheter une maison; de nouveaux stimulant aux sociétés sans but lucratif pour la construction d'habitations; une aide au réaménagement des vieux quartiers; un plan d'aménagement pour faciliter la création de nouvelles villes; des mesures pour intéresser les investisseurs à la construction domiciliaire; un système de garantie pour les acquéreurs de nouvelles maisons et enfin, une aide au réaménagement des lignes de chemin de fer.

Ces politiques mises de l'avant par le gouvernement, ressemblent sensiblement à celles énoncées au cours de la dernière session. Mais, il y a un point important qui est nouveau, celui de la protection du consommateur qui se porte acquéreur d'une nouvelle maison. Cette mesure permettrait de régler certains différends qui existent entre constructeur et acheteur sur certains détails concernant la nouvelle maison. Une assurance pourrait fournir les fonds nécessaires au règlement de ces pro' blèmes.

Le discours du trône contient les échos que la législation du gouvernement Trudeau proposait en juin dernier, en amendement à la loi sur l'habitation.

On prévoit également une étude sur les possibilités du gouvernement àl'égard du transport urbain en général.

Les Communes étudieront une résolution demandant à Washington de mettre fin à ses bombardements

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a indiqué hier que son gouvernement présentera aux Communes une résolution demandant au gouvernement des Etats-Unis de cesser tout bombardement au Nord-Vietnam et de négocier une paix durable dans toute l'Indochine.

M. Trudeau a fait cette déclaration après que le leader néo-démocrate, M. David Lewis, eut demandé que la Chamzre étudie une telle résolution avant même de passer au débat sur le discours du trône qui devait débuter aujourd'hui alors que les députés siégeaient à compter de 11 heures.

Le député libéral de Nipissing, M. Jean-Jacques Blais, présentera la motion demandant l'adoption du discours du trône lu sier par le gouverneur général, M. Roland Michener, M. Rod Blaker, député libéral de Lachine, appuiera la motion.

DISCOURS DU TRONE

Prenant la parole à la première séance de la toute nouvelle session, M. Trudeau a demandé hier que le discours du trône soit pris en considération lors de la prochaine séance de la Chambre, soit aujourd'hui, vendredi.

M. Lewis a repris que malgré l'importance qu'il attache au débat sur le discours du trône, il trouve encore plus urgent de consacrer un débat à la question du Vietnam et aux bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

"Le Parlement canadien doit signifier son opposition aux bombardements, a souligné le chef néo-démocrate, et presser les Etats-Unis de conclure une paix durable au Vietnam. Nous devons ajouter notre voix à celle du monde entier pour faire cesser sans plus de délai cette guerre cruelle et inutile".

Le premier ministre a souligné de son côté qu'il comprenait l'importance de la question et que son gouvernement avait d'ailleurs déjà fait des représentations au gouvernement américain à ce sujet.

ENTENTE

M. Trudeau a donc proposé que l'on commence le débat sur le discours du trône, comme prévu, et qu'une entente soit conclue entre les représentants des différents partis pour permettre l'étude d'une résolution sur la question du Vietnam dans les plus brefs délais.

Cette résolution sera présentée par le ministre des Affaires extérieures lui-même, M. Mitchell Sharp.

Le premier ministre a par suite rendu hommage à la mémoire de l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, décédé la semaine dernière, et à celle de M. George Drew, ancien chef national du parti conservateur et chef de l'Opposition aux Communes, décédé à Toronto mercredi soir.

Les autres chefs de partis ont uni leurs voix à celle du chef libéral pour louer les mérites et le dévouement de ces deux hommes politiques que le Canada vient de perdre.

NOMINATIONS

Avant d'ajourner ses travaux à aujourd'hui, la Chambre a finalement adopté des motions du premier ministre concernant la nomination de M. Robert McCleave, député conservateur de Halifax - East - Hants, au poste de président suppléant de la Chambre, et des comités pléniers celle de M. Gérald Laniel député libéral de Beausarnois, à celui de président suppléant des comités et celle de M. Prosper Boulanger, député libéral de Montréal - Mercier, à celui de vice-président adjoint.

Le député indépendant de Stormont-Dundas, M. Lucien Lamoureux, avait unanimement été réélu président de la Chambre en matinée.

PROTESTATAIRES

Par ailleurs, divers organismes et personnalités de la ville de Montréal et du Québec ont invité hier le gouvernement canadien à protester publiquement contre les actes criminels du président Nixon en ce qui concerne le conflit du Vietnam.

Réclamant, dans un communiqué, l'indépendance du peuple vietnamien, le groupe accuse le gouvernement Nixon de tenter de maintenir à tout prix le gouvernement dictatorial du général Thieu, comme la seule force politique légale dans ce pays, dont la partie nord vit constamment sous la menace de bombes américaines.

Parmi les personnalités qui ont signé le document, on remarque MM. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal de la CSN, Louis Laberge, président de la FTQ, et Raymond Legendre, du Syndicat canadien de la Fonction publique.

Assurer les soins...

(Suite de la première page)

cas d'urgence et de cure fermée.

Selon le docteur Bédard, c'est au docteur Roy qu'il appartient d'expliquer sa volte-face et ses contradictions.

DES CHOSES DE MEDECIN A MEDECIN . . .

Quant au directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Roger Lepage, il a signalé que personne ne l'avait mis au courant de la situation et que s'il en avait été informé, les choses se seraient passées autrement.

"Au lieu d'alerter tout le monde, on aurait dû alerter les bonnes personnes," a lancé M. Lepage, ajoutant qu'une copie de l'ordonnance n'avait même pas été adressée à l'hôpital, bien que tous les journalistes, eux, en aient possédé une.

Il s'est cependant dit tout à fait d'accord pour que les hôpitaux fassent plus d'efforts pour accueillir les malades, quitte à les diriger ailleurs par la suite si l'hôpital n'est pas en mesure de fournir les soins requis.

Mais, aux yeux du directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis, ce sont là "des choses de médecins à médecins", ce qui revient à dire que ce n'est pas l'hôpital qui a refusé le patient, mais les médecins.

ET POURQUOI PAS L'HOTEL-DIEU DE MONTMAGNY?

Pour sa part, aux accusations portées contre lui par le docteur Bédard, le surintendant médical de l'hôpital Saint-Michel - Archange, le docteur Louis Roy, rétorque qu'il ne peut quand même pas aller à l'encontre des lois qui font obligation à tout centre hospitalier de fournir des soins d'urgence.

Pour lui, il s'agit encore une fois de l'ancienne et tenace résistance des hôpitaux généraux à accueillir les malades mentaux.

Il a ajouté que l'Hôtel-Dieu de Montmagny ne faisait pas exception à la règle et que la même responsabilité lui incombait.

Cette opinion semble partagée par Me Morency qui a dit que, théoriquement, l'obligation de recevoir un malade et de lui donner les soins d'urgence s'appliquait à n'importe quelle sorte de malade mental ou physique.

Néanmoins, il ressort que malgré les droits des malades et les obligations des hôpitaux, le malade mental continue à faire du porte-à-porte pendant que médecins, psychiatres, centres hospitaliers, avocats, juges se renvoient la balle et que le ministère des Affaires sociales s'efforce désespérément de faire respecter ses lois.

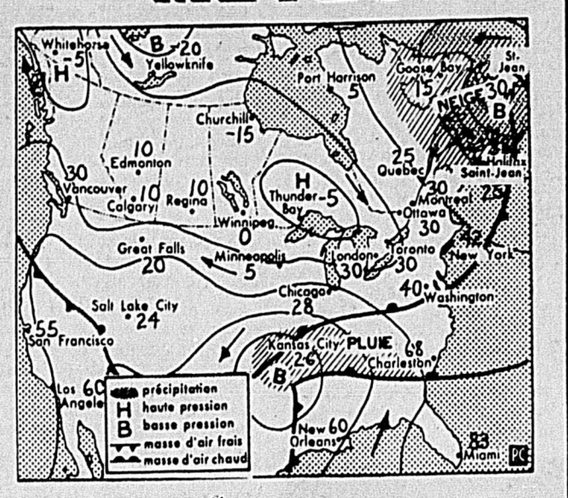
M. E. Faure à Tunis

TUNIS (Reuter) — M. Edgar Faure, ministre d'Etat français chargé des affaires sociales, est arrivé hier soir à Tunis pour un séjour privé d'une semaine, qu'il passera en grande partie à l'oasis de Nefta dans l'extrême - sud tunisien.

De retour à Tunis, le 12 janvier, sa visite prendra un caractère officiel durant trois jours au cours desquels il sera reçu par le président Bourguiba et aura des entretiens avec son homologue tunisien et d'autres responsables.

Avant de gagner le sud, M. Edgar Faure doit être reçu aujourd'hui par M. Hedi Nouira, premier ministre.

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée avec aperçu pour demain:

Région de la Mauricie:

Nébulosité variable, venteux par moments, légères chutes de neige dans les régions montagneuses. Maximum d'environ 20. Demain, généralment ensoleillé.

Régions de Montréal et de l'Outaouais:

Venteux avec périodes ensoleillées. Maximum de 25 à 30. Demain, nébulosité croissante et neige en fin de journée.

Régions des Laurentides, de Québec et de l'Estrie:

Généralement nuageux et venteux. Maximum de 25 à 30. Demain, nébulosité croissante et plus frais.

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean:

Nuageux et venteux. Maximum près de 20. Demain, nébulosité variable.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de la Gaspésie:

Nuageux avec chutes de neige par endroits, venteux par moments: Maximum d'environ 20. Demain, généralement ensoleillé.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températurés observées hier, dans les principales villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.			
Vancouver	16	27	Chicago	30	22
Edmonton	—28	— 1	Detroit	34	36
Winnipeg	—15	—13	Buffalo	33	44
Churchil	—30	—	Boston	29	38
Toronto	33	39	New York	36	49
Ottawa	16	38	Washington	34	49
Montréal	14	38	Pittsburgh	35	45
Québec	2	21	Cincinnati	31	40
Fredericton	— 4	19	Miami	74	81
Halifax	11	31	Los Angeles	57	57
Charlottetown	— 1	21	San Francisco	41	52
Saint-Jean, T.-N.	18	20	Honolulu	73	81

Mauvaise journée...

(Suite de la première page)

révéler l'endroit où était dissimulée la bombe.

MESURES DE SECURITE CANADIENNES

Le gouvernement canadien, a révélé un porte - parole du ministère des Transports, améliore présentement les mesures de sécurité employées dans les aéroports du pays.

Le ministère des Transports a déjà mis en place des dispositifs de détection d'objets métalliques dans divers aéroports pour déjouer les tentatives de détournements.

On a aussi érigé des clôtures autour de certains aérodromes et le gouvernement, en collaboration avec les compagnies aériennes, dresse une fiche signalétique — type du pirate de l'air.

D'autres améliorations aux dispositifs de sécurité seront appliquées mais on n'a pas voulu en préciser la nature au ministère afin de ne pas compromettre leur utilité.

La Gendarmerie royale de son côté créera une escouade spéciale chargée de la surveillance des aéroports. Les membres de cette escouade suivront un cours spécial de trois mois pour se préparer à leur nouvelle tâche.

Lettres d'amour de Winston Churchill

LONDRES (AFP) — Des lettres d'amour adressées par Winston Churchill à sa femme Clementine, pendant la Première Guerre Mondiale, seront publiées, le 15 janvier, à Londres. Elles accompagneront le troisième tome de la biographie officielle du grand homme d'Etat britannique, réalisée par M. Martin Gilbert.

POUR DORMIR ...SANS SOMNIFÈRES

Si vous usez régulièrement de somnifères, attention! L'accoutumance rend ces médicaments inefficaces, l'habitude les rend dangereux. C'est pourquoi vous devriez plutôt lutter contre l'insomnie par des moyens naturels. Apprenez, dans Sélection du Reader's Digest de janvier, quelle est la différence entre le sommeil passif et le sommeil actif et pourquoi les deux vous sont indispensables. Lisez comment l'exercice et les bonnes habitudes alimentaires favorisent le sommeil et comment, le cas échéant, vous pouvez mettre à profit vos heures d'insomnie. Achetez Sélection dès aujourd'hui!

Les accidents de ski coûtent à la Suisse $140 millions par an

BERNE (Reuter) — Plus de 60,000 personnes sont blessées dans des accidents de ski chaque année en Suisse, rapportait hier l'Agence télégraphique suisse.

30,000 de ces accidents provoquent des blessures graves. En tout ils coûtent à l'économie suisse 500 millions de francs ($140 millions), en soins médicaux et en heures de travail perdues.

Une fracture de la jambe représente une dépense de 2,000 à 5,000 francs ($560 à $1400), dont les opérations de secours, les soins médicaux et le séjour j$ l'hôpital. Dans le cas de fractures compliquées les dépenses peuvent être jusqu'à cinq fois supérieures.

Dans certains cas les assurances ont versé jusqu'à 100,000 francs ($28,000) pour des blessures résultant d'accident de ski.

Les consultations américano-cubaines

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis ont reçu hier par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse à Washington la réponse de Cuba aux propositions américaines tendant à un accord contre la piraterie aérienne et maritime, a déclaré le porte - parole du Département d'Etat. M. Charles Bray.

Ce dernier a dit ne pouvoir fournir de détails sur la réponse cubaine, les autorités américaines ne l'ayant pas encore étudiée à fond.

Vous INSTALLEZ un nouveau MAGASIN! Vous RENOVEZ votre ancien MAGASIN!
Alors voyez
Mo-dula
Equipement modulaire de magasin, articles d'étalage, mannequins
709 est, boul. Charest, Québec
522-4765 522-4766

ADMINISTRATEUR

O.M.H. de Kénogami requiert les services d'un administrateur pour ses logements.
FONCTIONS: 1—administration proprement dite
2—l'entretien des immeubles
3—les finances
Des détails plus complets des fonctions sont tirés du "Guide Administratif" à l'usage des Offices Municipaux d'Habitation chapitre 11, item 2.4. et sont fournis aux intéressés sur demande.
Les intéressés devront communiquer avant le 8 janvier 1973 avec:
Benoît Labbé
5, St-Joseph, Kénogami.
Tél.: 547-1859 ou 547-5753
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE KENOGAMI
Benoît Labbé, président.

Selon le comité interministériel sur la sécurité publique

Le Québec devrait réglementer seul en matière de sécurité des immeubles

par Vianney DUCHESNE

Le gouvernement du Québec devrait assumer en exclusivité le pouvoir de règlementer en matière de sécurité des immeubles et présenter à cet effet une loi-cadre.

C'est du moins ce que recommande le comité interministériel relatif à la sécurité publique qui a remis son rapport au ministre du Travail, au mois de juillet dernier. En plus de contenir 24 recommandations, le document constitue une véritable étude de tout le problème de la sécurité dans les édifices publics.

Le comité interministériel était composé de représentants d'une dizaine de ministères et de sept autres personnes venant d'organismes gouvernementaux ou para - gouvernementaux. Le comité avait comme mission d'examiner la situation existante, de faire des recommandations après avoir étudié les moyens à prendre pour l'améliorer, sans toutefois avoir la tâche de rédiger des lois ou des èglements.

C'est ainsi qu'à partir des faiblesses que l'on a décelées au niveau de la sécurité des immeubles, on recommande l'institution d'une seule autorité pour éviter la multiplication et la perte des efforts. On souhaite aussi l'adoption d'un code québécois de la construction qui serait inspiré du code national du bâtiment, mais adapté aux besoins des Québécois.

Le comité attache une grande importance à l'édu ation populaire en matière de sécurité. C'est d'ailleurs là une des bases pour mener une lutte efficace. On souhaite donc que le ministère de l'Education finance une partie du programme d'éducation populaire et l'ensemble de la formation des effectifs. La municipalité aurait aussi une part de responsabilité face aux services d'intervention.

Le financement du secteur de la sécurité pourrait être assuré, en partie, par l'attribution du produit de la taxe de 2 pour cent sur les primes d'assurances des immeubles. A cela s'ajouterait une tarification pour que les services d'inspection et d'émission de permis soit assumés par ceux qui en bénéficient.

DE CAUSE A EFFET

Au Québec, de 1968 à 1970, le nombre d'incendies a augmenté de 13 pour cent tandis que les pertes matérielles ont grimpé de 26 pour cent. Par tête, cela signifie une perte qui est passée de $7.72 par année à $9.35. A titre d'exemple, en 1970, la Belle Province a déploré la mort de 135 personnes dans des incendies et la perte de valeurs totalisant $54 millions.

Ce sont dans les milieux urbains, où le territoire est densément occupé et où l'on retrouve généralement les plus grands risques, que les pertes matérielles sont généralement les moins élevées, per capita. Or, le document spécifie que c'est justement dans les milieux urbains que les municipalités ont des règlements de construction et de prévention. "On peut déjà imaginer ce qu'il serait possible de réaliser en améliorant ces services et en les rendant accessibles à l'ensemble du Québec", ajoute-t-on.

Les causes d'incendies sont nombreuses. Cependant, les incendies attribuables à des facteurs humains, quoique supérieurs en nombre, causent généralement moins de pertes pouisqu'ils sont généralement découverts tôt. En chiffres, ce la se traduit ainsi: 70 pour cent des incendies causés par ignorance ou négligence ont accumulé 37 pour cent des déjats, soit $22 millions tandis que les autres causes ont entrainé des pertes de $37 millions.

La cigarette est une cause importante: elle a causé 42 pour cent des incendies, pour environ 8 pour cent du tatal des pertes matérielles, mais elle est responsable de la mort de 46 personnes sur 135 pertes de vie. Proportionnellement, ce sont les installations électriques défectueuses qui causent le plus de dommages: 5.2 pour cent des ncendies, mais 16.5 pour cent les pertes matérielles.

Les éléments initiaux du feu sont les meubles et les articles de décoration. Pourtant, spécifient les auteurs du sport, ce n'est que tout récemment que l'on s'est éveillé à ce fait et que l'on s'est intéressé à la composition des tissus et des articles.

Au niveau des statistiques sur les accidents relatifs aux immeubles, autres que les incendies, on ne possède guère de données, à part celle de la Commission des accidents du travail. Or, ces chiffres ne sont pas complets. On ne possède pas non plus de statistiques précises sur les ressources humaines; on a tout de même calculé qu'à travers le Québec, 580 personnes d'occupent d'approbation, d'inspection ou de vérification de la construction du bâtiment.

Un avion rebrousse chemin pour débarquer un passager "gênant"

Un avion d'Air Canada a dû rebrousser chemin, hier soir, après avoir décollé de l'aéroport de Ste-Foy, pour venir y déposer un jeune homme qui, sous l'effet des drogues, semble-t-il, s'en prenait aux autres passagers.

Des policiers de Ste-Foy sont venus cueillir le suspect pour le conduire au centre hospitalier de l'université Laval où il est l'objet d'une surveillance constante. Le jeune homme a été identifié comme étant Gary MacNab, 21 ans, du 3435 rue Maricourt, à Ste-Foy.

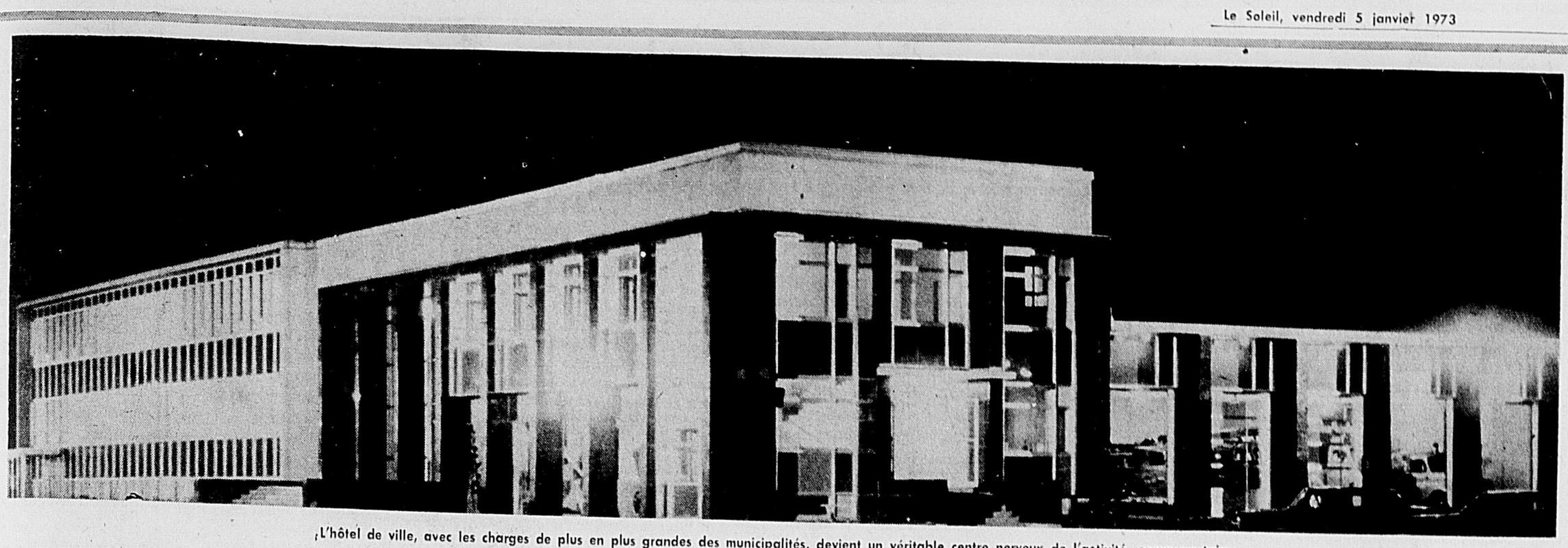
Il était 22h57 lorsque la police de Ste-Foy a reçu la plainte à ce sujet. Le jeune homme avait pris l'envolée 655 à destination de Montréal.

L'appareil volait depuis une dizaine de minutes lorsque le jeune homme s'est levé. Se promenant dans l'allée, il aurait frappé plusieurs passagers, tout en prononçant des paroles incohérentes.

L'énergumène aurait tenté de s'introduire dans la cabine de pilotage, mais des passagers sont parvenus à le maîtriser et ils l'ont tenu au plancher pendant que le pilote faisait demi-tour et revenait déposer le récalcitrant à l'aéroport.

FXG
COURS DU SOIR
SESSION HIVER 1973
DU 5 FEVRIER AU 19 MAI
COURS DU SECTEUR PROFESSIONNEL
— Assistance dentaire
— Techniques policières
— Techniques correctionnelles
— Techniques judiciaires
— Bibliotechnique
— Techniques de secrétariat
INFORMATION
SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE
CEGEP — François-Xavier-Garneau
1660, boulevard de l'Entente Québec 6.
Téléphone 681-6284, local 231 ou 241

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.



L'hôtel de ville, avec les charges de plus en plus grandes des municipalités, devient un véritable centre nerveux de l'activité communautaire.

Après 1972, le regroupement municipal demeurera au centre des préoccupations dans les affaires publiques en 1973

par Roger LEROUX

ARVIDA — Il n'est pas très difficile de trouver le point marquant de l'année qui vient de se terminer dans le domaine des affaires municipales et il n'est pas davantage difficile d'anticiper ce qui retiendra l'attention en 1973: c'est le regroupement municipal.

Mais 1972 aura également été une étape importante à bien d'autres égards. Qu'il suffise de mentionner les programmes de rénovation urbaine dans plusieurs municipalités; les difficultés toujours plus grandes de la finance municipale, provoquées en particulier par la nouvelle loi 48; la complexité toujours accrue de l'administration en général; l'avenir des municipalités rurales; la stimulation industrielle à laquelle s'intéressent de plus en plus de municipalités; l'intérêt toujours plus grand des citoyens pour la chose municipale; enfin, le rôle de la presse, tant parlée qu'écrite, dans les affaires municipales.

Ce sont tous des sujets qu'ont abordés avec des journalistes du "Soleil du Saguenay - Lac-Saint-Jean", les maires Henri Girard, de Chicoutimi, Maurice Paradis, d'Alma, Hervé Tremblay, de Bagotville, Elias Houde, de Petit-Saguenay, et Francis Dufour, d'Arvida. La table ronde s'est déroulée à l'hôtel de ville d'Arvida.

Les opinions émises sur ces questions par les invités du Soleil pourraient se résumer ainsi:

Regroupement municipal: regret presque unanime face à l'abandon du projet de communauté municipale.

Fiscalité: tous les administrateurs municipaux sont à la recherche de nouvelles sources de revenus.

Administration: les administrateurs municipaux voient croître leurs responsabilités mais leur disponibilité ne peut suivre la tendance.

Milieu rural: les municipalités rurales sont appelées à disparaître comme entité légale mais des communautés continueront de peupler le milieu rural.

Promotion industrielle: le mot d'ordre est donné et l'effort municipal ira en s'accroissant.

Intérêt des citoyens: le citoyen saguenéen ou jeannois s'intéresse toujours de plus en plus aux affaires municipales.

La presse: souhait des administrateurs municipaux que les journalistes participent à la construction de la société.

REGROUPEMENT MUNICIPAL

Les maires de la région ne sont pas intrinsèquement contre la décision du gouvernement provincial de hâter le processus de regroupement au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Là où le bât blesse, c'est sur la façon dont se feront les regroupements et l'échéancier qu'on entend appliquer pour les réaliser. Et à ce stade de la discussion, on semble unanime à dire que le moment était inopportun, surtout lorsqu'on considère le fait que les maires du Haut-Saguenay avaient travaillé pendant deux ans pour en venir à des ententes visant à solutionner, sur une base régionale, certains problèmes avec lesquels les municipalités se débattaient toutes, indépendamment les unes des autres.

Donc un regret amer que le "front commun" établit le 9 juin 1969 soit démantelé, après tant d'efforts, par les décrets de regroupement.

La répugnance des maires à des regroupements hâtifs tient à plusieurs questions dont la plus importante est naturellement la taxation, le coût de ces mariages volontaires. . .ou volontaires avec le revolver dans le dos.

Et à ce chapitre, les paroles rassurantes et optimistes du maire d'Alma, ne suffisent pas à calmer les inquiétudes. M. Paradis a beau dire que dans le cas d'Alma l'opération a été profitable, que le dynamisme de la capitale du Lac-Saint-Jean en résulte; qu'elle a permis de réaliser de grandes choses; que ça va coûter plus cher au début pour tout le monde mais que par la suite elle a permis de limiter les augmentations de taxes; non. Définitivement, on demeure sceptique; au Haut-Saguenay, la situation ne se présente pas de la même façon.

D'une façon générale, l'opinion qui prévaut est que le dialogue était plus qu'amorcé entre les maires; le travail était véritablement entrepris et on aurait dû laisser couler. Pour M. Hervé Tremblay, les choses allaient bien; si bien que des fusions "complètement volontaires auraient pu se faire". Pour le maire Dufour, d'Arvida, il faut commencer à travailler ensemble. . .: "quand on est rendu dans le même lit, il faut bien coucher ensemble".

LES COUTS

Les maires du Haut-Saguenay se demandent comment on peut trouver le juste milieu entre les coûts du regroupement et les services à fournir. Aussi comment tenir compte de l'élément humain, car en définitive, ce sont des humains, des citoyens qui paieront le coût des regroupements. Et ça coûtera cher, tout le monde en est convaincu.

Pour Francis Dufour, les coûts auront doublé dans cinq ou dix ans. . .mais les services n'auront certainement pas doublé. Ces affirmations du maire d'Arvida, reprises par d'autres maires d'une façon ou d'une autre, sont d'autant plus significatives qu'elles peuvent donner un exemple concret. La fusion volontaire avec Saint-Jean-Eudes. La fusion a coûté jusqu'à maintenant $160,000 à Arvida et il semble bien que le secteur de Saint-Jean-Eudes n'a pas vu augmenter ses services de façon importante. Quand on aura investi $1,000,000, le nouveau quartier devrait ressembler au reste de la ville de l'aluminium.

On se demande aussi sur quels critères scientifiques est basée la décision de décréter les unités de regroupements telles qu'on les connaît. On ne dispose actuellement, à nulle part, d'aucun critère pour déterminer, par exemple, qu'elle est la grandeur, l'importance idéale que doit avoir une ville. Le maire Dufour répond laconiquement à cette question en disant que l'incompétence n'existe pas seulement au niveau municipal!

Louis-Marie Bouchard, de l'Université du Québec à Chicoutimi, soutient quant à lui que le gouvernement s'est servi pour décréter les unités de regroupement des critères qui devaient initialement servir à la création de la communauté urbaine du Haut-Saguenay.

Une autre crainte, exprimée celle-là par le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, et que les autres maires invités par Le Soleil n'ont pas contredit: "C'est trois boxeurs que vous placez dans le ring. On va fourbir ses armes, s'acheter de meilleurs gants et la guerre va prendre pour de bon". C'est donc une cristallisation de l'esprit de clocher que les maires appréhendent avec les regroupements.

LE POSITIF

Il y a du positif, malgré tout, dans la décision gouvernementale de décréter le regroupement. Un peu malgré elles, les municipalités vont se doter d'outils fort utiles: les études et les données de base pour discuter. On sera fixé sur les coûts des regroupements, sur leur impact social, économique.

De plus, les maires devront dialoguer. C'est d'ailleurs dans ce dialogue, dans ce contact constant, dans ces échanges que les maires du Haut-Saguenay voient une solution.

Quant à la possibilité de la formation d'un front des municipalités pour faire échec aux décrets de regroupements, les maires l'écartent. Le front a été constitué le 9 juin 1969, affirme le maire Dufour. "On avait travaillé ensemble deux ou trois ans, maintenant qu'on nous fasse la preuve que nous étions des imbéciles".

Revenus et disponibilité, voilà tout le dilemme . . .

ARVIDA — Tous les maires conviennent que l'administration municipale est de plus en plus difficile; cela tient à deux facteurs en particulier: le manque de revenus des municipalités et la complexité acrrue de l'administration par rapport à la disponibilité des élus du peuple.

Dès qu'on parle de fiscalité dans le secteur municipal, on en vient immédiatement à demander une refonte complète de la taxation et inévitablement à réclamer la remise intégrale du champ de la taxation foncière aux municipalités.

Ce sont naturellement des voeux pieux puisque une élimination des commissions scolaires du champ de la taxation foncière se traduirait par des impôts d'un autre genre qui toucheraient en définitive les mêmes citoyens. Les maires de la région en conviennent.

Des formules sont avancées: la municipalisation de la vente de l'électricité; l'imposition de taxes de services, etc. . . Peu importe la façon dont on récupérerait de nouveaux revenus, il faudrait toujours que quelqu'un les paie et ceux qui en feraient les frais, ce sont les contribuables, les payeurs de taxes, les citoyens.

L'adaption de la loi 48, qui prive de revenus par l'exclusion de certaines valeurs jusqu'alors imposables, n'aide pas les municipalités. Beaucoup de municipalités de la région ont à en souffrir, Arvida en particulier.

Pour Chicoutimi, par ailleurs, ce sont les institutions religieuses, occupant les meilleurs emplacements de la municipalités, qui sont une cause de maux de tête pour les administrateurs municipaux. Elles ont valu à Chicoutimi d'être enviée; elles lui ont valu beaucoup de renom et de publicité. Aujourd'hui, au moment où les revenus manquent aux administrateurs municipaux, on se demande dans "quelle poche on met ça de la renommée et de la publicité".

COMPLEXITE

Moins de revenus, plus de responsabilités. C'est le dilemme des administrateurs municipaux. Il faut ajouter aussi: pas plus d'émoluments et de moins en moins de disponibilité . . . comme pour tout le monde d'ailleurs.

On ne vient rapidement avec de telles prémisses à la conclusion que la solution est peut-être que les maires de municipalités d'une certaine importance, (20,000 habitants, le chiffre avancé) se consacrent entièrement à l'administration municipale.

Les maires conviennent généralement que la formule mériterait d'être étudiée et qu'elle pourrait se révéler payante pour les municipalités. Actuellement, il est impensable qu'un maire s'occupe exclusivement des affaires publiques avec le revenu qu'il en retirerait. Par ailleurs, le fait d'avoir un autre travail l'oblige parfois à délaisser les affaires municipales qui requièrent de plus en plus de son temps.

Comme pour la fiscalité, les maires étalent des problèmes mais ne peuvent avancer de solutions précises. Il faudrait que le principe soit accepté des citoyens; que la loi soit amendée; que le maire ne se retrouve pas chômeur, "quêteux" s'il est renversé à l'élection suivante.

Face à tous les problèmes que confrontent les administrateurs municipaux, du côté des maires, on se demande également s'il n'y aurait pas lieu de former des administrateurs municipaux. Des idées! Si une municipalité dépense un certain montant pour faire étudier un de ses administrateurs et qu'il soit écarté aux élections six mois plus tard?..

RENOVATION

On ne saurait parler de la complexité toujours plus grande de l'administration municipale sans parler de la rénovation urbaine qui ajoute énormément au fardeau des administrateurs.

Alma a complété en 1972, un programme de rénovation qui a entrainé des déboursés de plus de $2,883,000. Jonquière en a entrepris un de $4,150,000. Kénogami en poursuit un de $2,400,000. Chicoutimi a décrété par règlement un programme analogue de $2,700,000.

Ces programmes sont un additif aux problèmes déjà nombreux des administrations municipales. Si l'on ne peut oublier les bienfaits immenses que les municipalités retireraient de ces programmes on ne peut oublier non plus la somme additionnelle de travail qu'ils représentent pour les conseils municipaux...

PROMOTION INDUSTRIELLE

On a assisté, aux dernières semaines de 1972, à la décision de mettre en place trois commissariats industriels dans le seul Haut - Saguenay. Des organisations semblables existaient à Alma et à Dolbeau.

Pour plusieurs municipalités, 1972 aura été le début d'un engagement massif des municipalités dans cette sphère d'activité.

Cette éclosion des commissariats industriels locaux ou sectoriels remet en cause ce qui se faisait en ce domaine auparavant. Ainsi, le comité de promotion industriel du CRD est appelé à disparaître; du moins à se détacher de l'organisme régional, les maires le croient. Peu d'entre eux semblent disposés à subventionner deux institutions semblables.

Le maire Dufour croit cependant qu'un commissariat industriel supramunicipal, qui demanderait la contribution d'autres personnes ou d'organismes que les municipalités, continuera d'exister. Il aurait pour rôle spécifique de réaliser la prospection que les commissariats locaux ou sectoriels ne peuvent entreprendre.

LES CITOYENS . . . ET LA PRESSE

Phénomène que les administrateurs municipaux reconnaissent: les citoyens s'intéressent aux affaires municipales... la presse aussi. Impossible de savoir qui est la cause et qui est l'effet.

Les invités du Soleil sont unanimes à dire que les citoyens du Saguenay - Lac - Saint - Jean s'intéressent à la chose municipale, qu'ils y sont sensibilisés. Ils conviennent aussi que cet intérêt des citoyens leur est d'une grande utilité.

A la presse, qui est certainement pour beaucoup dans cet intérêt des citoyens pour la chose publique, les maires demandent un travail objectif et constructif; ne pas alimenter les polémiques entre les administrateurs municipaux, entre les municipalités.

Pour eux, une contribution ainsi conçue de la presse aux affaires municipales serait de nature à favoriser l'unité régionale.

L'exode rural épargnera des secteurs

ARVIDA — L'évolution des municipalités urbaines avec toutes ses réalisations heureuses . . . ses problèmes aussi, présentent un intérêt certain mais les transformations qui s'opèrent dans le milieu rural ne le sont certainement pas moins.

Les invités du Soleil estiment que les municipalités rurales disparaîtront à plus ou moins long terme comme entité légale. Mais là ou cela devient intéressant c'est que leur population ne disparaîtra pas avec l'abolition de ce statut.

La formule à trouver? Comment rattacher certains secteurs ruraux éloignés à des administrations municipales structurées qui seront en mesure de fournir aux citoyens des services compatibles avec les années 70.

L'affirmation, selon laquelle le milieu rural gardera ses gens, n'implique pas, certes, que toutes les municipalités marginales de la région continueront à conserver leur population. Dans certains cas, l'exode est amorcé et sera probablement fatal. Dans plusieurs autres, par contre, la disparition de l'entité légale n'impliquera pas un exode de cette nature. Au contraire; le tourisme par exemple contribue déjà à assurer une population flottante qui, elle, oblige à maintenir une population sédentaire et des services dans certains secteurs éloignés. Un autre phénomène intéressant, le retour au village natal de personnes qui l'avaient délaissé pendant des années pour travailler à l'extérieur: les retraités.

Le maire de Petit - Saguenay, M. Elias Houde, déplore que les fonctionnaires des Affaires municipales ne se soient pas encore penchés, comme ils le lui ont affirmé, sur le problème de petites municipalités éloignées des centres populeux.

M. Houde croit qu'il est avantageux pour ces municipalités de se rattacher à un secteur populeux. Mais la création d'un tel lien pose des problèmes surtout de la part des municipalités urbaines qui craignent de devoir fournir à ces citoyens des services hors de prix, à cause justement des distances.

Les citoyens des milieux ruraux peuvent toujours prétendre comprendre leur propre situation et se montrer modestes dans leurs revendications, les municipalités urbaines n'en ont pas moins peur.

Qu'à cela ne tienne, le maire Houde possède une formule de rechange, avant que le problème ne soit envisagé et qu'un embryon de solution soit avancé par les fonctionnaires du gouvernement: la formation d'une administration municipale regroupant plusieurs secteurs éloignés des grands centres.

Tout cela n'est que spéculations. Pour l'instant, la formule semble résider dans le tourisme, principalement dans le Bas - Saguenay - Sud où l'afflux de visiteurs croit d'année en année. A Petit - Saguenay l'année dernière, pendant les mois d'été on en a compté plus de 7,000.

Les municipalités urbaines ont les services, les municipalités rurales ont le territoire. Ce n'est pas négligeable au moment où les citadins se montrent de plus en plus friands de nature, d'air pur, de grands espaces . . . verts. Le milieu rural voit donc l'avenir avec un certain optimisme. Il y a complémentarité entre milieux urbains et milieux ruraux et les secteurs éloignés y découvrent leur vocation.



Le maire Elias Houde, de Petit-Saguenay, et celui de Chicoutimi Henri Girard. Le milieu rural et le milieu urbain.



Les maires Francis Dufour, d'Arvida, Hervé Tremblay, de Bagotville, et Maurice Paradis, d'Alma.

Vers une session animée

éditorial

Fais ce que dois

LE SOLEIL, VENDREDI 5 JANVIER 1973

La politique, comme le coeur, ayant des raisons que la raison ne connait pas, il est impensable que les premières heures de la session qui vient de débuter à Ottawa entrainent la chute du gouvernement Trudeau. Mais rien n'empêche que la partie qui s'y jouera sera serrée et qu'on assistera un peu au jeu du chat et de la souris. Le Discours du Trône, comme tout document du même genre qui se respecte, ne dit bien que ce qu'on veut lui faire dire. Il laisse place à des interprétations plutôt généreuses et ouvre des perspectives qu'on voudra explorer davantage avant de prendre le risque de refuser son appui aux ministériels. Ce sont les projets de loi seulement, lorsqu'ils sont déposés, qui permettent d'apprécier exactement les intentions réelles du gouvernement et les gestes concrets qu'il a décidé de poser pour régler les problèmes les plus épineux. Dans cette conjoncture, il est évident que le gouvernement Trudeau dispose de quelques semaines, sinon de quelques mois de répit. En dépit de tous les efforts que pourront déployer les conservateurs pour amener les deux autres partis d'opposition à appuyer une motion de censure, sur le Discours du Trône, il est plus que probable que ceux-ci trouveront un moyen de se défiler. Les stratèges auront beau jeu à faire valoir tous leurs talents et toutes leurs ressources. Une occasion en or pour les procéduriers de donner leur pleine mesure. Un suspense dont tous les moments seront plus captivants que les oeuvres d'imagination les plus palpitantes.

Les quelques critiques déjà formulées par les partis d'opposition sur le contenu du Discours du Trône font avant tout partie du jeu politique. Elles n'indiquent cependant pas un refus inconditionnel des réformes qu'il propose. Les ministériels eux-mêmes ne manquent pas d'astuce. Ils ont repris à leur compte plusieurs des améliorations proposées par leurs adversaires lors de la dernière campagne électorale. Il ne faut pas s'attendre d'ailleurs à ce que les oppositionnistes soient jamais en plein accord avec les ministériels, mais il arrive qu'ils doivent s'accommoder du menu, sans quoi ils s'exposent à priver la population de réformes nécessaires ou désirées.

Si l'on examine le document lu par le gouverneur général, on constate que le gouvernement a su tirer profit de la leçon que lui a donnée le corps électoral canadien en octobre et qu'il apporte plusieurs propositions auxquelles ses adversaires ne pourraient s'opposer sans se faire hara-kiri. En mettant l'accent sur l'économie, la sécurité sociale, les affaires urbaines, les langues et les relations fédérales-provinciales, on s'approprie des mesures que les autres partis préconisaient. Même si les législations ne doivent pas nécessairement correspondre à toute leur attente, elles devraient normalement rallier leurs suffrages.

Restera à attendre le discours sur le budget qui constituera une autre étape cruciale de la présente session. Mais là encore le gouvernement se sentira obligé de mettre de l'eau dans son vin et d'apporter certains adoucissements. Il est le premier à réaliser qu'il lui faut redorer son blason, refaire son image auprès des électeurs et il fera tout ce qui est raisonnablement possible pour y parvenir en prévision d'un futur appel au peuple qui pourra être provoqué par une défaite sur le parquet des Communes ou encore qu'il pourra ordonner lui-même lorsqu'il aura conscience d'avoir amélioré sa cote dans le public.

Le parti qui provoquerait par son attitude des élections générales hâtives n'est pas sans savoir qu'il manipulerait une arme à deux tranchants dont il risquerait de devenir la première victime. Et sur ce point le sondage pratiqué par des membres du Nouveau parti démocratique parle par lui-même, les militants interrogés s'étant prononcés par une marge de 80 à 90 pour cent en faveur d'une attitude de compréhension et de collaboration avec les ministériels. Ainsi donc, quoiqu'on ne soit pas à l'abri d'accidents de parcours, on peut espérer que la trêve politique se prolongera pendant quelques mois, un an peut-être.

Raymond DUBE

Le texte intégral du discours du Trône

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral du discours du trône ouvrant la première session de la vingt-neuvième Législature.

Honorables Membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la vingt-neuvième Législature du Canada. Je veux saluer particulièrement ceux qui s'apprêtent à exercer pour la première fois leur importante fonction de législateur.

La nouvelle année s'annonce pleine d'intérêt pour vous tous, ainsi que pour l'ensemble des Canadiens. Sa Majesté la reine et son Altesse royale le duc d'Edimbourg viendront au Canada à deux reprises. A la fin de juin et au début de juillet, la reine et le duc participeront aux fêtes qui marqueront le centenaire de l'entrée de l'Ile du Prince-Edouard dans la Confédération canadienne, aux fêtes du tricentenaire de la ville de Kingston, fondée en 1673 par le comte de Frontenac, puis aux cérémonies du centenaire de la Gendarmerie royale du Canada.

J'exprime le sentiment général des Canadiens, en disant combien nous serons tous heureux d'accueillir à l'occasion de ces fêtes nationales, notre gracieuse souveraine et son Altesse royale.

En août, les Canadiens accueilleront de nouveau sa Majesté, non seulement comme leur reine, mais aussi dans son rôle de chef du Commonwealth. La reine et le duc d'Edimbourg seront présents à Ottawa pour la rencontre des chefs de gouvernements du Commonwealth. Le Gouvernement qui, pour la première fois, agira comme hôte à l'occasion de ces réunions périodiques, attache beaucoup d'importance au Commonwealth, ainsi qu'aux traditions, aux institutions et à la langue qu'il a en commun avec lui. A ce propos, je note que deux ans ne sont pas écoulés depuis que se tenait au Canada une conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique, laquelle rassemblait des représentants de plusieurs pays d'expression française.

Deux rencontres successives de ce genre montrent bien la richesse de la dualité linguistique du Canada et la qualité singulière des liens internationaux qu'il nous est ainsi permis de nouer.

Des entretiens multilatéraux préliminaires en vue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, depuis si longtemps attendue, sont en cours. Le Canada a insisté pour que la conférence elle-même, à laquelle il prendra part, accorde toute l'importance voulue aux questions de la liberté de déplacement des gens, de la liberté de commerce, d'information et de diffusion technologique entre l'Est et l'Ouest.

Distincte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, mais étroitement liée à celle-ci, la deuxième phase des Conversations sur la limitation des armements stratégiques entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique se poursuit présentement, et l'on projette des pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces entre les pays de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie.

Parce qu'il est un des principaux pays commerçants du monde, le Canada est sensible à la moindre évolution des tendances du commerce mondial ainsi qu'à toute modification des accords monétaires internationaux.

Le gouvernement est très actif au sein du Groupe des Vingt chargé de la réforme du système monétaire international. Voilà maintenant trois ans que le Gouvernement insiste auprès des pays du Marché Commun élargi sur la nécessité qu'il y a pour eux de faire preuve d'ouverture; il s'emploie, par d'intensives consultations, à raffermir, dans le domaine commercial comme dans d'autres domaines les relations entre le Canada et le Marché Commun. C'est sur cette question qu'ont principalement porté les entretiens que le Premier ministre a eus avec le Premier ministre de Grande-Bretagne lorsqu'il lui a rendu visite le mois dernier. Le Gouvernement vient d'annoncer la nomination d'un ambassadeur exclusivement accrédité auprès des Communautés économiques européennes.

Tout en nous efforçant de resserrer avec l'Europe des liens économiques, culturels et politiques de longue date, nous ne perdons pas de vue notre allié le plus proche et notre marché extérieur le plus important, les Etats-Unis.

Le gouvernement poursuivra, avec les Etats-Unis, des discussions pour régler certaines difficultés qui sont survenues dans nos accords commerciaux avec ce pays, de même que pour maintenir et étendre nos possibilités d'échanges commerciaux.

On prêtera une attention particulière à l'accès des exportateurs aux marchés étrangers. On prévoit, pour l'automne de 1973, une nouvelle série de négociations multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le Gouvernement prendra une part active à ces négociations.

Pour ce qui est du pays lui-même, le Gouvernement demeure entièrement voué à la réalisation de deux objectifs primordiaux, l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les Canadiens.

En poursuivant ces objectifs, le Gouvernement accorde la plus haute priorité à deux secteurs:

— la politique économique, dans le dessein de réduire le chômage, contenir l'inflation et, de manière générale, renforcer l'économie;

— la politique sociale, dans le dessein de parvenir, en consultation avec les provinces, à une réorganisation des programmes de sécurité sociale existants.

Dans le domaine de la politique économique, le Gouvernement s'est fixé quatre objectifs:

— en premier lieu, multiplier les possibilités d'emploi à un rythme qui permettra une diminution aussi rapide que possible du nombre des chômeurs;

— en deuxième lieu, promouvoir une croissance économique à un rythme qui maintiendra la progression du niveau de vie de tous les citoyens et autorisera une réalisation plus satisfaisante de nos possibilités économiques;

— en troisième lieu, atteindre une stabilité raisonnable des prix;

— en quatrième lieu, faire en sorte que toutes les régions du pays bénéficient de la prospérité d'une économie en expansion.

Pour atteindre ses objectifs économiques, le Gouvernement a lancé un programme en deux phases.

La première phase comprend des mesures destinées à créer immédiatement plus d'emplois en renforçant et en élargissant des programmes existants. Ces mesures ont été annoncées et ont déjà de l'effet. Elles comportent:

—des crédits additionnels pour le programme d'Initiatives locales;

—des crédits additionnels pour le programme de Formation en cours d'emploi;

—d'importants projets de travaux saisonniers d'équipement, qui seront réalisés en collaboration avec les provinces et les municipalités;

—des crédits spéciaux affectés par le gouvernement fédéral à des projets faisant surtout appel à la main-d'oeuvre pour stimuler la création directe d'emplois.

La deuxième phase comprend des mesures qui renforceront la base de notre économie, sur lesquelles on pourra se prononcer pendant la session et qui seront susceptibles d'avoir de l'effet à brève échéance.

—Des amendements à la Loi de l'impôt sur le revenu à la Loi sur l'accise et au Tarif des douanes, présentant à nouveau des mesures antérieurement annoncées.

—Un remaniement important du plan d'aide générale de transition pour permettre à l'industrie de profiter des occasions qui se présenteront d'augmenter notre commerce extérieur.

—Une aide à la petite entreprise au moyen de nouvelles dispositions pour améliorer les services de gestion et de consultation et simplifier l'accès aux facilités de financement.

—Un élargissement du rôle de la Banque d'expansion industrielle et l'amélioration de ses services.

—Des mesures pour stimuler le tourisme au Canada.

—Des amendements à la Loi sur l'expansion des exportations, de manière à accroitre le capital de la Société pour l'expansion des exportations et à relever les plafonds financiers des prêts, des garanties, des assurances à l'exportation ainsi que des assurances des investissements à l'étranger.

—Une aide aux coopératives et aux caisses d'épargne et de crédit.

—Des mesures renouvelées visant à réduire des disparités régionales depuis longtemps persistantes. Le ministère de l'Expansion économique régionale sera davantage décentralisé afin que soient mieux évaluées les perspectives de développement économique.

—Un examen des programmes d'encouragement à la recherche et au développement, afin d'accroitre leur efficacité en stimulant l'innovation dans le secteur privé de l'économie. Cet examen portera notamment sur le brevetage, l'octroi de permis et d'autres aspects de la politique technologique.

—Des mesures visant à assurer aux Canadiens un meilleur contrôle de leur économie, par le filtrage de la mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes; des mesures concernant la dissémination au Canada de techniques étrangères et leur mise à la disposition des industriels canadiens; des mesures visant à accroitre la participation canadienne à la propriété et au contrôle des projets d'exploitation des richesses naturelles; et, en consultation avec les provinces, des mesures concernant les nouveaux investissements étrangers directs et la vente de propriétés foncières à des étrangers.

Des mesures qui auront pour effet de réaménager la Loi sur les corporations canadiennes, y compris une disposition exigeant une majorité d'administrateurs canadiens dans les sociétés à charte fédérale.

—Le gouvernement tiendra, dans les cinq grandes régions du pays, des réunions avec les gouvernements provinciaux, afin d'examiner l'influence des tarifs de transport des marchandises sur le développement économique et sur les prix à la consommation. Les compagnies de chemin de fer ont accepté de participer à ces réunions.

Toutes ensemble, ces mesures contribueront à l'élaboration et à la mise au point d'une politique industrielle cohérente au Canada.

Dans le domaine de la politique sociale, le gouvernement estime que l'ensemble du régime canadien de sécurité sociale, au niveau fédéral et au niveau provincial, doit être réexaminé et réorganisé de façon à mieux répondre aux besoins des citoyens dans les différentes régions du pays.

Selon le gouvernement, cette réorganisation devrait être fondée sur cinq principes qui, pris dans leur ensemble, constituent l'objectif de sa politique en matière de sécurité sociale.

Premièrement, le régime de sécurité sociale doit assurer aux personnes incapables de travailler, les vieillards, les aveugles, et les invalides, un revenu annuel garanti à la fois honorable et équitable.

Deuxièmement, le régime de sécurité sociale tel qu'il s'applique aux personnes capables de travailler doit comporter des incitations au travail et des dispositions soulignant davantage la necessité de remettre au travail les personnes émergeant à l'assistance sociale.

Troisièmement, il faut maintenir une juste corrélation entre les revenus des personnes qui ne touchent que le salaire minimum ou guère plus, les revenus garantis que perçoivent les personnes incapables de travailler et les allocations versées à celles qui sont en mesure de travailler mais qui se trouvent sans emploi.

Quatrièmement, il faut admettre que les provinces peuvent souhaiter voir les structures de régimes de sécurité varier en fonction des besoins sociaux, du niveau des revenus et du coût de la vie dans les différentes collectivités.



Enfin, il doit être reconnu que ce réexamen du régime de sécurité sociale canadien doit être mené conjointement par le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Ce n'est que par une entente satisfaisante entre les gouvernements du Canada et des provinces que l'on parviendra à un meilleur régime de sécurité sociale. A cette fin, le gouvernement conviera les provinces à une conférence des ministres du Bien-être en avril prochain.

Le gouvernement prendra immédiatement certaines mesures en conformité des principes énoncés plus haut. Au sujet des personnes en mesure de travailler mais temporairement sans emploi, une loi sera présentée afin d'éclaircir certains aspects du Plan d'assurance-chômage et de mettre fin aux abus qui n'ont pas été éliminés au moyen de mesures administratives déjà appliquées.

Un plan d'allocations familiales équitable est indispensable à un régime de sécurité sociale efficace. On proposera un nouveau programme de sécurité du revenu familial qui tiendra compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus. On vous soumettra un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse.

Sous réserve d'une entente avec les provinces à ce sujet, on présentera, pour l'améliorer, des changements au régime des pensions du Canada, dans le dessein d'augmenter les pensions des veuves, des veuves ayant des enfants à charge, ainsi que les pensions des invalides. On procédera à d'autres amendements nécessaires.

Dans un autre domaine de la politique sociale, celui de l'habitat et de l'aménagement urbain, le gouvernement propose de prendre les mesures suivantes, en collaboration avec les provinces:

—une contribution à l'allocation de logements à loyer modique et autres résidences pour personnes âgées;

—une aide aux familles à revenu faible ou modique qui veulent faire l'acquisition d'une maison;

—de nouveaux stimulants à l'intention des coopératives et des sociétés sans but lucratif pour la construction d'habitations;

—une aide au réaménagement des vieux quartiers;

—un plan d'aménagement des terrains pour faciliter la création de nouvelles villes et enrayer le développement urbain excessif;

—des mesures pour intéresser davantage les investisseurs à la construction domiciliaire afin de répondre aux besoins à cet égard;

—un système de garanties pour la protection des acquéreurs de nouvelles maisons;

—une aide au réaménagement des lignes de chemin de fer et autres installations;

—une étude des responsabilités du Gouvernement à l'égard du transport urbain en général.

Vu l'importance croissante d'une bonne condition physique pour le bien-être et la santé des Canadiens et vu le besoin pour les gens de faire du sport davantage, on propose d'augmenter de plus du double, au cours des trois prochaines années financières, les dépenses actuelles prévues aux termes du Programme de santé et du sport amateur. On annoncera des dispositions pour élargir et consolider ce programme.

Le problème de l'inflation se pose à l'échelle mondiale. Le Gouvernement est décidé à contenir l'inflation au Canada afin de protéger le dollar canadien, dont dépend le pouvoir d'achat des Canadiens, et de préserver la position du Canada sur le marché mondial. Bien que les prix des denrées alimentaires se soient quelque peu stabilisés au Canada depuis un mois ou deux, le Gouvernement accorde une attention particulière aux conséquences que pourrait avoir, dans l'avenir, la tendance mondiale à l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Il proposera de charger un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes de faire une étude spéciale de ce problème.

De bonnes communications entre les régions du pays sont essentielles à l'unité et à la prospérité du Canada. Les progrès de la technique peuvent avoir d'amples et profondes répercussions sur le bien-être social et économique de tous les Canadiens. Le Gouvernement soumettra prochainement au Parlement des propositions visant à établir une politique nationale des communications et à résoudre les problèmes que soulève l'interaction grandissante de la radio-télévision et des autres formes de télécommunication, les intérêts et les préoccupations des gouvernements provinciaux étant dûment pris en considération.

Le Gouvernement déposera un projet de loi formulant une politique relative à la concurrence afin de protéger et de renforcer le système de marché sur lequel est fondée notre économie. Cette nouvelle politique sera accordée aux politiques industrielles en général et à la politique concernant la capitalisation étrangère en particulier.

Nos produits agricoles, particulièrement le blé et autres céréales, sont en grande demande sur le marché mondial. Le Gouvernement accordera la plus grande attention aux problèmes de transport, d'entreposage et de manutention, afin d'assurer efficacement et régulièrement le mouvement et la livraison du grain et des autres produits agricoles.

Vous serez priés d'amender la Loi sur l'assurance-récolte afin de permettre au Gouvernement de rembourser aux provinces un maximum de cinquante pour cent des primes payées en vertu des contrats d'assurance, réduisant ainsi les frais d'assurance du fermier.

Le gouvernement est favorable au principe d'une juste proportion entre les prix des grains de provende qu'utilisent les éleveurs de bétail des différentes régions du Canada. Le gouvernement entend prendre, avant la prochaine saison agricole, des dispositions de nature à assurer le maximum de progrès à la production des grains de provende et à l'élevage du bétail au Canada.

On vous soumettra des mesures pour protéger le milieu naturel et pour stimuler la productivité des industries qui utilisent les ressources renouvelables. En plus d'amendements à la Loi prévoyant le développement de la pêche commerciale du Canada, vous serez priés d'étudier des projets de loi sur les agents de contamination de l'environnement et sur la faune du Canada.

Afin de protéger l'intégrité écologique des régions côtières et maritimes du Canada, on continuera à se préparer à la troisième Conférence des Nations unies sur le droit de la mer. En collaboration avec le ministère de l'Environnement, et autres ministères intéressés, le ministère d'Etat chargé de la Science et de la Technologie recommandera la mise sur pied d'un programme national de recherche et de perfectionnement dans le domaine de la science et de la technologie de la mer.

Le Gouvernement poursuivra ses efforts pour venir à bout du problème toujours menaçant de la piraterie aérienne au moyen de mesures nationales, bilatérales et multilatérales. Vous serez priés de pouvoir appliquer dans les aéroports de rigoureuses mesures de sécurité, y compris la fouille des personnes et des biens.

Vous serez appelés à examiner un projet de loi modifiant la Loi sur l'immigration de façon à prévenir les abus notamment à l'égard des dispositions qui permettent aux visiteurs de demander pendant leur séjour au Canada d'être admis à titre d'immigrants. Vous serez également priés d'amender la loi sur la Commission d'appel de l'immigration afin de permettre que soient entendus, rapidement et avec équité, les appels en instance et d'éviter que ne se renouvelle l'encombrement du rôle des appels.

La complexité croissante de notre société requiert une coordination de plus en plus étroite des programmes des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le premier ministre proposera qu'ait lieu au printemps une rencontre avec les premiers ministres des provinces pour envisager de nouvelles démarches afin de mieux harmoniser, dans l'intérêt de tous les Canadiens, les objectifs, les orientations politiques et les programmes, particulièrement dans ces domaines qui engagent la responsabilité des deux niveaux de gouvernement.

On projette aussi des conférences fédérales - provinciales à l'échelon ministériel sur un certain nombre d'affaires urgentes, entre autres:

—la politique financière et économique;

—le rapport du Conseil économique du Canada;

—les programmes de soins médicaux;

—l'éducation post - secondaire;

—l'habitation;

—les restrictions quant à l'acquisition de terrains par des étrangers;

—la sécurité du revenu;

—la politique industrielle.

Le Gouvernement proposera aux gouvernements des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba de convoquer avec lui une conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Une telle conférence serait sans précédent dans l'histoire des relations fédérales-provinciales au Canada. Elle pourrait être préparée conjointement et avoir lieu dans l'Ouest au cours de l'été. Le but de cette conférence serait de passer en revue les possibilités de progrès économique et social et, plus particulièrement, d'envisager des programmes concrets destinés à stimuler et à élargir les bases économiques et industrielles de l'Ouest canadien.

Parmi ces programmes concrets, le Gouvernement soumettrait à la discussion la possibilité de créer de nouvelles institutions financières régionales qui seraient mieux à même de satisfaire aux besoins de financement des entreprises commerciales et à l'expansion industrielle de l'Ouest canadien.

Une autre proposition d'étude conjointe concernerait l'amélioration de l'ensemble du système de transport, si indispensable à la solution des problèmes de distance propres à cette région, éloignée des autres parties du Canada et des ports océaniques. On pourrait également examiner les besoins d'aménagement dans les régions frontalières septentrionales des quatre provinces.

Le gouvernement reconnait que les Canadiens de l'Ouest désirent édifier une structure industrielle sur la base des vastes ressources de leur région en matières premières et en énergie. Afin de parvenir à cet objectif au plan régional, et compte tenu de la croissance constante de l'ensemble de l'économie, il faudra davantage décentraliser l'activité industrielle.

Le gouvernement estime que ces questions pourraient, avec d'autres, occuper une place importante dans un programme de mise en valeur de l'Ouest.

Il est en outre disposé à entendre des avis et des recommandations sur des mécanismes permanents de consultations fédérale-provinciale à l'égard de cette mise en valeur, dans le cadre général de la croissance nationale.

Le Gouvernement entend élargir encore les possibilités qui s'offrent aux membres des Forces armées canadiennes de servir au Canada. En plus de maintenir un haut degré d'efficacité militaire, ainsi que l'exige le rôle principal et primordial des Forces armées, on mettra davantage en valeur ces nombreux domaines où les talents et la formation variés de cette fraction dévouée de la population canadienne peuvent contribuer à la réalisation des objectifs nationaux.

Vous serez priés d'amender la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

Il sera demandé au Parlement de confirmer les principes fondamentaux du programme gouvernemental concernant le bilinguisme dans la Fonction publique.

Le Gouvernement entend continuer à travailler à la réalisation des objectifs de la Loi sur les langues officielles. Une aide supplémentaire sera offerte aux provinces afin que, dans la mesure du possible,

—les Canadiens puissent faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix;

—les jeunes Canadiens puissent étudier, comme langue seconde, l'autre langue officielle;

—les gouvernements provinciaux puissent être de plus en plus à même de servir leurs citoyens dans les deux langues officielles, selon les besoins.

Par sa politique de multiculturalisme, le Gouvernement continuera à encourager le développement d'une société où les individus et les groupes peuvent s'épanouir et exprimer leur personnalité culturelle. Un conseil consultatif auprès du ministre d'Etat responsable du multiculturalisme sera constitué.

On présentera des mesures destinées à réformer le système pénal et le régime des libérations conditionnelles pour améliorer la réhabilitation des détenus et la protection du public.

La période d'essai de cinq ans durant laquelle la peine de mort ne s'appliquait que dans le cas du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison a pris fin. Vous serez appelés à vous prononcer par vote libre, sur la question urgente de savoir ce qu'il en sera de la peine capitale dans l'application de la loi au Canada.

On vous soumettra des propositions concernant les conflits d'intérêts selon qu'ils peuvent toucher les membres du Parlement, des ministres de la Couronne et des fonctionnaires.

Vous serez priés d'examiner un projet de loi sur les dépenses d'élection.

Le Gouvernement recommandera à la Chambre des communes la transmission, complète ou partielle par radio et par télévision, de ses travaux et des travaux de ses comités.

Vous serez priés de prendre en considération d'autres mesures législatives.

Membres de la Chambre des communes,

Le Gouvernement compte présenter un budget peu après l'ouverture de la session. Le moment est venu de fournir au Parlement un rapport complet sur la situation économique et financière au Canada et de proposer des mesures fiscales, ainsi que d'autres mesures nécessaires à la bonne gestion de l'économie.

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine providence vous guider dans vos délibérations.

Arvida

Les syndiqués de l'Alcan mettent une dernière touche aux négociations

ARVIDA — La préparation des prochaines négociations avec l'Alcan commencera pour de bon les 9 et 10 janvier, dans le cas des 4,700 syndiqués de l'Aluminium à Arvida.

Une première assemblée générale du syndicat se tiendra, en effet, le mardi, 9 janvier, à 19h30, à l'hôtel Le Montagnais, à Chicoutimi. Le lendemain matin, un autre rassemblement syndical aura lieu au Foyer des loisirs d'Arvida.

C'est au cours de ces assemblées que seront communiqués les résultats de l'enquête menée à l'aide d'un questionnaire, afin de définir les demandes prioritaires à adresser à l'Alcan, en vue du renouvellement du contrat provincial, se terminant le 31 mars prochain.

Tout indique que les travailleurs de l'Aluminium insisteront d'abord cette année pour obtenir des ajustements de salaires substantiels.

Par ailleurs, les dernières tentatives de syndicalisation des employés de l'usine Saguenay (nouveau laminoir de l'Alcan à Arvida) ont échoué. D'après les renseignements recueillis cette semaine, l'Alcan a versé des augmentations de $15 à $20 par semaine à ses employés, après avoir pris connaissance du projet.

Mais les dirigeants syndicaux du secteur de l'Aluminium prétendent que ces salariés reconnaîtront la nécessité de se regrouper un jour ou l'autre, puisqu'ils ne jouissent d'aucune protection et que des problèmes sérieux commencent à surgir.

Le député C.-A. Gauthier laisse toute liberté aux créditistes provinciaux

CHICOUTIMI — Le député créditiste du comté de Roberval n'a point l'intention de se prononcer sur le choix d'un chef provincial du Ralliement créditiste.

Il a fait cette affirmation, hier après-midi, au cours d'une conversation téléphonique, depuis son bureau d'Ottawa, quelques minutes avant l'ouverture de la Chambre des communes.

M. C.-A. Gauthier a confié à un journaliste du Soleil du Saguenay - Lac-Saint-Jean qu'il a sa "besogne" à accomplir au niveau fédéral et qu'il laissait aux membres du RC du Québec, le soin de choisir leur chef provincial qu'il s'engage d'avance à respecter.

Rappelons que deux députés créditistes fédéraux, MM. Gilbert Rondeau et René Matte ont avoué, il y a quelques jours, leur appui à l'endroit de M. Yvon Dupuis.

Péribonka

Le musée Maria-Chapdelaine doit compter sur les touristes

PERIBONKA — Le musée Maria - Chapdelaine de Péribonka a reçu, au cours de la saison estivale de 1972, plus de 10,330 visiteurs dont 75.5 pour cent provenaient des régions de Montréal et de Québec et six pour cent seulement du Saguenay - Lac - Saint - Jean.

Selon les dirigeants des Aménagements Maria-Chapdelaine Incorporée, ces chiffres démontrent assez clairement l'urgence de développer ce centre touristique et d'intéresser les gens de la région à son caractère historique.

Le relevé sur la provenance des visiteurs donne en outre les résultats suivants: trois pour cent, de la France; huit pour cent, des Etats-Unis; quatre pour cent, de l'Ontario; un pour cent, de la Gaspésie, et 2.5 pour cent, de Sept-Iles.

Tandis que 50 pour cent de ces visiteurs s'avouaient enchantés de leur passage au musée Maria - Chapdelaine, 25 pour cent par contre, se plaignaient d'un manque de services adéquats pour les visiteurs.

Finalement, la plupart des gens ont constaté que des rénovations étaient absolument nécessaires pour parvenir à augmenter le nombre de visiteurs d'année en année.

Vols à main armée répétés

Deux jeunes bandits ont la main haute à Chicoutimi

par Guy BERGERON

CHICOUTIMI —Deux jeunes voleurs font la pluie et le beau temps à Chicoutimi, ayant commis deux vols à main armée au cours des dernières heures. Ces jeunes gens, armés d'une carabine tronçonnée et d'un revolver, ont fait main basse, hier soir, sur un montant de $1,600 au marché à Go-Go situé sur le boulevard Saint-Igance à Chicoutimi.

Au cours de la nuit précédente, vers 4h du matin, au garage Spur situé sur la rue Racine, les deux mêmes jeunes gens —la description correspond —commettaient un autre vol à main armée de la même façon emportant cette fois, quelque $180.

Ce qui laisse les policiers songeurs, c'est que les jeunes gens commettent leurs vols de la même façon et quittent les lieux à pied n'ayant pas d'automobile ou encore garant leur véhicule à l'écart des lieux du crime.

Lorsque les deux jeunes gens se sont présentés, vers 20h30 hier soir, au marché à Gog-Go, les clients étaient peu nombreux ce qui n'est pas l'habitude dans ce magasin puisque le jeudi soir, à cette heure de pointe, normalement, l'établissement commercial est bondé.

Selon les policiers de Chicoutimi, les deux jeunes gens seraient les mêmes qui auraient commis le vol à main armée au magasin Chouinard, vendredi dernier, de même que les vols au magasin Edgar Simard et à l'épicerie Tremblay il y a une quinzaine de jours, à Chicoutimi.

Qui sont ces deux jeunes gens? C'est ce que les corps policiers de toute la région tentent actuellement de découvrir.

Ces deux marcheurs solitaires ont encaissé depuis environ un mois, à Chicoutimi, plus de $5,000.

Toutefois, nous avons appris, hier, que les policiers de la région lanceraient des patrouilles fantômes à compter d'aujourd'hui pour tenter de mettre un terme à cette vague de vols avec violence.

Jusqu'à maintenant, c'était le secteur de Jonquière Kénogami qui avait été le plus marqué en 1072, mais depuis quelques semaines, les voleurs ont changé d'endroit et ils marquent des points à Chicoutimi.

Cinq pouces de neige s'abattent sur la région

CHICOUTIMI — La région a été paralysée sous une forte tempête de neige, hier, et le centre de météorologie de la base de Bagotville, rapportait une précipitation de plus de cinq pouces de neige.

Au cours de la journée, la neige a été balayée par des vents d'une vélocité de 30 milles à l'heure et la visibilité sur les routes a été nulle presque toute la journée.

Hier soir, au moment où la tempête semblait perdre de son intensité, la neige s'est remise de la partie.

Toutes les routes de la région ont été ouvertes quand même à la circulation mais la visibilité était réduite et les routes dangereuses.

Vaste collecte à Saint-Mathias

ARVIDA — Au tour des paroissiens de Saint-Mathias d'Arvida de participer à une campagne d'économie au profit de leur communauté.

Les quelque 1,200 familles de la paroisse ouvrière seront ainsi appelées à souscrire des prêts sans intérêt, au cours de la semaine du 19 mars. Selon M. Jean-Yves Tremblay, coordonnateur de la campagne, l'objectif est de $250,000.

A l'heure actuelle, la dette de la fabrique de Saint-Mathias d'Arvida se chiffre par environ $180,000. Chaque année, les paroissiens paient $16,000 en intérêts sur le remboursement de cette obligation. Depuis quelque temps, la fabrique éprouve également certaines difficultés financières.

La campagne a pour but d'éliminer ces ennuis. L'argent recueilli par l'équipe de 40 solliciteurs sera placé à taux profitable. Chacun des bienfaiteurs pourra consentir un prêt global ou choisir la formule des versements qui pourront s'échelonner sur une période maximum de 40 semaines.

Au Québec

Arvida hériterait de la quatrième "Sex-Shop"

par Gabriel BERBERI

ARVIDA — La quatrième "boutique de sexe" au Québec ouvrira ses portes dans la région et c'est vraisemblablement la ville d'Arvida qui en héritera.

M. Pierre Mathieu, le gérant de l'un des deux magasins du genre à Montréal (la troisième succursale se trouve à Québec) a confirmé, hier, lors d'une conversation téléphonique, qu'une étude du marché est présentement en cours au Saguenay.

Lorsque ce sondage sera complété, l'entreprise "The Garden", jugera s'il sera profitable d'établir un "Sex Shop" à Arvida ou à Chicoutimi. Ce serait possiblement l'un des locataires du futur centre commercial de la route 16-A.

Selon M. Mathieu, "The Garden" n'a pas encore de pied-à-terre officiel au Saguenay, et ce commerce n'offrirait pas de produits pornographiques aux consommateurs adultes.

DISTRIBUTION CLANDESTINE

Dans les faits, cependant, la gamme complète d'accessoires et de stimulants érotiques, vendus à Montréal et à Québec, est proposée depuis quelques semaines au public de la région par un représentant local. Ce dernier a choisi comme raison sociale, Gina Sexe Enr.; et transige par la poste, en utilisant la boite postale numéro 281, à Arvida.

Dans un espace publicitaire réservé dans les dernières éditions de l'hebdomadaire Progrès-Dimanche, Gina Sexe Enr. d'Arvida, a convié les lecteurs à se procurer son catalogue illustré, moyennant un déboursé. Ce prospectus de 47 pages décrit une foule d'articles inusités, dont les jeux de société pouvant servir à des séances de déshabillage en groupe, des préservatifs de toutes les couleurs et de toutes les formes, des crèmes, des parfums, du linge, des bijoux, des livres et des fortifiants facilitant les rapports intimes.

Des films destinés aux mêmes fins sont aussi disponibles et le catalogue suggère de s'adresser à une firme montréalaise, dont on donne l'adresse, pour faire développer des photos ou des films qui seraient refusés par les "studios ordinaires". Les prix des gadgets varient de $0.69 (poudre spéciale) à $89.95 (poupée ultra de luxe) et les clients de la région doivent allouer 15 jours pour la livraison.

DECEPTION DU CHEF

Pour sa part, la municipalité d'Arvida n'a pas délivré de permis pour l'exploitation d'une "boutique de sexe" dans ses limites, et ce nouveau type de commerce n'est pas inscrit dans le présent règlement des licences et taxes d'affaires.

Quant au chef de police d'Arvida, M. Alex Rhéaume, il ignore l'identité et l'adresse du dépositaire du "Garden ou Jardin." Il a toutefois l'intention de se renseigner auprès du conseiller juridique de la municipalité pour savoir si un "Sex Shop" peut avoir légalement pignon sur rue.

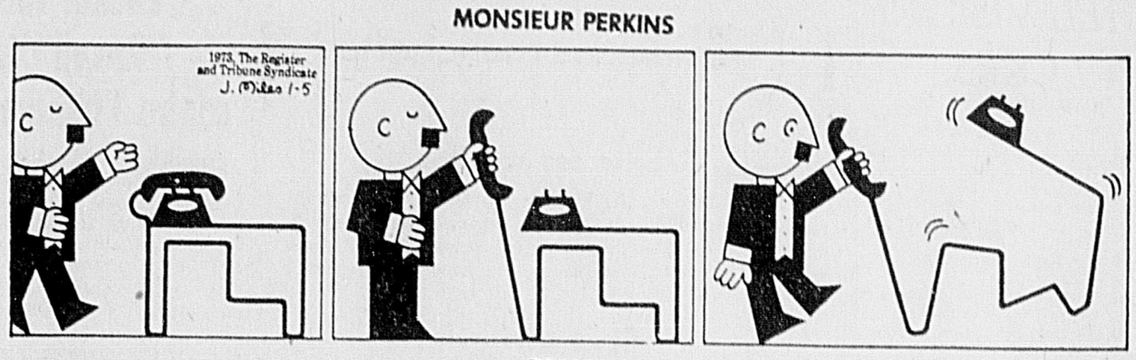
Personnellement, le chef Rhéaume considère malheureux que l'exploitation du sexe soit rendue à ce stade. A son sen, le monde de la pornographie accomplit des ravages à long terme. Il soutient que l'indifférence des adultes devant cette vague d'érotisme est certainement nocive pour les jeunes.

Aux Etats-Unis, d'après M. Pierre Mathieu, tous les produits pornographiques inimaginables sont disponibles dans les "boutiques de sexe", ce qui ne serait pas le cas pour les magasins du "Garden", qui existent depuis un an à Montréal.

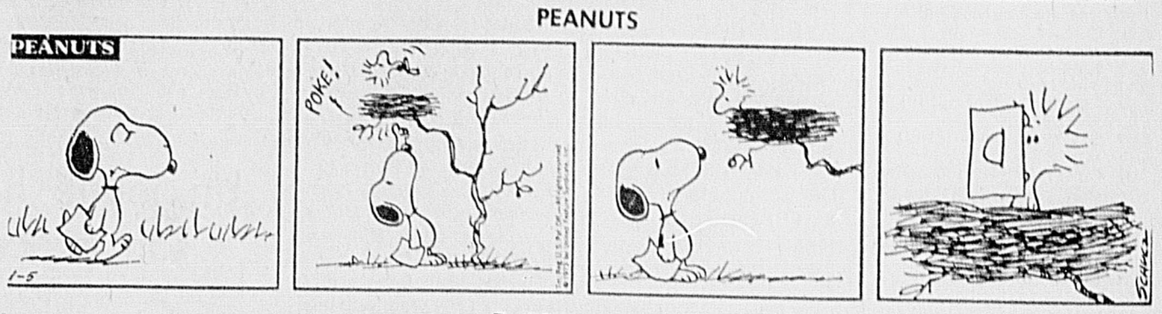
QUAND FAUT-IL CHANGER DE VOITURE?

Est-il plus économique d'utiliser une voiture jusqu'à usure complète ou de la changer tous les ans? Dans Sélection du Reader's Digest de janvier, un article adapté par l'expert canadien en automobilisme, Jacques Duval, vous apporte des données précises qui vous permettront de déterminer le moment le plus avantageux pour vous défaire de votre voiture. Et il vous propose cinq règles à appliquer avant d'en acheter une neuve. Un article que tout automobiliste se doit de lire! Achetez Sélection de janvier aujourd'hui même. (ANN.)

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



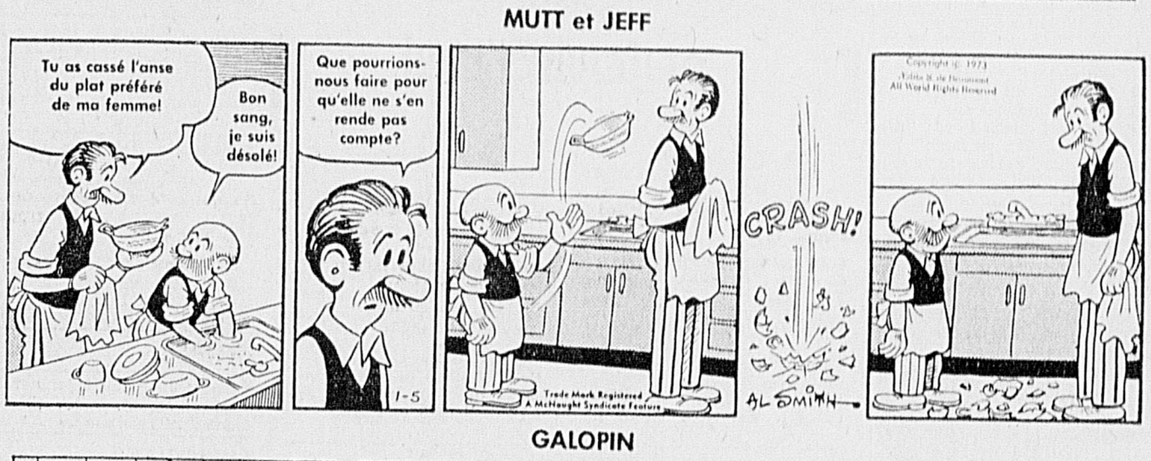
Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



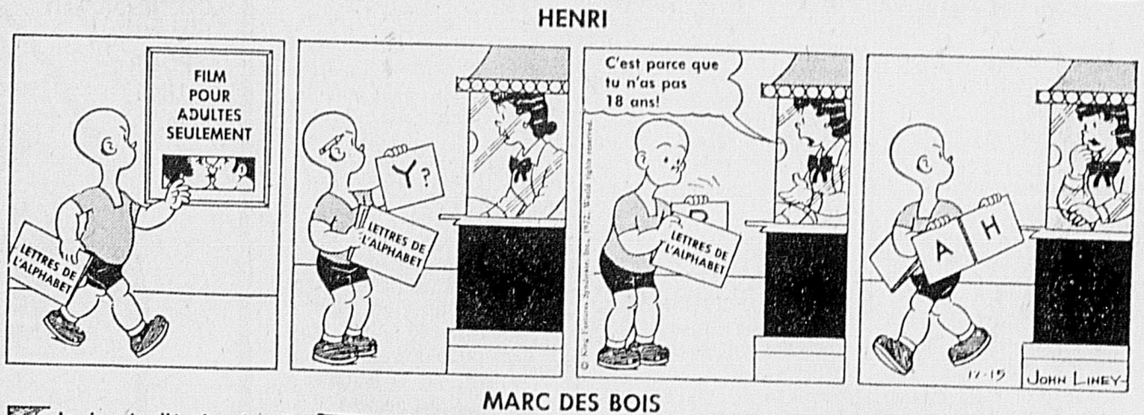
MUTT et JEFF



GALOPIN



HENRI



MARC DES BOIS



LES PIERREAFEU



TELEVISION CKRS

CANAUX: 2, 8, 9, 12

VENDREDI

7.30 Les aventures de chaperonnette à pois (c)
10.00 Au jardin de Pierrot
10.15 En mouvement (c)
10.30 Le monde fabuleux du ski (c)
11.00 Sinbad le marin (c)
11.15 Skippy (c)
11.45 Midi - express, Comptoir - express, Nécrologie
12.30 Boubou (c)
1.30 Téléjournal
1.36 Femme d'aujourd'hui (c)
2.31 Cinéma chez-vous: "Prisonnier de la tour" (c)
4.00 Bobino (c)
4.30 Picotine (c)
5.00 Le grand Chaparral (c)
6.00 Les Pierrafeu (c)
6.30 Téléjournal national (c)
6.40 Information première
7.00 Cinéma couleur: "El Perdido" — Américain avec Roch Hudson et Kirk Douglas.
9.00 A propos: "Claude Léveillé" (c)
9.30 Le 60 (c)
10.30 Téléjournal national (c)
10.48 Téléjournal provincial (c)
11.00 Appelez-moi Lise (c)
12.00 Nouvelles du sport (c)
12.06 Ciné-action: "La vallée des géants" — Américain avec Kirk Douglas.

SAMEDI

9.00 Mire et musique
9.30 Grangallo et Petitro (c)
10.00 Mon ami Ben (c)
10.30 Téléchrome (c)
11.30 Lassie (c)
12.00 Le baron (c)
1.00 Sportrèque (c)
2.00 Cinéma: "Les chemins d'une vie" avec François Maurice. (c)
4.00 Les évasions célèbres (c)
5.00 Le français d'aujourd'hui
5.30 Département "S" (c)
6.30 Dr Simon Locke (c)
7.00 Walt Disney (c)
8.00 La soirée du hockey: "Californie à Montréal" (c)
10.30 Téléjournal (c)
10.47 Nouvelles du sport (c)
11.00 Au masculin (c)
11.30 Les règles du jeu (c)

DIMANCHE

9.00 Poly à Venise (c)
9.30 Le prince Saphir (c)
10.00 Le jour du Seigneur (c)
11.00 D'hier à demain (c)
12.00 Magazine de la semaine verte (c)
1.00 30 dimanche (c)
1.30 Fantaisie lyrique
2.00 Les sports en 72 (c)
3.30 Cinéma: "Le révolté" — Western américain avec Audie Murphy.
5.00 5D
6.00 A communiquer
7.00 Quelle famille (c)
7.30 Les beaux dimanches: "Raymond Lévesque" — "20 ans au service de la jeunesse" — "Grace Bumbray". (c)
10.00 La flèche du temps (c)
10.46 Sport-dimanche (c)
11.00 Festival Glenn Ford: "Allo, brigade spéciale" — Policier américain avec Glenn Ford et Lee Remick.

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTD
454, rue St-Hubert, Jonquière,
Tél.: 547-2673
467 rue Morin, Chicoutimi,
Tél.: 543-1618
Dépositaire autorisé
Hitachi et Sylvania

CJPM

CANAL: 6

VENDREDI

8.46 36-24-36 (c)
9.00 Ciné matin: "Nuits chaudes d'Orient" — Reportage couleur sur les cabarets. (c)
10.30 Pour vous mesdames (c)
11.00 Bonjour CJPM
11.15 Dessins animés (c)
11.45 A votre service
12.15 Nouvelles du midi
12.30 Douzième heure
1.15 Ya du soleil (c)
2.00 Pour vous mesdames (c)
2.30 Pour vous mesdames (c)
3.00 Tannants de chez-nous (c)
3.45 Dessins animés
4.00 Cirque du capitaine (c)
5.00 Le ranch L (c)
6.00 Studio six
6.30 Studio six
6.30 Madame est servie (c)
7.30 En première: "Pieds nus dans le lac" — Comédie.
9.30 Le temps d'aimer (c)
10.00 En pleine nature
10.30 Nouvelles TVA(c)
11.00 En fin de soirée: "La diablesse en colant rose" avec Sophia Loren et Anthony Queen.

SAMEDI

12.00 Ciné samedi: "Bonda vengeur des éléphants" — Film d'aventures avec Johnny Sheffield et Douglas Kennedy.
1.30 Vers 76 (c)
2.30 Le hockey toutes étoiles (c)
5.00 Samedi sport
5.30 Télé Revue
6.00 Sur le matelas (c)
7.00 Toute la ville en parle (c)
7.30 Ciné week-end: "Le destin est au tournant" — Drame policier avec Mickey Rooney.
9.00 Brigade criminelle (c)
9.30 Bonne soirée (c)
10.30 Nouvelles TVA (c)
11.00 En fin de soirée: "Irma la douce" — Comédie satirique couleur avec Shirley Maclaine, Jack Lemmon et Lou Jacobi. (c)

DIMANCHE

12.00 Document
12.30 Bon Dimanche (c)
2.00 Match sur roulettes
3.00 Le choc des idées (c)
4.00 Cinéma: "Le plus beau jour de ma vie" — Mélodrame couleur avec Paul Horbiger, Ellinor Jensen et Michael Ande.
5.30 Flipper: "S.O.S. dauphin" (c)
6.00 Music hall des jeunes (c)
6.30 Jeunesse (c)
7.30 Le justicier (c)
8.30 Sous mon toit (c)
9.00 Cinéma dimanche: "Quand la vengeance sonnera" — Film western en couleur.
10.30 Nouvelle TVA (c)
11.00 En fin de soirée: "L'aventurier du Kenya" — Aventure couleur avec Robert Mitchum et Caroll Baker.

derrière les manchettes

Reprise des activités

L'Association des femmes de carrières de Chicoutimi reprendra ses activités le 9 janvier, à 18h., à l'Hôtel Chicoutimi. Le premier diner de l'année est spécial, il s'agit d'une rencontre mère-fille, tante-nièce, "à la mode de Bretagne", dit-on.

Paralysie cérébrale

La division du Saguenay-Lac - Saint-Jean de l'Association de paralysie cérébrale du Québec a atteint, lors de sa campagne de souscription de 1972, l'objectif de $15,000. Cette somme permettra à la direction de l'association de poursuivre et améliorer les programmes mis de l'avant pour les paralytiques cérébraux. D'autre part, M. Georges Fortin, secrétaire adjoint de l'UPA, a été réélu à la présidence de l'association. Les vice-présidents sont M. Hervé Hudon, pour le secteur de Chicoutimi; M. Laurent Germain, pour le secteur de Jonquière - Kénogami - Arvida; Mme Georges Dauphinais, pour le secteur de la Baie; M. Raymond Desjardins, pour le secteur d'Alma; et M. Benoit Laprise, pour le secteur de Saint-Félicien. Mlles Thérèse Gilbert, de Chicoutimi et Danielle Desbiens, d'Arvida, ont été élues respectivement trésorière et secrétaire honoraires.



DIRECTEUR DE POLICE DE CHARLESBOURG — M. Ghislain Fortin a été assermenté, mercredi soir, comme directeur de police de Charlesbourg et Orsainville en banlieue de Québec. Pendant 10 ans, de 1958 à 1968, M. Fortin a fait partie de la police à Alma, au Lac-Saint-Jean. Il avait ensuite été engagé comme chef de police à Orsainville dont le corps policier a été intégré, récemment, à celui de Charlesbourg. Ici, M. Fortin signe son engagement en présence du maire Henri Casault, de Charlesbourg.

aujourd'hui

MAREES POUR DEMAIN

SEPT-ILES —La marée sera haute, à 02h30, (6' 7"), et basse, à 08h15, (0' 9"). Elle sera haute à nouveau, à 14h45, (9' 2"), et basse, à 21h15, (1' 1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute, à 03h45, (14' 7"), et basse, à 09h40, (2' 4"). Ele sera haute à nouveau, à 16h, (18' 1"), et basse, à 22h20, (1' 7").

CHICOUTIMI —La marée sera haute, à 04h, (12' 8"), et basse, à 10h45, (2' 4"). Elle sera haute à nouveau, à 16h05, (16'), et basse, à 23h35, (1' 8").

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations à: Le Soleil, C..P 580, Chicoutimi.

$13,000 au camp musical du Lac-St-Jean

Les Affaires culturelles accordent $771,000 à la musique

Une somme de $771,000 vient d'être octroyée par le ministère des Affaires culturelles à divers organismes musicaux du Québec. Parmi ceux-ci on remarque trois groupements de la ville de Québec: l'Orchestre symphonique, à qui revient d'ailleurs la subvention la plus importante, soit $245,000 (même montant que l'an dernier); le Club musical $7,500) et la Société des Amis de l'Orgue ($1,500).

Les autres organismes à recevoir des subventions du MAC sont: l'Orchestre symphonique de Montréal ($210,000); la Société de Musique contemporaine de Québec $20,000); la Société Pro-Musica ($10,000); le Centre d'Art d'Orford ($80,000); l'Institu international de Musique, responsable duu Concours international de Montréal ($25,000); le Centre musical canadien $15,000); les Jeunesses musicales du Canada ($70,000); l'Orchestre de chambre McGill ($5,000); le Camp musical du Lac Saint-Jean ($13,000); Villa Musica ($12,000); le Camp musical de Lanaudière ($2,000); la Société des musiciens Amateurs du Canada ($6,500); les Petits chanteurs du Mont-Royal ($8,000); l'Académie de Musique de Québec, responsable du concours du Prix d'Europe $15,000); les Concerts symphoniques de Sherbrooke ($2,500); les Concours de Musique du Québec ($13,000); la Confédération des Harmonies - fanfares ($12,500).

Par ces subventions, le ministère des Affaires culturelles entend veiller au développement de formations professionnelles, sans lesquelles une diffusion musicale de qualité ne saurait exister (souligne le communiqué remis à la presse), de même qu'encourager, dans un même temps, des ensembles amateurs choraux ou intrumentaux appelés parfois à d'importants développements. Et cela non seulement dans les grandes villes mais aussi dans plusieurs régions de la province

NOS BUREAUX

CHICOUTIMI
393, RUE RACINE
Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922
Annonces classées 549-9111
Abonnements 549-1255
Le soir 543-7648
ARVIDA-CHICOUTIMI-NORD
Rédaction Tél.: 547-1922
Publicité 549-1922
Abonnements 549-1255
Le soir 549-1488
JONQUIERE
Rédaction Tél.: 549-1922
Publicité 549-1922
Abonnements 549-9741
Le soir 542-5606
ALMA
205 SACRE-COEUR
Rédaction
Le jour Tél.: 662-5732
Publicité
Le jour 662-7645
Abonnements 662-5176
Le soir 662-3902
ROBERVAL
1060 ST-JOSEPH
Rédaction le jour et le soir Tél.: 275-2051
Abonnements 1-800-463-9132
Publicité le jour 1-800-463-9134
DOLBEAU
Abonnements 276-4444
Rédaction 276-1672
Publicité le jour 1-800-463-9134
LA BAIE - PORT-ALFRED
Rédaction 549-1922
Abonnements 549-9741
Publicité le jour 549-1922
ST-FELICIEN
Abonnements 679-0898

L'ancien rédacteur en chef du "Réveil" intente une action contre l'hebdomadaire de Jonquière

CHICOUTIMI — L'ancien rédacteur en chef du "Réveil", M. Clinton Archibald, vient d'intenter une action au montant de $10,000, à son ancien employeur, pour bris de contrat.

M. Archibald réclame un montant de $5,000 pour perte de salaire, entre le 20 janvier 1972 et le 1er septembre de la même année.

Un autre montant de $5,000 est réclamé en dommages - intérêts, pour atteinte à la réputation aux yeux des lecteurs de la région Saguenay - Lac - Saint-Jean et des confrères journalistes.

Ses avocats, Mes Fradette et associés, soutiennent aussi que les circonstances hâtives et inexpliquées qui ont entouré le congédiement, sont de nature à faire naitre toutes sortes de suppositions péjoratives sur les raisons qui ont déterminé la décision des autorités du "Réveil" de Jonquière.

L'action a été intentée, hier, en Cour supérieure.

Un jeune homme envoyé à son procès aux assises

ALMA — Bernard Boivin, de Montréal, devra subir son procès au prochain terme des assises criminelles du district judiciaire de Roberval, où il aura à répondre d'une dizaine de chefs d'accusation en rapport avec le vol à main armée commis dans la nuit du 23 au 24 juillet dernier, au Restaurant Marchand de Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean. Les auteurs du méfait avaient dérobé une somme d'environ $8,000 après avoir forcé le propriétaire à leur remettre l'argent et séquestré les membres de sa famille.

C'est le juge Edmond Savard, de Chicoutimi, qui a présidé l'enquête préliminaire de Boivin, hier, au Palais de justice d'Alma, où le procureur de la Couronne, Me Roger Gauthier, d'Alma, a cité sept témoins à la barre, tandis que le procureur de l'intimé, Me Réal Brassard, de Saint-Félicien, faisait entendre deux témoins en défense.

Toutefois, aucun détail sur le contenu de la preuve ne peut être publié puisque Boivin, qui est originaire de Bagotville, a pu bénéficier d'une ordonnance que la Cour a émise à sa demande, en vertu du bill omnibus.

Un forestier perd la vie à St-Stanislas

SAINT - STANISLAS — M. Héraclius Tremblay, âgé de 48 ans, un forestier à l'emploi de la Scierie Girardville a perdu la vie, hier après-midi, lorsqu'un arbre s'est abattu sur lui.

M. Tremblay abattait un arbre lorsqu'à la suite d'une fausse manoeuvre, l'arbre l'a écrasé, provoquant une mort instantanée.

le cinéma AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

ALMA:

Alma: Jusqu'au 6 janvier incl. "Le club des libertins", 7h, 10h15; "Deux hommes dans l'Ouest", 8h30. Samedi: Matinée pour enfants: 1h: "Tarzan l'homme-singe".

Aristocrate: Dernière représentation. Commençant à 7h: "Le fils du capitaine Blood"; "Il était une fois dans l'Ouest".

Canadien: Jusqu'au 18 janvier incl.: Représentation à 7h. "Le parrain", "Un autre film". Samedi: Matinée pour enfants: 1h. "Les exploits d'Ali Baba".

ARVIDA:

Palace: Jusqu'au 6 janvier incl. Commençant à 8h. "Huit et demi"; "Tristana".

BAGOTVILLE:

Saguenay: Dernière représentation: "Quatre Bassets pour un Danois", 7h, 10h20; "Frissons garantis", 8h45.

CHICOUTIMI:

Cartier: Jusqu'au 11 janvier incl. "M de cinq à sexe", "Filles faciles".

Capitol : Jusqu'au 11 janvier incl.: "La planète des singes", "Le secret de la planète des singes".

Impérial: Jusqu'au 11 janvier incl.: "Le voyou", 7h; "L'extraordinaire évasion", 9h. Samedi: Matinée pour enfants: 1h30: "Le chemin de l'or".

DOLBEAU:

Météore: Dernière représentation. "Trafic dans la terreur", 7h30; "Le bobo", 9h.

JONQUIERE:

Bellevue: Jusqu'au 11 janvier incl. Représentation à 7h. "M de cinq à sexe", "Filles faciles".

Centre: Jusqu'au 11 janvier incl.: Représentation à 7h: "Le parrain".

Elysée: Jusqu'au 11 janvier incl.: Représentation à 8h: "La valse des truands", "Le crime c'est notre business".

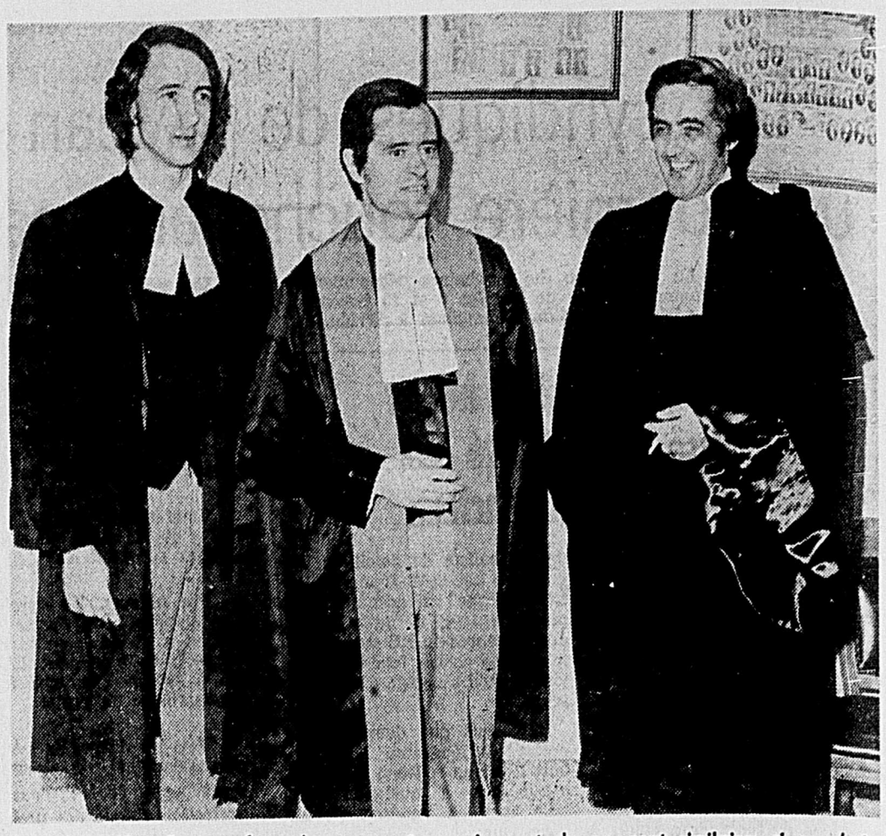
MISTASSINI:

Orphéon: Jusqu'au 11 janvier incl.: "Le voyou", 7h; "Lextraordinaire évasion", 9h. Samedi: Matinée pour enfants: 1h30: "Le chemin de l'or".

ROBERVAL:

Diana: Jusqu'au 11 janvier incl.: "Le parrain", 7h30; "Un autre film", 9h.

"Les heures sont sujettes à changements".



PRECEDENT — La toge française, que porte Me René Letarte, à droite, fait contraste avec celles que doivent porter les avocats, les juges et les conseillers de la reine. L'avocat porte une toge avec un rabat, un veston ainsi qu'un collet à pointe. Celles du juge et du c.r. sont similaires si ce n'est que les rebords de la toge d'un juge ont une bande de tissu de couleur rouge. La toge française se porte sur les vêtements de ville tout en oubliant le blouson, le collet à pointe et la chemise blanche.

Une première

Un avocat plaide vêtu d'une toge française

par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Me René Letarte a créé un précédent dans les annales judiciaires du Québec, hier, lorsqu'il a plaidé, au Palais de justice de Chicoutimi, devant la Cour provinciale, vêtu d'une toge française.

Le bâtonnier du Barreau de Québec avait obtenu la permission du juge Bertrand Gagnon.

L'avocat a expliqué que le Barreau qu'il préside, avait réclamé l'abolition du port de la toge, mais qu'en cas de refus, il avait demandé le port de celle des avocats de France.

Me Letarte a expliqué que cette robe avait de nombreux avantages. D'abord, on n'a pas besoin d'un collet à pointe, d'un veston et d'un rabat.

On peut aussi l'enfiler sur ses vêtements de ville.

Tout ce que le bâtonnier du Barreau de Québec a enlevé sur la toge française, c'est un morceau d'hermine à l'extrémité d'une bande qui recouvre l'épaule.

Le juge Bertrand Gagnon, de même que Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, ont été enthousiasmés de la nouvelle toge, espérant que ce modèle soit accepté si la toge ne disparaît pas.

Service de Rencontres Anne Enr.
Tél.: 525-4631



LE SECRET DE LA PLANETE DES SINGES
COMM. CE SOIR
CAPITOL


"UN DES RARES FILMS QUE VOUS DEVEZ VOIR !" N.Y. Times
18 ANS Adultes
"★★★★ UN DRAME POIGNANT SUPREMEMENT MAITRISÉ SUR NOTRE GENERATION" "un triomphe unique!" time
un film de John G. Avildsen
"JOE" EN COULEURS
c'est aussi l'Amerique"
PETER BOYLE DENNIS PATRICK version française de "JOE"
2ème GRAND FILM

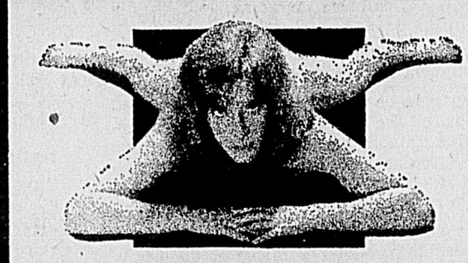
MIKE NICHOLS LAWRENCE TURMAN
ANNE BANCROFT DUSTIN HOFFMAN KATHARINE ROSS
TECHNICOLOR PANAVISION
OSCAR de la meilleure mise en scène
LE LAUREAT
ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992 CLIMATISE
Dès 1h. dimanche

SAGUENAY
UNE SUCCESSION DE SCÈNES INCROYABLES !
COMMENCANT DIMANCHE POUR UNE SEM.

14 ANS
20th CENTURY-FOX PRESENTS
EN COULEURS LA FILIERE FRANCAISE
GENE HACKMAN FERNANDO REY ROY SCHEIDER TONY LO BIANCO MARCEL BOZZUFFI
DIRECTED BY WILLIAM FRIEDKIN
EN PLUS: CHE avec OMAR SHARIF

COMMENCANT CE SOIR DANS 5 CINEMAS
Les films Paramount présentent
Le 'Godfather' de Brando formidable
— N.Y. TIMES
UN SUCCES DE TOUS LES TEMPS

14 ANS
LE PARRAIN
(THE GODFATHER)
IMPERIAL CHICOUTIMI | CENTRE JONQUIERE | CANADIEN ALMA | PLAZA DOLBEAU | DIANA ROBERVAL

Du DANEMARK une histoire d'amour
18 ANS Adultes

M.....de Cinq à SEXE
Version Francaise de "RELATIONS" en Couleur
GERTIE JUNG · Bjorn Puggard Muller · Paul Glargard
2e film Jolies Filles à la recherche de Sensations

filles faciles
VERSION FRANÇAISE de "PLEASURE GIRLS"
IAN McSHANE FRANCESCA ANNIS KLAUS KINSKI
— CARTES DE L'AGE D'OR ACCEPTEES AU CARTIER —
CARTIER CE SOIR BELLEVUE

Un croquembouche un peu spécial est l'objet d'un procès à New York

NEW YORK (AFP) — Après dix audiences et un défilé d'experts dont les témoignages remplissent plus de 1,000 pages, le procès intenté par la municipalité de New York contre la société "Nature Enterprises Co" qu'elle accuse de projeter depuis le 12 juin dernier dans un cinéma du centre de Manhattan un film qu'elle juge obscène, s'est terminé mercredi. Le juge Joel Tyler, qui a présidé les débats, a remis son jugement à un mois, le temps de relire tous les témoignages et les arguments de la défense et de l'accusation. "Ce fut une grande joie d'assister à ces débats" a déclaré le juge Tyler à la fin de la dernière audience en remerciant l'avocat de la défense et le procureur pour le sérieux avec lequel ils avaient présenté les faits. La décision du juge Tyler pourra avoir une influence considérable sur les décisions de la municipalité dans sa lutte contre l'envahissement des salles de projection par les films pornographiques dans le centre de New York. Ni plus ni moins pornagraphique que que les autres productions actuellement projetées à New York, le film "Deep Throat" (en français "Gorge profonde", la gorge étant prise ici non pas comme le prolongement de la bouche, mais comme la bouche elle-même, en tant qu'organe propre à servir d'instrument d'une jouissance que la morale puritaine réprouve) semble avoir été choisi comme objet de poursuites en raison de l'énorme succès qu'il remporte auprès de la clientèle newyorkaise.

D'après M. Harry Levine, de la compagnie de distribution de films "Aquarius Releasing Co", "Deep Throat", dont la réalisation n'a coûté que 25,000 dollars, a déjà rapporté plus de 3 millions de dollars, dont plus de 700,000 dans la seule salle de New York où il est présenté. Le scénario est plus que sommaire: une jeune personne fait la démonstration de ses talents pour les franches lippées comme apéritif, ou comme digestif, à des ébats conventionnels. Entre deux bouchées, ou en voix de fond, elle débite un commentaire sur les vertus psycho - thérapeutiques de son art, qu'on qualifie en américain "d'art français".

Une bonne douzaine d'éminents psychologues de plusieurs universités sont venus à la barre de la cour criminelle de Manhattan défendre ce point de vue contre les accusations de "franche obscénité" portées par le procureur. C'est ainsi que le Dr John Money, professeur de psychologie médicale à l'université John-Hopkins, de Baltimore, n'a pas craint d'affirmer qu'il y aurait beaucoup moins de divorces en Amérique si les couples perfectionnaient leur technique sexuelle en voyant des films comme "Deep Throat". Ce film, a-t-il ajouté "a une réelle valeur sociale en ce sens qu'il ne peut qu'aider les gens complexés à se libérer de leur inhibitions mentales".

Un autre expert, le Dr Edward Hornick, professeur de psychiatrie au Collège Albert - Einstein de New York, qui a vu le film en compagnie de sa femme, a déclaré que les scènes de "Deep Throat", "on ne peut plus explicites dans le genre, n'en demeurent pas moins dans les limites d'une conduite sexuelle normale".

En réponse aux questions de l'avocat de la défense, il a ajouté que, selon lui, le film avait l'avantage:

— De donner aux spectateurs l'envie d'accomplir leurs devoirs conjugaux avec plus de plaisir et de fantaisie.

— De ne pas présenter la femme uniquement comme objet de plaisir pour les hommes,

— De faire preuve d'un humour inaccoutumé dans les productions de ce genre.

La publicité accordée au procès dans la presse newyorkaise ajoutée à la crainte de voir "Deep Throat" disparaître de l'affiche n'a fait qu'ajouter à l'intérêt des spectateurs en puissance et la salle où il est projeté ne désemplit pas de 10h du matin à 24h chaque jour, de Newyorkais bien décidés à se libérer de leurs inhibitions sexuelles pendant qu'ils en ont encore l'occasion.

Rapport annuel de Radio-Canada: bonnes intentions et difficultés

OTTAWA (CP) — La Société Radio-Canada devra aménager 300 nouvelles stations de radio et de télévision, au coût de près de $30 millions, si elle veut que ses émissions parviennent à toutes les localités canadiennes de 500 habitants et plus.

C'est ce que la Société elle-même déclare dans le rapport annuel qu'elle a présenté, hier, au Parlement canadien, rapport de l'exercice financier qui avait pris fin le 31 mars dernier, où elle précise qu'elle est à mettre au point un vaste plan central par lequel elle vise à s'acquitter des promesses gouvernementales de l'an dernier et à donner une expansion totale à ses services dans les plus courts délais possible.

La Société ajoute qu'elle vaque, à l'heure actuelle, à la préparation des requêtes de permis qu'elle devra soumettre au Conseil de la radio-télévision canadienne.

Les citoyens du pays qui sont totalement dépourvus de tout service de radio ou de télévision ne sont plus qu'au nombre d'environ 250,000, déclare-t-on encore, mais il existe d'autre part 68 localités de langue française et 135 localités de langue anglaise et d'un chiffre de population d'au moins 500, où les habitants ne reçoivent pas la télévision dans leur propre langue. Il se trouve en outre 36 localités de langue française et 84 autres de langue anglaise qui sont dépourvues de service radiophonique.

Les directives gouvernementales de l'an dernier demandaient à Radio-Canada de hâter l'exécution de son programme d'expansion des années 70 en ayant recours aux moyens techniques du satellite de communications ANIK 1, afin que radio et télévision soient disponibles à 98 pour cent de la population totale en-deçà de cinq ans. C'est à l'aménagement de ce programme accéléré que la Société s'emploie présentement, non sans de nombreuses consultations avec le CRTC, le ministère fédéral des Communications, le secrétariat d'Etat et le conseil du trésor.

Cependant le seul fait de combler les carences décrites d'ici la fin de la décennie entraînerait, selon les estimations actuelles, des dépenses qui excéderaient du double les crédits dont la Société pourrait normalemen disposer.

Les dépenses totales de Radio-Canada, au cours du dernier exercice, se sont chiffrées par $237.2 millions, ce qui fait une augmentation de 8.7 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ses revenus, par contre, se sont élevés à $231.9 millions, dont $50.9 millions de revenus commerciaux et $181 millions de crédits gouvernementaux. Les revenus publicitaires ont marqué une hausse de 7.3 pour cent.

Sur le plan du contenu canadien des émissions aux heures de pointe, la Société déclare dans son rapport qu'elle a éprouvé, en 1971-1972, une certaine difficulté à maintenir à 70 pour cent la proportion de ce contenu, aussi bien en français qu'en anglais. Cette proportion est quand même, quoi qu'il en soit, de 10 pour cent plus élevée que celle qu'exigent les règlements du CRTC.

La difficulté est attribuable, selon la Société, à la grève qu'avaient déclarée, le printemps dernier, les membres de l'association syndicale NABET. Le conflit a été réglé le 22 juin par la signature d'une nouvelle convention de travail. Radio-Canada s'attend donc d'atteindre bientôt le minimum procentuel de contenu canadien qu'elle s'était elle-même fixé, et estime même qu'elle le dépassera facilement.

Sans aller beaucoup plus loin cependant, ajoute-t-elle, les Canadiens ayant droit, selon elle, de s'attendre que leur société nationale de radiodiffusion leur fournisse "un menu d'émissions équilibré" contenant une juste proportion de plats étrangers de qualité.

Radio - Canada annonce par ailleurs qu'elle entreprendra à la fin de 1974 la construction du nouveau "CBC building" à Toronto. L'immeuble sera situé sur Front Street, et voisinera le "Metro Centre" qui sera aménagé le long des quais torontois, selon les projets actuels, au coût d'un milliard de dollars, durant les 15 ou 20 prochaines années.



taillons, cousons

avec michelle choquette

Mesures du bras et de la manche

La chronique de "l'année dernière" (sept jours sont passés déjà) portait sur la préparation de la toile de base de la manche: elle se terminait ainsi: "épinglez le patron de la manche sur la mousseline. . . etc".

Sans l'avoir spécifié, il est bien entendu qu'avant d'épingler le patron sur le tissu, il est nécessaire de comparer les mesures personnelles du bras avec celles du patron. Ceci est très important et ce travail évite par la suite de nombreux ajustages; cette vérification surtout ne vous fait pas courir le risque de vous retrouver avec une manche trop courte ou encore trop grande et trop longue.

Nous ferons donc aujourd'hui la modification du patron de la manche d'après les mesures de longueur du bras et la semaine prochaine, la modification d'après la mesure du tour du bras.

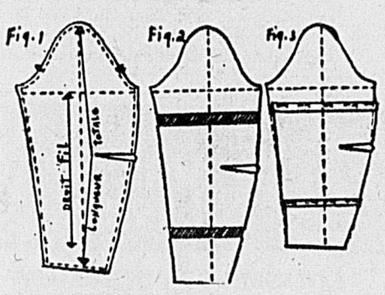
En premier lieu, comparez votre mesure de longueur du bras avec la mesure de la longueur du patron de manche en partant du centre de la tête de manche (ne calculez jamais les valeurs de couture) jusqu'à la pince du coude et du coude jusqu'au poignet. (Fig. 1) La manche peut être trop courte ou trop longue à deux endroits:

a) de la tête de manche au coude;

b) du coude au poignet.

Si la manche est trop courte à ces deux endroits, il faudra couper le patron à ces deux endroits. (fig. 2). De même, si elle est trop longue à ces deux endroits, il faudra raccourcir à ces deux endroits. (Fig. 3.). Par contre, il est possible que vous ayez à allonger ou raccourcir seulement à un de ces deux endroits, tout dépend de votre mesure personnelle.

Je donne ici la marche à suivre pour allonger ou raccourcir et dans un cas comme dans l'autre, procédez de la façon suivante:



POUR ALLONGER :

1. tracez une ligne sur le patron à environ 3" au bas de la couture du sous-bras et une autre à environ 3" au haut de la ligne du poignet ou servez-vous des lignes indiquées à cette fin;
2. coupez sur la ligne en haut du coude si vous avez besoin d'allonger à cet endroit; ouvrez, épinglez une bande de papier sur la partie du haut de la manche;
3. épinglez l'autre partie du bas de la manche à la bande de papier après avoir ajouté la longueur désirée;
4. coupez l'autre ligne tracée au bas de la ligne du coude si cette partie est trop courte et procédez comme indiqué plus haut pour allonger.

POUR RACCOURCIR:

1. tracez deux lignes, comme pour allonger, (voir explications au numéro 1 plus haut);
2. faites un pli sur la ligne que vous avez tracée au haut du coude si vous devez raccourcir en haut de la ligne du coude, sinon, raccourcissez seulement sur la ligne du bas;
3. pliez la moitié de ce que vous avez à enlever; (exemple: si vous avez un pouce à enlever, faites un pli d'un demi-pouce (fig. 3); épinglez solidement.

Avant de terminer cette chronique, j'aimerais souhaiter une "Bonne et Heureuse Année", à vous toutes qui suivez cette chronique. Amies de Québec, Chicoutimi, Roberval, Montréal, Trois-Rivières et toutes les autres, soyez heureuses en cette nouvelle année avec l'espérance que le labeur qui passe à travers le chas de votre aiguille se change en "joie" et satisfactions de toutes sortes.

La semaine prochaine: **un bras trop fort.**

Alouette présente un solde après-Noël jamais vu auparavant.

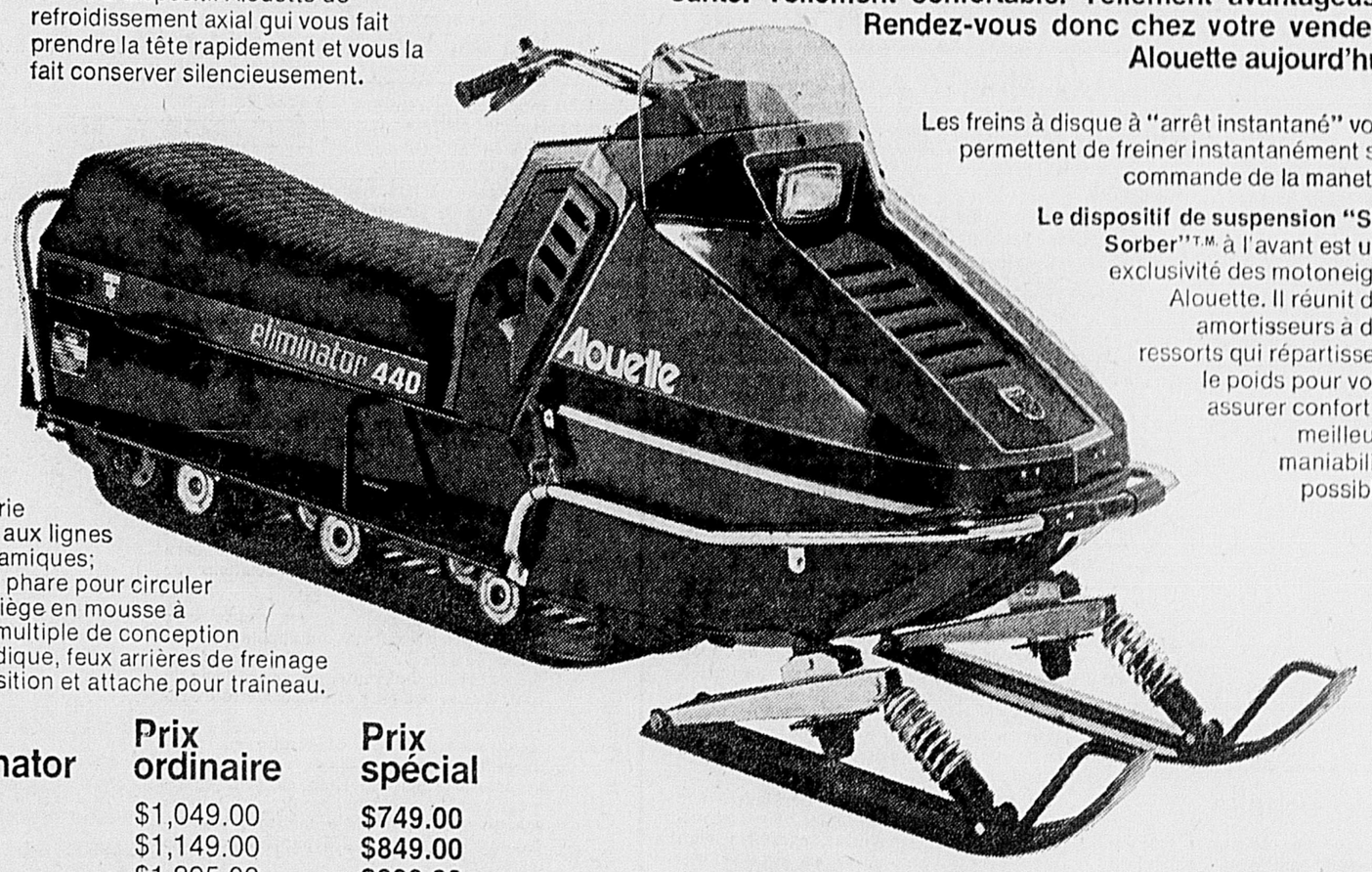
ÉCONOMISEZ $300.00 SUR UNE ALOUETTE "ELIMINATOR" 1973

Vous ne pouvez laisser passer une occasion pareille d'acheter une Alouette toute neuve—la motoneige d'avant-garde. C'est une offre unique. Vous obtenez tellement plus pour tellement moins; et ce, à tous points de vue. Tellement puissante. Tellement confortable. Tellement avantageuse. Rendez-vous donc chez votre vendeur Alouette aujourd'hui.

Indicateur de vitesse de haute précision gratuit. Tachomètre à angle calculé gratuit. Puissant moteur Sachs à dispositif Alouette de refroidissement axial qui vous fait prendre la tête rapidement et vous la fait conserver silencieusement.

Les freins à disque à "arrêt instantané" vous permettent de freiner instantanément sur commande de la manette.

Le dispositif de suspension "Ski-Sorber" T.M. à l'avant est une exclusivité des motoneiges Alouette. Il réunit des amortisseurs à des ressorts qui répartissent le poids pour vous assurer confort et meilleure maniabilité possible.



Carosserie brillante aux lignes aérodynamiques; puissant phare pour circuler la nuit, siège en mousse à densité multiple de conception orthopédique, feux arrières de freinage et de position et attache pour traineau.

Eliminator	Prix ordinaire	Prix spécial
24 c.v.	$1,049.00	$749.00
28 c.v.	$1,149.00	$849.00
35 c.v.	$1,295.00	$899.00
Venture	**Prix ordinaire**	**Prix spécial**
30 c.v.	$1,295.00	$835.00

Puissant moteur Kohler de 440 cc à deux cylindres.
Chenille ultra-large de 18 pouces.

Alouette

CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS.

GARAGE HERMEL BLACKBURN
Rang St-Charles
St-Coeur de Marie

JEAN-MARIE BOUCHARD
St-Augustin
cté Roberval

N.B. Auto Parts
400 Place du Commerce
Sept-Iles

DALLAIRE EQUIPEMENT ENR.
St-Bruno
cté Lac-St-Jean

DOLBEAU SPORTS ENR.
806 - 8e avenue
Dolbeau

SERVICE GENERAL D'AUTO COTE
904 boul. St-Jude
Alma

JACQUES HARVEY
187 Simard
St-Ambroise, Lac-St-Jean

LAMONTAGNE EQUIPEMENT REG'D
St-Prime,
cté Roberval

GARAGE AURELE LECHASSEUR
Petit-Saguenay

GARAGE MALTAIS & FILS
Rang St-Louis
Port-Alfred

GARAGE CLAUDE MENARD
62 rue Principale
Chambord

G. PARENT ENTER. ENR.
Gagnonville

R.G. SOUDURE ENR.
1207 route 16A
Chicoutimi

GARAGE SIMARD & FILS LIMITEE
142 rue Principale
St-Félix d'Otis

J.-C. TREMBLAY TEXACO
48 Forget sud
St-Thomas Didyme

GASTON RIENDEAU
Rue Côté
Ste-Monique de Honfleur

au delà de l'événement

La ville . . . exploitée par l'Etat et l'entreprise privée

par François Demers

Depuis 1960, ils s'y mettent à deux. Aux Etats-Unis, l'entreprise privée continue seule, sauf rares exceptions, à fabriquer l'urbanisme "sauvage" nécessaire à l'industrie de la construction.

Au Québec, depuis la dernière guerre surtout, l'Etat fédéral était entré dans le jeu pour stimuler et soutenir les constructeurs privés. La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), a ainsi contribué massivement à l'extension des beanlieues - dortoirs.

En France, suite aux diverses contraintes imposées par la reconstruction d'après-guerre, la construction était devenue un secteur peu rentable pour les investisseurs.

Le couvert de l'urbanisme officiel

L'entrée du Québec par la Révolution tranquille, de la France par le gaullisme, dans l'ère de la croissance de type à l'américaine a amené l'Etat, soutien et garant de l'entreprise privée, à rentabiliser l'exploitation de la ville, jusque-là richesse naturelle de réserve.

Dans les deux cas, l'opération s'est initiée sous le couvert de l'urbanisme officiel; celui du plan d'urbanisme préparé par les "spécialistes", corrigé par les "experts", officialisé par l'Assemblée nationale.

Dans une étude en quatre volumes publiée cet automne, le groupe de recherches EZOP-Québec a décrit en détail comment le gouvernement canadien, par le biais de la SCHL, a réussi à imposer aux villes (l'exemple choisi étant la capitale du Québec) une politique de densification du centre-ville. On y voit l'organisme fédéral, après avoir aidé à la construction des villes-dortoirs et conséquemment à l'appauvrissement des villes-centres, tenter de corriger les conséquences financières douleureuses de cette opération.

La logique profonde demeure la même: stimuler l'industrie privée de la construction: la ville (lire ville-centre) apparaît alors comme une nouvelle-frontière, un terrain vierge inexploité jusque-là par le capital immobilier. Restait à convaincre l'Etat provincial et le gouvernement municipal sinon du bien-fondé de l'opération, du moins de leurs intérêts à profiter des nouvelles politiques.

C'est ainsi que le premier projet de rénovation initié à Québec a été le complexe de Place-Québec sous le haut patronage du gouvernement libéral de la Révolution tranquille. Pour l'équipe Lesage, la densification du quartier parlementaire, sa "modernisation" devenait affaire de prestige, d'expression de son dynamisme moderne "à l'américaine". Quelque chose comme la matérialisation d'une politique de grandeur.

Par ailleurs, Ottawa offrait (ça s'est fait sous Bertrand) en échange d'une politique ayant finalement des effets négatifs pour les groupes défavorisés, la possibilité pour l'Etat provincial d'affirmer sa "souveraineté". La Société d'habitation du Québec (SHQ) a en effet entière juridiction (et responsabilité) pour réparer les pots cassés: elle contrôle les fonds fédéraux pour l'habitation sociale.

Quant à l'administration municipale, ses raisons d'entrer dans le jeu sont plus triviales: depuis quelques années déjà, le provincial augmentait ses juridictions et donc ses charges financières. Il fallait de toute urgence trouver le moyen de rééquilibrer le budget. Or densifier le centre-ville, c'est aussi assurer de plus forts revenus en taxes et redevances diverses. Le service municipal d'urbanisme est donc devenu l'agent de liaison chargé de vendre et de faciliter aux promoteurs et constructeurs la "rénovation" de la ville-centre. En échange de quoi, la ville aurait des finances plus saines.

A grande échelle

En France, c'est une démarche semblable, à plus grande échelle, qui a livré la ville (l'agglomération parisienne regroupe plus du quart de la population française) à l'Etat du régime Pompidou et, dans son sillage, aux promoteurs et spéculateurs.

Cette histoire est racontée avec force détails dans deux livres récents qui se complètent l'un l'autre. Le "A qui appartient Paris?" de Claude Bourdet, conseiller de Paris de 1959 à 1971, raconte les nombreuses escarmouches qui ont marqué les raports entre l'Etat gaulliste et les élus locaux de la région parisienne, ces derniers essayant à plusieurs reprises de freiner la "main basse sur la ville" recherchée par les amis financiers de M. Pompidou.

M. Bourdet dénonce la collusion ouverte des milieux d'affaires et le pompidolisme. Il décrit cette alliance comme une nouveauté dans la vie française, non pas tant parce qu'elle n'existait pas auparavant mais parce que, jusqu'au début de la Ve République, on y mettait les formes.

Il s'insurge par ailleurs contre la tutelle étroite qu'exerce le gouvernement central sur sa Reine, la ville de Paris. Il retrace d'ailleurs en détails l'histoire de cette tutelle (Paris n'a pas de véritable conseil municipal tandis que le département de la Seine, qui contient la plus grande partie de la région parisienne, ne dispose que d'une assemblée noyautée par le parti au pouvoir).

Il laisse entendre finalement que si la ville de Paris et la région parisienne avaient pu disposer d'assemblées démocratiquement élues pour la représenter (comme c'est le cas pour les villes de province), il aurait probablement été plus facile d'opposer, ne serait-ce que des digues imparfaites, à un régime gouvernemental rapace et affairiste?

Car, lit-on en filigramme, il aurait fallu (il faudrait) s'opposer aux politiques urbaines du pompidolisme dont les scandales financiers et esthétiques éclatent à un rythme accéléré.

Marcel Cornu, de son côté, dans la "La conquête de Paris" à partir d'un rappel historique éclairant: l'oeuvre urbanistique du préfet Haussmann sous Napoléon III décortique l'urbanisme actuellement pratiqué dans la ville-Reine.

Second Empire

Après avoir montré que l'urbanisme du second Empire visait d'une façon autoritaire à affirmer dans l'architecture de la ville le tout nouveau pouvoir de la bourgeoisie (acquis par la Révolution de 1789) ainsi qu'à faire de Paris la Capitale du monde, il entre dans certains détails moins reluisants de cette politique de grandeur: percer des avenues larges permettant à la cavalerie et à l'artillerie de contrôler les émeutes ouvrières; éloigner les "pouilleux" des bons bourgeois; faire certains coups d'argent; etc... Ainsi, l'Etat bourgeois servait sa classe.

Les temps n'ont pas changé, affirme Marcel Cornu, puisque la France est toujours dirigée par la même classe. Cette fois-ci, cependant, la rénovation devait se faire, non plus au profit de petits capitalistes mais de façon à attirer les magnats des sociétés multinationales.

Car il est toujours question de la grandeur de la France et de sa bourgeoisie. Faire de la ville-Reine, la ville des trusts internationaux ne serait-ce pas lui assurer le statut de capitale de l'Europe? Et de citer l'exemple des principaux quartiers rénovés: la Défense, la Cité, etc. qui deviennent par leur architecture et leur situation, des centres du capitalisme international, des Manhattan français.

Tout est organisé en vue d'attirer les dirigeants d'affaires. C'est ainsi que le vieux Paris (Paris intra-muros) devient une ville de bureaux. On évacue les ouvriers par une judicieuse politique de "décentralisation économique"... au profit des villes de province. Avantage électoral?

Même si cet urbanisme rationnel ne vise pas, comme au Canada, le soutien direct à un type particulier d'activité économique privée, la politique de grandeur du président Pompidou a en fin de compte des retombées importantes pour deux groupes d'entrepreneurs.

Autour des îlots de rénovation officielle, les chevaliers d'industrie (les promoteurs) se sont lancés dans la rénovation sauvage qui leur permet de cueillir les fruits des nouvelles infrastructures.

Quant aux commerçants, ils s'organisent (les plus gros les premiers) pour satisfaire la demande de consommation des millions d'employés de bureaux concentrés dans des quartiers voués à la gloire du Capital international.

Petite parenthèse sur l'automobile: le nouvel urbanisme a séparé les fonctions de la ville (habitat, récréation, repos, travail) avec comme conséquence un boom de la demande de transports. Le lobby de l'automobile et du pétrole français a vite traduit cette demande en une soif d'automobiles privées. Les investissements dans les transports publics ont été minces et le gouvernement est entré à plein dans la politique des grands de l'acier.

Il construit autoroutes et parkings à une cadence accélérée en camouflant les signaux d'alarme (pollution, encombrement, etc.) dont le tintamarre est depuis longtemps familier au xhabitants de la Nouvelle-Angleterre.

Face à cette modernisation décrite comme un véritable déferlement par Claude Bourdet: deux phénomènes déviants. Les municipalités de la banlieue "rouge" de Paris qui pratiquent elles aussi un urbanisme volontaire et autoritaire mais fondamentalement différent parce qu'orienté vers l'amélioration du centre-ville au profit de ses habitants; un début de prise de conscience des Parisiens face à l'exploitation de leur ville par les milieux d'affaires et leur regroupement au sein de divers groupes de pression, phénomène qui s'apparente à la montée de nos "comités de citoyens".

On sait cependant par l'analyse détaillée de l'histoire du comité des citoyens de l'Aire-10 exposée dans le tome 4 de "Une ville à vendre" comment ce type d'instrument est d'une existence fragile, d'une portée limitée et d'une signification politique ambiguë.

François DEMERS

EZOP-Québec, Une ville à vendre, quatre volumes

Claude Bourdet, A qui appartient Paris? 350 pages, collection L'Histoire immédiate, Editions du Seuil, octobre 1972

Marcel Cornu, La Conquête de Paris, 350 pages, collection Environnement et Société, Editions du Mercure de France, novembre 1972



La piraterie aérienne: l'impuissance des grandes puissances à l'enrayer

par Micheline Drouin

Il ne se passe pas un jour sans qu'un avion soit détourné ou soit victime de menaces. Le terrorisme, dont la brutalité et la fréquence s'accroissent d'année en année, a atteint une dimension internationale qui ne laisse aucun pays à l'abri.

Pourtant les gouvernements ont nettement démontré en 1972, qu'ils étaient incapables d'enrayer l'épidémie.

On n'a qu'à songer à l'attitude des Nations unies, pour mesurer l'impuissance des pays devant cette nouvelle forme de violence.

Bouleversé par la tragédie de Munich, aux Jeux olympiques, qui s'était soldée par la mort de 17 personnes, le secrétaire général des Nations unies, Kurt Waldheim décida peu après de saisir l'Assemblée générale du problème.

Résultat? Le 18 décembre dernier, on apprenait "la profonde préoccupation" de l'Assemblée devant le nombre croissant des actes de violence, "préoccupation" qui se traduisit concrètement par la décision de reporter le débat à l'année prochaine . . .

Même les plus optimistes pouvaient prévoir ce dénouement.

Les Etats arabes et africains, craignant l'adoption de mesures sévères contre les mouvements nationaux de libération, se sont montrés réticents. La question est tellement délicate que les débats risquent d'envenimer les conflits plutôt que d'enrayer le terrorisme.

A l'aube de 1973, qui déjà a été entachée d'un acte de piraterie aérienne, on ne peut espérer que des fragments de solution à ce problème, qui prend sa source dans la souffrance et l'injustice humaine.

Certains espoirs sont permis. Si l'aspect politique du terrorisme ne permet pas aux 125 pays membres des Nations unies de s'entendre sur les mesures à prendre, les pays peuvent signer des accords bilatéraux qui contribueront à endiguer le fléau.

Ainsi, Washington et La Havane, ont accompli un premier pas dans ce sens. Sans être parvenus à un accord d'extradition, ils ont néanmoins établi des contacts qui ont laissé filtrer une lueur d'entente.

Les deux parties, ont en effet admis en décembre dernier, avoir trouvé une base d'entente pour l'amorce de négociations sur l'extradition des terroristes.

Le Canada a, pour sa part, conclu avec les Etats-Unis un traité qui stipule que tout pirate de l'air ou personne accusée de crime contre un diplomate, ne pourra jouir du droit d'asile politique et devront être extradés.

Outre ces accords bilatéraux qui marquent une première étape, sur la voie la coopération internationale, on peut également fonder quelques espoirs, si minces soient-ils, du côté des organismes internationaux les plus touchés par les actes de terrorisme.

Ainsi, mercredi prochain, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) tiendra-t-elle une session spéciale sur le sujet.

Les échecs répétés qu'a connu cet organisme dans sa lutte contre les actes de piraterie aérienne, justifient toutefois les craintes des plus pessimistes. Au cours de l'année 1972, les pays membres de cet organisme n'ont pu s'entendre sur un traité, qui prévoyait des sanctions contre les pays qui refuseraient de prendre des mesures juridiques, contre les pirates de l'air.

Etant donné que l'aviation civile est la cible préférée des terroristes, on peut toutefois prévoir que des efforts considérables seront déployés par l'OACI, pour arriver à priver les pirates de l'air de l'asile politique, qui leur est encore offert par de nombreux pays.

La Fédération internationale des associations de pilote de ligne, n'a-t-elle pas réussi, le 19 juin dernier, l'exploit inimaginable de déclencher une grève mondiale des pilotes?

Si l'année 1972, a été le témoin de l'échec du droit international, dans la lutte contre le terrorisme, elle a néanmoins assisté au réveil de plusieurs pays qui ont imposé, à l'intérieur de leurs frontières, les mesures les plus urgentes qui s'imposaient.

La démarche de ces pays reste insuffisante, mais cette lacune s'explique souvent par des considérations d'ordre monétaire.

Au Canada, depuis le mois de juin l'année dernière, les compagnies aériennes ont renforcé leurs mesures de sécurité. Les agents de la Gendarmerie fédérale sont armés dans tous les aéroports. Air Canada par exemple a augmenté le nombre de ses employés aux comptoirs de vérification, et les aéroports canadiens se servent davantage des détecteurs de métal électroniques.

On sait que les pilotes canadiens ne favorisent toutefois pas le port d'armes à feu par les équipages aériens.

D'autre part, le 15 juillet 1972, la piraterie aérienne devenait officiellement un crime au Canada. Grâce à cet amendement au code pénal, le gouvernement pouvait ainsi signer l'été dernier, les conventions de La Haye et de Montréal, qui obligent les pays signataires à extrader les pirates de l'air, où à les traduire eux-mêmes en justice.

Notons toutefois que ces deux conventions ne prévoient pas de sanctions contre les pays qui se déroberaient à leurs responsabilités, et que la convention de Montréal ne compte que neuf signataires . . .

La bénignité des remèdes envisagés contraste avec la virulence des actes de terrorisme qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler.

Est-il besoin de rappeler le massacre de l'aérodrome de Lod, en Israël, alors que trois Japonais défendant la cause des Palestiniens avaient mitraillé 26 personnes?

14 des victimes étaient des pèlerins portoricains, et l'attentat, par le nombre de pays qu'il impliquait, illustrait brutalement le caractère international du terrorisme, au cours de la présente décade.

Si les massacres de Lod et de Munich étaient le produit de conflits politiques, il n'en a pas été de même pour tous les actes de terrorisme.

En 1972, on a détourné des avions pour voir le pape, pour protester contre l'internement d'un proche parent, dans un asile d'aliénés et pour voir son père.

La diversité des raisons invoquées pour avoir recours à la violence peut toutefois être ramenée à un dénominateur commun, celui du désespoir face à une situation qui ne semble pas avoir d'issue.

Les attentats terroristes à caractère politique sont souvent des moyens illégaux utilisés pour promouvoir une cause parfaitement légitime.

Désespérés par la lenteur d'action des gouvernements, certains hommes déterminés ont parfois recours à la violence, pour attirer l'attention du monde entier sur la détresse de leurs compatriotes.

Les actes de terrorisme qui n'ont aucun caractère politique, sont souvent le fait d'hommes et de femmes qui livrent un dernier combat contre le mauvais sort qui leur a été réservé. Ceux qui détournent des appareils pour extorquer de l'argent sont bien mal servis, puisque le pays qui les abritera exigera invariablement le magot. Un seul individu a réussi le coup du parachute en 1971, et les disciples qui ont tenté de l'imiter ont échoué lamentablement en 1972.

L'année qui vient ne sera certainement pas exempte de cette nouvelle forme de protestation mais, si à l'exemple de Cuba, les pays les plus enclins à donner refuge aux terroristes commençaient à réviser leur politique le dossier "noir" de la piraterie aérienne ne serait plus classé sans issue au chapitre des problèmes insolubles.

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
SECTION DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

OPTION: ADMINISTRATION INSTITUTIONNELLE

Le programme de ce nouveau certificat, qui compte 20 cours, vise à donner, aux personnes qui travaillent dans des institutions publiques ou parapubliques, une formation professionnelle spécialisée en administration.

COURS OFFERTS EN JANVIER

Management: Psycho-sociologie
Management: Contexte humain
Rédaction de rapports
Informatique: Equipement et programmation.

DEBUT DES COURS: le 15 janvier.

CONDITION D'ADMISSION:

Détenir un Certificat d'études secondaires

INSCRIPTION:

L'inscription doit se faire en personne, au Pavillon des sciences de l'administration (bureau 144), du mardi 9 au vendredi 12 janvier, de 9h à 11h45, de 13h30 à 16h45 et de 18h à 20h45.

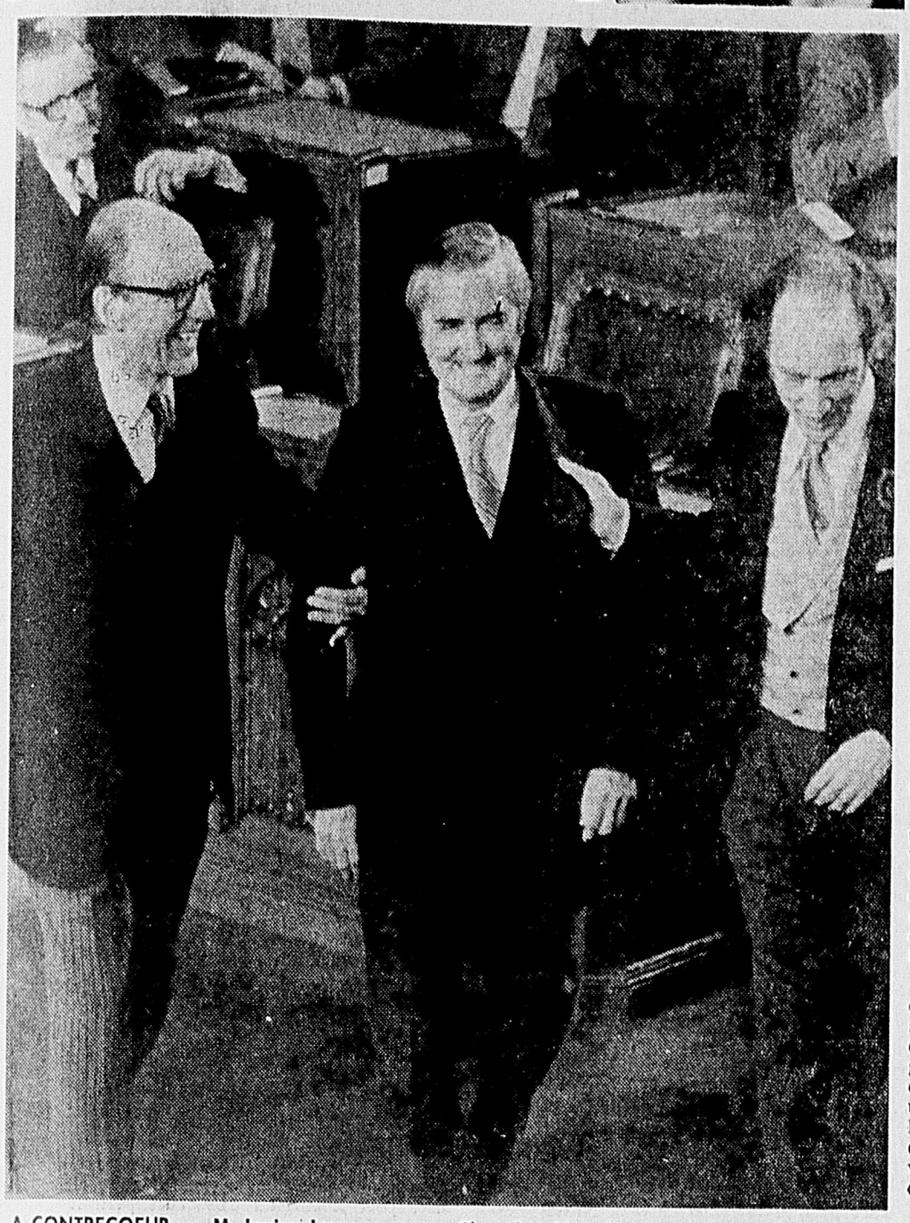
RENSEIGNEMENTS:

Extension de l'enseignement,
Section: sciences de l'administration,
Cité Universitaire,
Québec 10e, Qué.
Tél.: 656-3585.

Cité universitaire, Québec 10e

Les principales politiques du discours du Trône





A CONTRECOEUR — M. Lucien Lamoureux, député indépendant de Stormont-Dundas, a été choisi sans opposition, hier, président de la Chambre des Communes. Comme le veut la tradition, c'est en s'y opposant que M. Lamoureux a été escorté à son fauteuil par le premier ministre Trudeau et le chef de l'Opposition, Robert Stanfield. C'est le député conservateur Robert McCleave qui a été élu à l'unanimité ad-haut, on voit les différentes expressions de haut, on voit les différents expressions de M. Lamoureux alors qu'il écoutait les discours de ceux qui l'ont proposé et appuyé comme président de la Chambre (Téléphoto PC)

L'ensemble du régime canadien de sécurité sociale doit être réexaminé et réorganisé

Textes de Donald DOYLE

"Dans le domaine de la politique sociale, le gouvernement estime que l'ensemble du régime canadien de sécurité sociale — au niveau fédéral et provincial — doit être réexaminé et réorganisé de façon à mieux répondre aux besoins des citoyens dans les différentes régions du pays."

Et voilà résumée, en une phrase ou en un paragraphe, la pensée du gouvernement canadien en matière de politique sociale. Dans le discours du Trône qu'il a préparé pour marquer l'ouverture de la session, le Cabinet Trudeau souligne que sa pensée repose sur cinq principes qui sont:

1 — Le régime de sécurité sociale doit assurer aux personnes incapables de travailler, les vieillards, les aveurles et les invalides un revenu annuel garanti à la fois honorable et équitable;

2 — le régime de sécurité sociale tel qu'il s'applique aux personnes capables de travailler doit comporter des incitations au travail et des dispositions soulignant davantage la nécessité de remettre au travail les personnes émargeant à l'assistance sociale.

3 — il faut maintenir une juste corrélation entre les revenus des personnes qui ne touchent que le salaire minimum ou guère plus, des revenus garantis que perçoivent les personnes incapables de travailler et les allocations versées à celles qui sont en mesure de travailler mais qui se trouvent sans emploi;

4 — il faut admettre que les provinces peuvent souhaiter voir les structures des régimes de sécurité varier en fonction des besoins sociaux, du niveau des revenus et du coût de la vie dans les différentes collectivités;

5 — enfin, il doit être reconnu que ce réexamen du régime de sécurité sociale canadien doit être mené conjointement par le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Ce n'est que par une entente satisfaisante entre les gouvernements du Canada et des provinces que l'on parviendra à un meilleur régime de sécurité sociale.

Soulignons immédiatement que cette révision du régime ne saurait être complétée rapidement. Au contraire, il faut s'attendre à ce qu'elle s'échelonne sur plusieurs mois, sinon sur plusieurs années.

Dans l'immédiat, le gouvernement compte toutefois prendre certaines dispositions comme par exemple augmenter les pensions versées aux gens âgés. C'est, selon toute vraisemblance, la grande priorité gouvernementale.

Des amendements à la Loi sur l'assurance-chômage seront apportés de façon à clarifier la législation de même que pour mettre fin aux abus.

Le gouvernement compte également soumettre à l'approbation des parlementaires un "nouveau programme de sécurité du revenu familial" qui tiendra particulièrement compte des besoins des familles à faibles revenus. Dans ce cas, bien que cela n'ait pas encore été précisé formellement, il faut s'attendre à ce que le bill présenté dans le dernier Parlement soit modifié. Sans nécessairement revenir au concept de l'universalité, il se pourrait que l'on s'en rapproche sensiblement.

Le fédéral veut aussi s'entendre avec les provinces pour amender son régime de rentes de façon à hausser les pensions accordées aux veuves, aux veuves ayant des enfants à charge et finalement les pensions des invalides.

Dans le domaine de l'habitation et de l'aménagement urbain, le gouvernement propose une série de mesures et ce, encore en consultation avec les provinces.

Il veut ainsi apporter:

— Une contribution à l'allocation de logements à loyers modiques et autres résidences pour personnes âgées;

— une aide aux familles à revenus faibles ou modiques qui veulent faire l'acquisition d'une maison;

— de nouveaux stimulants à l'intention des coopératives et des sociétés sans but lucratif pour la construction d'habitations;

— une aide aux réaménagements des vieux quartiers;

— un plan d'aménagement des terrains pour faciliter la création de nouvelles villes et enrayer le développement urbain excessif;

— des mesures pour intéresser davantage les investisseurs à la construction domiciliaire afin de répondre aux besoins à cet égard;

— un système de garantie pour la protection des acquéreurs de nouvelles maisons;

— une aide aux réaménagements des lignes de chemin de fer et autres installations;

— une étude des responsabilités du gouvernement à l'égard du transport urbain en général.

Finalement, dans le secteur des langues, on demandera au Parlement de confirmer les principes fondamentaux du programme gouvernemental concernant le bilinguisme dans la fonction publique.

De plus, une aide supplémentaire sera offerte aux provinces afin que les Canadiens, dans la mesure du possible, puissent faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix. Une aide supplémentaire sera également offerte pour que les jeunes Canadiens puissent étudier, comme langue seconde, l'autre langue officielle. Finalement, le gouvernement mettra des crédits à la disposition des provinces de façon à ce qu'elles puissent être de plus en plus à même de servir leurs citoyens dans les deux langues officielles, selon les besoins.

Des mesures pour réduire le chômage, contenir l'inflation et renforcer l'économie en général

Dans le but de réduire le chômage, de contenir l'inflation et de renforcer l'économie en général, le gouvernement canadien a proposé, hier, au Parlement une série de mesures, les unes déjà en vigueur, les autres à venir.

Si on s'en tient au terme du document lu, hier après-midi, par le gouverneur général du Canada, le gouvernement s'est fixé quatre objectifs en matière économique à savoir:

1 — multiplier les possibilités d'emploi à un rythme qui permettra une diminution aussi rapide que possible du nombre des chômeurs;

2 — promouvoir une croissance économique stable à un rythme qui maintiendra la progression du niveau de vie de tous les citoyens et qui autorisera une réalisation plus satisfaisante de nos possibilités économiques;

3 — atteindre une stabilité raisonnable des prix;

4 — faire en sorte que toutes les régions du pays bénéficient de la prospérité d'une économie en expansion.

Les mesures concernant le chômage ont pour la plupart été annoncées au cours des jours et des semaines qui ont suivi la débâcle libérale du 30 octobre dernier. Les crédits additionnels ont en effet été accordés aux initiatives locales de même qu'au programme de formation en cours d'emploi tandis que des crédits spéciaux ont été affectés aux travaux divers. C'est ce que les ministériels appellent la première phase.

La deuxième phase comprend, du moins si l'on se fie aux libéraux, des mesures "qui renforceront la base de l'économie canadienne" et qui, toujours en termes gouvernementaux, "seront susceptibles d'avoir de l'effet à brève échéance". Au total on énumère 12 dispositions.

Le gouvernement compte entre autres procéder à "un remaniement important" du plan d'aide générale de transition pour permettre à l'industrie de profiter des occasions qui se présenteront d'augmenter le commerce extérieur.

Il se propose aussi d'apporter une aide à la petite entreprise aux moyens de nouvelles dispositions pour améliorer les services de gestion et de consultation et simplifier l'accès aux facilités de financement.

Le rôle de la Banque d'expansion industrielle sera élargi et ses services améliorés; d'un autre côté des mesures seront prises pour améliorer le tourisme; par ailleurs une aide sera offerte aux coopératives de même qu'aux caisses d'épargne et de crédit.

Les amendements à la loi sur l'expansion des exportations seront soumis de manière à accroître le capital de la société pour l'expansion des exportations et à relever les plafonds financiers des prêts, des garanties, des assurances à l'exportation, ainsi que des assurances des investissements à l'étranger.

Par d'autres mesures, on compte réduire les disparités régionales "depuis longtemps persistantes". Le ministère de l'Expansion économique régionale sera davantage décentralisé afin que l'on puisse évaluer plus facilement les perspectives de développement économique.

On procédera également à un examen des programmes d'encouragement à la recherche et au développement afin d'accroître leur efficacité.

Finalement, les ministériels ont l'intention de soumettre d'ici peu un nouveau budget; si on se sert du discours du Trône comme indice, et au fait qu'on ait demandé aux employeurs de ne pas percevoir la surtaxe de 3%, il faut s'attendre à ce que les libéraux annoncent d'ici peu une réduction des impôts. En définitive, ce ne serait qu'une autre "idée" empruntée aux conservateurs et aux néo-démocrates.



FIGURE DU PASSE — M. Pierre Sévigny, qui a été ministre associé de la Défense dans le cabinet Diefenbaker et qui a dû dans le cabinet Diefenbaker et qui a été éclaboussé à la suite de l'affaire Gerda à la Chambre des Communes, lors de l'élection de M. Lamoureux au poste de président. Il était accompagné de son épouse, Corinne, qui lui dit un mot. (Téléphoto PC)

Réforme du régime des libérations conditionnelles et du système pénal

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral entend réformer le système pénal et le régime des libérations conditionnelles au cours de la prochaine session.

Le discours du Trône, lu par le gouverneur général, M. Roland Michener, hier, à Ottawa, mentionne que les députés auront à se prononcer par un vote libre sur la peine de mort, dont la période d'essai de cinq ans vient de prendre fin le 1er janvier 1973.

La peine de mort ne s'appliquait que dans le cas du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison dans l'exercice de leurs fonctions.

Déjà, le procureur général du Canada, M. Warren Allmand a fait savoir qu'il demandera une prolongation de l'expérience qui vient de se terminer.

En 1967, lors de l'adoption de cette loi permettant l'abolition partielle de la peine de mort, le vote avait été de 105 contre 70.

Depuis ce temps 99 nouveaux députés ont été élus, ce qui pourra changer les résultats.

Dans le domaine des libérations conditionnelles, le gouvernement a eu, l'an dernier, à subir les foudres de l'Opposition au moment de la fuite organisée du notaire Geoffroy.

Ce dernier avait profité d'un congé de 48 heures pour se marier et s'enfuir en Espagne.

PIRATERIE

Le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour venir à bout du problème de la piraterie aérienne.

Des mesures de sécurité seront proposées, y compris les fouilles des personnes et des biens. Pour ce faire, il faudra modifier la Loi sur l'aéronautique.

Le Canada a connu son premier véritable détournement, en décembre dernier, lorsque Larry Maxwell Stanford a détourné un avion de Québecair de Wabush au Labrador, à Montréal.

C'était le cinquième détournement impliquant des avions canadiens.

La loi sur l'immigration sera également amendée de sorte que les immigrants ne pourront plus profiter de leur visite au Canada pour être admis à titre d'immigrants.

Appui au nationalisme économique

OTTAWA — Même si les libéraux fédéraux n'ont jamais été d'ardents défenseurs de la théorie du nationalisme économique, ils ont finalement décidé — la réalité politique étant ce qu'elle est — de faire des concessions, même en ce secteur.

La question avait été abordée dans le dernier Parlement mais les ministériels s'étaient alors contentés de demander à leur collègue Herb Gray d'étudier le sujet et de faire rapport. Suite aux recommandations formulées dans le "rapport Gray" le gouvernement avait présenté aux Communes un projet de loi qui ne tenait compte que des prises de contrôle des industries canadiennes par des étrangers. Le bill, qui n'a jamais été adopté, était somme toute assez inoffensif.

Aujourd'hui, la situation est différente et, du moins verbalemen, les libéraux promettent de faire mieux.

Outre l'agence de tamisage qu'ils se proposaient d'instituer, les ministériels songent désormais à apporter des mesures concernant la dissémination au Canada de techniques étrangères et leur mise à la disposition des industriels de chez nous.

Mieux encore, ils ont l'intention d'exiger un accroissement de la participation canadienne à la propriété et au contrôle des projets d'exploitation des richesses naturelles.

Le gouvernement songe également à certaines mesures non spécifiées mais qui concernent les nouveaux investissements étrangers directs de même que la vente de propriétés foncières à des étrangers. Dans ce cas, il ne pourra toutefois agir seul et il devra consulter les provinces, ce qu'il se propose de faire.

Trudeau ira de l'avant avec sa politique sur le bilinguisme

OTTAWA (selon PC) — Le gouvernement Trudeau a réaffirmé, dans le discours du Trône, sa foi dans sa politique sur le bilinguisme s'engageant même à donner plus d'ampleur à ses programmes de bilinguisme déjà en existence.

Les prédictions des observateurs voulant que le gouvernement laisse de côté certains points de son programme à ce sujet ont été confondues par cette réaffirmation disant que le gouvernement entend continuer à travailler à la réalisation des objectifs de la Loi sur les langues officielles.

La déclaration contenue dans le discours du Trône sur la politique de bilinguisme a été faite spécialement pour éclairer le public sur la position du parti et du Parlement au sujet de la Loi sur les langues officielles, a déclaré hier le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner.

Adoptée en 1968, cette loi est la pierre angulaire de la politique sur le bilinguisme, établissant l'anglais et le français comme langues officielles au Canada.

Un des résultats a été la politique de bilinguisme dans la Fonction publique, politique qui a amené du mécontentement chez les fonctionnaires et certains observateurs y ont vu la raison de la défaite de trois députés libéraux de la région d'Ottawa, lors des dernières élections fédérales.

Le gouvernement libéral a réagi en publiant neuf principes visant à sauvegarder la carrière des fonctionnaires unilingues.

Le discours du Trône indique qu'il sera demandé au Parlement de confirmer les principes fondamentaux du programme gouvernemental concernant le bilinguisme dans la Fontion publique.

Par ailleurs, le principal engagement pris par le gouvernement dans le discours est une aide supplémentaire qui sera offerte aux provinces afin que, dans la mesure du possible,

—les Canadiens puissent faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix;

—les jeunes Canadiens puissent étudier, comme langue seconde, l'autre langue officielle;

—les gouvernements provinciaux puissent être de plus en plus à même de servir leurs citoyens dans les deux langues officielles, selon les besoins.

En vertu des politiques déjà existantes, le gouvernement fédéral aura dépensé environ $300 millions en 1974 pour l'éducation bilingue, principalement au Québec, en Ontario et au Nouveau -Brunswick.

Cette entente, entre le gouvernement central et les provinces, prend fin en 1974. Elle est toutefois l'objet d'une révision majeure et on prévoit que le nouvel accord sera plus parfait, et plus généreux que la première entente.

Trudeau a décidé de repartir à la conquête de l'Ouest canadien

OTTAWA (Le Soleil) — "Go West Joung Man", disait un dicton jadis fort populaire. A vrai dire, il est presque toujours d'actualité puisqu'à 50 et quelques années le premier ministre Trudeau a décidé de repartir à la conquête de l'Ouest canadien.

En terme politique, cela se comprend parfaitement bien; son parti a été complètement balayé de la carte électorale de l'Alberta, subi de très lourdes pertes numériques en Colombie-Britannique, tandis que c'est à peine s'il compte encore quelques plumes au Manitoba et en Saskatchewan. En somme, voilà qui suffit pour faire réfléchir un politicien surtout quand il n'a d'autres bases vraiment solides qu'au Québec.

Toujours est-il que M. Trudeau a décidé de prendre la route de l'Ouest et, quasi subitement, découvert qu'il faut "y mettre le paquet". Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le discours du Trône prononcé hier par le gouverneur général.

Les mesures concernant exclusivement l'Ouest totalisent au-delà d'une page de documents qui n'en contient que 14, et même moins si l'on fait abstraction des formules de style concernant la royauté et autres symboles du genre.

Au départ, les ministériels veulent réunir les quatre gouvernements de l'Ouest autour d'une grande table pour discuter des perspectives économiques de cette région. La conférence pourrait être tenue à l'été, quelque part, évidemment dans l'Ouest.

Parmi les programmes concrets, le gouvernement est disposé à envisager la possibilité de créer de nouvelles institutions financières régionales susceptibles de faciliter le financement des entreprises et de promouvoir l'expansion industrielle.

On est également disposé à améliorer l'ensemble du système de transport. On promet aussi de décentraliser l'activité industrielle.

Mais il n'y a pas qu'avec l'Ouest que le gouvernement veut tenter un rapprochement. Son objectif n'est rien moins que de se rapprocher de toutes les provinces.

Partout dans le document, les ministériels insistent sur la nécessité de la consultation et l'on fait état d'une dizaine de conférences fédérales-provinciales qui pourraient être tenues à plus ou moins brève échéance. Les sujets varient de la politique industrielle au rapport du Conseil économique du Canada, en passant par la sécurité du revenu et en aboutissant à la politique financière et économique.

Mieux encore, les ministériels proposent même une espèce de "conférence des conférences":

"La complexité croissante de notre société requiert une coordination de plus en plus étroite des programmes des gouvernements fédéral et provinciaux. Le premier ministre proposera qu'ait lieu au printemps une rencontre avec les premiers ministres des provinces pour envisager des nouvelles démarches afin de mieux harmoniser, dans l'intérêt de tous les Canadiens, les objectifs, les orientations politiques et les programmes, particulièrement dans ces domaines qui engagent la responsabilité des deux niveaux de gouvernement."

Incidemment il n'est absolument pas question, du moins pour l'instant, de discourir pendant des heures sur la constitution.

Une plus grande attention aux problèmes agricoles

OTTAWA (Selon PC) — Le gouvernement fédéral accordera une plus grande attention aux problèmes du transport, d'entreposage et de manutention du blé et autres céréales, afin d'assurer efficacement et régulièrement le mouvement et la livraison du grain et autres produits agricoles.

C'est ce que souligne le discours du Trône lu hier par le gouverneur général Roland Michener.

Le document ajoute que les députés seront priés d'amender la Loi sur l'assurance - récolte afin de permettre au gouvernement de rembourser aux provinces un maximum de 50 pour cent des primes payées en vertu des contrats d'assurance, réduisant ainsi les frais d'assurance du fermier.

Enfin, le gouvernement se dit favorable au principe d'une juste proportion entre les prix des grains de provende qu'utilisent les éleveurs de bétail des différentes régions du Canada. Le discours du Trône mentionne que le gouvernement entend prendre, avant la prochaine saison agricole, des dispositions de nature à assurer le maximum de progrès à la production des grains de provende et à l'élevage du bétail au Canada.

Présentement, les éleveurs de l'Ouest sont favorisés comparativement aux agriculteurs de l'Est qui, eux, doivent payer le transport de ces grains pour nourrir leurs animaux.

32 LOGEMENTS
Directement du propriétaire, près du Centre Canardière-Woolco. Revenu brut: $38,000. Prix: $245,000. Comptant à discuter.
TEL.: 527-5879

A VENDRE
(cause santé)
Ville Vanier, 16 logements
direct du propriétaire
Comptant $12,000, construction 1972, loué au complet; rapporte plus de 30% net.
Pour informations téléphoner le soir et les fins de semaine seulement à:
687-0398

Les Annonces Classées

LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

549-9111

Alma 662-7645

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30 p.m. Votre annonce remise avant 12h.30 sera publiée le lendemain.

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International, ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executive Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Vente au numéro, .15 l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et .20 le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteurs dans toute la Région Saguenay - Lac St-Jean, 60c par semaine ou $30.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE:

Les comtés suivants de la Province de Québec: Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Iles-de-la-Madeleine, Lac-Saint-Jean, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, Témiscouata: 1 an: $35.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $8.75; 1 mois: $3.00.

Les autres comtés de la Province de Québec et les autres Provinces du Canada: 1 an: $55.00; 6 mois: $27.50; 3 mois: $13.75; 1 mois: $4.75.

Pays étrangers: 1 an: $75.00; 6 mois: $37.50; 3 mois: $18.75; 1 mois: $6.25.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agents	306
Ambulances	111
Améliorations de maisons	459
Animaux	248
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Associés (Commerce)	532
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	535
Bicyclettes	253
Camions à vendre	630
Camions à louer	631
Camions demandés	632
Camping	258
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chasse-neige	266
Chambres à louer	430
Chambres demandées	492
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandent emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Divers à vendre	275
Divers à louer	290
Divers demandés	291
Ecoles de conduite	165
Encans	590
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	656
Garage-Stationnement demandés	657
Garage à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	353
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements appartements à louer	410
Logements appartements à partager	495
Logements appartements demandés	495
Machineries à louer	661
Machineries à vendre	663
Maison à louer	448
Maisons à vendre	469
Maisons demandées	498
Médecins	110
Motocyclettes	254
Motos-neige	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	450
Pensions pour enfants	422
Perdus-trouvés	123
Personnels-Non responsabilité	133
Photographes	162
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	545
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Vacances-Voyages	122
Véhicules tous terrains	685
Vendeurs demandés	307
Yachts-Moteurs	689

Services — Saguenay — Lac-Saint-Jean

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS guitare classique, groupe, individuel, Chicoutimi et Jonquière, 543-9723, 547-1187. quo-18

137 SERVICE 24 HEURES

REMORQUAGE jour et nuit. Garage Gilbert & Fils. Tél. 677-2025. quo-13

GILLES Bergeron Texaco, service 3 remorques jour et nuit. 549-1323. quo-3

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

REPARATION - VENTE - LOCATION DACTYLOS, ADDITIONNEUSES DE TOUS MODELES. BLACKBURN & BLACKBURN 549-4900 quo-22J

JEAN Achard Ltée, Installatin chauffage électrique Vente et réparation, 547-4793. quo-27

144 CHAUFFAGE

JEAN-MARC Bouchard, huile chauffage Champlain, location chauffe-eau, service 24 heures Bouo. Ste-Thérèse, 276-1802. quo-16J

GILLES Electrique, installation chauffage électrique, résidentiel, commercial. Réparations moteurs électriques. 544-4693. quo-18

CHATEAUNEUF Electrique Ltée, installation de chauffage électrique, estimé gratuit, 549-4671. quo-29

CHAUFFAGE Inter-Cité, chauffage, plomberie, brûleurs huile, 155 Victoria, Bagotville, 544-5444. quo-29

155 CARTES PROFESSIONNELLES

FABRICATION d'estampes caoutchouc, gravure sur plastic, service photocopie et polycopie, très bas prix. Consultez Philippe-Auguste Bouchard, 335 Harvey, Alma, 662-9577. quo-31

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

MUSIQUE de danse, soirée, réceptions tous genres. Réservations: 548-3325. Vendredi, samedi, dimanche. quo-15J

Divers à vendre — Saguenay — Lac-Saint-Jean

201 APPAREILS ELECTRIQUES

GILBERT & Frères, contracteurs électriciens. Vente-réparation d'accessoires électriques, 543-4151. quo-16J

REPARATION et vente de pièces d'appareils électro-ménager. Service Select, 252 Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-8130. quo-3

203 TAPIS-TUILES

SABLAGE, vernissage, plancher bois franc, travail sans poussière, garanti. 543-9541. quo-5

GRAND choix tapis, prélart, meilleur prix. Royaume Tapis Enr. 95 Collard, 668-8731. quo-19

SABLAGE, vernissage, plancher bois franc, travail sans poussière, garantie, 543-9541. quo-5

206 MACHINES A COUDRE

VENTE - Service - Pièces - Location. Arthur Pelletier Singer, Stationnement Gagnon Frères, 662-2874. quo-1

210 RADIOS-TV-STEREOS

VENTE - Réparation télévision Quasar, Stéréo Dual. Hôpital des Radios Enr, 252 Boul. Lamarche, Chicoutimi, 543-1575. quo-3

215 MACHINES A ECRIRE

POUR vente - Location - Service d'ameublement de bureau. Consultez Philippe-Auguste Bouchard, 335 Harvey, Alma, 662-9577. quo-31

222 ENCADREMENT

ENCADREMENTS tous genres, photos, peintures, mosaïques, points de laine, diplômés, licenciés et permis. Spécialités d'Encadrements Ste-Marie, 730 St-Luc. 662-5083. quo-1

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

5 COLLECTIONS de timbres à vendre. Pour informations, 668-8910. quo-11

248 ANIMAUX

CHIENS Duberman, pure race, 7 semaines, enregistrés, $185 chacun, 662-2052. quo-1

CHENIL 200 chiens, races variées, André Rodrigue, 471 Boul. Rochette, Beauport, Québec, 661-6668. quo-13

255 ARTICLES DE SPORT

ARTICLES tous genres, gros-détail. Bob R. Larouche, 350 Davis, 548-5451. quo-1

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

LIQUIDATION complète d'instruments de musique. Escompte 40, 50 et 60%. Vital Brassard Musique, 125 RR2, Delisle, Alma, 662-4165, 662-2616. quo-11

266 CHASSE-NEIGE

LA Snow-Wonder, nouvelle souffleuse à neige "John Deere", Mailloux et Frères Ltée, Normandin, 274-2913. quo-29

275 DIVERS A VENDRE

VARITYPERS
READLINERS
A PRIX SACRIFICE
CROWN EQUIPMENT LTD,
5340 FERRIER, MONTREAL
quo-3561-8

MUSIQUE de danse, soirées, réceptions tous genres. Réservations, 548-3325, vendredi, samedi, dimanche. quo-15

C'est payant de placer une annonce classée dans la section "Divers à vendre". Les résultats sont rapides.

10 mots ou 2 lignes
3 jours, $1.35

290 DIVERS A LOUER

LOCATION de télévision, consultez; Rosaire Ouellet, 317 du Havre, Arvida, 548-5668. quo-15J

299 COIN DE LA COUTURE

TISSUS, de Choix-Service, 3 couturières, 491 St-Dominique, Jonquière, 542-2151. quo-11

TISSE main, tous genres, Murales, laizes, napperons, couvertes, etc. 344-1433. quo-13

CANEVAS — Pièces murales — Laine Pingouin — Aronelle $0.89. Comptoir d'Artisanat Dolbeau, 276-3404. quo-22J

BEAUX choix de tissus au Magasin Michel, 522 Collard, 662-6175. quo-27

Emploi — Saguenay — Lac-Saint-Jean

300 HOMMES DEMANDES

Gérant de service

Compagnie d'appareils électroménagers recherche personne responsable pour prendre charge du magasin de pièces et de 2 techniciens à Chicoutimi.

Ecrire Dépt 426, Le Soleil, Québec

dis-6

HOMMES sérieux, intelligents, dynamiques, pour vendre la ligne de Calendriers Kenroy et autres spécialités publicitaires, base commissions, Charles Roynon & Cie, 20 Bates Road, Montréal 154, Qué. quo-6

COMPAGNIE d'envergure internationale recherche homme d'expérience dans le crédit. Téléphoner si intéressé à 549-8060. quo-11

307 VENDEURS DEMANDES

BESOIN d'un surplus d'argent. Représenter les produits Familex dans votre localité. 251-3202, Mme Côté, St-Prime. quo-7

358 SERVICE DOMESTIQUE

ON demande ménagère, capable ou personne âgée pour travailler en Floride, deux enfants d'âge scolaire, voyage payé, $200 par mois. Ecrire à Sylvie Gaudreault, Rang Caron, Notre-Dame-d'Hébertville. quo-7

Logis — Saguenay — Lac-Saint-Jean

410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

LOGEMENT 3 1-2 pièces, meublé, 95 St-Henri, Alma, 662-7693. quo-14

LOGEMENT 3 1-2 pièces, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, 71 Price E. (2e étage), $110, 543-1061, 549-2988. quo-15

LOGEMENT 3 1-2 pièces, entrées laveuse, sécheuse, chauffage, eau chaude, $90. Un mois gratuit, 544-5903, 544-1654. quo-15

SOCIETE Centrale d'Hypothèque et de logements, offre logements 5 pièces, entrée laveuse, sécheuse, Stationnement, déneigement, prise courant automobile, $120 et $124.50, 158 Giffard, Chicoutimi-Nord, 543-1079. quo-13

LOGEMENT 4 1-2 pièces, moderne, $125, chauffé, boul. Jean-Noël Tremblay, 549-7415. quo-13

APPARTEMENTS 2 1-2 pièces, meublés ou semi-meublés, 549-1193, midi, soir. quo-6

LOGEMENT 2 1-2 pièces, meublé, 1860 Boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord, $120, non chauffé, 549-7277, Soir, 549-4537. quo-8

LOGEMENT 4 pièces, moderne, près Place Saguenay, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, libre immédiatement. 549-8109. quo-11

459 AMELIORATIONS DE MAISONS

SERVICE décoration, tapisserie, rideau, tapis, céramique. Wells & Fils, 543-4495. quo-20

Comm. Industries — Saguenay — Lac-Saint-Jean

511 BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, 306 St-Hubert, Jonquière, 547-2608 ou 547-1661. quo-16

BUREAUX, 4,000 pieds carrés, plancher, louer tout ou partie. S'adresser Cooprix Jonquière, 547-1657, demander Roméo Tremblay. quo-13

515 LOCAUX A LOUER

LOCAL 30,000 pieds carrés, "sprinklers", automatiques, stationnement. Tél. 512-4855, 547-9083. quo-8J

LOCAL commercial, sous-sol épicerie Laval, coin Ste-Anne et Cartier 2,500 pieds Carrés, 543-4784, 543-0201. quo-27

LOCAL chauffé, 30 x 18, conviendrait commerce ou bureau. 189 St-Léandre, Jonquière. Tél. 548-8121. quo-31

530 COMMERCES A VENDRE

SALON coiffure pour dames, rénové à neuf, prix raisonnable, situé Chapais, 775-2766, Jean-Eudes Bilodeau. quo-31

Véhicules-moteurs — Saguenay — Lac-Saint-Jean

645 DEPANNAGE

TREMBLAY BP Service, remorquage jour et nuit. 81 Price. 543-2087. quo-5

664 MACHINERIE A LOUER

CHAUFFERETTES à construction 99,000 BTU à 400,000 BTU, Location d'Equipements Ltée, 549-5262. quo-10

684 MOTONEIGE

ACHETON, vendons motoneiges toutes marques, seconde main, partir $125.00, Ghislain Chrétien, Bagotville, 544-5995, 544-5645, 544-2505. quo-11

ATELIER André Fortin. Vente-service motos-neige Polaris, 270 Du Pont, Alma, 662-6140. quo-31

Des annonces bien rédigées donnent de meilleurs résultats.
LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL
549-9111

AUTRES RÉGIONS

Divers à vendre

275 DIVERS A VENDRE

1000 AUBAINES

Marchand ou non, prix d'aubaine sur toute notre marchandise pour quantité ou non, avant fermeture définitive du magasin. Comme entre autres: radios, outils, montres, puptentes, sacs de couchage, bottes pour la pêche, peinture, sacs de dos, perches ou leurres, bibelots et centaines d'autres articles.

SURPLUS D'AUBAINES
Bégin Inc.
840 est, boul. Charest

dis-11

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

Centres Industriels Région de Québec

* Homme dynamique.
* Expérience de la vente.
* Doit posséder auto.
* Entraînement complet.
* Territoire et clients existants protégés.

Nous recherchons un candidat qui puisse se qualifier comme superviseur dans un avenir rapproché,

Pour entrevue appelez

Claude Plamondon 681-0621

De 9 heures a.m. à 9h. p.m. vendredi le 5 janvier 1973.

dis-5

Restaurant

GERANT demandé pour restaurant en développement sur la Trans-Canadienne, Montmagny.

Exigences requises:
12e année de préférence;
Bilingue.

Connaissances et expériences de restaurant licencié est nécessaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dépt 419, Le Soleil

dis-6

JEUNES HOMMES

20 ANS et plus, sérieux, 10e année de scolarité, salaire selon compétence. Pour entrevue, tél. 656-1339 ou écrire Dépt. 420 Le Soleil. quo-5

AGENTS DE SECURITE

DEMANDES pour Sept-Iles, Hauterive, Baie-Comeau, Québec, Arthabaska. Bon salaire, bonnes conditions de travail. Qualification: 21 ans et plus, mesurer 5'8", être citoyen canadien, éligible à un permis de la Sûreté du Québec. Pour entrevue se présenter à 580 est, Grande-Allée, Suite 310, entre 8h30 et 5 heures. quo-6

SOLLICITEUR

UNE compagnie de liqueurs douces à domicile demande une personne avec expérience pour sollicitation sur route déjà établie. Salaire plus commission, véhicule fourni, assurance-salaire en cas de maladie ou accident payée par la compagnie. Pour informations, Breuvages Lucky One Inc., Tél. 527-3443. quo-10

CHAUFFEUR DE CAMION

POUR Baie-James, expérience requise: conducteur, semi-remorque. Se présenter à Les Entreprises Loma Ltée, rue St-Pierre, Ste-Thérèse de Lisieux. Tél. 667-0373. quo-5

CEGEP LEVIS LAUZON

OFFRE d'emploi technicien de travaux pratiques, au département de physique, qualifications requises, diplôme de fin d'études, équivalant à 14 années de scolarité, en technologie ou dans une spécialité. Expérience souhaitable, salaire d'après les qualifications et la convention collective en vigueur. Faire parvenir curriculum vitae très détaillé, au plus tard, le 12 janvier inclusivement, à l'attention de Agent de Personnel CEGEP de Lévis, Lauzon, 70 Philippe Boucher, Lauzon. quo-6

LIVREUR demandé avec automobile, pour fin de semaine. Tél. 653-9281, après 5 heures. quo-5

PIZZA-MAN avec expérience demandé. Téléphoner à 525-4881. quo-10

QUEBEC PROPANE INC.

DANS son expansion continuelle dans la province est à la recherche d'un représentant des ventes, pour les territoires de Québec, qualifications l'âge 25 à 35 ans, ambitieux, apparence soignée et possédant beaucoup d'initiatives, expérience dans le gaz propane, serait un atout, de préférence gradué d'un institut de technologie, expérience dans la vente offre: période d'entraînenen, salaire selon qualifications, entrevue confidentielle, automobile, fonds de pension, et autres bénéfices marginaux, faites parvenir curriculum vitae à Roger Tremblay, 4049 Boul. Hamel, Ancienne-Lorette. quo-8

ON DEMANDE un préposé à l'audition de nuit dans un motel de Québec. Expérience requise. 45 heures par semaine, bon salaire de base. Ecrire dépt. 424, Le Soleil. quo-10

VENDEURS de meubles avec expérience. Bon salaire, travail à l'année. Ecrire C.P. 503 Québec 8, quo-12

HOMME avec expérience, pour manufacture d'enseignes néons. Dessinateur, faire patrons, découpage et peinture sur plastique. Ecrire à 7171 A, Iberville, Montréal 329. quo-10

HOMMES qualifiés pour prendre charge succursale. Expérience dans la vente de meubles requise. Age pas handicap Ecrire Dept 416 Le Soleil. quo-12

CHAUFFEUR de camion Diesel, demandé, entre 25 et 35 ans, expérience et 11e exigées. Tél. 837-0231. quo-5

COMMIS de chambres bilingue et expérimenté. Travail à l'année. Se présenter le jour au Motel Universel, 2300 Chemin Ste-Foy, demander le gérant. quo-6

BELL-BOY, à plein temps, bilingue. Se présenter au Motel Universel, 2300 Chemin Ste-Foy. quo-6

BOUCHER demandé, avec expérience, s'adresser 2797, rue Turbide, Giffard. quo-6

COMPAGNIE Nationale de perception est à la recherche d'un préposé à la collection. Expérience un atout mais non nécessaire. Pour rendez-vous appelez M. Roger, 529-9347. quo-5

300 HOMMES DEMANDES

BESOIN de 3 représentants avec automobile, travail professionnel, âge 23 à 45 ans, Nadeau 628-4107 après 2 heures. quo-5

COMPAGNIE nationale en pleine expansion à la recherche de 4 représentants, pour son bureau de Québec, auto indispensable, très bonnes rémunération, pour les personnes à qui le travail ne fait pas peur, pour entrevue appeler 692-0195 demander le gérant du personnel. quo-15

FEMME demandée, cuisinier, plongeur, s'adresser en personne 2766, Chemin Ste-Foy. quo-5

JEUNE coiffeur (barbier), demandé. Salon Gaston Ross, 623-7992, 849-4906. quo-6

ON demande un jeune homme de 17 ans à 23 ans, expérience non requise, pour travail comme bell-boy, temps plein, 45 heures par semaine. Ecrire Dépt 425, Le Soleil. quo-10

CONCIERGE demandé, loyer logement et téléphone fournis. Tél. 525-4653 ou 681-3929. quo-6

HOMME demandé pour livraison légère, possédant camionnette ou automobile. Tél. 651-8217. quo-6

LIVREUR demandé, 25 ans et plus, avec expérience. Téléphoner à 525-4881, demander M. Beaulieu. quo-6

CUISINIER avec 10 à 15 ans d'expérience, connaissance de la pâtisserie et boucherie. Tél. 872-9808. A. Paré. quo-10

STATION de service demande pompiste pour travail de 3 à 11 heures p.m. Se présenter à Station Shell, 745 de l'Estre, Ste-Foy. quo-9

LIVREUR demandé avec auto dans la région de Montmorency. 667-0522. quo-6

DEUX vendeurs demandés pour couvrir territoires déjà établis, soit Rive-Sud et Saguenay - Lac-St-Jean. Ecrire à C.P. 1336 Québec 2 ou téléphoner 529-8948. quo-6

CUISINIER demandé avec ou sans expérience, chez Giovani Pizza, 260 de la Couronne, 529-6101. quo-10

HOMME de service demandé avec un peu d'expérience. S'adresser 4480, 1ère Avenue. quo-5

ETUDIANT demandé comme laveur de vaisselle, jeudi, vendredi soir, samedi 11-6 p.m. Restaurant de Place Laurier, 653-5756. quo-6

AIDE-cuisinier demandé, travail de soirs, salaire à discuter. Ecrire au Dépt. 422 Le Soleil. quo-6

VENDEUR pompiste demandé, âgé de 20 à 35 ans, pour travail sur chiffres, apparence soignée, expérience non requise. S'adresser 3232, 1ère Avenue, Québec. quo-6

CHAUFFEUR camion, magasin de meubles, avec expérience, travail à l'année. Ecrire C.P. 503, Québec 8. quo-22

TECHNICIEN en brûleur Tinken, demandé, ayant carte entrepreneur. Ecrire au Dépt, 427 Le Soleil. quo-6

CHEF cuisinier demandé. S'adresser à 1066 rue St-Jean. quo-11

LIVREUR demandé pour restaurant, 25 ans et plus. S'adresser 1030 Boulevard Masson, Ville Les Saules. quo-8

VUE l'expansion de la maison, avons besoin de 15 jeunes hommes, travaillants, pouvant voyager du lundi au vendredi, $85 à $125 par semaine. Se présenter, lundi, 8 janvier, de 10 heures a.m. à 7 heures p.m. au Motel Le Voyageur, Boul. Ste-Anne. quo-6

VENDEUR demandé, pour travail sur camion, dans Québec et région, salaire et commission et autres avantages sociaux. Les Produits Alimentaires Grisol. 527-3445, 95 Boulevard Neuviale. Pour entrevue se présenter mercredi, 10 janvier, de 10 heures à 6 heures p.m., demander M. Rénald Arsenault. quo-9

GERANT DE CREDIT

Demandé pour une compagnie à opérations multiples. Les exigences requises sont les suivantes:

— 2 à 3 ans d'expérience dans une banque, dans une compagnie de finance ou dans le financement des commerces de gros. (Collection et gérance).
— 2 à 4 ans d'université
— bilingue
— doit être prêt à voyager la moitié du temps à travers tout le Canada.
— bureaux généraux à Kitchener.

Ecrire en fournissant les détails mentionnés ci-haut et en donnant des détails personnels de même que le salaire envisagé, à:

GARRY KRIGBAUN, COMMODORE,
30 Duke St. West,
Royal Bank Building,
Suite 601 A, Kitchener, Ont.

dis-8

307 VENDEURS DEMANDES

PRODUITS CHIMIQUES

DESIREZ-vous vous assurer un revenu au-dessus de la moyenne? Désirez-vous faire partie d'une organisation de réputation internationale? Possédez-vous une auto? Etes-vous dynamique et travaillant? Avez-vous acquis de l'expérience de la vente directe? Préférence donnée aux hommes avec de l'expérience dans la vente des produits chimiques. Si oui, nous pouvons vous offrir des territoires et sommes prêts à vous initier à la vente de nos produits chimiques spécialisés aux entreprises industrielles et aux institutions. Veuillez communiquer avec Marty Rosenberg, lundi, mardi, 8 et 9 janvier, entre 3 et 5 p.m., 514-636-1394. quo-6

VENDEUR excellente occasion pour technicien ingénieur bilingue et énergique travaillant dans les téléphones pour apporter son habileté à la vente d'équipements téléphoniques. Doit être expérimenté dans le démontage et réfection d'équipement téléphonique et l'entretien. Endroit Montréal. Voyagera peu. Ecrire en anglais, Télé-Radio Systems Ltd., 3300 Cavendish, Suite 571, Montréal ou téléphonez, 514-487-4200. quo-8

307 VENDEURS DEMANDES

NOUS RECHERCHONS DES
STENOS
DACTYLOS
BILINGUES

avec un an d'expérience pour des emplois intéressants temporaires.

S.V.P., composez le numéro ci-dessous pour une entrevue:

529-9371
229 EST, BOUL. CHAREST

office overload

dis-5

307 VENDEURS DEMANDES

ON demande vendeur de tissus pour s'occuper de vendre comme ligne de côté, grand assortiment de dentelles et élastiques, le territoire comprenant Abitibi, ville de Québec, Lac-St-Jean et Gaspé. Devra avoir bonnes connections avec magasins vendant ce genre de marchandise. Bonne commission payée. Si vous avez de telles connections, écrivez à Vanity Brassiere, 7255 Alexandra Montréal. quo-9

COLLIERS DE SERRAGE
POUR BOYAUX, FORETS
A GRANDE VITESSE,
COUTELLERIE.
POUR visiter les quincailleries. Forte commission. Bell, 34 Swanhurst, Streetsville, Ont. quo-6

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

COIFFEUR ou coiffeuse d'expérience, pour reprendre clientèle avec petite clientèle de préférence, 661-4576. quo-5

EMPLOI saisonnier, à plein temps, pour Québec et Lévis. Nous vous entraînons. Présentez-vous à 115 St-Joseph, est. Tél. 523-0818. quo-6

JEUNE homme ou jeune femme demandé comme short-order, temps régulier, restaurant de Place Laurier, 653-5756. quo-6

POSSEDEZ votre commerce, revenu illimité selon votre initiative, réalisez enfin vos rêves, la vente c'est votre domaine. Laissez-moi vous rencontrer afin de vous expliquer tous les avantages, contactez-moi, 844-3842, après 6 heures. quo-6

CUISINIER et aides cuisinier, laveuses et laveurs de vaisselle, garçons de tables, demandés pour restaurant français. Se présenter, 95 St-Cyrille Est, de 10 heures a.m. à 2 heures p.m. quo-8

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

NOUS SOMMES PRETS POUR 1973

La nouvelle année à Medox permettra aux infirmières d'avoir des emplois temporaires intéressants, selon leurs disponibilités.

Laissez Medox vous donner cette opportunité.

DIVISION DES INFIRMIERES

529-3525

MEDOX

dis-5

VOICI AVON, POUR VOUS, MADAME! NOUS sommes à la recherche de personnes qui aiment rencontrer des gens tout en gagnant de l'argent, pendant leurs moments de loisir. Pourquoi ne pas téléphoner à 523-7706, dès maintenant!

TERRITOIRES

St-Thomas d'Aquin, N.-D. du Chemin, St-Mathieu, St-Rodrigue O., Ste-Odile, St-Albert le Grand, Lauzon, Lévis, St-Romuald, Beauport, Giffard, N.-D. des Laurentides. quo-6

DAME, demoiselle, pour enseigner sténo-dactylo, école indépendante, temps plein ou avant-midi seulement, 524-3215. quo-8

STENO-dactylo, bilingue, expérience légale souhaitée, bureaux d'avocats. Tél.: 524-5228. quo-19

SERVEUSES avec expérience dans les mets chinois, jour ou soir. S'adresser Restaurant Lucky Garden, 1477 Route de l'Eglise, Ste-Foy. quo-6

FILLE de table demandée avec expérience pour un steak-house dans Limoilou. 522-8125. quo-6

SECRETAIRE demandée, dactylographie nécessaire, salaire selon expérience et qualifications. Tél. 688-1624. quo-6

SERVEUSES demandées avec expérience. 527-4418. quo-6

SERVEUSE demandée avec expérience, comme supplémentaire. Restaurant de Place Laurier, 653-5756. quo-6

STENO-dactylo avec expérience pour travail dans Limoilou, 32 heures par semaine. Tél. 529-0731. quo-5

SUITE DES ANNONCES CLASSEES A LA PAGE 21

Patron-Mode

COUTURE ET CROCHET! — Un ensemble à la mode du jour! Vous confectionnez la blouse, les pantalons ou les shorts . . . et vous crochetez la veste, ou le chandail, à motifs d'afghan. Patron no 4668; demi-grandeurs: 12 1-2, 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2.

Veuillez préciser la grandeur. Grandeurs pour demoiselles: 10-12-14-16-18. Veuillez préciser la grandeur.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 580, CHICOUTIMI

PRIX 75¢

(Ajoutez 15 cents pour envoi de première classe)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuillets d'instructions, l'un en anglais et l'autre en français, les accompagnent.

LE SOLEIL DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

Service des patrons,
C.P. 580, Chicoutimi

Numéro .....
Taille.....
Nom .....
.....
Adresse.....
.....

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Remerciements pour faveur obtenue, même tarif que les annonces classées. **Minimum: $1.00**

Avis dans le carnet mondain: **$2.00**

La charge de **service** pour les numéros de dépt. ou de case requis dans les annonces **$0.50.**

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à adresse départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenus responsables pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de **livraison** du courrier.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce (maximum 3 insertions). Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Les annonces classées ordinaires devront parvenir avant 2 heures p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 2 heures p.m. le vendredi.

Nombre de mots	Lignes	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
Jusqu'à 10	2	1.00	1.35	2.40
Jusqu'à 15	3	1.10	2.03	3.60
Jusqu'à 20	4	1.15	2.70	4.80
Jusqu'à 25	5	1.25	3.38	6.00
Jusqu'à 30	6	1.50	4.05	7.20
Jusqu'à 35	7	1.75	4.73	8.40
Jusqu'à 40	8	2.00	5.40	9.60

Classifications commerciales et tarif général: .25 la ligne comptée - Minimum: $1.00

mot mystère 83

8 LETTRES | **LE MOT CLEF — CHANDAIL DE LAINE**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	R	A	G	E	R	E	H	C	N	O	J	D	R
2	C	M	C	T	E	U	O	J	A	M	B	E	R	A	E
3	E	I	U	A	N	O	N	A	A	C	A	O	Z	R	P
4	E	I	L	I	R	E	B	U	J	U	T	A	D	R	A
5	R	L	L	I	R	T	E	L	L	I	B	I	D	O	N
6	I	A	O	O	C	T	O	M	B	E	C	I	G	N	S
7	O	E	N	R	F	E	A	T	T	I	Q	U	E	I	E
8	T	E	G	G	D	T	L	C	V	G	E	D	L	R	E
9	E	S	B	R	T	I	E	I	O	T	U	P	E	A	G
10	B	S	A	A	A	G	S	C	E	N	E	Z	R	M	R
11	E	A	C	R	R	M	O	P	H	S	D	R	L	A	A
12	D	H	O	I	E	B	G	R	O	O	N	U	E	A	H
13	E	C	U	E	P	U	O	R	G	S	I	O	I	U	C
14	A	E	D	I	Z	A	I	N	A	E	N	R	C	T	G
15	U	T	E	R	U	E	L	F	R	U	O	T	N	O	C

SOLUTION du problème précédent: RADICELLE

A-
Anona
Atrium
Attache
Attique
Aubier
B-
Barbon
Bazar
Bedeau
Bétoire
Bidon
Billet
Bitord
C-
Charge
Cidre
Cilice
Civisme
Conduit
Conseil
Contour
Coude
D-
Dispos
Dizain
Drôle
E-
Echasse
Echoir
Egarer
F-
Fleuret
Folie
G-
Geler
Gorge
Groupe
Guéret
Guzla
H-
Harpe
J-
Jambe
Joncher
Jouet
Jubé
M-
Marge
Marin
P-
Panse
R-
Rang
T-
Tombe
Trace
Tsar

EXPLICATION DU JEU

Pour découvrir le mot-mystère, procédez de la façon suivante:

- lisez attentivement la liste des mots fournis
- dans la grille, tous ces mots sont écrits horizontalement, verticalement et obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut
- pour plus de facilité, repérez un mot dans la grille, encerclez-y ses lettres et rayez ce mot de la liste, afin de ne pas le chercher deux fois. Procédez ainsi jusqu'à l'élimination complète de tous les m

Fusion de trois entreprises laitières de la région de Montréal

par Michel SAMSON

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, a annoncé hier la fusion de trois entreprises laitières de la région de Montréal qui opéreront désormais sous le nom de "Québec Lait Inc."

Cette nouvelle entreprise devient la plus importante dans le secteur du lait de consommation et de la crème glacée au Québec et résulte de la fusion des laiteries Leclerc Inc., Grenache Inc. et A. Poupart et Cie Ltée.

L'actionnaire principal de la nouvelle entreprise est "Les laiteries Leclerc, compagnie qui est elle-même propriété de la Coopérative agricole de Granby.

Cette fusion s'inscrit dans le cadre du programme de consolidation de l'industrie laitière instauré en 1970 par le ministère de l'Agriculture. Ce dernier a d'ailleurs consenti un octroi de $1,500,000 à la nouvelle corporation comme le veulent les barèmes du programme.

En effet l'entreprise qui fusionne a droit à un octroi de $0.20 pour chaque livre de gras de lait produite par les entreprises fusionnées au cours de leur dernière année d'opération.

Le ministère de l'Agriculture a instauré ce programme d'incitation à la fusion à cause du trop grand nombre de laiteries au Québec (une centaine) et de leurs difficultés à concurrencer efficacement les compagnies multinationales.

L'octroi du ministère sera donné en trois ans, à raison de $600,000 cette année, $600,000 l'an prochain et $300,000 en 1975.

Les différentes usines du groupe fusionné (Ville d'Anjou, Victoriaville, Montréal) vont continuer à opérer comme telles durant un an, a expliqué le ministre.

Eventuellement on assistera à un regroupement au niveau d'une même usine pour la production de crème glacée et ainsi de suite. Selon le ministre, il est possible que cette fusion ait pour effet à long terme la création de nouveaux emplois, même si l'objectif premier est plutôt l'efficacité.

M. Toupin a également laissé planer la possibilité que la nouvelle entreprise devienne une coopérative d'ici quelques années.

Cette fusion, a-t-il dit, constitue une première étape. Par la suite, son ministère entend proposer la même chose aux entreprises semblables des régions du Saguenay et du Bas St-Laurent.

Le capital action de Québec Lait Inc. totalise $4,000,000 tandis que les immobilisations se chiffrent à environ $8,200,000. Le volume de vente par ailleurs dépassera les $35 millions. L'entreprise distribuera 30 pour cent du volume total de crème glacée au Québec et 20 pour cent du volume global de lait de consommation et desservira principalement la région de Montréal et un périmètre de 75 milles.

Commentant par ailleurs l'uniformisation des normes de qualité du lait à travers la province annoncée mercredi, le ministre a expliqué que cela mettrait fin à la lutte Québec - Montréal sur le sujet. Dorénavant les laiteries montréalaises pourront vendre leur lait à Québec et vice-versa.

Relativement au rapport de conciliation

Le vote des employés des Postes serait reporté

TORONTO (selon PC) — "Il est possible que le vote que devaient prendre les employés des Postes sur le rapport d'un comité de conciliation soit remis à plus tard", a déclaré, hier, des porte-parole syndicaux.

Les dix membres de l'exécutif du Conseil des Unions postales devaient se rencontrer aujourd'hui à Ottawa afin d'étudier cette question, étant donné que le vote devait être tenu dimanche et lundi à travers le pays.

M. Roger Décarie, président du Syndicat des facteurs du Canada, a affirmé que les 30,000 employés des Postes ne savaient pas trop à quoi s'en tenir à ce sujet.

M. James Brown, secrétaire du local No 1 (Toronto) du Syndicat des facteurs du Canada, estime, pour sa part, que cette réunion d'Ottawa avait pour unique but de remettre ce vote à plus tard, parce que les dirigeants syndicaux qui souhaitent le rejet du rapport de conciliation savent que syndiqués vont voter en faveur dudit rapport.

M. Brown prétend que les seules personnes qui ne savaient pas à quoi s'en tenir étaient les membres de l'exécutif qui recommandaient le rejet des recommandations.

Les représentants de 30 locaux groupant 6,000 facteurs se sont réunis mercredi à Toronto et ont réclamé la remise du vote jusqu'à ce que les syndicats aient reçu une offre claire de la part du Conseil du Trésor.

Déjà les postiers de Toronto et de Windsor de même que les facteurs de Vancouver ont pris le vote.

L'exécutif du local des facteurs de Toronto ont exhorté leurs membres à ne pas respecter la directive issue de leurs dirigeants nationaux et d'accepter le rapport du comité de conciliation comme base d'une entente éventuelle.

Négociations difficiles à la Société Forano Ltée

PLESSIVILLE — Les négociations entre la société Sorano Ltée de Plessiville dans le Bois-Francs et ses 150 employés de bureau en vue de la conclusion d'un premier contrat de travail, s'avèrent des plus ardues.

De nouveaux pourparlers doivent avoir lieu aujourd'hui et mardi prochain entre les parties patronale et syndicale en présence du conciliateur, M. Antoine Hubert.

Des négociations achoppent sur plusieurs points, en particulier les salaires et le temps supplémentaire.

Le syndicat réclame une nouvelle classification des tâches qui aurait pour effet de réduire le nombre de catégories d'employés à 9 au lieu de 37, et de diminuer les niveaux de l'échelle de salaires de 130 à 3.

Selon un porte-parole du syndicat, des 150 employés de bureau, une centaine gagne moins de $120 par semaine, et de ce nombre 37 reçoivent une paye hebdomadaire de $57.75 pour 35 heures de travail.

Par ailleurs, la compagnie refuse de rémunérer au taux et demi l'employé appelé à travailler après ses heures régulières. Pour les 10 premières heures de travail supplémentaire, chaque semaine, l'employé est payé au taux régulier.

Ces travailleurs qui sont membres d'un syndicat affilié à la CSD (Centrale des syndicats démocratiques), auront acquis le droit de grève le 25 janvier prochain.

La compagnie Forano se spécialise dans la construction de pièces de machinerie diverses. Elle est une subsidiaire de la Société générale de financement.

On se rappellera que les 450 employés de l'usine de la Forano avait dû déclencher un arrêt de travail d'une durée de plusieurs semaines, le 29 novembre 1971, pour appuyer leurs revendications.

Les chefs syndicaux et les patrons des techniciens d'ascenseurs ont été convoqués par le conciliateur

MONTREAL (D'après PC) — M. William Dickie, conciliateur en chef du gouvernement de l'Ontario, a convoqué une rencontre entre les représentants américains des compagnies et des syndicats dans le but de trouver une solution au conflit qui persiste depuis quatre mois chez les techniciens d'ascenseurs au Canada.

Les invités à cette réunion sont les représentants des cinq compagnies américaines, propriétaires des compagnies d'ascenseurs du Canada et les dirigeants du Syndicat International des techniciens d'ascenseurs qui regroupe les 2,300 techniciens canadiens.

TORONTO

Plus de 190 employés d'une des cinq firmes d'ascenseurs présentement en grève doivent être mises à pied aujourd'hui.

Un porte-parole de la Turnbull Elevators a précisé que cette décision avait été prise à la suite du ralentissement des opérations provoqué par la grève des techniciens.

Dès qu'un espoir de règlement se fera sentir, ces employés seraient réengagés.

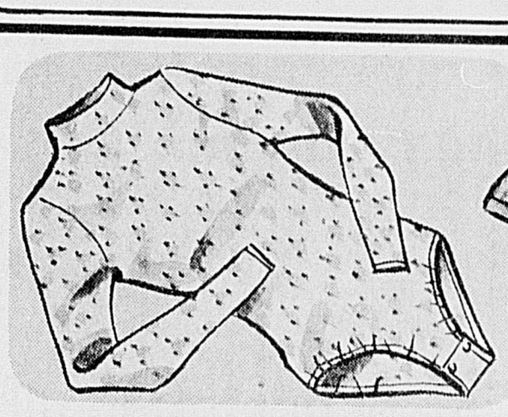
SUPER BONIS DU SAMEDI

Demain, 6 janvier
Un jour seulement!

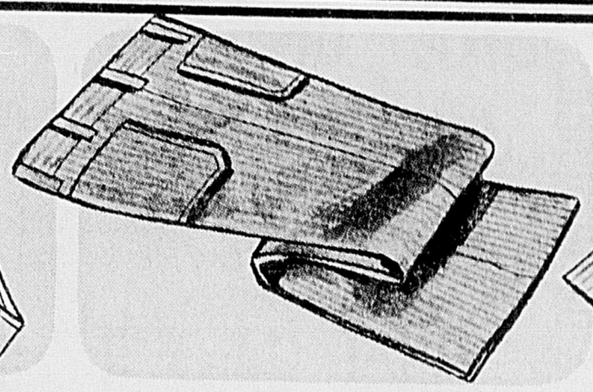
Profitez de nos offres avantageuses!

MIRACLE MART
Une Division de Steinberg Limitée

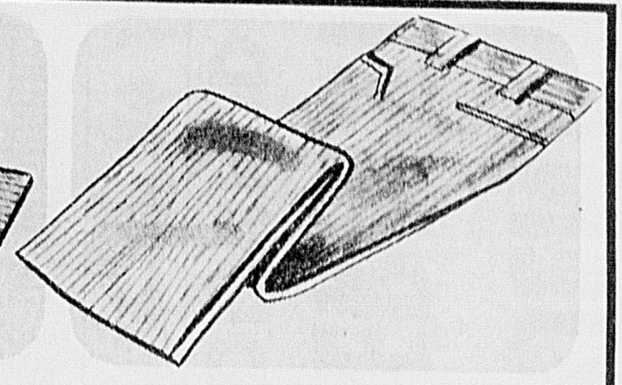
Recherchez les initiales MM!
Les initiales de celui qui sera bientôt au Miracle Mart!



Colle-au-corps pour dames
Choix de modèles divers à manches longues. Variété de tissus et de coloris. Pour porter avec jupes ou pantalons. ACHAT BONI 3.77 ch.
Rayon des bas



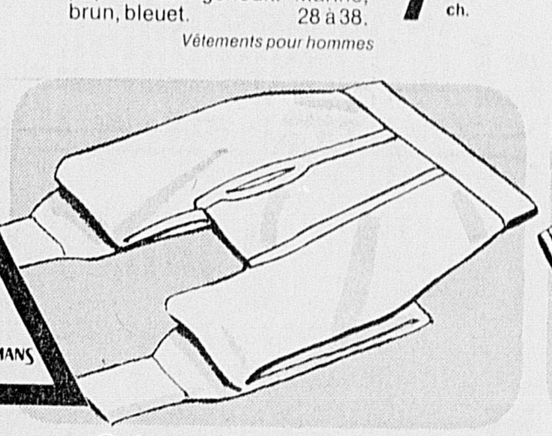
Jeans de velours pour jeunes gens
En velours côtelé 100% coton, jambes évasées, 4 poches, surpiqûres aux genoux. Marine, brun, bleuet. 28 à 38. ACHAT BONI 7.44 ch.
Vêtements pour hommes



Velours côtelé pour garçons
Pantalons de velours côtelé de coton, mi-taille élastique, non doublés. Jambes évasées. Gris moyen, marine, brun, loden. 7 à 12. ACHAT BONI 3.33 ch.
Vêtements pour garçons



Sous-vêtements d'hiver Penmans
Camisoles à manches courtes 100% coton côtelé. Blanc. P.M.G. Faites provision à ce prix! ACHAT BONI 1.44 ch.
Vêtements pour hommes



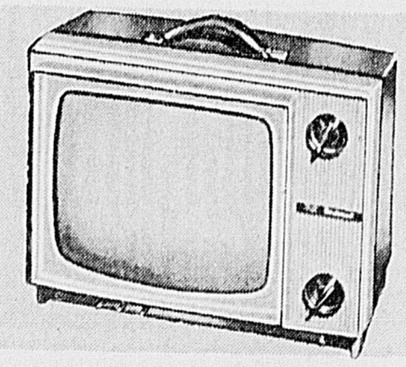
Caleçons longs Penmans
Pour l'hiver. 100% coton côtelé. Parfaits pour les sportifs et ceux qui travaillent dehors. P.M.G. ACHAT BONI 1.77 ch.
Vêtements pour hommes



Jolies robes pour bambines
Robes de polyester, manches longues. Choix de modèles et de couleurs. 2, 3, 3x. Tailles: 12, 18, 24 mois 2.44 ch. ACHAT BONI 2.44 ch.
Vêtements pour enfants

TABLES-PLATEAUX TV
- Pieds tubulaires, pliants
- Jolis motifs au choix
- Ayez-en plusieurs car elles sont pratiques: réceptions, goûters, rangements, etc.

Articles de maison
ACHAT BONI 97c ch.



TV portatif Fleetwood 12"
• Entièrement à transistors. • Ecran image à tube • Son et image instantanés • Douille pour écouteur • 1 an de garantie • 90 jours de service gratuit. ACHAT BONI 99.97 ch.
Radios et téléviseurs



Ensemble casseroles Corning
• Ensemble jumelé de casseroles de 48 oz et de 56 oz avec couvercles • Servent dans le congélateur, pour cuire et pour servir. ACHAT BONI 5.77 l'ens.
Cadeaux

Microsillons et rubans
James Last, Carole King, Black Sabbath, Veronique Sanson, Roger Whittaker, Guy Godin, Johnny Cash, René Simard, Edmondo Ros et autres. ACHAT BONI 3.97 ch.
Disques

Table à repasser et support
• Finition émail cuit. • Modèle ajustable • Support utile pour le fer • Tension à ressort • Revêtement de coton. ACHAT BONI 8.27 ch.
Articles ménagers

Outils de base pour le bricoleur
• Marteau • Scie à découper • Pinces de 6" à joint coulissant • Pince à dénuder et cisaille • Jeu de tournevis 5 dans 1 • Ruban de 10' • Jeu de clés de 5 pièces • Niveau de poche • Ensemble grattoir et couteau • Fil de 175' • Disques pour sabler • Clé réglable. AU CHOIX 53c ch.
Quincaillerie

- Allocations familiales
- Mise de côté pratique
- Stationnement facile

CHARGEX

• 4 Place du Saguenay, Chicoutimi, Québec

OUVERT • LUNDI À MERCREDI, 9 A.M. A 6 P.M. • JEUDI ET VENDREDI, 9 A.M. A 9 P.M. • SAMEDI, 9 A.M. A 5 P.M.

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

COLLEGE REGIONAL SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

EDUCATION PERMANENTE

SESSION D'HIVER 1973 — DEBUT DES COURS: 5 FEVRIER

INSCRIPTION POUR TOUS LES CAMPUS: DU 22 AU 26 JANVIER 1973

CAMPUS D'ALMA

A— Formation Générale
Cours de niveau pré-universitaire et conduisant au Diplôme d'Etudes Collégiales.
GROUPE DE DISCIPLINES: Sciences Sciences Humaines Arts et Lettres

B— Formation Professionnelle
Cours préparant à l'exercice d'une fonction de travail reconnue comme exigeant une formation de niveau collégial et sanctionné par le Diplôme d'Etudes Collégiales.
GROUPE DE DISCIPLINES: Techniques Administratives* Gestion Coopérative
Secrétariat Administratif*. Gestion Agricole
Arts Plastiques

* FORMATION PROFESSIONNELLE
Certains de ces cours sont communs aux trois programmes suivants:

	Techn. Adm.	Secr. Adm.	Progr. C.G.A.-R.I.A.
Comptabilité I	X	X	X
Comptabilité II	X	X	X
Droit des Affaires	X	X	X
Finance I	X	X	X
Fiscalité	X		X
Marketing I	X	X	
Relations Humaines		X	
Structure de l'Entreprise	X	X	X

(Voir Horaire)

C— Formation Populaire
Cours couvrant les domaines de la Culture, des Arts et des Loisirs en vue de l'enrichissement personnel des individus.

D— Formation Spéciale
Cours spéciaux (programmes intensifs, etc.) organisés conjointement avec certains groupes ou entreprises dans un but de perfectionnement ou de recyclage.

Généralement ces cours se donnent le soir de 7h.00 à 10h.00 par périodes de 50 minutes.

LUNDI:
FORMATION GENERALE:

101-921-71	Biologie Humaine	75	388-405-71	Economique et Vie Familiale	45
201-101-69	Initiation à la Mathématique	75	601-902-71	Eléments de Linguistique	45
320-904-71	Géographie et Tourisme	45	604-101-71	Anglais Les étudiants seront	45
340-101-70	La Pensée et la Réflexion	45	604-201-71	Anglais groupés à la suite d'un	45
340-301-70	La Condition Humaine	45	604-301-71	Anglais test d'évaluation.	

FORMATION POPULAIRE:

601-231-71	Le Théâtre Québécois	45	109-130-72	Conditionnement physique	15
	Etude des Vins et Alcools (fermentation et vinification)	60			

FORMATION PROFESSIONNELLE:

232-444-69	Traitement des Pâtes	60	410-101-71	Comptabilité I	60

MARDI
FORMATION GENERALE

201-103-69	Calcul Différentiel et intégral	75	385-942-71	Les Systèmes Politiques du Québec et du Canada	45
340-201-70	La Relation au Monde	45		Théâtre	45
340-401-70	La Condition Humaine	45	601-202-70	Espagnol Elémentaire I	45
350-904-69	* Relations Humaines	45	607-101-70		

* Le cours de Relations Humaines peut être donné sous forme intensive selon la demande.

FORMATION POPULAIRE
Initiation à la Voile (théorie) 30 (début en mars)
Ce cours mène à l'obtention du "troisième degré" en pratique de la voile de la Fédération de la voile du Québec.

FORMATION PROFESSIONNELLE

260-405-70	(traitement de l'Eau) L'Eau et ses Contaminants	45	410-110-71	Finance I	45

MERCREDI:
FORMATION GENERALE

340-228-68	L'Existentialisme	45	601-946-71	Le Conte, La Légende et la Chanson Folklorique au Québec	45
370-967-70	Thèmes Bibliques	45			
383-920-70	Introduction à l'Economique I	45			
387-978-71	Sociologie de la Sexualité	45	012	Mathématiques (professeurs)	45

FORMATION POPULAIRE

203-926-70	Astronomie	60	109-141-72	Escrime I	15
601-926-67	L'Art de la Communication Orale	45			

FORMATION PROFESSIONNELLE:

410-107-71	Droit des Affaires	45	410-201-71	Comptabilité II	60

JEUDI:
FORMATION GENERALE:

101-924-71	Introduction à l'Ecologie	75	387-960-71	Initiation à la Sociologie	45
340-930-68	Philosophie de l'Education	45	601-402-71	Essai	45

FORMATION POPULAIRE:

510-101-68	Organisation Picturale I	45	550-101-71	Formation de l'Oreille I	45
530-940-71	Le Cinéma Québécois	45	550-103-71	Guitare	45

FORMATION PROFESSIONNELLE:

410-115-71	Marketing I	45	410-111-71	Fiscalité	60
410-116-71	Structure de l'Entreprise	45			

HEURES DE BUREAU POUR L'INSCRIPTION:
A.M. de 9h.00 à 12h.00 P.M. de 2h.00 à 4h.30 Le soir de 7h.00 à 9h.00

CAMPUS DE CHICOUTIMI

LUNDI Cours généraux:

101-921-71	Biologie humaine I	75	$75.00
201-101-69	Initiation à la mathématique	75	75.00
201-203-69	Calcul différentiel et intégral	75	75.00
320-904-71	Géographie et tourisme	45	45.00
331-951-71	Famille et Education	45	45.00
350-101-69	Fondements scientifiques de la Psychologie I	45	45.00
350-210-69	Adolescence	45	45.00
510-201-68	Organisation picturale II	45	45.00
601-202-71	Théâtre	45	45.00
604-101-71	Remedial English	45	45.00

Cours professionnels:

203-975-70	Notions de résistance des matériaux	45	Gratuité
240-511-70	Mécanique des sols	60	Gratuité
410-201-71	Comptabilité 201	60	Gratuité
410-401-71	Comptabilité 401	60	Gratuité
410-122-71	Placement	45	Gratuité

MARDI Cours généraux:

101-301-71	Biologie générale I	75	75.00
202-901-70	Chimie et monde moderne	45	45.00
203-926-70	Astronomie	60	60.00
320-221-71	Géographie "Le Québec"	45	45.00
383-960-71	Initiation à la sociologie	45	45.00
601-950-71	La chansan contemporaine	45	45.00
604-201-71	Intermediate English I	45	45.00
607-101-70	Espagnol I	45	45.00

Cours professionnels:

201-317-69	Introduction à la statistique	75	Gratuité
240-911-70	Eléments topographiques	60	Gratuité
383-915-71	Initiation à la vie économique	45	Gratuité
410-201-71	Comptabilité (Lab)	60	Gratuité
410-401-71	Comptabilité (Lab)	60	Gratuité
410-130-71	Science du Comportement et Gestion du personnel	45	Gratuité

MERCREDI Cours généraux:

101-921-71	Biologie humaine I (Lab)	75	75.00
201-101-69	Initiation à la mathématique (Lab)	75	75.00
201-203-69	Calcul différentiel et intégral (Lab)	75	75.00
340-201-70	Relations au monde	45	45.00
340-228-70	Philosophie des grands thèmes de l'amour	45	45.00
340-401-70	La conduite humaine	45	45.00
604-301-71	Intermediate English II	45	45.00

Cours professionnels:

240-306-70	Equipements et méthodes I	45	Gratuité
240-511-70	Mécanique des sols	60	Gratuité
387-982-71	Relations industrielles et conventions collectives	45	Gratuité
410-107-71	Droit des affaires	45	Gratuité
410-111-71	Fiscalité	60	Gratuité
420-404-70	Etude des langages Fortran et PL/I	90	Gratuité
420-900-71	Initiation à la programmation	45	Gratuité
420-901-71	Programmation Fortran	45	Gratuité

JEUDI Cours généraux:

101-301-71	Biologie générale (Lab)	75	75.00
101-998-70	La survie de l'humanité	45	45.00
203-926-70	Astronomie (Lab)	60	60.00
320-902-72	Problèmes géographiques du monde contemporain	45	45.00
383-940-71	Initiation à la vie politique	45	45.00
601-902-71	Eléments de linguistique	45	45.00
604-401-71	Intermediate English III	45	45.00

Cours professionnels:

201-317-69	Introduction à la statistique (Lab)	75	Gratuité
203-954-70	Eléments d'électricité	75	Gratuité
240-911-70	Eléments topographiques (Lab)	60	Gratuité
410-119-71	Publicité	45	Gratuité
410-418-71	Mathématiques financières	60	Gratuité

VENDREDI Cours général:

205-902-70	Introduction à la géologie	45	45.00

Cours professionnels:

240-301-70	Arpentage III	60	Gratuité
410-115-71	Marketing I	60	Gratuité
420-404-70	Etudes des langages Fortran et PL/1 (Lab)	90	Gratuité

COURS INTENSIFS:

240-202-70	Géologie des agrégats	45	Gratuité
350-215-71	Psychologie sociale et relations humaines (5 fins de semaines)	45	45.00

HEURES DE BUREAU POUR L'INSCRIPTION:
A.M. de 9h.00 à 12h.00 P.M. de 2h.00 à 4h.30 Le soir de 7h.00 à 9h.00

CAMPUS DE JONQUIERE

LUNDI FORMATION GENERALE:

101-931-69	Biologie	75h.	Lundi et Mercredi
201-101-69	Mathématiques	75h.	Lundi et Mercredi
203-926-70	Astronomie	60h.	
320-102-68	Géographie humaine	45h.	
510-101-68	Asrts plastiques - org. picturale	45h.	
601-122-70	Lang. et litt. - poesie québecoise	45h.	

FORMATION PROFESSIONNELLE

241-951-69	Méc. Ind. - pneumatique	45h.	
243-201-70	Electro II	75h.	Lundi et Mercredi
243-301-70	Electro III	75h.	Lundi et Mercredi
243-401-70	Electro IV	75h.	Lundi et Mercredi
243-662-70	Tech. audio-visuels	45h.	
243-662-70A	Fab. doc. audio-visuels	15h.	
243-662-70B	Tech. audio-visuelles	30h.	
245-305-71	Méc. bâtiment-chauffage	45h.	
350-210-69	Psycho. adolescence	45h.	
350-904-69	Relations humaines	45h.	
351-981-71	Gerontologie	45h.	
383-915-71	Init. à l'Economique	45h.	(Secrétariat Administratif)
383-920-71	Economique I	45h.	
410-101-71	Comptabilité I	60h.	
410-102-69	Tech. adm.-administration	45h.	
410-134-71	Négociations collectives	45h.	
17- 1-71	Objectifs	08h.	

COURS POPULAIRE 13- 1-71 Lecture rapide 30h.

MARDI FORMATION GENERALE

201-203-69	Mathématiques	75h.	Mardi et Jeudi
601-902-70	Lang. et litt.-linguistique	45h.	
601-231-70	Lang. et litt.-théâtre québecois	45h.	
604-101-68	Anglais	45h.	
604-201-68	Anglais	45h.	
604-301-68	Anglais	45h.	

FORMATION PROFESSIONNELLE

241-505-70	Estimation scientifique	45h.	
243-682-70A	Tech. exposés	20h.	
243-901-69	Circuits logiques	60h.	
245-311-71	Méc. bâtiment-ventilations	45h.	
383-980-71	Adm. et relations humaines	45h.	
410-105-71	Vérification et contrôle	45h.	
410-116-71	Tech. adm.-structure entreprise	45h.	
410-201-71	Comptabilité II	60h.	
420-901-71	Programmation Fortran	45h.	
601-924-67	Communication écrite	45h.	
14- 1-71	Le crédit et le prêt	45h.	
	Courtier d'assurances associés	65h.	Mardi et Jeudi

COURS POPULAIRE 2- P-72 Le français de l'éducation 45h.

MERCREDI FORMATION GENERALE

320-221-69	Géographie le Québec	45h.	601-202-70	Lang. et Litt.-théâtre	45h.
510-103-69	Arts plast.-histoire de l'art I	45h.	601-402-70	Lang. et litt.-essai	45h.

FORMATION PROFESSIONNELLE

385-940-71	Int. à la politique	45h.	410-301-71	Comptabilité III	60h.
388-905-69	Information légale	45h.	410-401-71	Comptabilité IV	60h.
410-112-71	Gestion du personnel	45h.			

JEUDI FORMATION GENERALE

340-101-70	Philosophie	45h.	340-401-70	Philosophie	45h.
340-201-70	Philosophie	45h.	601-331-70	Lang. et Litt. roman québécois	45h.
340-301-70	Philosophie	45h.			

FORMATION PROFESSIONNELLE

232-334-69	Tech. papier-pâtes mécaniques	45h.	
243-553-71	Circuits logiques II	75h.	Mardi et Jeudi
383-921-71	Economique II	45h.	
383-925-71	Monnaie et banque	45h.	
410-107-71	Droit des affaires	45h.	
420-902-71	Programmation Cobol	45h.	
1- P-72	Apiculture	50h.	
16- 1-71	Tech. exposés	10h.	

VENDREDI FORMATION GENERALE

601-102-70	Lang. et litt.-poésie	45h.	601-302-70	Lang. et litt.-roman	45h.

FORMATION PROFESSIONNELLE 410-152-71 Ass. sur la personne 45h.

COURS INTENSIFS FORMATION PROFESSIONNELLE

241-505-70	Estimation scientifique	45h.	350-904-69	Relations humaines	45h.
241-922-69A	Sécurité industrielle	15h.	410-125-71	Gestion de la vente	45h.
243-553-71	Circuits logiques II	75h.	410-126-71	Comportements du consommateur	45h.
243-662-70A	Fab. documents audio-visuels	15h.			
243-662-70B	Tech. audio-visuelles	30h.	16- 1-71	Tech. exposés	10h.
243-672-70	Tech. instruction	45h.	17- 1-71	Objectifs	08h.
243-682-70A	Tech. pour faire un exposé	20h.		Coopération	45h.
243-682-70B	Production locale	25h.		Recyclage pour la main-d'oeuvre âgée	45h.
243-901-69	Circuits logiques I	60h.			

COURS POPULAIRES 6- 1-70 Préparation à la retraite 30h.

POUR INFORMATIONS: communiquez au Service de l'Education Permanente Campus de Jonquière.

CAMPUS DE ST-FELICIEN

LUNDI FORMATION GENERALE:

101-924-71	Introduction à l'écologie (75 heures)
340-101-70	Philosophie (La pensée et la réflexion) (45 heures)
340-218-68	Philosophie de la sexualité (45 heures)
601-102-70	Langue et littérature (Poésie) (45 heures)
510-101-68	Organisation picturale (45 heures)
201-101-69	Mathématiques modernes (75 heures)

FORMATION PROFESSIONNELLE:

383-920-71	Introduction à l'économique I (45 heures)
410-101-71	Comptabilité (60 heures)
387-960-71	Initiation à la sociologie (45 heures)
410-107-71	Droit des affaires (45 heures)
410-110-71	Finance I (45 heures)
* 351-102-71	Techniques d'activité et d'animation I (lundi et mercredi) (90 heures)

MARDI FORMATION GENERALE:

604-000-71	Anglais (langue seconde) (45 heures)
340-201-70	Philosophie (La relation au monde) (45 heures)
601-202-70	Langue et littérature (Théâtre) (45 heures)
510-102-68	Organisation spatiale I (45 heures)
201-111-71	Compléments de mathématiques (75 heures)

FORMATION PROFESSIONNELLE:

410-210-71	Finance II (45 heures)
410-201-71	Comptabilité II (60 heures)
410-116-71	Structure de l'entreprise (45 heures)
387-980-71	Administration et relations humaines (45 heures)
351-202-71	Techniques d'activité et d'animation II (mardi et jeudi) (90 heures)

MERCREDI FORMATION GENERALE:

340-301-70	Philosophie (La condition humaine) (45 heures)
601-302-70	Langue et littérature (Roman) (45 heures)
201-103-69	Mathématiques (75 heures)
201-203-69	Mathématiques (75 heures)

FORMATION PROFESSIONNELLE:

410-111-71	Fiscalité (60 heures)
351-302-71	Techniques d'activité et d'animation III (45 heures)
410-119-71	Publicité (45 heures)
351-503-71	Méthodes et rapports d'observation II (45 heures)
351-101-71	Introduction au phénomène de l'inadaptation (45 heures)
351-605-71	Techniques d'éducation spécialisée II (45 heures)
	La question touristique au Lac-St-Jean (45 heures)
410-135-71	Planification de la production (45 heures)

JEUDI FORMATION GENERALE:

CCJ	Préparation à la retraite (45 heures)
340-401-70	Philosophie (La conduite humaine) (45 heures)
601-402-70	Langue et littérature (Essai) (45 heures)
601-902-70	Langue et littérature (Eléments de linguistique) (45 heures)
201-105-69	Mathématiques (75 heures)

FORMATION PROFESSIONNELLE:

601-926-67	L'art de la communication orale (45 heures)
410-118-71	Prix de revient et système (45 heures)
420-900-71	Introduction à l'informatique (45 heures)
410-115-71	Marketing I (60 heures)
350-110-69	L'enfance (45 heures)
410-215-71	Marketing II (45 heures)
351-402-71	Techniques d'activité et d'animation IV (45 heures)

SAMEDI FORMATION GENERALE:

101-921-69	Biologie (75 heures)

FORMATION PROFESSIONNELLE:

CCA	La coopération et les coopératives (45 heures)

COURS PAR SESSION INTENSIVE (VENDREDI SOIR ET SAMEDI):

350-904-69	Relations humaines (45 heures)

HEURES DE BUREAU POUR L'INSCRIPTION:

1. Tous les jours: de 9h00 à 12h00, de 14h00 à 17h00, de 19h00 à 21h00 au Campus de St-Félicien.
2. Lundi et mardi, les 22 et 23 janvier 1973, de 19h00 à 21h00 à la Polyvalente de Roberval, Roberval.
3. Mercredi et jeudi, les 24 et 25 janvier 1973, de 19h00 à 21h00 à l'école secondaire Jean-Dolbeau, Dolbeau.

INFORMATIONS: TELEPHONEZ A VOTRE CAMPUS

Alma: 668-8382 - Chicoutimi: 549-9520 -
Jonquière: 547-2191 - St-Félicien: 679-1880

LE SOLEIL
DU
SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN
77e ANNEE — No 6 VENDREDI 5 JANVIER 1973

Comparez ☑
Appareils ménagers · TV · Stéréos
Westinghouse

claude larochelle



Subventions aux clubs juniors: un pas dans la bonne direction

La conférence de presse de l'Association mondiale, hier après-midi, était d'une pauvreté inouie comme source d'informations, mais il n'en reste pas moins que le circuit Davidson a attaqué les problèmes suivants à l'occasion de la session spéciale du Château Frontenac qui accompagne la joute d'étoiles de demain après-midi, au Colisée.

1) Les directeurs-gérants ont recommandé, hier, aux administrateurs du circuit, d'accepter d'indemniser les clubs juniors du pays relativement aux athlètes pigés dans le hockey junior. C'est ainsi que les Nordiques remettront une somme d'argent aux Remparts pour les services de Pierre Roy et Réjean Giroux si jamais certains obstacles à ce projet sont renversés.

2) Les directeurs-gérants ont également recommandé aux fiduciaires de jeter, pour la saison 1973-1974, les bases d'un circuit professionnel mineur de douze équipes dont chacune serait affiliée à un club du circuit Davidson. L'AMH se constituerait ainsi un réservoir stable.

3) Une autre recommandation a été faite visant l'établissement d'un système de dépistage mis en commun. Toutes les formations pourraient avoir recours à cette source d'informations tout en gardant leurs propres éclaireurs.

4) L'Association mondiale étudie présentement les demandes de cinq villes différentes désireuses d'inscrire un club majeur. Toutefois, même si l'occasion est rêvée de vendre de nouvelles concessions à haut prix, revenus capables de garnir les coffres des douze clubs, elle sera rejetée pour au moins deux ans à venir. L'AMH restera à douze équipes, le temps de consolider ses effectifs.

Une obligation

Certes, ces messieurs de l'AMH se penchent également sur la délicate affaire Derek Sanderson, sur la possibilité de voir le millionnaire Nick Trbovich céder ses intérêts à Ottawa pour prendre en main les Raiders de New York, et toutes sortes de problèmes, mais elle a surtout fait un pas dans la bonne direction en s'attaquant aux problèmes des équipes juniors.

Si tout fonctionne normalement, les équipes juniors canadiennes recevront, dans un avenir rapproché, une compensation pour les gradués de l'an dernier, suivant l'échelle suivante: $7,000 pour les premier et deuxième choix, $4,000 pour les trois sélections suivantes et $2,000 pour les autres. Mais il faudra au préalable renverser certaines objections.

C'est un fait connu que l'Association mondiale était mal vue en certains milieux pour ce refus d'aider de ses deniers les rangs juniors. Evidemment, l'AMH s'est retrouvée dès le départ devant une antipathie manifestée par la CAHA manoeuvrée jusque-là par la LNH. Les deux clans se sont retrouvés bientôt à couteaux tirés, mais quel que soit l'état actuel des négociations, l'AMH s'apprête à poser un geste qui lui attirera la sympathie du public. Sa contribution à la formation de jeunes athlètes est d'ailleurs une obligation à laquelle le circuit Davidson aurait été obligé de se soumettre tôt ou tard.

Des prophètes de malheur continuent à prédire sans relâche un désastre sans nom pour l'AMH, mais à côtoyer les propriétaires et directeurs-gérants, hier, au Château Frontenac, on n'avait nullement cette impression. C'est avec enthousiasme qu'on parle de nouveaux projets comme l'établissement d'un circuit mineur composé de clubs-écoles. On parle aussi avec abondance de nombreuses demandes de concessions dont celle de la ville de San Diego. Mais sur l'élargissement des cadres, on est très prudent. Le directeur du recrutement des joueurs de l'AMH, Steve Arnold, fait la recommandation suivante:

"Il faut éviter de faire l'erreur de la Ligue nationale. Il ne faut pas aller trop vite. Nous avons atteint la parité et il est nécessaire de la conserver. Par ailleurs, nous avons quelques problèmes à régler, et il faut songer à renforcer nos douze équipes et chercher à améliorer notre prestige."

"Repêchage secret"

La grande majorité des équipes de l'AMH était prête à participer aujourd'hui à un "repêchage secret" des joueurs juniors, mais parce qu'une couple d'équipes étaient mal préparées pour un tel événement, le projet semble abandonné. Mais qui sait ?

La rumeur a circulé que la Ligue nationale de hockey avait procédé à Chicago, il y a quelques semaines, à un repêchage secret pour parer aux coups de l'AMH. On dit même que la liste des trente premiers joueurs enlevés dans ce repêchage se trouve maintenant entre les mains de l'AMH . . . De trancher Steve Arnold: "Il ne circule aucune liste. Quant à savoir si la Ligue nationale a fait un repêchage, je ne le pense pas, mais on ferait peut-être mieux d'agir comme si elle l'avait fait."

Florent Potvin et Jacques Demers, des Cougars de Chicago, s'étaient préparés avec soin à une sélection de joueurs juniors. Ils étaient prêts à entrer en action dès cette séance terminée . . . Soit dit en passant, même s'ils ont priorité actuellement sur les Nordiques en vertu du classement, ils n'avaient pas l'intention de toucher à André Savard parce qu'ils savent que les Nordiques ont de bonnes chances de le décrocher . . . Même s'il n'y a pas eu de repêchage, certains clubs ont entrepris des pourparlers avec des athlètes juniors. Je connais des cas précis.

Marius Fortier ne démord pas de son projet de faire de Jacques Plante son successeur à titre de directeur-gérant, et il agit en conséquence . . . Les réactions qu'il a obtenues sur ce front ne sont pas pour le décourager et Plante passe toujours, dans son esprit, avant Marc Cloutier.

Les Castors améliorent leurs chances de rejoindre les Marquis

DOLBEAU — Dans un match sans grande histoire, Dary Laflamme et Gervais Lavoie ont marqué deux buts chacun pour conduire, hier soir, les Castors de Dolbeau à un triomphe de 5-4 sur les Aiglons d'Alma.

Alors que ceux-ci rataient une belle occasion de s'approprier seuls la troisième place au classement général, les Castors réduisaient à six points la marge les séparant des meneurs, les Marquis de Jonquière. Et toujours avec deux matches de plus à jouer que les Marquis.

Dès l'engagement initial, les Castors ont pris une avance de trois buts dont deux par Gervais Lavoie et il fut impossible par la suite aux visiteurs de reprendre le terrain perdu.

Mais on doit reconnaître que les Aiglons ont redoublé d'ardeur en dernière période. Marquant à trois occasions et ratant plusieurs belles opportunités. C'est le deuxième but de la soirée de Dary Laflamme qui devait finalement faire la différence. Et ce, à la grande joie des quelques centaines (tout au plus 400) amateurs présents.

Ce soir, on retrouvera les Castors au Centre Vézina alors que les Aiglons d'Alma accueilleront les Marquis à domicile. Un triomphe des Castors combiné à un revers des Marquis pourrait donner une allure toute différente à la présente course au championnat de la Ligue junior régionale de hockey.

DOLBEAU 5 — ALMA 4

Première période

1—Dolbeau: G. Lavoie, (Plante, R. Tremblay) 4:40
2—Dolbeau: G. Lavoie, (Plante, R. Tremblay) 4:54
3—Dolbeau: D. Laflamme, (Lallemand, Murray) 6:30
4—Alma: J. Labelle, (Brassard, Lessard) 15:43
5—Dolbeau: G. Potvin, (seul) 17:10

Deuxième période

Aucun but.

Troisième période

6—Alma: J.-G. Lessard, (seul) 4:45
7—Alma: R. Brassard: (Gagnon, Labelle) 5:51
8—Dolbeau: D. Laflamme, (Lavoie, Perron) 14:04
9—Alma: R. Brassard, (Gagnon, Pilote) 19:51



Willie Stargell n'a pu contenir ses larmes, hier, à la sortie de l'église où il a assisté aux funérailles de son ancien coéquipier, Roberto Clemente. Mme Stargell accompagnait son mari à la cérémonie. (Téléphoto PA)

Ski

Les frères Yves et Yvon Blackburn et Hervé Gagnon sur l'équipe du Québec

Par François ROY

Le choix des skieurs qui feront partie de l'équipe du Québec au cours de la prochaine saison de compétitions, est définitivement bâclé!

C'est ce que nous avons appris de source bien informée hier, et ce en exclusivité, bien que nous ne possédions que les noms de huit des onze garçons formant l'équipe masculine en plus d'une formation de deux filles.

Ces dernières sont Rhonda Cole et Diane Boileau et seront peut-être bientôt rejointes par la Québécoise Joanne Ness, meilleure compétitrice de la Région Skibec l'an dernier. Chez les hommes ont été désignés Germain Barrette de la Zone gaspésienne; Daniel Brousseau, Jean Beaulieu, les jumeaux Yvon et Yves Blackburn tous de la Région Skibec; Hervé Gagnon du Lac St-Jean; André Sénéchal ainsi que Bob David de la Zone laurentienne.

L'entraîneur-chef Claude Dumontier accompagné de son bras droit André Trottier, ont mis fin hier à leur camp d'entrainement qui se poursuivait au Mont Sainte-Anne depuis un bon mois. Dumontier et tout son groupe ont quitté leur motel de Sainte-Anne de Beaupré dans l'après-midi d'hier pour retourner à Montréal.

C'est donc dire que d'ici quelques jours nous devrions connaître en détail tous les noms des skieurs qui formeront les équipes masculine et féminine devant participer à leurs premières courses demain et dimanche à Edelweiss Valley, dans la Gatineau. D'ailleurs l'équipe "A" de 13 coureurs de la Région Skibec, y sera en lice également! Il s'agira de fait de la première d'une série d'épreuves mettant à l'enjeu la Coupe du Québec.

Défaite des Sabres

St-Louis aide la cause des Canadiens en battant Boston

ST-LOUIS (PA) — Des buts de Gary Sabourin et Phil Roberto en troisième période, hier soir, ont procuré aux Blues de St-Louis une victoire de 4-2 contre les Bruins de Boston.

L'issue de cette rencontre a mis un terme à une série de huit victoires consécutives pour les Bruins.

Sabourin a subtilisé le disque au défenseur Don Awrey et a pénétré en territoire adverse en compagnie de Roberto. Il a choisi de lancer lui-même et a déjoué Ed Johnston à 7:43.

Roberto a complété le pointage moins de cinq minutes plus tard avec l'aide de Sabourin et Fran Huck. Ce dernier a récolté au moins un point dans chacun de ses 12 derniers matches.

Danny O'Shea a ouvert le pointage à 4:41 en première période mais John Bucyk a riposté seulement 26 secondes plus tard. La recrue Jean Hamel a redonné les devants aux Blues vers la fin du deuxième vingt mais Dallas Smith a créé l'égalité une fois de plus.

DEFAITE DES SABRES

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Détroit ont déjoué le jeune gardien Rocky Farr trois fois en l'espace de neuf minutes au début du deuxième vingt, hier soir, pour se diriger vers une victoire de 4-2 contre les Sabres de Buffalo.

Farr, qui participait à son premier match dans la Ligue nationale, a blanchi les Wings en première période. Mais avec seulement 29 secondes d'écoulées en période médiane, Al Karlander a fait dévier un tir de Ron Stackhouse pour le premier filet des Wings. Nick Libett a compté à 6:07 et son but a été suivi à 8:47 par celui du capitaine Alex Delvecchio.

L'instructeur Joe Crozier a alors remplacé Farr par Dave Dryden.

René Robert a compté pour Buffalo au début du troisième vingt mais Marcel Dionne a riposté pour Détroit. Robert a enfilé un deuxième but, son 26ème de la saison, 48 secondes avant la fin de la rencontre.

St-Louis 4 — Boston 2

Première période

1. St Louis, D. O'Shea 6 Hamilton, St Marseille 4:41
2. Boston, Bucyk 17 Stanfield, O'Donnell 5:07

Pénalités—Marcotte B 5:09, D. O'Shea 12:20, Beverley B 16:19.

Deuxième période

3-St-Louis, Hamel 1(Murphy, Unger) 18:45
4-Boston, Orr 1 (Smith, 19:25

Pénalités-Smith B 5:51, Cashman B Vadnais B Thomson SL 11:29.

Troisième période

5-St-Louis, Sabourin 11 7:43
6-St-Louis, Roberto 11 (Sabourin, Huck) 12:29

Pénalité-Hamilton SL 18:21

Lancers par:

St-Louis	16	14	10	40
Boston	19	5	15	39

Gardiens-Boaton, Johnston. St-Louis, Caron.
A-18,628.

Detroit 4 — Buffalo 2

Première période

Aucun but.

Pénalité—Robert, Buf 12:40.

Deuxième période

1. Detroit, Karlander 7 Stackhouse 0:29
2. Detroit, Libett 8 Dionne, Ecclestone 6:07
3. Detroit, Delvecchio 10 Karlander, Redmond 8:47

Pénalités—Johnston D 11:52, Atkinson Buf 14:43, Johnston D 18:44.

Troisième période

4. Buffalo, Robert 25 Martin, Perreault 6:14
5. Detroit, Dionne 18 Stackhouse, G. Bergman 18:55
6. Buffalo, Robert 26 Terbenche 19:12

Pénalités—G. Bergman D 4:24, Pratt Buf 6:48.

Lancers par:

Buffalo	9	5	15	29
Détroit	15	16	9	40

Gardiens—Buffalo, Farr, D. Dryden. Détroit, Edwards.
A—12,962.

Joute de 5 buts pour Ron Ward

NEW YORK (PA) — Ron Ward a compté cinq buts et a récolté une passe, hier soir, pour conduire les Raiders de New York à une victoire de 9-4 contre les Nationals d'Ottawa.

Ward a enfilé deux buts à 35 secondes d'intervalle en première période, le premier après avoir capté le retour d'un lancer de Wayne Rivers et le deuxième sur un lancer d'une vingtaine de pieds.

Il a compté deux autres buts en période médiane et un dernier au troisième engagement. Rivers et Brian Bradley, qui forment un trio avec Ward, ont respectivement obtenu cinq passes et trois passes. Bradley a de plus compté deux buts.

Jaimie Kennedy et Norm Ferguson ont réussi les autres filets des Raiders tandis que Rick Cunningham, avec deux buts, Jack Gibson et Guy Trottier ont riposté pour Ottawa.

New York 9 — Ottawa 4

Première période

1. New York, Ward 29 Rivers, Bradley 18:41
2. New York, Ward 30 Rivers, 19:16

Pénalités—Willis NY, Amodeo 3:50.

Deuxième période

3. New York, Bradley 9 Rivers 9:22
4. Ottawa, Gibson 9 King, Stephanson 10:20
5. Ottawa, Cunningham 3 11:17
6. New York, Ward 31 Winograd, Bradley 13:46
7. Ottawa, Cunningham 4 Conacher 16:59
8. New York, Ward 32 Bradley, Rivers 19:01
9. New York, Bradley 10 Ward, Willis 19:45

Pénalités—Rivers NY 5:40, Gibson O, Ottawa—équipe par Amodeo 2:30.

Troisième période

10. New York, Kennedy 3 Block Jones 4:18
11. New York, Ward 33 Block, Rivers 4:34
12. Ottawa, Trottier 15 Boland, Carleton 17:19
13. New York, Ferguson 20 Laughton, Peacosh 17:42

Pénalité—Rivers NY 10:22

Lancers par:

Ottawa	9	11	8	28
New York	6	17	17	40

Gardiens—Ottawa, Gratton. New York, Kurt.
A—4,927.

"N'importe qui est riche d'avoir connu Roberto Clemente"

PITTSBURGH (UPI, PC et AFP) — "N'importe qui est riche d'avoir connu Roberto Clemente", a dit, hier, un évêque catholique qui participait au service oecuménique célébré à Pittsburgh en mémoire de celui qui périssait, dimanche dernier, en se rendant porter secours aux sinistrés du Nicaragua.

Tandis que plus de 1,300 personnes assistaient à cette cérémonie célébrée dans la cathédrale Trinity, quelque 70 personnes des milieux sportifs de Pittsburgh, dont plusieurs coéquipiers du défunt, s'étaient rendues à San Juan par vol nolisé pour être témoins des funérailles de Clemente.

Le président des Pirates, Daniel Galbreath, le gérant Bill Virdon et l'ancien gérant Danny Murtaugh, de même que le commissaire du baseball Bowie Khunn, étaient au nombre du groupe auquel s'étaient joints plusieurs coéquipiers de Clemente.

Ses funérailles ont été célébrées dans la petite église catholique de San Fernando, située non loin du domicile des Clemente, où s'est d'ailleurs rendu le groupe de Pittsburgh, après la cérémonie, pour offrir ses ocndoléances à la famille.

A Pittsburgh, l'évêque William Connare, du diocèse catholique de Greensburg, a ajouté que Clemente a toujours pleinement appliqué le précepte de Dieu "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même".

"Roberto Clemente fut un athlète superbe, un mari dévoué, un père responsable et un excellent citoyen", a dit l'évêque Connare. Clemente était lui-même catholique, rappelons-le.

UN CORPS TROUVE

Un premier des quatre corps disparus a été trouvé, celui du pilote de l'avion, Jerry Hill, qui habitait l'Etat du Michigan.

Les recherches se poursuivaient toujours, hier, le long de l'Atlantique, alors que le secrétaire américain à la Défense, Melvin Laird, a lui-même fait ajouter trois spécialistes du sauvetage à l'équipe, d'experts déjà sur les lieux, en outre d'y avoir dépêché deux vaisseaux spécialement équipés pour ce genre de recherches.

Avant la découverte du cadavre du pilote, les hercheurs avaient découvert des épaves submergées, dont ce qui leur est apparu comme une partie du fuselage de l'avion, à peu près à un mille et demi du rivage.

Ces épaves furent découvertes à environ 800 verges de l'endroit où l'on a estimé que l'appareil eût plongé, dimanche . . .

LE FONDS CLEMENTE

Entre-temps, à Washington, le président des Pirates ainsi que deux lanceurs de l'équipe lançaient un appel, à Washington, afin que tous les sportifs versent leur contribution au Fonds de secours Roberto Clemente, qui venait d'être institué au profit des victimes du récent tremblement de terre du Nicaragua. Le président Nixon a lui-même ouvert le bal en y versant un chèque personnel de $1,000.

Le fonds à la mémoire de Clemente sera consacré à la construction d'écoles et de terrains de jeux à Porto Rico et au Nicaragua. Le président des Etats-Unis a dit que la meilleure façon de saluer la mémoire du célèbre joueur de baseball était de poursuivre l'oeuvre humanitaire qui lui a coûté la vie.

TROPHEES DISPARUS

Des parents de Clemente ont par ailleurs déclaré, hier, que certains visiteurs venus offrir leurs condoléances à la famille éprouvée étaient repartis de la maison avec un lot de trophées particulièrement chers aux Clemente.

Les voleurs les ont dérobés dans une pièce du sous-sol où Clemente les remisait, ont indiqué les parents en question.

Ils ont ajouté qu'ils ne savaient pas qui sont les auteurs du vol mais que ces derniers ont sûrement opéré leur larcin au moment même ou la maison était bondée de gens venus sympathiser avec la famille en deuil.

Port-Alfred domine tout sauf . . . le classement

PORT-ALFRED — Au dernier rang (avec deux autres équipes) de la Ligue junior régionale de hockey, le National de Port-Alfred n'en domine pas moins partout, sauf au classement général.

Ainsi, retrouve-t-on avec cette équipe les meilleurs compteurs de la ligue. Pierre Gagné est au premier rang avec 69 points, Christian Boudreault bon deuxième avec 66.

Parmi les 15 meilleurs compteurs, on compte deux autres équipiers de cette formation, le vaillant Germain Tremblay et le défenseur Raynald Tremblay.

Le National présente la meilleure offensive avec une production de 156 buts en 25 matches. Egalement la meilleure défensive, les gardiens de buts Serge Gagné et France Harvey conservant une moyenne de 4.04 buts par partie.

C'est encore à Port-Alfred qu'on retrouve le défenseur le plus productif, Reynald Tremblay 12-25) et le joueur le plus puni de la ligue, Germain Tremblay avec 128 minutes au banc des pénalités. Tremblay n'en occupe pas moins la quatrième place chez les compteurs.

Reste cette position au classement! Le National a amorcé une remontée avec cinq victoires en six matches au cours des deux dernières semaines. Et nombreux sont ceux qui croient que le National pourra terminer au troisième rang en dépit d'une perte de 14 points au classement, résultat de l'utilisation d'un joueur non éligible en raison de son âge.

MAINTENANT OUVERT A ALMA
AVEC TV-COULEUR
TELEPHONES
ET DOUCHES
Votre clé de chambre vous donne droit d'assister au théâtre Canadien ou Aristocrate, GRATUITEMENT
Motel Dequen
Jacques Bernier, propr.
933 boul. Dequen, Alma, P.Q.
Pour réservations: 662-6649



Vida BLUE

Finley, incapable de se débarrasser de ses Seals!

OAKLAND (UPI) — "Quand vous ne cessez de perdre de l'argent avec une équipe de hockey, ça commence à être moins divertissant". C'est ce que déclare Charles O. Finley, propriétaire des Seals de la Californie, qui se dit fort désappointé de la tenue de ceux-ci depuis leur arrivée dans la Ligue nationale de hockey. Finley a admis qu'il est désireux de vendre les Seals mais qu'encore aucune offre d'achat ne lui est parvenue !Le millionnaire, qui est également propriétaire des Athletics d'Oakland, champions du monde du baseball, soutient que ses pertes se chiffreront par quelque $2 milions avec les Seals en trois ans.

JEUX OLYMPIQUES

NEW YORK (Reuter) — Le comité olympique américain a fait l'unanimité, hier, pour présenter la candidature de la ville de Salt Lake City, dans l'Utah, pour remplacer Denver quant à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1976. Le président du COA, M. Clifford Buck, a précisé que la candidature de Salt Lake City serait présentée le 15 janvier, àla réunion du Comité international olympique, à Lausanne.

SPITZ PREND EPOUSE

LOS ANGELES (AFP) — Après Bobby Orr, des Bruins de Boston, c'est maintenant au tour du célèbre Mark Spitz d'annoncer son mariage. Le fameux nageur américain, qui a remporté sept médailles d'or lors des récents Jeux olympiques de Munich, épousera, en mai prochain, une étudiante californienne, Susan Weiner, avec laquelle il s'est fiancé au Jour de l'An. Les deux jeunes gens se sont connus en octobre dernier, par l'intermédiaire de leurs pères qui sont d'excellents amis. Mlle Weiner, qui est âgée de 20 ans et Spitz, qui en a 23, espèrent obtenir, en juin, leur diplôme de fin d'études à l'Université de Californie.

BROWN, LE MEILLEUR

NEW YORK (PA) — Les rédacteurs sportifs des Etats-Unis ont désigné Larry Brown, des Redskins de Washington et Mean Joe Greene, des Steelers de Pittsburgh, joueurs par excellence de la Ligue nationalt de football, pour 1972. Brown a été élu à l'offensive, avec 41 voix sur un total possible de 67, ET Greene, à la défensive, avec 32 voix sur 67.

VIDA BLUE

OAKLAND (UPI) — Si Finley est désenchanté de ses Seals, au hockey, il demeure un propriétaire enthousiaste dans le bastbal. Il a déclaré, hier, qu'il espère obtenir d'ici deux semaines la signature du lanceur Vida Blue, son "fameux" gréviste de l'an dernier. Finley a affirmé que Blue lui avait téléphoné pour l'inviter à diner à Chicago, dans 15 jours.

le sport en bref

DISCRIMINATION RACIALE

LAGOS (AFP) — Le sport africain a lancé, hier, de Lagos, une nouvelle offensive contre la discrimination raciale dans le sport. Le Conseil suprême du sport africain a notamment invité les pays non africains à se joindre à lui pour boycotter les Jeux du Commonwealth prévus en Nouvelle - Zélande en 1974, en guise de protestation contre la tournée de l'équipe sud-africaine de rugby, envisagée dans ce pays cette année. "L'Afrique du Sud et la Rhodésie doivent être maintenues à l'écart du sport mondial et ceux qui les aident doivent être dénoncés"; telle fut la résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du Conseil supérieur du sport africain, réuni à Lagos à l'occasion des deuxièmes Jeux africains.

HOCKEYEURS-BOXEURS

SODERTALJE, Suède (Reuter) — Les Totems de la Colombie britannique, décrits par une journaliste comme étant un club de boxe plutôt qu'un club de hockey, a perdu 8-2, hier, contre la Sodertalje, dans la compétition pour le trophée Ahearne. La rudesse des Canadiens a scandalisé une fois de plus les Européens, même si leur équipe favorite a gagné le match haut la main. Dans une autre partie à l'affiche hier, les Spartaks de Moscou ont déclassé l'équipe de Djurgaarden, de la Suède, au compte de 7-0.

LE GOLF ET SES MISERES

ATLANTA (PA) — Un juge américain de la Cour fédérale a rendu un premier jugement sommaire en faveur de la golfeuse Jane Blalock dans la poursuite de $2 millions qu'elle a intentée contre l'Association des golfeuses professionnelles des Etats-Unis pour avoir été suspendue pour un an. Mlle Blalock a pris action en juin dernier, alors qu'elle était l'une des meilleures golfeuses au chapitre des gains en argent. Le procès avec jury aura lieu le 22 janvier prochain.

GYMNASTIQUE QUEBECOISE

MONTREAL — Un imposant groupe d'entraineurs de tout le Québec participent au premier symposium de gymnastique jamais organisé dans la province, qui se tient présentement au CEGEP Edouard - Montpetit, à Montréal. Orgánisé sous l'égide de l'ancien champion mondiale Marcel Adatte, ce symposium regroupe des noms aussi percutants qu'André Simard, Roger Dion (de Québec), Pierre Leclerc, Richard Bigras, Jean Gagnon, Michel Jodoin et Pierre Vincent. Les entraineurs qui participent à cette réunion aspirent à décrocher le titre d'instructeur de 2e et de 3e degrés, qui sont les échelons les plus élevés de cette disciplines.

"ATHLETE" DE L'ANNEE

TEL AVIV (PA) — L'Association nationale des sports d'Israël a accordé, jeudi, de façon posthume, la distinction de l'athlète de l'année aux 11 membres de l'équipe olympique israélienne tués par des guérilléros palestiniens, à Munich, le 5 septembre dernier.

UNE FORTE EQUIPE

SYDNEY (Reuter) — Selon la Fédération australienne de tennis, l'équipe qu'elle vient de sélectionner pour la coupe Davis est la plus forte qui représsentera le pays depuis sa dernière victoire dans cette compétition, en 1967. Les huit joueurs retenus sont John Newcombe, Ken Rosewall, Mal Anderson, Ross Case, John Cooper, Colin Dibley, Bob Giltinan et Geoff Masters. La participation de Rod Laver sera possiblement demandée, de plus, pour certains matches particuliers.



La future Mme Spitz

Intervention de Alan Eagleson concernant la vente du contrat à ABC

TORONTO (PC) — Alan Eagleson a déclaré à Toronto qu'il se propose de soumettre, "si possible", à la Chambre des Communes l'affaire de la vente des droits de télédiffusion des Jeux olympiques de 1976, qui auront lieu à Montréal.

Les droits furent vendus au réseau américain ABC iour $25 millions tandis qu'un agent de New York qui a négocié la transaction touchera $325,000, a-t-on annoncé, mercredi, j2 Montréal, on s'en souviendra.

De plus, cet agent, Marvin Josephson, président d'International Famous Agency, de New York, vendrait les droits mondiaux de télévision qu'il empocherait $375,000 additionnels.

Eagleson a déclaré: "Ce fut manifestement un arrangement privé, et en plus de ça le comité des Jeux a commis l'erreur d'accorder le contrat à un promoteur américain sans aucune forme de soumissions."

Les Jeux auraient pu être vendus sans promoteur, a soutenu Eagleson, qui est secrétaire de Bobby Orr Enterprises. "Nous avons offer d'ac eter ces droits... La transaction avec l'American Broadcasting Corporation me semble quelque peu suspecte", a dit l'avocat, qui est également directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey.

ARGENT "GASPILLE"

Eagleson déclare "avoir horreur de voir $700,000 donnés aussi facilement et aussi inutilement à un promoteur américain alors que les payeurs de taxes canadiens auront à supporter le coût d'organisation des Jeux de Montréal."

L'Attribution de ce contrat, qui reste à être approuvé par le Comité international olympique, a soulecé une controverse, le réseau NBC (National Broadcasting Corp.) ayan notamment affirmé que la transaction a été bâclée sans avoir eu la chance de faire des propositions.

Eagleson ajoute que les chances devraient être égales pour tous:

"Bobby Orr Enterprises était préparée à opérer sur une base de non - profit Nous pensions pouvoir tracailler avec les meilleurs réseaux et les meilleurs spécialistes, comme ce fut le cas lors de la série Canada - URSS, afin d'être certains que les Jeux réfléteront l'image fidèle des Canadiens et afin que le plus d'argent possible retourne au pays de façon à alléger le fardeau des contribuables.

"Il me semble que nous avons été bloqués avant même de commencer...

"J'espère que le gouvernement fédéral analysera tout ce problème. J'ai avisé Marc Lalonde, ministre de la Santé et du Bien-Etre social, de l'offre faite par Bobby Orr Enterprises et je suis convaincu uue le Parlement demandera que l'affaire soit pleinement clarifiée."

hockey

HIER

Ligue junior régionale
Alma 4, Dolbeau 5

CE SOIR

Ligue junior régionale
Dolbeau à Chicoutimi
Jonquière à Alma
Ligue juvénile régionale
Arvida à Port-Alfred
Chicoutimi à Kénogami

LIGUE PEE WEE REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Arvida	16	13	3	0	67	23	26
Jonquière	16	9	4	3	61	34	21
Kénogami	16	7	7	2	40	41	16
Alma	16	5	9	2	29	50	12
Chicoutimi	14	5	9	0	31	42	10
Roberval	16	4	11	1	38	76	9

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Robert Pilon, Arv.	8	20	28
Martin Gagnon, Rob.	14	12	26
Carol Lavoie, Jonq.	15	8	23
François Gravel, Arvida	14	7	21
J. F. Blackburn, Jonq.	11	8	19
Daniel Simard, Kén.	10	7	17
François Tremblay, Jonq.	8	8	16
Ghislain Cormier, Kén.	7	8	15

LIGUE JUNIOR REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Jonquière	25	16	8	1	126	122	33
Dolbeau	23	13	9	1	94	115	27
Chicoutimi	23	10	13	0	100	113	20
Alma	24	10	14	0	101	125	20
Port-Alfred	25	10	15	0	156	102	20

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Pierre Gagné, P.-A.	38	31	69
Christian Boudreault, P.-A.	27	39	66
Jean Lamoureux, Jonq.	22	26	48
Germain Tremblay, P.-A.	20	24	44
Alain Tremblay, Chic.	17	27	44
Bernard Vigneault, Jonq.	22	21	43
Mario Gagnon, Alma	19	21	40
Roger Brassard, Alma	19	20	39
Reynald Tremblay, P.-A.	12	25	37
Michel Lallemand, Dolb.	11	25	36
Jean Labelle, Alma	7	25	32
J.-J. Lessard, Jonq.	15	16	31
Denis Villeneuve, Chic.	10	20	30
J.-Claude Ouellet, P.-A.	12	17	29

HIER

Association mondiale
Ottawa 4, New York 9
Ligue nationale
Boston 2, St-Louis 4
Buffalo 2, Detroit 4
Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute
Ligue junior "A" du Québec
Lac-Mégantic 1, Grand'Mère 4
St-Jérôme 6, Waterloo 10

AUJOURD'HUI

Association mondiale
Aucune joute
Ligue nationale
Aucune joute
Ligue junior "A" du Québec
Cornwall à Québec
Sorel à Shawinigan
Laval à Sherbrooke
Drummondville à Montréal
Ligue junior majeure du Québec
Longueuil à Waterloo
Saint-Jean à Granby

DEMAIN

Association mondiale
Joute d'étoiles (après-midi)
Ligue nationale
Californie à Montréal
Los Angeles à Toronto
Buffalo à N.Y. Rangers
Detroit à N.Y. Islanders
Vancouver à Pittsburgh
Chicago à Minnesota
Atlanta à Saint-Louis
Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute
Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

DIMANCHE

Association mondiale
Aucune joute
Ligue nationale
Californie à Toronto
Pittsburgh à N.Y. Rangers
N.Y. Islanders à Detroit
Boston à Chicago
Philadelphie à Buffalo
Vancouver à Atlanta
Ligue junior "A" du Québec
Québec à Sherbrooke
Sorel à Drummondville
Laval à Shawinigan
Trois-Rivières à Montréal
Ligue junior majeure du Québec
Grand'Mère à Beauport
Sainte-Foy à Lac-Mégantic
Thetford Mines à Cap-de-la-Mad.
St-Jean à St-Jérôme
Granby à Waterloo
Longueuil à Lachine

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
N.-Angleterre	40	24	15	1	174	136	49
Cleveland	38	23	14	1	140	102	47
New York	42	22	20	0	179	154	44
Québec	38	19	18	1	137	140	39
Ottawa	38	16	19	3	138	168	35
Philadelphie	39	15	24	0	137	178	30

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Winnipeg	42	22	18	2	156	131	46
Minnesota	39	20	16	3	128	126	43
Los Angeles	40	17	19	4	134	139	38
Houston	37	16	17	4	128	131	36
Alberta	38	16	20	2	119	133	34
Chicago	37	13	23	1	109	134	27

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	38	26	9	3	171	114	55
Montréal	38	23	6	9	153	89	55
NY Rangers	39	24	12	3	149	101	51
Buffalo	40	21	12	7	149	113	49
Detroit	38	16	16	6	116	127	38
Toronto	38	12	20	6	120	132	30
Vancouver	39	11	22	6	118	164	28
NY Islanders	38	4	30	4	75	182	12

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	38	22	14	2	142	109	46
Minnesota	37	19	14	4	126	106	42
Los Angeles	38	18	16	4	120	117	40
Philadelphie	40	17	17	6	138	142	40
Atlanta	41	16	19	6	104	118	38
Pittsburgh	39	16	17	6	139	130	38
St-Louis	38	14	18	6	108	127	34
Californie	36	6	22	8	97	150	20

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cornwall	38	29	8	1	211	135	59
Québec	33	26	5	2	236	119	54
Laval	35	17	17	1	166	189	35
Shawinigan	35	17	17	1	169	159	35
Sherbrooke	34	16	17	1	152	168	33
Sorel	35	14	18	3	181	212	31
Tr.-Rivières	35	11	22	2	155	190	24
Montréal	30	10	18	2	131	149	22
Drum'dville	33	7	25	1	156	227	15

L'AHAQ demande l'aide financière du gouvernement

Par Jacques ARTEAU

Une délégation ayant à sa tête le président de l'Association du hockey amateur du Québec rencontrera le sous - ministre adjoint au ministère de l'Education mercredi prochain, en quête d'une aide financière et légale pour le hockey amateur au Québec.

LONGUE ATTENTE

"Ca fait deux ans qu'on fait les bouffons, il est temps que toute l'affaire grouille", a déclaré sur un ton déterminé Roger Plouffe, président de l'AHAQ après avoir reçu la confirmation de cette rencontre "au sommet" avec le responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

"Nous n'avons pas seulement besoin d'argent, nous voulons aussi un support moral. On nous a demandé de nous regrouper dans une fédération, tout est prêt pour créer cette fédération, c'est maintenant au gouvernement de parler" a expliquer le président de l'AHAQ.

La contribution financière escomptée du gouvernement provincial se chiffre à $50,000. Cette somme est nécessaire pour assurer de meilleurs services en mettant sur pied une centrale comprenant cinq employés à plein temps au lieu de trois et pour faire face à des dépenses majeures dont l'émission des contrats de joueurs et les assises annuelles du hockey amateur.

"C'est un hobby qui n'est pas trop payant quoique je n'ai pas du tout l'idée de faire de l'argent dans mon rôle actuel. Nous avons actuellement un compte de $150 qui n'a pas été acquitté depuis le tournoi junior provincial à Rimouski, nous n'avons rien reçu de cette aide attendue du Haut - Commissariat", a souligné Roger Plouffe.

LACUNES DEPLOREES

La Fédération de hockey amateur du Québec est préconisée pour regrouper le hockey amateur à tous les échelons et en même temps lui conférer des pouvoirs de régie sur le hockey amateur au Québec.

"C'est le premier but visé et il y a beaucoup de choses qui se règleraient presque du jour au lendemain si le ministère de la Justice s'en mêlait en reconnaissant les règlements d'une telle fédération", a repris Roger Plouffe.

A cet effet, le président de l'AHAQ a notamment fait ressortir l'infiltration de conseillers et d'avocats dans le hockey amateur, auprès des jeunes joueurs promis au hockey professionnel. "Il est plus que temps que ce ministère se penche sur des faits intolérables et j'ai des preuves là-dessus. C'est seulement un aspect de la situation actuelle. On pourrait ajouter aussi plusieurs subventions distribuées à l'aveuglette pour des ligues et des clubs qui ne fonctionnent pas dans des polyvalentes comme c'est le cas particulièrement dans la Mauricie", de conclure le président de l'AHAQ.

Tournoi régional de hockey pee wee à Alma, aujourd'hui

ALMA — Le tournoi régional de hockey pee wee d'Alma prend le déaprt cet après-midi. Et une vingtaine d'équipes, représentant les municipalités de Bagotville, de Jonquière, de Dolbeau, de Kénogami et d'Alma prendront part à cette compétition.

Mario Tremblay, ancienne vedette de ce tournoi, ancien porte-couleurs des Aiglons d'Alma portant maintenant l'uniforme du Bleu-Blanc-Rouge de Montréal, de la Ligue junior majeure du Québec, en sera l'invité.

Tremblay sera présenté officiellement au public lors d'une rencontre présentée samedi soir, 8h, au Centre Moffat.

Le tournoi qui en sera à son 10e anniversaire l'an prochain, est le premier du genre à être présenté cette année. Et les organisateurs n'ont rien ménagé pour bien accueillir les amateurs. La grande finale sera présentée en fin d'après-midi, dimanche.

Ballon sur glace régional

CHICOUTIMI — Voici les plus récentes statistiques de la ligue inter-cités de ballon sur glace, tel que fournies par le statisticien Martin Vandal.

Classement	PJ	G	P	N	Pts.
Kénogami Loisirs	22	18	4	0	36
Chicoutimi Excav.	20	15	5	0	30
Taverne du Capt.	22	10	12	0	20
Jonquière	22	10	12	0	20
Base de Bagot.	19	7	12	0	14
Hôtel Nat. P.-A.	21	3	18	0	6

LES COMPTEURS

	Buts	Ass.	Pts.
J. Perron, Tav. du Capt.	12	11	23
D. Perron, Kén. Lois.	12	4	16
M. Dubé, Chic. Excav.	11	4	15
N. Bouchard, Kén. Lois.	12	2	14
M. Vandal, Chic. Excav.	8	6	14
R. Lavoie, Jonq.	7	7	14

LES GARDINES

	PJ	PC	Moy.
J. Fortin, Kén. Lois.	18	15	0.54
G. Parisean, Chic. Excav.	20	25	1.25
R. Belley, Kén. Lois.	3	6	1.80

LES MATCHES DE LA SEMAINE

Kénogami loisirsi 3, Jonquière 3

Hôtel National P.-A. 1, Kénogami loisirs 3

Chicoutimi Excavation 1, Taverne du Capitaine 2

A VENIR

CE SOIR Taverne du Capt. contre Hôtel National à P.-A., 22h30.

DEMAIN Kénogami Loisirs contre Chicoutimi Excavation à Kénogami, 19h.

DIMANCHE Chicoutimi Excavation contre ase Bagotville à P.-A., à 22h.

Un tournoi à sept joueurs par équipe sera disputé à Dolbeau les 13 et 14 janvier prochain. Tous les intéressés peuvent participer en communiquant avec Rodrigue Perron, C.P. 98, Dolbeau, en souscrivant la somme de $15.

Horoscope

SAMEDI ET DIMANCHE 6 ET 7 JANVIER 1973

Les bons aspects de la Lune en Verseau peuvent vous inciter à tenter l'aventure, à faire du sport et si le temps est bon, vous passerez d'agréables moments. Changez d'air plus souvent et cultivez les sentiments dans un esprit d'indépendance. Chance avec 2, 10 et 17.

ANNIVERSAIRES : — Ceux du samedi réussiront mieux s'ils suivent leur intuition et s'ils font preuve de ténacité. Un coup de chance stimulera leurs efforts. **Ceux du dimanche** auront plus de facilité dans les préoccupations sérieuses et longue durée. Belles perspectives en général.

NAISSANCES: — Celles du samedi donneront des enfants curieux, d'avant-garde et qui s'intéresseront aux sciences; laissez-les choisir leur orientation. **Celles du dimanche** donneront des enfants aptes aux longues études et qui se distingueront par leurs créations personnelles.

BELIER (21 mars — 20 avril) Généralités: Faites des exercices en plein air; désintoxiquez - v o u s. **La chance:** Au jeu pour le 1er décan et en amour pour le 3ème. **Plaisirs:** Recevez vos amis à la maison. **Santé:** Bains et massages salutaires.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Généralités: Approfondissez vos problèmes et clarifiez la situation; belles espérances. **La chance:** Faites des paris couplés et limitez vos risques. **Plaisirs:** Offrez des fleurs à l'être aimé. **Santé:** Plus robuste.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Généralités: Attendez-vous à des sollicitations intéressantes. **La chance:** Très bon jugement; préparez votre jeu pour dimanche. **Plaisirs:** Bons échanges entre ceux qui se sont éloignés. **Santé:** Mieux soutenue.

CANCER (22 juin — 22 juil) Généralités: Vous ferez d'agréables rencontres; mais ne précipitez pas les choses. Réfléchissez! **La chance:** Constituez votre jeu sur des bases solides. **Plaisirs:** Invitation à considérer si vous êtes libre. **Santé:** Vulnérable au froid.

LION (23 juil — 23 août) Généralités: Surveillez le comportement de votre entourage avant de vous engager. **La chance:** Suivez votre inspiration matinale; bon jugement. **Plaisirs:** Soyez ponctuel au rendez-vous. **Santé:** Décontractez-vous.

VIERGE (24 août — 22 sept) Généralités: Prudence sur la route; prenez votre temps surtout si la chaussée est glissante. **La chance:** Suivez votre méthode habituelle. **Plaisirs:** Allez au spectacle. **Santé :** Purifiez-vous.

BALANCE (23 sept — 23 oct) Généralités: Mettez vos projets à exécution et mettez-y tout votre coeur. **La chance:** Votre esprit méthodique doit tirer profit de votre expérience. **Plaisirs:** Succès au sein de vos relations intellectuelles. **Santé:** Plus stable.

SCORPION (24 oct — 22 nov) Généralités: Soyez plus convaincant, plus démonstratif. On vous écoutera. **La chance:** Méfiez-vous des surprises si le terrain est douteux. **Plaisirs:** Allez voir un bon film. **Santé:** Ecartez les boissons frelatées.

SAGITTAIRE (23 nov — 21 déc) Généralités: Vous serez sollicité; à vous de choisir vos fréquentations. **La chance:** Allez ou bon vous semble, des satisfactions vous attendent. **Plaisirs:** Animez l'ambiance. **Santé:** Soins esthétiques efficaces.

CAPRICORNE (22 déc — 20 janv) Généralités: Révisez votre attitude et éliminez tout ce qui vous attarde inutilement. **La chance:** Gain possible sur un cheval que vous suivez depuis longtemps. **Plaisirs:** Faites de la marche. **Santé:** Surveillez votre silhouette.

VERSEAU (21 janv — 19 fév) Généralités: Vous serez en pleine possession de vos moyens; choisissez vos loisirs. **La chance:** Elargissez votre jeu avec vos amis; gains possibles. **Plaisirs:** Satisfaction nouvelle, entre amis. **Santé :** Mangez plus lentement.

POISSONS (20 fév — 20 mars) Généralités: Vos intuitions ne vous mentiront pas; soyez sur vos gardes. **La chance:** Proposition qui peut modifier vos sentiments; mesurez le pour et le contre. **Plaisirs:** Soyez familial. **Santé:** Buvez moins.

résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
TROT — $1,600

8—Charlie's Pride, Chartier, $23.40, 9.00, 5.30; 9—Last Resort, Hébert, 7.50, 4.70; 2—O.C's Starlight, Archambeault, 3.90.
Temps: 2:19 2-5.
Ont aussi couru: Jan Van, Cedar Crest Ayres, The Duke, Galodil, Susies Speed a été retiré.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — $1,100

1—Josedale Scotty, Gauthier, $3.80, 3.10, 2.40; 2—Twilight Song, Norris, 5.20, 3.30; 3—Laurelwin, Hébert, 3.10.
Temps: 2:17 1-5.
Ont aussi couru: Tyee Tie, Mansfield, Baroness Angus, Freda Way, Circo Lady, Madeline Adios a été retiré.
Pari-double: $61.40.

TROISIEME COURSE
AMBLE — $1,600

5—John's Duke, Jones, $5.80, 3.60, 2.90; 3—Daniel Bunter, Gingras, 7.70, 4.00; 6—Tarquin, Ponton, 3.50.
Temps: 2:13 1-5.
Ont aussi couru: David A. Brook, Ballards Bozo, Middlebrook Boy, Super Stone, Doctor Conns Adios.

QUATRIEME COURSE
TROT — $1,200

3—Buckeye Joe, Hébert, $17.30, 9.00; 9—Armbro Jazz, Guay, 19.80.
Pas de pari show.
Temps: 2:18 2-5.
Ont aussi couru: R. D's Ike, Specia Treet, Davey Bars, Caper Kid, jkatys Bert, Calhoun Hanover.
Quinella: $292.20.

CINQUIEME COURSE
AMBLE — $1,100

1—Tigr Herbert, Pelchat, $44.20, 12.30, 7.40; 9—Baby Duc, Grisé, 4.00, 3.70; 4—Billie Bow Bow, Desjardins, 7.90.
Temps: 2:15 2-5.
Ont aussi couru: Ozark Dom, Royal Gene Scott, Fanny Gander, Frosty Guy, Margots Dream, Dreamy Chief.

SIXIEME COURSE
AMBLE — $1,200

7—Leedam Scotty, Paquette, $17.40, 7.00; 2—Theo Dundee, Vilandre, 11.80.
Pas de pari show.
Temps: 2:16 4-5.
Ont aussi couru: Armbro Henry, Diamond Dale, Mar Con Pride, Dexter Chief, Marlen Spangler, Miss Caillette, Wisenheimer.
Quinella: $130.10.

SEPTIEME COURSE
AMBLE — $1,600

7—Dominion Ned, Chartier, $55.80, 16.10, 7.10; 5—Stone Patch, Dubé, 4.20, 3.10; 8—Tuffy C. Bunter, Corbin, 5.10.
Temps: 2:16.
Ont aussi couru: Special Pride, Cipper's Speed, Truant Tom, Miss Adios Wind, Laura's Theme, Piper Findlater.

HUITIEME COURSE
AMBLE — $1,900

2—Jose, Picard, $7.70, 4.60; 3—Jocelyn Bunter, Gingras, 8.20.
Pas de pari show.
Temps: 2:11 4-5.
Ont aussi couru: Knirht In, Arms, Connie Drummond, Guy Master, Jesta Patch, No Refund, Moss Green, Highland's Comet.
Quinella: $35.10.

NEUVIEME COURSE
TROT — $5,900

5—Charon, Watson, $5.20, 3.20, 3.60; 1—Smokey Cord, Morel, 2.70, 4.90; 1A—Frosty Lass N., Gendron, 4.90.
Temps: 2:12 4-5.
Ont aussi couru: Gold Kat, Cabonga Saunders, Cookie Mir.

DIXIEME COURSE
AMBLE — $1,600

3—Sterling Skip, Poirier, $7.00, 4.40; 1—Fiesta Richelieu, Normandin, $3.40.
Pas de pari show.
Temps: 2:15 2-5.
Ont aussi couru: Irene Barmin, Verseau, Highland Duchess, Best Chance, Jefferson Dandy, Heidis Boy, Express J.
Exacta: $50.60.
Assistance: 7,955.
Pari mutuel: $561,845.

Racette avec les Rangers

Une transaction a été conclue non officiellement, hier, entre le Bleu-Blanc-Rouge de Montréal et Drummondville tandis qu'une autre est tombée à l'eau entre cette dernière équipe et les Eperviers de Sorel.

Les Rangers de Drummondville ont échangé Louis Clément en retour de Raymond Racette et un joueur des rangs mineurs. La transaction n'avait pas été finalisée par la LJMQ hier soir. Par ailleurs, les Eperviers de Sorel ont rejeté le marché proposé par Drummondville, cédant le gardien Michel Masson du club Waterloo en retour du défenseur Yves Plouffe.

compteurs

par la PC

	B	A	Pts
Esposito Bos	24	34	58
Robert Buf	26	29	55
Perreault Buf	17	37	54
Lemaire Mon	30	23	53
Mikita Chi	18	33	51
Clarke Phi	18	33	51
Cournoyer Mon	24	23	47
Martin Buf	24	23	47
Hodge Bos	21	26	47
Apps Pit	19	28	47

Loto-Perfecta

A	B	C	D
5	2	4	7

julien gagnon



Nouvelle orientation

Le centre de ski Mont-Mars de Port-Alfred semble vouloir s'orienter vers une nouvelle idéologie. Il aura certes fallu quelques volontaires pour pouvoir réussir à donner au centre de ski une vocation mieux dirigée, mais on aurait difficilement cru que la transition se serait manifestée de façon aussi radicale.

Au lieu de continuer à maintenir une discipline sociale comme cela se pratique un peu partout et où le skieur du dimanche reçoit la part la plus importante de l'intérêt communautaire, le Mont-Mars se consacre plus spécialement, cette année, à la formation et au développement des compétiteurs.

Il est évident que le skieur social recevra encore une attention particulière, car c'est avec cette catégorie de sportifs qu'un centre de ski peut envisager une possibilité de survivance. Par contre, le développement des compétiteurs peut également devenir une source d'attraits recherchés. Et c'est ce que le Mont-Mars semble vouloir adopter comme nouvelle formule.

Des hommes nouveaux

Sur le plan du ski mineur, Victor Bertrand a la responsabilité de l'orientation de cette catégorie. La ligue Nancy Greene, qui permet aux jeunes de 14 ans et moins de pouvoir se familiariser à la compétition, est sa principale préoccupation et Bertrand s'entend assez bien dans ce domaine.

Sur le plan senior, on retrouve Jean-Pierre Carrier et Mario Gagnon. Ce sont deux excellents skieurs dont la réputation est établie. Ils ont présentement un contingent de 26 skieurs sous leur tutelle.

De ce groupe, il se trouve au moins six adeptes de la discipline du ski qui font partie des forces canadiennes de la base de Bagotville et qui s'entraînent en vue du championnat canadien des forces canadiennes qui aura lieu à Banff, au cours de l'hiver.

Comme coordonnateur, Gerry Cotter remplit la fonction avec une éternelle désinvolture. Cotter n'est peut-être pas le type idéal comme professeur de ski, mais comme organisateur, il se tire assez bien d'affaire.

C'est donc cette formation de skieurs qui représentera le Mont-Mars lors des premières compétitions régionales qui auront lieu à Clairval, le dimanche 7 janvier. Il sera intéressant de voir à l'oeuvre ces hardis concurrents venant de la Baie des Ha ! Ha !, dans un duel contre l'équipe de la zone.

Un affrontement à ne pas manquer

Ce sera un affrontement purement symbolique, car l'entraînement des deux équipes n'a pas été conçu de la même façon. L'équipe de la zone, formée principalement de jeunes skieurs, est en préparation depuis le mois d'octobre, sous la tutelle de quatre moniteurs.

Cette même équipe revient d'un stage d'une semaine au centre de ski de Stoneham et selon la version de l'un des responsables du groupe, Gustave Decsky, les résultats sont plus que satisfaisants à date.

Decsky estimait que l'on pouvait déceler trois différentes catégories de skieurs au sein du groupe, il y a quelques semaines. Un travail inlassable manifesté par les skieurs, coincidant avec un entraînement élaboré avec soin, a contribué à rehausser le standing des membres de l'équipe.

A l'heure actuelle, Gustave Decsky est d'opinion que le groupe de la zone a atteint un niveau à peu près identique: à un point tel que l'on a des chances de voir les membres de l'équipe se classer un après l'autre, lors des compétitions.

On fonde toutefois des espoirs sur un jeune homme âgé de 14 ans. De l'avis des entraîneurs de l'équipe, ce jeune skieur a de fortes chances de joindre l'équipe du Québec d'ici à deux ans, si rien de fâcheux ne vient arrêter sa progression naturelle.

L'équipe de la zone ne sera toutefois pas complète lors de la compétition de Clairval. Sur les 18 membres de la formation, environ huit d'entre eux iront à la première épreuve de ski alpin de la Coupe du Québec, samedi prochain, à Edelweiss. Les autres seront à Clairval.

Une véritable épreuve de force

On peut s'attendre à une épreuve de force entre les membres de la zone et ceux du Mont-Mars. Ce sera probablement le point culminant de la compétition, car les moniteurs des deux groupes sont vivement intéressés à voir triompher leurs protégés.

De toute façon, c'est à peu près la meilleure façon de créer un intérêt particulier et d'inciter les skieurs à fournir des performances dignes de ce nom. Lorsque les autres clubs auront réussi à être représentés dans une épreuve par un groupe bien discipliné et entraîné de façon méthodique, on assistera alors à des compétitions réellement intéressantes à tous les points de vue.

A condition toutefois que l'on mette en application les règlements qui régissent le bon fonctionnement d'une compétition sanctionnée par une association régionale.

L'AMH veut former ses propres équipes écoles

par Jacques DALLAIRE

— Etablissement d'une ligue de développement des joueurs à l'usage exclusif de l'Association mondiale de hockey.

— Adoption d'une formule touchant le championnat et les éliminatoires de l'AMH;

— Etude de la situation des franchises d'Ottawa et New York;

— Modalités concernant le repêchage.

Les directeurs - gérants de l'AMH ont du pain sur la planche. Telles sont, entre autres, les questions qu'ils ont abordées hier lors d'une réunion préliminaire au match d'étoiles devant opposer les sections est et ouest demain après-midi au Colisée.

Hier, tout indique qu'on s'est limité à explorer les problèmes inéluctables alors que l'AMH n'en est qu'à sa première année d'opération.

On reprendra la discussion aujourd'hui au niveau des propriétaires ou fiduciaires des 12 équipes et on devrait normalement en savoir davantage, notamment au sujet du repêchage et des éliminatoires.

En dépit des embûches qui se présentent, un vent d'optimisme continue à régner au sein de la nouvelle ligue de hockey majeur.

EVENEMENT HISTORIQUE

"Je pense, déclarait notamment, hier, Bill Hunter, vice-président et directeur - gérant des Oilers d'Alberta, que l'Association mondiale a démontré qu'elle est là pour y rester et qu'elle connaîtra un succès croissant".

En se faisant le porte - parole des directeurs - gérants réunis au Château Frontenac, Hunter a ajouté que la présentation du match d'étoiles, demain, constitue un événement historique au même titre que la naissance même de l'AMH, d'autant que la rencontre sera télévisée à l'échelle nationale.

La plupart des joueurs qui doivent faire les frais de cette joute, avaient réussi à atteindre la Vieille Capitale, hier soir, malgré le mauvais temps, tandis que ceux désignés au sein des Raiders de New York et des Nationals d'Ottawa ne rentreront à Québec que tard aujourd'hui, étant donné que les deux équipes s'affrontaient hier soir dans la Métropole américaine.

Le directeur du personnel des joueurs de l'AMH, Steve Arnold, s'est plu à souligner que les deux équipes d'étoiles, désignées par les joueurs des 12 équipes de la ligue, regroupent notamment 25 joueurs qui évoluaient régulièrement dans la Ligue nationale la saison dernière.

Les étoiles de la division Ouest doivent normalement tenir un exercice au début de l'après-midi au Colisée, tandis que celles de l'Est feront de même plus tard dans la journée.

EN BREF: L'an prochain, la joute d'étoiles sera présentée à Saint-Paul, au Minnesota . . . Florent Potvin, qui était dépisteur pour le compte des Canadiens de Montréal depuis quatre ans a démissionné de son poste le 20 décembre dernier pour devenir dépisteur - chef des Cougars de Chicago . . . Le fait de jouer 10 minutes en surtemps en cas d'égalité après la troisième période a permis de diminuer de 70 pour cent les matches nuls dans l'AMH . . . Selon Bill Hunter, l'AMH opère à l'heure actuelle à 50 pour cent de sa capacité, ce qui, selon lui, est quand même excellent pour une nouvelle ligue . . . En scrutant les deux équipes d'étoiles, on relève les noms de 15 joueurs qui, l'an dernier, n'évoluaient pas dans la Ligue nationale, ce qui prouve, soutient Steve Arnold, que l'AMH commence déjà à développer des joueurs de talent . . . On tente d'en arriver à un compromis, mais tout indique que l'annonceur - maison au Colisée devra respecter le bilinguisme dans le cadre de la joute de demain . . . Il est hors de question que les Sharks de Los Angeles déménagent leurs pénates à San Diego, a clairement indiqué Dennis Murphy, président de l'équipe, ajoutant que l'AMH songe plutôt à établir une nouvelle franchise dans cette ville de l'Ouest américain . . .

Voici l'alignement des deux équipes d'étoiles:

DIVISION EST

	PJ	B	A	T
2—Ley, Rick	40	2	17	19
3—Tremblay, J.-C.	37	8	42	50
4—Pleau, Larry	40	25	25	50
5—Shmyr, Paul	38	3	23	26
6—Ward, Ron	41	33	36	69
7—Sheeman, Bobby	42	25	29	54
8—Webster, Tom	40	32	25	57
9—Carleton, Wayne	38	26	28	54
10—Dorey, Jim	38	3	33	36
11—Lawson, Dany	39	28	22	50
12—Jarrett, Garry	38	22	16	38
14—Pinder, Gerry	38	16	19	35
15—Parizeau, Michel	38	14	24	38
16—Ferguson, Norm	42	20	33	53
17—Block, Ken	42	1	26	27
19—Mckenzie, John	23	10	18	28
20—Hanna, John	37	5	17	22
21—Charlebois, Bob	37	9	18	27

GARDIENS DE BUTS

	BA	Min.	Moy.
1—Smith, Al	77	1363	3.39
30—Cheevers, Gerry	63	2318	2.30
31—Aubry, Serge	91	4590	3.4

DIVISION OUEST

	PJ	B	A	T
3—Hamilton, Allan	38	4	19	23
4—Wall, Bob	38	3	14	18
5—Hornung, Larry	42	8	28	36
6—Odrowski, Gerry	40	4	17	21
7—Bordeleau, C.	41	27	22	49
8—Connely, Wayne	39	22	14	36
9—Hull, Bobby	27	20	16	36
10—Labossière, Gordon	37	18	33	51
11—Beaudin, Norm	42	15	26	41
12—Harrison, Jim	26	15	21	36
14—Taylor, Ted	32	14	18	32
15—Byers, Mike	39	15	9	24
16—Hampson, Ted	38	10	22	32
17—Anderson, Ron	33	2	11	13
18—Veneruzzo, Gary	40	23	10	33
19—Popiel, Jan	37	16	19	35
21—Ball, Terry	39	3	13	16
23—Macmahon, Mike	36	6	23	29

GARDIENS DE BUTS

	BA	Min.	Moy.
1—Curran, Mike	59	1224	2.89
30—Wakeley, Ernie	99	1904	3.11
31—Norris, Jack	90	1684	3.20

Arbitre Bill Friday
Juges de lignes: Ron Asselstine et Pierre Bélanger.

Situation inquiétante à Ottawa

par Jacques DALLAIRE

Que réserve l'avenir aux Nationals d'Ottawa de l'Association mondiale ? Même un devin, semble-t-il, pourrait s'y tromper. Une chose est certaine: le joueur de centre Dave Keon des Maple Leafs de Toronto, qui était venu à un cheveu d'accepter les propositions de l'équipe de la capitale canadienne doit toujours à cette dernière une somme de $50,000, a indiqué hier l'un des dirigeants du club.

Keon avait touché cet argent en acceptant un protocole d'entente en vue de la signature éventuelle de son contrat, mais il se ravisa à la dernière minute pour endosser un nouveau pacte avec les Leafs. "Il devra nous remettre ces $50,000 tôt ou tard", a expliqué le porte-parole des Nationals, ajoutant que l'équipe n'avait pas l'intention, du moins dans l'immédiat, d'intenter une poursuite contre Keon.

De toute manière, $50,000 de plus ou de moins, dans le moment, ne réglerait pas les épineux problèmes qu'ont à affronter les dirigeants des Nationals.

Le président Doug Michel admet volontiers qu'on joue à pile ou face depuis plusieurs semaine. "La situation est inquiétante, reconnait-il. Pour une foule de raisons, ajoute-t-il, nous n'avons pu vendre le hockey majeur aux gens de la région d'Ottawa. Nous allons tenté un ultime effort dans les semaines à venir du côté promotion et, si nous échouons malgré tout, nous compléterons notre saison et nous aviserons".

Pour le moment, précise Michel, il n'est pas question de déménager ailleurs cette année ou encore de céder immédiatement les intérêts des Nationals à d'autres groupes, qu'ils soient de Vancouver ou Milwaukee. On apprenait, cependant, hier soir qu'un groupe d'hommes d'affaires de cette dernière ville, piloté par Marv Fishman, était disposé à racheter la franchise d'Ottawa et qu'on avait même fait des démarches pour réserver l'aréna de l'endroit à 27 reprises l'an prochain.

Les Nationals qui ont à peine attiré 2,000 personnes en moyenne par match depuis le début de la saison ont passé par toute la gamme des déceptions, à cause du manque de promotions, de la présence de l'équipe junior les '67 qui gardent la faveur du public, de la rivalité séculaire entre les villes de Hull et Ottawa, etc.

ET LES RAIDERS

A New York, d'autre part, les Raiders sont à la remorque de l'AMH depuis plus de deux mois, mais tout laisse croire qu'un nouveau groupe mettra la main sur cette franchise d'ici peu.

James Browitt, vice-président exécutif et administrateur du circuit Davidson, spécialement mandaté par l'AMH pour s'occuper de l'administration des Raiders dans l'intervalle, a laissé savoir, hier, qu'un contingent d'hommes d'affaires newyorkais, notamment intéressés à obtenir les services du controversé Derek Sanderson des Blazers de Philadelphie, retenait l'attention.

Browitt s'est d'ailleurs entretenu une bonne partie de la journée d'hier avec quelques-uns des financiers en question, venus spécialement à Québec pour tenter de bâcler l'affaire.

Participation de plus de 100 skieurs

Le ski alpin se met en marche

CHICOUTIMI — Une centaine de skieurs sont inscrits à la première épreuve régionale de ski alpin qui se déroulera, le dimanche 7 janvier, sur les pentes du centre de ski Clairval, à Laterrière.

La distribution des dossards se fera entre 9h et 10h et l'inspection du parcours pourra être effectuée entre 9h et 10h30 alors que le signal du premier départ sera donné à 10h30. La deuxième tranche de la compétition commencera à 13h30, après le diner.

A noter qu'il s'agit d'une épreuve de classification qui se dispute au même endroit et à peu près à la même date, chaque année.

Hommes — Classe "A"

1—Alain Beaudoin, Kén.; 2—Daniel Riverin, Chic.; 3—Serge Larouche, Esk.; 4—Gerry Larouche, Chic.; 5—Claude Laflamme, Tobo; 6—Daniel Proulx, Esk.; 7—Roger Turcotte, Chic.; 8—Luc Tremblay, Tobo; 9—Jean-Pierre Carrier, M.M.; 10—Marc Chabot, Esk.; 11—Nicol Asselin, Esk.; 12—Michel Amyot, M.M.

Classe "B"

1—Georges Maltais, Chic.; 2—Louis Lessard, Chic.; 3—Michel Finlay, Kén.; 4—Bernard Gagnon, Tobo; 5—Yvon Gagnon, Tobo; 6—Jules Turcotte, Kén.; 8—Eric Coulombe, Kén.; 9—Jean Laflamme, Tobo; 10—Claude Beaudoin, Kén.; 11—Michel Corneau, Esk.; 12—André Gagnon, Kén.

Classe "C"

1—Jean Brassard, Chic.; 2—Bernard Aubin, M.M.; 3—Ls. St-Gelais, M.M.; 4—Jos. Fortin, M.M.; 5—Garry Cotter, M.M.; 6—Serge Lévesque, Kén.; 7—Denis Fortin, Kén.; 8—Claude Skene, M.M.; 9—Ghislain Skene, M.M.; 10—Claude Laferrière, Chic.; 11—Hubert Claveau, Chic.; 12—Denis Grenon, Chic.; 13—Carl Rasmussen, M.M.; 14—Luc Dionne, Domiski; 15—Marc Lamontagne, Tobo; 16—Gilles Lemieux, Chic.; 17—Yves Boisvert, M.M.; 18—Julien Bouchard, Igloo; 19—Jean-Marc Ferland, M.M.; 20—Claude Fontaine, Kén.; 21—Pierre Lessard, Kén.; 22—Ghislain Fortin, M.M.; 23—Daniel Savard, M.M.; 24—Pierre Lapointe, Kén.; 25—Ls. René Bélanger, Chic. 26—Claude Guay, Kén.; 28—Pierre Dugal, Chic.; 29—Hubert Robitaille, Igloo; 30—Denis Dionne, Domiski; 31—Claude Tremblay, Kén.; 32—Paul Fernet, Chic.; 33—Yves Lamontagne, M.M.; 34—Gilles Beaudoin, Kén.; 35—Albert Lemieux, Chic.; 36—Yves Hébert, Chic.; 37—André Tessier, Kén.; 38—Luc Gagnon, Chic.; 39—Nick Doucet, M.M.; 40—Daniel Marchand, Kén.; 41—Roger Simard, Igloo, 42—Carl Bertrand, M.M.; 43—Claude Delisle, Esk.

Dames — Classe "B"

1—Nancy Clouston, M.M.; 2—Lucie Corneau, Esk.; 3—Hélène Baribeau, Igloo; 4—Sylvie Clouston, MM.; 5—Hélène Guay, Tobo; 6—Suzanne Lavoie, Esk.

Classe "C"

1—Charlène Berry, Igloo; 2—Denise Bégin, Chic.; 3—Francine Dugal, Chic.; 4—Claire Bélanger, Chic.; 5—Louise Turcotte, Kén.; 6—Estelle Côté, M.M.; 7—Chantale Bélanger, Chic.; 8—Louise Gagnon, M.M.

SKI NANCY GREENE

Demain, ce sera l'inauguration des compétitions de la ligue régionale de ski Nancy Greene. C'est la cinquième année que cette ligue présente des compétitions et cette année, on compte 11 équipes participantes.

A remarquer que dans cette ligue, aucune équipe ne doit compter plus de 13 membres, dont au moins deux seront des skieurs de sexe féminin. Dans toute épreuve, des points seront attribués aux 10 meilleurs temps effectués par chaque membre de l'équipe. Par ailleurs, parmi ces 10 skieurs, le temps de pas plus de sept garçons sera considéré. Les autres devront être des filles. Au programme pour samedi, on verra à l'oeuvre:

Kénogami I contre Alma I

Port-Alfred contre Jonquière

Kénogami II contre St-Félicien

Alma II contre Roberval

Dolbeau contre Desbiens.

Seule l'équipe de Chicoutimi ne figure pas au calendrier pour cette semaine.

COURS DE SKI

Les dirigeants de l'école de ski Clairval annoncent la tenue des premiers cours pour les enfants qui fréquentent le centre de ski, pour demain, à compter de 10h. L'inscription se fera au chalet des skieurs, entre 9h et 10h.

Un autobus assurera le transport de façon à faciliter la participation à un plus grand nombre de jeunes. Le départ s'effectuera à 8h45, chez JAT, Boulevard Ste-Geneviève, à Chicoutimi-Nord. On empruntera le parcours de Notre-Dame du Saguenay avant de se rendre à Clairval.

Les mêmes cours seront donnés à compter de 13h, pour les jeunes qui fréquentent le centre de ski de la Place Rosaire-Gauthier de Chicoutimi. Tous les intéressés sont priés de s'y rendre.

A noter que ces cours sont sous la direction et la responsabilité des moniteurs de l'Ecole de ski de Clairval.

sport éclair

Pas de réunion

KENOGAMI — **La réunion des membres du bureau des gouverneurs de la Ligue junior régionale de hockey qui devait avoir lieu, hier soir, à l'hôtel Kénogami a été reportée à jeudi soir prochain en raison du mauvais temps. On y étudiera le statut du joueur étudiant.**

Dan Walker

CHICOUTIMI — Dans les cercles du hockey junior régional, on rapporte que le promoteur Dan Walker, de Chicoutimi, sera approché pour devenir coordonnateur des fêtes qui marqueront le 20e anniversaire de fondation de la Ligue junior régionale. Ces fêtes auraient lieu du 28 janvier au 4 février.

Un bon appui

PORT-ALFRED — **Les amateurs de hockey de la Baie s'avèrent les amateurs les plus assidus dans le circuit Guy Brassard. Les assistances ont augmenté au Palais municipal et le National évolue devant une assistance moyenne de 1,300 personnes.**

Une troisième

CHICOUTIMI — Les Saguenéens de Chicoutimi parviendront-ils à remporter trois victoires consécutives? On le saura ce soir alors qu'ils accueilleront au Centre Vézina les Castors de Dolbeau. Un bon week-end pour les Saguenéens puisque dimanche soir, ils recevront les meneurs de la ligue, les Marquis de Jonquière.

La sélection

JONQUIERE — **La sélection des meilleurs joueurs juniors de la région en prévision du match contre les Remparts de Québec, prévu pour le 4 février, sera assurée par les instructeurs et gérants des équipes. On prévoit également quelques séances d'entrainement pour les porte - couleurs de la région.**

Mixte Seagram

KENOGAMI — Gerry Tremblay contrôle le curling au club de Kénogami. Après avoir remporté la série pour la qualification au "Brier" régional, Gerry a également mérité les honneurs de son club au mixte "Seagram". Le dernier match fut disputé, hier soir, et Gerry Tremblay a remporté la victoire finale au compte de 9-7 contre Gaston Desjardins.

Compétition internationale

CHICOUTIMI — Huit nageurs de la région participeront en fin de semaine à la compétition-invitation internationale de nage qui aura lieu à Pointe - Claire. Des nageurs de toutes les provinces du Canada ainsi que quelques-uns des Etats-Unis seront présents à cette occasion. Le groupe de la région est composé de: Hélène Tremblay, Lise Tremblay, Johanne Tremblay, Dominique Blais, David Therriault, Louis, Marc et Sonia Simard.

Curling provincial

BAGOTVILLE — L'équipe de Red Schramek de la base de Bagotville représentera son club lors de la compétition provinciale de curling des forces armées qui sera présentée à la base de Bagotville, dans la semaine du 15 janvier. En plus de Schramek, les autres membres de l'équipe sont: Cyril McFate, Ryan Delschneider et Frank MacPhee. Les autres équipes qui participent à ce tournoi viennent de Mont-Apica, de Chibougamau, de Moisie, de Montréal, de St-Hubert, de Valcartier. L'équipe gagnante participera au championnat international de curling des forces armées qui aura lieu au mois de mars à la base de Chilliwack en Colombie - Britannique.

Hockey mineur à Chicoutimi

LIGUE MOUSTIQUE A

Kangourous	7	0	1	41	10	15
Visons	7	1	0	46	12	14
Alouettes	3	4	1	20	29	7
Red Wings	2	3	2	14	16	6
Apollos	3	4	0	13	22	6
Gémini	1	5	1	12	33	3
Royaux	0	6	1	4	28	1

LES COMPTEURS

Carl Murray	14	9	23
Marc Tremblay	6	14	20
Carol Murray	6	14	20
Marc Dufour	8	6	14

LIGUE MOUSTIQUE B

Kings	3	0	0	22	3	6
Jaguars	2	2	0	16	13	4
Eperviers	1	2	1	8	14	3
Oursons	0	2	1	3	19	1

LES COMPTEURS

Sylvain Tremblay	7	3	10
François Brassard	5	4	9
Dany Lavole	2	5	7
Pierre Morissette	2	4	6

LIGUE PEE-WEE A

Outardes	7	0	0	33	9	14
Astronautes	5	3	0	32	21	10
Canadiens	4	3	0	22	15	8
Voodoo	3	3	1	21	17	7
Panthères	2	3	2	19	23	6

LES COMPTEURS

Rémi Tremblay	15	2	17
Mario Gaudreault	5	9	14
Marc Duchesnes	8	4	12
Richard Tremblay	5	7	12

LIGUE PEE-WEE B

Maple Leafs	6	1	0	23	4	12
Faisans	3	3	0	17	10	6
Elans	2	4	1	10	20	5
Cerfs	2	6	0	11	30	4
Léopards	1	3	0	7	9	2
Météores	0	6	0	0	31	0

LES COMPTEURS

Mario Charland	8	4	12
Maxime Bradette	8	2	10
Rémi Lavallée	1	9	10
Luc Morissette	4	5	9

BANTAM A

Aigles	8	0	2	53	13	18
Comètes	7	3	1	29	25	15
Bruins	4	2	4	28	18	12
Robots	4	2	3	35	27	11
Marboros	4	7	0	29	37	8
Voilers	2	6	2	20	36	6
Tigres	1	7	0	15	36	2
Sylvain Bouchard				12	12	24

LES COMPTEURS

Mario Gagnon	9	6	15
Christian Tremblay	7	8	15
Laval Gagnon	7	7	14
Mario Gagnon	4	10	14

BANTAM B

Lynx	8	1	0	44	23	16
Faucons	3	5	0	29	29	6
Lions	0	8	0	9	45	0
Guy Morissette				12	13	25
Luc Vachon				10	6	16

LES COMPTEURS

Aurèle Bolly	3	13	16
Michel Lavallée	8	5	13
Claude Truchon	7	6	13

MIDGET A

Bisons	10	1	1	75	39	21
Jets	8	2	1	46	37	17
Cougars	3	6	2	40	53	8
Ducs	2	7	1	31	44	5
Sabres	1	8	1	20	46	3

LES COMPTEURS

René Dufour	13	17	29
Alain Potvin	15	10	25
Claude Lessard	9	16	25
Denis Bouchard	8	17	25

BULLETIN SPECIAL

de

L'ASSOCIATION MONDIALE DE HOCKEY

WORLD HOCKEY ASSOCIATION

NORDIQUES QUEBEC

LA FAMEUSE RENCONTRE TOUT-ETOILES DES JOUEURS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE HOCKEY SERA DISPUTEE SAMEDI, LE 6 JANVIER 1973, AU COLISEE DE QUEBEC A 2:30 P.M. LES DETENTEURS DE BILLETS DE SAISON DEVRONT RECLAMER LEURS BILLETS AU CONTROLE DU COLISEE AVANT JEUDI, LE 4 JANVIER 1973 - 4:30 P.M. A COMPTER DE VENDREDI, 5 JANVIER 1973 - 9:00 A.M. - LES BILLETS NON RECLAMES SERONT MIS EN VENTE.

CETTE JOUTE SENSATIONNELLE METTRA AUX PRISES LES PLUS GRANDES VEDETTES DE L'ASSOCIATION MONDIALE TELLES QUE LES JEAN-CLAUDE TREMBLAY, BOBBY HULL, CHRISTIAN BORDELEAU, WAYNE CONNELLY, LARRY HORNUNG, MICHEL PARIZEAU, BOB WALL, JACK NORRIS, GORDIE LABOSSIERE, NORM BEAUDIN, TED TAYLOR, TERRY BALL, ET PLUSIEURS AUTRES.

LES DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE HOCKEY AYANT CHOISI LA VILLE DE QUEBEC POUR CETTE PREMIERE JOUTE D'ETOILES, QUI DEMEURERA CERTES MEMORABLE DANS NOS ANNALES SPORTIVES, INVITENT TOUS LES SPORTIFS DE QUEBEC ET DE LA REGION A NE PAS MANQUER CETTE OPPORTUNITE ET A SE PRESENTER DE BONNE HEURE AUX GUICHETS DU COLISEE POUR REPONDRE A L'HONNEUR QUI ECHOIT A QUEBEC D'AVOIR ETE CHOISI POUR CETTE PREMIERE MONDIALE ET VOIR EVOLUER ENSEMBLE SUR UNE MEME GLACE CETTE PLEIADE D'ETOILES.

économie et finance

Le mouvement de hausse s'interrompt à Wall Street

NEW YORK (AFP) — La hausse qui s'était manifestée pendant trois séances consécutives, et qui s'était traduite par un gain de quelque 36 points de l'indice des valeurs industrielles, a été interrompue, hier, par des prises de bénéfices. Toutefois, après avoir perdu plus de 10 points pendant la séance, l'indice a commencé à se ressaisir une demi-heure avant la clôture et a refait plus des deux tiers du terrain perdu en cours de journée. Le marché a clôturé généralement sur une note d'irrégularité et les différences de cours avec la veille ont rarement dépassé un point. L'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles a reculé de 3.99 à 1,039.81. Mais il y a lieu de rappeler qu'il avait monté auparavant, plus précisément depuis vendredi, de plus de 36 points. Le virement a été de 20.23 millions d'actions. CBS, qui a vendu les Yankees de New York pour $3.2 millions de moins qu'il ne les a payés, a perdu 1-4 et clôturé à $51 5-8.

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont progressé, hier, à la Bourse de Montréal, à l'exception des titres bancaires et des papeteries sur un marché peu actif. Le volume combiné aux Bourses Canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1,259,000 actions, contre 1,093,800, mercredi. Les valeurs industrielles ont gagné .97 à 248.04; l'indice composé a monté de .58 à 234.95 et les services publics ont gagné .24 à 160.27, tandis que les titres bancaires cédaient 1.48 à 285.94 et les papeteries, .11 à 102.95. Dans les industrielles, Proflex a progressé de 30 cents à $3.35 sur un virement de 55,750 actions. Chez les valeurs minières, Invictus Oils and Minerals a cédé 1 cent à 97 cents, sur un virement de 69,500 actions. A la Bourse de Montréal, Placer Development a monté de 3 5-8 à $43; Noranda Mines, de 1 1-2 à $44 1-2, et Asbestos Corp., de 1 3-8 à $18 5-8.

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest ont reculé considérablement, à la Bourse de Toronto, hier, mais les métaux usuels ont enregistré leur plus forte avance depuis près de trois ans. L'ensemble du marché était à la hausse et les transactions ont été nombreuses. L'indice des industries, qui est considéré comme un bon indice de la tendance de la Bourse, a monté de 1.08 à 224.67, les titres aurifères ont avancé de 1.29 à 189.24 et les métaux usuels ont fait un gain de 3.98, leur plus élevé en une séance depuis mai 1970, ce qui les a portés à 91.57. Les pétroles de l'Ouest, par contre, ont reculé de 2.71, après avoir reculé de 2.46 la veille, et ils ont clôturé à 268.41. Le virement a été de 3,650,000 actions.

statistiques boursières

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Proflex	55750	340	305	335	+30
Abitibi	47955	$10½	10⅜	10½	
Celanese C	31980	470	420	465	+45
Imp Oil	30424	$47	45¼	47	— ¼
Int Nickel	30370	$34¼	33⅜	34¼	+1
Domtar	29376	$18⅝	18½	18⅝	+ ¼
Alcan	25236	$24⅜	23¾	24⅛	+ ¼
Molson A	18975	$29½	29⅜	29⅜	
Jamaica P	17920	28	28	28	
Bell Can	14384	$44⅛	43¾	44⅛	+ ⅜

MINES

Invictus	69500	97	96	97	—1
Emp Minrl	52500	16½	15	16⅛	— ½
Slocan Ott	35900	235	220	230	—3
Panacan	27500	40	38	38½	+1½
Avilla	26500	32	30	30	—2

Volume des transactions: 1,239,157 actions comprenant 485,359 industrielles et 753,798 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 S.p.	7 Banq.	85 Tit.	8 Pap.
Jeudi	248.04	160.27	285.94	234.95	102.95
Mercredi	247.07	160.03	287.42	234.37	103.06
Se,. dr.	246.40	158.74	279.38	232.85	100.24
Mois dr.	239.39	159.89	293.03	229.54	97.89
Haut 72	247.92	167.87	286.40	234.30	101.97
Bas 72	187.56	150.88	227.56	186.08	81.22

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Imp Oil	100309	$47	45¼	47	—1
Block Br	73700	325	305	320	+5
Texas Gulf	68925	$19¼	18	19¼	+ ¾
Int Nick	49786	$34¼	33¼	34⅜	+1⅛
Cons Build	46320	285	270	280	+10

MINES

Anglo Un	302100	165	150	160	+10
Tribag M	103125	75	43	67	+23
Newnorth	67000	6½	6	6½	+ ½
Un Siscoe	42120	365	350	345	—10
Brunswk	25084	420	405	410	+5

PETROLES

C Bonanz	115000	208	191	200	+1
C Nthwest	67975	985	880	940	—30
Sundale	42100	790	745	770	+10
Lochiel	38200	275	265	272	—8
RAM	31650	355	330	350	+5

Volume des transactions: 3,650,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	153 Ind.	12 Or	29 Mét.	19 Pét.
Jeudi	224.67	189.24	91.57	268.41
Merc.	223.39	187.95	88.19	271.12
Sem. dr.	220.27	287.27	83.38	272.38
Mois dr.	218.91	183.35	83.07	277.13
1971	189.87	156.16	$2.58	227.06
Haut 72-73	224.24	229.26	98.68	277.45
Bas 72-73	181.66	140.58	76.15	209.14
Haut 71	188.94	202.66	103.01	242.60
Bas 71	158.33	152.40	67.86	180.59

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 S.p.	60 Tit.
Jeudi	525.7	182.4	145.3	344.7
Mercredi	527.9	184.7	146.1	346.9
Sem. dr.	512.2	179.3	144.6	337.9
Mois dr.	527.8	188.4	149.5	349.9
1971	488.1	187.8	141.2	331.0
Haut 72-73	529.8	203.4	152.1	349.9
Bas 72-73	471.0	169.7	128.7	311.9
Haut 71	505.5	203.3	152.2	336.4
Bas 71	427.0	138.0	125.0	288.1

COURS MOYENS DE DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
30 Ind.	1043.65	1047.86	1027.62	1039.81	—3.99
20 Trans.	227.17	228.33	222.34	225.47	—1.74
15 S.p.	120.65	121.23	119.63	120.65	+0.25
65 Tit.	334.15	335.63	328.89	332.80	—1.28

Volume des transactions: 20,230,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé hier de 0.5 point à 501.6.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 S.p.	10 Val. étrang.	10 à bas rend.
Jeudi	52.1	85.1	89.2	98.2	81.8
Mercredi	52.2	85.1	89.1	98.4	81.6
Sem. dr.	52.5	85.3	88.7	98.3	81.6
Mois dr.	52.1	85.4	89.1	98.0	82.0
1971	51.9	85.6	86.9	92.5	81.4
Haut 72-73	53.2	85.8	89.5	98.6	83.1
Bas 72-73	51.1	83.5	86.7	91.5	80.1
Haut 71	51.6	84.5	87.2	93.1	81.3
Bas 71	48.1	79.7	82.5	88.4	77.2

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Titres	Ventes	Fer.	Chang.
Supmkt Gen	635,200	13	— ⅝
Am Airlin	231100	21⅞	—1
Levitz Frnit	219100	24⅝	+ ⅜
EastnAirL	194500	20⅞	+ ½
TransW Air	193500	28⅞	— ⅛
Amer Hess	178200	45½	— ¼
Rorer Amch	171300	31¼	+ ¼
Gulf Oil	153600	26⅞	
LaPac wi	152200	28¼	+3⅝
Skyline Cp	138100	28¼	— ⅜
GenTel and El	133100	30½	— ¼
Nwst Airl	132600	33½	— ¼
Ford Mot	130600	80¼	+2
Pan Am	121500	8⅞	— ⅛
Am Tel and Tel	118000	53	— ⅛

fonds mutuels

Cours fournis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne

Acrofund	1.50	1.65
A. G. F. Special	3.86	
All Canadian Com	8.92	9.75
All Canadian Div	9.89	10.59
All Canadian Ven	4.53	4.95
All Canadian 4000	4.53	6.15
American Growth	6.80	7.47
Andreae Equity	5.49	6.00
Associate Investors	6.30	6.96
Canada Growth	6.47	7.11
Canagex	11.56	12.50
Cdn Gas Energy	16.25	17.86
Cdn Investment	5.42	5.94
Cdn Scudder	6.33	6.33
Cdn Security Growth	5.93	6.52
Cdn South African Gold	6.43	7.03
Cdn Trusteed	5.17	5.68
CSM Japan	12.01	13.20
Capital Growth	11.35	11.62
xChase Fund	11.17	12.21
Collective Mutual	7.50	8.24
Commonwealth Intl	16.13	17.73
Commonwealth Intl Lev	4.42	4.86
Commonwealth Venture	8.74	9.60
xCompetitive Capital	3.49	7.11
Corporate Investors	6.43	7.06
Corporate Investors Stock	5.48	6.01
xDreyfus Inc.	13.38	14.68
xDreyfus Intl	13.64	14.95
Eaton Viking	8.26	8.80
Educator's Equity	8.81	9.27
Entarea Investment	7.06	7.76
Executive Fund Cda	6.83	7.48
Executive Intl Inv	2.25	
xFidelity Trend	28.45	31.09
Fond Collectif A	7.34	8.03
Fonds Collectif B	5.69	5.87
Fonds Collectif C	9.45	10.33
Fonds P.E.P.	4.02	4.37
Fraser Growth	3.59	3.95
GIS Compound	12.64	13.90
GIS Income	4.34	4.77
Growth Equity	9.09	9.98
Guardian Enterprise	1.01	1.11
Guardian Growth	10.69	
Harvard Growth	8.07	8.84
Industrial Growth	8.00	8.79
International Growth	6.07	6.67
Keystone Cda	9.30	10.19
xKeystone Cust S-1	24.74	27.11
xKeystone Cust S-4	6.27	6.88
xKeystone Cusk K-2	7.61	8.34
xKeystone Polaris	5.53	6.04
xLexington Research	17.96	19.30
xManhattan	5.04	5.51
Maritime Equity	3.56	3.93
Marlborough	5.82	6.36
Mutual Accumulating	6.36	7.02
Mutual Bond	11.34	12.47
Mutual Growth	4.80	5.28
Mutual Income	5.57	
Natrusco	17.54	18.16
Natural Resources	7.85	8.69
N. W. Equity	7.07	7.77
N. W. Canadian	5.74	6.1
N. W. Growth	6.18	6.77
xOne William Street	19.84	19.84
xOppenheimer	9.83	10.52
Pacific Dividend	6.18	
Pacific U.S.	5.00	
Pension Mutual	9.70	10.63
Phillips, Hager North	15.34	15.65
Planned Resources	5.07	5.57
Prêt et Revenu Mutuel	7.33	7.62
Prêt et Revenu Amér.	7.30	8.02
Principal Growth	5.25	5.76
Prudential Growth	7.22	7.89
xPutnam Growth	12.45	13.69
Regent Growth	10.74	11.80
Regent Venture	5.20	5.71
Sav inv am Pret	10.88	11.95
Scudder North American	6.39	6.39
Speculators	9.87	10.78
Taurus Fund	4.11	4.51
xTech	7.95	8.43
Templeton Growth	9.00	9.84
Timed Investment	8.88	
United Accumulative	5.97	6.56
United Horizon	3.41	3.5
United American	2.35	2.56
United Ventre	4.45	4.89
Universal Savings Equit	8.31	9.13
Western Growth	6.65	7.33
Xanadu Fund	4.10	4.49

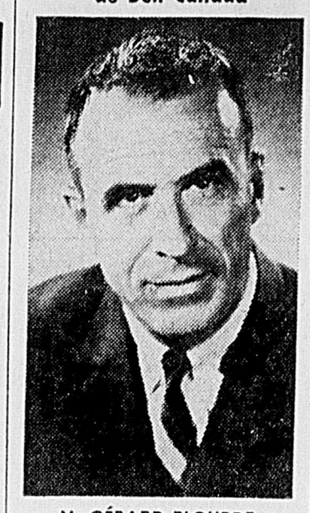
X = en monnaie américaine

COURS DE MERCREDI

Delayed Wednesday's prices

Adanac	2.23	2.44
Beaubran	51.78	56.22
Fonds Desjardins A	4.56	
Fonds Desjardins B	4.39	
Growth Oil and Gas	36.67	
Investors Growth	13.12	14.34
Investors Intl Mutual	8.06	8.81
Investors Mutual	6.19	6.77
Investors Retirement	5.73	6.27
Prevest Mutual	9.52	10.40
Provident Mutual	7.98	8.72
Provident Stock	6.69	7.32
Radisson	2.72	

Administrateur de Bell Canada



M. GÉRARD PLOURDE

Bell Canada annonce la nomination de M. Gérard Plourde, de Montréal, au conseil d'administration de la Compagnie. Cette nomination a été suivie de l'élection de M. Plourde au comité exécutif du Conseil. M. Plourde, qui est président du Conseil et chef de la direction de U A P Inc., est également administrateur de la Compagnie Northern Electric, Limitée et de plusieurs autres grandes compagnies et institutions financières canadiennes. —

Après des années de grande prospérité

L'industrie de la motoneige connaît maintenant des difficultés

Par TERENCE CORCORAN

MONTREAL (PC) — L'industrie de la motoneige, qui a eu des années de grande prospérité, commence à connaître des difficultés. Elle traverse, aux dires de certains de ses dirigeants, une "période de réajustement" marquée par la disparition d'un certain nombre de fabricants. En 1963, on comptait en Amérique du Nord 65 entreprises qui fabriquaient des motoneiges.

M. Jean Bertrand, président de l'Association internationale de l'industrie de la motoneige, a déclaré dans une interview "qu'il n'y a probablement pas plus d'une quarantaine qui existe encore et je ne serais pas surpris si d'ici la fin de l'année leur nombre tombait à 20 ou 25."

Les ventes, à l'échelle du continent nord-américain, ont atteint près de 550,000 pièces pour l'exercice 1970-71, la dernière année d'une décade qui a vu cette industrie croitre à une allure extraordinaire, avec des ventes progressant de 50 p.c. d'année en année.

RALENTISSEMENT

Depuis, la croissance des ventes s'est ralentie considérablement pour se situer autour d'une progression annuelle de 6 à 8 p.c.

Fortement ébranlés par ce déclin, les producteurs de motoneiges, grands et petits — y compris Bombardier Ltée, considéré come le géant de cette industrie — ont été amenés à réviser le rythme de leur production.

Cet état de choses est en grande partie attribué à une surproduction, elle-même résultat de prévisions de ventes marquées au coin d'un optimisme plus que débordant.

"Il y a quelques années à peine, a dit un dirigeant de Bombardier, le marché connaissait une prospérité que l'on croyait illimitée."

Le moment du déclin venu, fabricants, concessionnaires et distributeurs se sont trouvés, à la fin de l'année, avec des stocks peu négligeables de motoneiges invendues.

Bombardier, dont le fameux Ski-Doo avait conquis 40 p.c. du marché nord-américain, s'engage déjà avec beaucoup de circonspection dans cette période de réajustement.

CHUTE LES BENEFICES

En attendant de liquider les stocks existants, la société a ralenti sa production à l'usine de Valcourt, située à 60 milles à l'est de Montréal. Au niveau du producteur, dit-on chez Bombardier Ltée, les ventes pour les neuf premiers mois de 1972 ont "sensiblement baissé" par rapport aux années précédentes. En effet, au 31 octobre les ventes se chiffraient par $99.7 millions, contre $114 millions pour la période correspondante de 1971. Parallèlement, les bénéfices sont tombés de $10.5 millions à $2 millions.

De l'avis de M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier, la concurrence est très forte sur le marché et "l'on a probablement surestimé la demande."

Par ailleurs, dit-il, la demande pour les motoneiges neuves est atténuée par la présence sur le marché d'un nombre croissant de véhicules usagés.

L'Association internationale de l'industrie de la motoneige estime que les ventes à ce jour sont de 8 p.c. supérieures à celles de l'année précédente.

On parle beaucoup de la fermeture d'usines. Cela concerne le plus souvent les petits entreprises dont les moyens financiers limités ne leur permettent pas de résister aux périodes difficiles. Il est vrai aussi qu'au cours des récentes années, certaines grandes entreprises se sont retirées de la scène.

Ainsi, Griffen Industries Ltd, de Miami, a cédé les trois filiales qu'elle avait au Québec en 1969. L'une de ces dernières, Industries Bouchard Inc., qui fabriquait la Moto-Ski, a été rachetée en 1971 par Bombarider.

Par contre, des firmes moins importantes, comme la division Sno-Jet de la Conroy of Canada Inc. ont emboité le pas à Bombardier et freiné le rythme de leur production.

PREVISIONS ET REALITES

En 1969, les dirigeants de Sno-Jet, filiale de Conroy Inc. of San Antonio, Texas, prévoyaient une production annuelle de 60,000 véhicules. Ils n'ont pourtant jamais dépassé la limite des 30,000 qu'ils produisent actuellement.

Parler de 60,000, c'est prendre ses désirs pour des réalités, déclare M. Roger Laporte, un des dirigeants de Sno-Jet. La société a les moyens de produire cette quantité, mais elle préfère adopter une politique de circonspection à son usine de Thetford Mines, située à 60 milles au sud de Québec.

LE JAPON

Enfin, les importations japonaises — facteur peu négligeable — en Amérique du Nord, ont passé de 4,000 unités au cours des huit premiers mois de l'année 1970, à 45,000 au cours de la période correspondante de l'année 1972.

"Une chose est certaine, a dit un dirigeant de Bombardier. Nous ne connaitrons plus, comme par le passé, un taux annuel de croissance de 20 à 40 p.c."

Tendance à la hausse du prix de l'aluminium

Le prix de l'aluminium aux Etats-Unis a commencé à monter. Kaiser Aluminium, Chemical Corp. et Anaconda Aluminium ont annoncé des hausses, Aluminium Co. of America, le plus grand producteur américain, n'a pas encore réagi, mais les experts prédisent des hausses de prix.

Au Canada, la tendance sera la même, selon les experts. Un porte-parole de l'Aluminium du Canada Limitée, à Montréal, a déclaré, hier, que la question est à l'étude. Aucune décision n'a été prise. Mais le président N.V. Davis a déclaré à la fin de novembre qu'il espérait de nouveaux revenus pour sa compagnie en 1973.

L'an dernier, les Canadiens ont absorbé 23 p.c. de leur production d'aluminium. Il s'agit d'une hausse par rapport aux années précédentes. On anticipe que la reprise économique va se poursuivre, comme c'est le cas aux Etats-Unis. L'an dernier, la consommation d'aluminium aux Etats-Unis a augmenté de 12 p.c.

La hausse se fait sentir d'abord dans les prix des produits semi-finis. L'industrie fonctionne encore avec des surplus mais ces surplus de lingots ont tendance à diminuer maintenant.

En ce qui concerne l'ALCAN, on anticipe que 1973 sera une bonne année. ALCAN continue à investir dans la transformation de son produit de base. ALCAN a doublé la capacité de production de son usine à Laval en installant une deuxième presse; à Calgary, ALCAN a lancé une entreprise pour la commercialisation de ses produits dans l'Ouest : des transformations ont été apportées à l'usine de Kingston; à Arvida, on doit inaugurer cette année une usine où sera fabriqué le fil d'aluminium.

Enfin, ALCAN Aluminium Ltd a réussi à s'entendre avec la Companhia Vale do Doce, une société brésilienne, pour entreprendre les études de rentabilité pour l'exploitation d'un gisement de bauxite en Amazonie. Ce projet, s'il était réalisé, impliquerait une mise de fonds de $90 millions. La société brésilienne détient 51 p.c. des actions dans ce projet. L'étude durera six mois.

Ciné-Vision émettra 500,000 nouvelles actions

La compagnie Ciné-Vision Ltée, dont les actions avaient été inscrites à la quote de la Bourse canadienne en décembre 1972, annoncera incessamment l'émission de 500,000 actions additionnelles à $7.00 chacune, ce qui lui permettra de participer au financement d'une nouvelle initiative dans le domaine du cinéma à l'échelle nord - américaine. Cette émission portera à 1,300,000 l'encourt des actions de l'entreprise.

Selon l'accord intervenu entre Ciné-Vision et la maison Ely Landau Organization Inc. de New York, 8 films seront produits sous l'égide de la firme américaine et seront distribués dans quelque 500 salles de cinéma aux Etats-Unis et au Canada par l'American Films Theater selon la formule bien connue des abonnements du type "Livre du mois". Ciné-Vision Ltée détiendra 45.7% des droits de ces films, soit une proportion égale à celle de Ely Landau Organization; le troisième partenaire est American Express.

Les abonnés auront droit en exclusivité à assister à l'une des quatre représentations qui seront données pour chacun des films mensuels inédits et ce à compter de l'automne; ces films ne seront pas montrés au public dans l'immédiat, mais on envisage d'en faire éventuellement une plus large distribution, incluant la télévision et les petites salles de cinéma aménagées dans les avions utilisés sur les vols intercontinentaux. Il est également question de tourner l'un des huit films au Canada, et on a laissé entendre que cette première entente pourrait être suivie d'autres accords portant sur d'autres productions.

On sait que les actions de Ciné-Vision Ltée furent émises en vertu d'un prospectus daté du 3 octobre 1972; les actions ont connu une appréciation considérable par la suite et se transigeaient au prix de $8.00 au moment où la Bourse canadienne suspendit les transactions à la suggestion de la compagnie, en attendant que les pourparlers faisant l'objet de l'entente avec Ely Landau Organization Inc. ne soient complétés.

Ciné-Vision Ltée a son siège social à Montréal; elle possède deux filiales en propriété exclusive, Ciné-Vision (Ontario) Ltd. et Ciné-Vision Studio Ltd., de Montréal.

Le projet d'un gazoduc reliant l'Ile-aux-Sables à Montréal revient à la surface

par Pierre SORMANY

Une compagnie de Montréal a déjà entamé des études d'ingéniérie concernant la construction éventuelle d'un gazoduc reliant l'Ile-aux-Sables à la région de Montréal, soit une distance de 1,050 milles. Le projet nécessiterait un investissement de quelque $370 millions semble-t-il.

C'est le président et principal actionnaire de la East Cost Pipelines, M. Paul Payette, qui a fait cette déclaration, en début de semaine, à un journaliste du Chronicle Herald, précisant que ce projet, financé en partie grâce à des emprunts internationaux et en partie par l'émission d'actions sur le marché québécois, pourrait faire l'objet d'une demande officielle devant la Commission nationale de l'Energie dès la fin des études techniques, c'est-à-dire d'ici six mois.

Ce n'est pas la première fois que l'éventualité de ce pipe-line est mentionnée. En effet, au dernier congrès du Conference Board de Montréal, en octobre dernier, c'était le président de Trans Canada Pipelines Ltd. M. James W. Kerr qui avait reconnu que sa compagnie menait des études sur la question. Il n'avait cependant donné aucun détail sur l'avancement du projet, qui semblait alors une pure spéculation.

PLUS TOT QUE PREVU

Il semble donc, à la lumière de la déclaration de M. Payette, que la course est maintenant définitivement engagée, et qu'elle pourrait trouver une issue plus tôt que prévu. Un porte-parole de la Commission nationale de l'énergie affirmait cependant qu'avant d'accorder son permis à une compagnie, il faudra qu'elle réponde à certaines conditions, et qu'elle fournisse l'assurance que les réserves de gaz de la côte est justifient une telle dépense.

Au rythme où se font les découvertes actuelles, cette preuve pourrait être fournie dès les prochains mois.

Pourtant, à Québec, la direction générale des hydrocarbures, au ministère des Richesses naturelles, ne réagit encore que très faiblement à cette éventualité. Il est vrai que cela ne change que peu de choses aux priorités déjà établies dans le document préliminaire à la politique énergétique du Québec présenté il y a quelques semaines.

En effet, une des priorités définies concerne l'extension du réseau de gazoducs de la compagnie Gaz du Québec, qui ne dessert actuellement que la région de Montréal. Le nouveau réseau devrait atteindre Québec d'ici 1976, et le document mentionne la possibilité de relier ce réseau à la Nouvelle-Ecosse vers 1980, il deviendra peut-être nécessaire de modifier cet échéancier.

QUEBEC VS ETATS-UNIS

Le gazoduc, d'un diamètre de 36 pouces, relierait d'abord par voie sous-marine l'Ile-aux-Sables à la Nouvelle-Ecosse (une distance de 120 milles) puis longerait la voie ferrée du Canadien National entre Halifax et Montréal.

Ce pipe-line, selon le président de East Cost Pipeline, aurait la capacité de desservir les marchés du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, et d'une partie de la Nouvelle-Angleterre, où une partie du gaz serait acheminée.

Compte tenu de l'actuelle pénurie de gaz aux Etats-Unis (au point où le gouvernement Nixon vient de lever tous les quotas d'importation de cette denrée), on peut se demander si nos voisins du sud ne compteront pas sur cette nouvelle source d'approvisionnement pour alléger partiellement leur demande.

Dans ce cas, on pourrait voir les marchés américain et québécois entrer en concurrence directe, ce qui pourrait avoir pour effet de faire grimper les prix du gaz d'une part, et même de réduire les disponibilités au Québec d'autre part.

Jusqu'ici, la Commission nationale d'énergie surveille étroitement les ventes aux Etats-Unis, pour éviter que celles-ci ne nuisent à l'économie nationale, mais le danger vient du fait que les ventes du gaz de l'Est peuvent devenir un élément de négociation dans une situation d'ensemble au pays. Il est donc important que le Québec étudie de près cette question, pour éviter que ses intérêts ne soient sacrifiés un jour aux besoins des autres régions du pays.

Selon un rapport du ministère du Commerce de C.-B.

Les Canadiens ont négligé les possibilités d'échanges commerciaux avec les pays riverains du Pacifique

VICTORIA (PC)—Les hommes d'affaires canadiens n'ont pas su tirer pleinement avantage des possibilités d'échanges commerciaux offertes par les pays riverains du Pacifique, selon un rapport de fin d'année du ministère du Commerce de la Colombie-Britannique.

Ce rapport précise que la participation du Canada dans les échanges commerciaux effectués par les pays riverains du Pacifique, y compris les Etats-Unis, l'Union soviétique et la République populaire de Chine, ne représente que 9.4 pour cent du total.

Si l'on fait exception des trois nations mentionnées, par ailleurs, la participation canadienne tombe à moins de trois pour cent du total des échanges, et ce dans une région où vivent quelque 500 millions de personnes qui importent annuellement pour une valeur de $60.2 milliards.

Les hommes d'affaires canadiens, poursuit le rapport, ont "sous-utilisé" les nombreux services qui leurs sont offerts dans le domaine du commerce international par les divers organismes fédéraux et provinciaux et "laissent passer les chances d'une expansion importante des ventes à l'exportation dans un milieu à risques limités".

"Grâce àses avanares géographiques, à son haut niveau technologique et à ses ressources abondantes, le Canada devrait pouvoir être en mesure de s'assurer une part plus importante des échanges dans la région du Pacifique", indique également le rapport.

L'EXTREME-ORIENT

Selon le rapport, c'est l'Extrême-Orient qui offre, à moyenne et à longue échéance, les meilleurs perspectives sur le plan des échanges commerciaux dans cette région du monde.

"Les pays plus industrialisés deviendront de meilleurs clients pour les producteurs canadiens et leurs marchés constituent des options excellentes pour une diversification du commerce", souligne d'autre part le rapport.

"Au-delà des cinq prochaines années, il est difficile de prédire quels marchés pourront se développer en partenaires commerciaux éventuels; mais certains, comme celui de l'Indonésie, sont plus prometteurs que d'autres."

Le rapport indique également que les entreprises qui se spécialisent dans le commerce des produits alimentaires sur une grande échelle se trouvent dans une position particulièrement favorable pour accroitre leurs exportations.

"Il est peu vraisemblable que ce marché disparaisse mais la concurrence des prix engendrée par d'autres producteurs importants comme ceux de l'Australie . . . conduira certainement dans le sens d'une réduction relative de l'importance des exportations de produits alimentaires canadiens", note cependant le rapport.

Le rapport note également que le Japon se classe désormais au troisième rang des importateurs de produits canadiens et laisse entrevoir la possibilité d'une demande accrue, sur le marché nippon, en ce qui concerne les viandes, certains fruits et légumes, le contreplaqué, les meubles et les accessoires domestiques de "style occidental". Il fait également mention du développement actuel d'un marché pour les composantes de maisons préfabriquées.

La Corée est également considérée comme étant un important marché pour les prochaines années, la demande portant principalement sur la machinerie de construction, les appareils de distribution d'aliments et les services de génie.

Même l'Australie pourrait représenter un marché intéressant pour certains produits canadiens, comme les moteurs à turbine, les outils de transformation du métal et l'équipement pour enrayer la pollution, pour n'en citer que quelques uns.

L'Union soviétique, de son côté, pourrait offrir un marché de produits manufacturés, plutôt qu'un échange de matières premières.

AMERIQUE

La côte américaine du Pacifique, comprenant les Etats de l'Alaska, d'Hawaii, de Washington, de l'Oregon et de Californie, continuerait de constituer un débouché pour les matières premières de la Colombie-Britannique en particulier.

Le rapport souligne que l'étiquetage bilingue de certains produits alimentaires canadiens contribue à mousser les ventes de ces produits, spécialement en Californie où on y trouve un certain caractère raffiné.

Les entreprises canadiennes devraient de plus s'intéresser davantage au marché mexicain, en dépit du contrôle gouvernemental assez strict. Ainsi, ce pays serait intéressé aux produits canadiens dans les domaines de l'agriculture, des services touristiques, de la production de l'acier, ainsi que dans le développement urbain.

Le rapport ajoute que même le Chili, dirigé par un gouvernement marxiste, pourrait constituer un important débouché pour le commerce canadien, surtout depuis que le Canada a augmenté ses échanges avec les pays communistes européens.

SOCIETE GENERALE DE FINANCEMENT DU QUEBEC

DECLARATION DE DIVIDENDE

Prenez avis que le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec, à une assemblée tenue le 15 décembre 1972, a déclaré un dividende de $1.75 par action privilégiée, Série A, payable le 15 janvier 1973 aux détenteurs desdites actions enregistrés dans les livres de la compagnie au 15 décembre 1972. Ce dividende couvre la période du 30 juin 1970 au 31 décembre 1972.

Par ordre du conseil d'administration.

ANDRE BELISLE, Secrétaire.
Montréal, ce 26 décembre 1972.

Nous annonçons la retraite de

W. B. MACDONALD

en tant que président et administrateur de

A. E. Ames & Cie
Limitée

après une association de plus de 40 ans.

A. E. Ames & Cie
Limitée

vous fait part de la nomination de

E. C. LIPSIT

à titre de

président de la compagnie.

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Advocate	100	130	130	130	+ 5
Agnico E	z70	270	265	270	
Aldona	z489	33	33	33	
Ang R	17075	96	93	94	1
Ang UD	302100	165	150	160	+19
Asc Porc	z19	36	36	36	
Atl C Cop	500	60	60	60	1
Avoca M	1800	50	45	50	+10
Bankeno	5070	810	780	810	
Barry Expl	2000	75	75	75	+ 4
Betlm	9855	$17	15¾	16½	+ ¾
big Nam	15000	14½	10	10	4
Bl Hawk	6000	108	105	108	+ ⅜
Brameda	8578	120	105	115	+15
Benda M	3822	415	400	415	+ 5
Broul Reef	500	32	32	32	+ 1
Brunsk	25084	420	405	410	+ 5
C Mines	15500	22½	20	21	1½
Camflo	4450	430	415	425	+15
C Chib	10250	655	610	655	+45
C Tung	1500	170	170	170	
C Lencour	1000	19½	19½	19½	½
C Merrill	600	720	710	720	+20
Captain	1500	4½	4½	4½	+ ½
Cassiar	4760	$14	13¾	13¾	+ ¼
Cent Pat	500	128	128	128	+ 3
Chemaloy	1540	240	240	240	2
Chib Kay	400	5	4½	5	
Chib M	3200	32	30	32	+ 1
Chimo	4000	115	110	115	+ 5
Coldstm	6948	315	30	315	+10
Comb Met	1000	15	15	15	1
Coniagas	500	43	4	43	2
C Durham	2000	48	48	48	
C Mrbn	1000	190	171	171	19
C Morisn	360	18	175	175	+ 1
Con Negus	5000	3	3	3	
C Rambler	5900	330	325	330	+ 5
C Rexspar	2000	16	16	16	1
Conwest	2210	550	550	550	+25
Coprcorp	z100	8	8	8	
cp Fields	2900	175	165	168	+ 3
Craigmt	4025	600	610	660	+40
Crowbank	7500	3	3	3	
Deer Horn	4000	4	4	4	+ 1
D'Eldona	6033	51	50	50	1
Denisn	742	$28½	28½	28½	+ ¼
Dicknsn	220	215	205	210	
Discovry	z6	63	63	63	
Dome	450	$69	68¾	9	+ ¼
D Explor	1700	99	96	96	
Dunraie	500	39½	39½	39½	+ 4½
Dynsty	15200	800	810	800	+80
East Sull	5650	240	215	240	+27
Falco C	17867	$13¼	12⅝	13¼	+ ⅝
Mar	17170	45	40	45	2
Fort Reine	7500	37	33	37	+ 5
Frobex	500	34	34	34	+ 2
Gnt Maset	6800	535	525	525	20
Giant Yk	220	650	650	650	
Gibraltar	2920	825	875	920	+70
Goldray	6800	45	45	45	+ 3
Goldrim	3000	7	6	6	
Grandue	7700	300	290	300	+ 6
Granisle	1100	925	915	925	
Gren pnt	10000	9	9	9	
Highmont	3450	125	112	125	+15
Hollinger	1162	$43⅞	43	43⅞	+1⅜
Huds Bay	3950	$22⅝	21½	22½	+ 1
Hydra Ex	z80	10	10	10	
Int Bibis T	500	12	12	12	2
Int Mogul	7250	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Int Obaska	500	3	3	3	1
Iron Bay T	1075	375	365	370	+ 5
Iso	11700	269	266	266	-22
Joliet	z200	19	19	19	
Jonsith	1500	10½	10½	10½	
Jorex Ltd	280	97	96	96	3
Kam Kotia	z300	38	38	38	
Kerr Add	9053	$10¾	975	10¾	+42
K Anacon	5000	22	21	21	
Kirk MIN	⅜?&?	⅞½	6	6	2
Lab Min	1920	$42¼	42	42½	+ ½
Lacanex	1000	54	4	54	
L Shore	360	253	252	253	7
La Luz	400	300	300	300	
Langis	1000	4	4	4	
Liberin	500	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Lytton M	3970	185	176	180	+ 4
Madeline	5391	395	360	395	+35
Madsen	5000	54	53	54	
Malartic	1150	67	67	67	- 1
Man Ba	11500	54	50	54	+ 5
Martin	z100	7½	7½	7½	
Mattgmi	1000	$38	37½	37¾	+ ¼
M Adam	13000	46	43	43	+5½
Mc Intyre	3770	$47	46	47	+1½
Midrim	1000	13	13	13	½
Moneta P	z100	45	45	45	
Mt Wright	5000	23	21	21	
Multi-Mi	7500	41	40	41	+ 1
NBU Mine	2800	274	260	270	+4
Newconx	1400	525	515	525	+10
N Dimens	1500	25	25	25	5
N Gue	10000	18½	17½	18	
N Kelore	600	3	3	3	
Newlund	3500	20	19	20	+ ¼
Nnor	67000	6½	6	6½	+ ½
N Que Ragl	3500	590	525	590	+60
Nick Rim	5000	7½	7½	7½	
Noble	10700	200	195	195	5
Nor-Ac	11500	14½	12	14½	+2½
Norlex e	See	list	below.		
N Canada	1000	80	80	80	+ 4
N Gate	19160	530	475	525	+45
N Rock	1000	120	105	120	+10
Obrien	8500	30	28	30	
Orhan	15700	470	435	470	+35
Pac Coper	1300	145	140	140	5
Pamour	1100	315	315	315	+15
Pan Centr	1567	290	285	285	5
Patino N V	1845	$25¼	25	25	¼
Pic Crow	1275	22	22	22	1
Pine oint	1060	$28¼	28	28	+1¼
Placer	3814	$43½	41	43¼	+2¼
Prado Exp	1010	175	175	175	+ 4
Preston	2350	980	955	980	-30
Pure Silv	800	180	170	170	10
Que Man	4500	11½	11	11	+2½
Mattgmi	1000	19	19	19	3
Que Sturg	7234	90	87	90	+ 2
Radior	14500	45	40	40	5
Rayrock	500	99	99	99	+ 4
Rio Algom	677	$20½	20	20½	+ ¾
Rio 500 pr	50	$80	80	80	
Roman	3925	665	650	665	+15
Ryanor	2400	7	7	7	
Satellite	5000	6	6	6	+ 1
Sherr	17400	$15½	15	15½	+ ⅝
Sigma	200	950	950	950	
Slanrck	4250	40	40	40	+ 1
Stp R	19750	180	174	175	+ 1
Sullivan	3112	250	222	250	+27
Sun Ex	24500	10½	10	10	2
Tara	7900	$17¼	16¾	17⅛	+ ¾
Teck Cor A	3000	440	430	435	5
Teck Cor B	974	410	405	405	+ 5
Texmont	7400	31	30	30	1
Tex Sol	7000	48	46	46	+ 1
Tormex M	1000	139	130	139	+ 4
Tribag	103125	75	43	67	+23
Asbesto	622	355	355	355	+ 5
Keno	1000	375	375	375	+25
Mindam	1500	28	28	28	
Sisco	42120	365	330	345	10
Tpp Can	7000	295	275	290	+ 1
st mine	2825	261	245	260	+15
Westfield	2400	114	110	114	+ 4
Whors C	10200	265	235	265	+35
Wilco	3100	14	13	13	3
Willroy	2466	106	105	105	+ 1
Windfall	3000	9½	9½	& ½	
Woodreef	3331	95	89	95	+ 7
Yk Bear	3700	330	320	320	
Yukon C	500	110	110	110	+15
Zenmac	11000	9½	9	9	+ 1
Zulapa	2000	11	10	10	1

PETROLES

EG	23025	825	800	815	10
Alminex	3200	625	620	620	
Anasar P	1550	$14	13½	13½	
Asamera	1950	$13¾	13½	13¾	⅛
Bracell					
Bralsa	200	325	25	325	
					GEO
Nor W	57975	965	880	940	-50
Pete	26975	765	725	760	
S Pete w	3000	375	355	375	+15
Bonza	115000	208	191	200	+ 1
Ex Gas	9400	400	390	395	- 5
Home	11050	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅜
Reserve	2000	525	505	515	-25
Gdn Sup O	883	$56½	⅝⅜	⅝⅜	1
Gandel Oil	z5	$10¼	10¼	10¼	
Charter Ol	1600	400	400	400	
Chieftan D	9582	$17	16¼	16¼	⅜
Clark Can	1100	280	275	275	
Cosek	17250	395	360	385	15
Decca	12800	530	490	500	-20
Francana	3350	$12¼	11	12	8 4
Gr Plains	1705	$35	34¼	35	+ ¾
Oilsds	2025	780	770	780	+ 5
Huston	22816	380	365	380	+ 5
Lochil	38200	275	265	272	8
Merland e	1800	103	100	103	7
Min Res	21600	100	87	92	8
Nat Pete	4000	81	79	81	+ 1
NCO	15800	785	725	750	-35
Nthld	12100	53	51	52	
Numac	30155	$22½	20¼	22½	⅝
Oakwod	27914	255	240	245	14
Page Pet	4200	335	315	335	5
P Ocean	17339	$15⅞	14⅝	⅛⅝⅜	
PanCdn P	5021	$15¾	15⅜	15½	½
Perrus	1000	56	56	56	3
Petrol	800	135	130	135	5
Pinnacle P	1100	33	33	33	2
Place G	3800	80	78	78	3
Peyto O	12900	545	510	535	5
Puma P	15200	117	105	117	+12
Puma P w	2900	71	70	70	+ 2
Ram	31850	355	330	350	+ 5
Ranger	1000	$29	28¾	28¾	
Scurry Rn	5470	$17¼	16¾	17	¼
Siebens	3275	514	13¾	13½	⅝
Sogepet	800	195	190	190	2
Spoon	25600	78	71	71	5
Sundale	42100	790	745	770	+10
total Pet	5500	890	855	860	-25
Total P A p	50	$13	13	13	
Tr Can	15700	166	155	160	
U Can	14240	785	750	775	10-
Ulster Pet	4800	112	110	112	2
Voyager P	2800	710	690	700	20
Weco Dev	800	255	250	255	+10
W Dec	12000	610	595	610	

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Volume des transactions: 3,650,000 actions.

INDUSTRIES

Abitibi	7052	$10½	10¼	10½	
Acklands	2050	$13	12⅞	13	¼
Acklands p	100	$23½	23½	23½	
Acklnd 2p	100	$15	14⅞	15	⅜
Acres Ltd	1360	$18¾	18¼	18¾	⅛
Acres A pr	150	$46⅞	46⅝	46⅝	
Acres wt	2612	490	475	475	
Agra Ind	1900	$14¼	14⅛	14⅛	
Ahed M	400	320	315	315	10
Alt Gas A	2700	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Alta Gas p	25	$75	75	7	- 1
Alta G D p	26	$191	191	91	
Alcan	28381	$24⅜	23¾	24⅛	+ ¼
Alcan pr	625	$25¼	25	25¼	+ ¼
Algo Cent	1000	$12⅝	12½	12½	+ ¼
Algoma St	8563	$13⅜	13½	13⅜	
Algon	200	$5¼	5⅛	5⅛	
Allarco Dv	850	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
A Build	17300	$10	9⅞	10	+ ⅛
ALPA Ind	1800	14¾	14⅝	14⅝	⅜
Andres W	2675	$42	41⅝	42	4
Ang CT	25	$28⅝	28⅜	28⅝	⅛
Ang CT	315	150	$40¼	40	40	¼
Aquitaine		1902	$27	27	27⅜	⅛
Argus		z2	$18	18	18	
Args 250 p		50	$32	32	32	
Args 260 p		z10	$23¼	23¾	23¾	½
Argus B pr		425	$3	36	36	
Argus C pr		925	$14⅛	⅛⅜	14	
Asestos		2560	$18¾	17¼	18⅜	+ 1¼
Aland		14551	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
ASHLAD PR		⅞⅜	⅛?½	30½	30	+ ⅛
Atco Ind		1250	$12¾	12	12	¾
Atl Sugar		1935	$6	5¾	6	+ ⅛
Atl Sug A		z4	$14⅜	14⅜	4⅜	
Atl Sug pr		z8	$62	60	62	
Atl Sug w		z80	95	95	95	
uto El		3160	$10	10	1	
auto Hard		900	$13⅛	13½	13½	⅜
Bad Boy		701	$17½	17¼	17¼	¼
Bk Mtl		19883	$22½	22⅛	22½	⅛
Bank N S		5931	$37⅞	37⅞	37½	+ ¼
B Cdn Nat		235	$16	15	16	
Barbr-Ell		100	$27	27	27	3
Bartaco		300	295	295	25	+30
Bathst		z75	$12¼	12¼	12¼	
Baton B		1325	$12¾	12½	12¾	
Bay Mills		100	$8	8	8	
eavr Eng		120	$8½	6½	6½	¼
Bell Canad		5833	$44	43½	44	+ ⅛
Bell A pr		183	$50	49¾	⅝?	+ ¼
Bell B pr		530	$52	51½	52	
biltmore A		1000	$5¾	5½	5¾	⅛
Black P		100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Block B		75700	325	305	320	+ 5
Bombrdier		500	$6⅝	6⅝	6⅝	⅛
Bovis Cor		3500	230	220	225	5
Bow Valy		5120	$42¾	41½	42⅝	+ ⅛
Bowater		132	$5	5	5	+ 10
BP Cn		24035	$18¾	18¼	18	⅛
Bralor						RES
⅛+ ??		¼⅜?	¼⅜?	10		
Bramalea		2400	435	425	435	+15
Bramal w		2050	280	260	280	+ 10
Brscn		11561	$21	20¾	21	+ ⅛
Brdg Tank		200	$5	5	5	+ 10
Brdg Tnk p		100	$4	40	40	
Bright		1400	$22½	22⅛	22½	⅜
Brinco		1760	$8	5⅞	5⅞	
BC Forest		450	$24	24	24	+ ¼
BC PACK B		300	$32¼	32	32	+ ¼
BC Sugar		100	$29⅜	29⅜	29⅜	
BC Phone		1770	$56¾	56½	56½	¼
BCPh 4.84		125	$16	16	16	
BCPh 5.15		z1	$64¾	64¾	64¾	
BCP 7.04 p		450	$22½	22½	22½	+ ¼
Budd Auto		1095	$16⅜	16¼	16¼	⅛
Budd A w		575	$11	10⅞	10⅞	
URNS Fds		425	$19	8¾	137	- 3
Cad Dev		210	$12⅜	⅛¼⅜	12⅜	⅛
Cad Dev b		z20	$21⅞	17	21⅞	
ac nd		2381	$9⅝	9¼	9⅜	+ ⅛
Calgary P		2233	$28½	28	28½	
Cagy 540 p		105	$87½	97½	97½	
Cambridg		z50	$12	12	12	
ampeau		2105	$8¾	8¼	8¼	¼
Can em L		178	$58½	58¾	58½	+ ½
Can Cem L p		67	$90	90	88	2
Can Malt		600	$32¼	32½	32½	
C Packrs		1050	$22	21½	21½	⅜
Can Perm		1050	$5¼	5	5	+ ⅛
CL pr		300	$5	5	5	+ 15
Cdn Brew		6215	$5½	5⅜	5½	
C Brew Ap		125	$27½	26⅞	27½	+ ¾
C Cablesy		550	$13⅝	13½	18½	
C Cable w		700	500	490	490	-15
Cdn Can A		z42	$7⅜	7¾	7¾	
CC Man A		2000	$21½	21½	21½	½
C Curtis		1600	80	7	78	2
C Goldle		800	$8⅝	8½	8½	+ ⅛
C Hyr		920	$11¼	11¼	11¾	
C Hydr pr		200	$14⅞	14⅝	4⅝	+ ⅛
C Imp Bank		5119	$32¾	32¼	32¼	
CGOInc		14149	$10⅝	10¼	10½	⅛
C Ind Gas p		25	$25½	254	25½	+ ¼
CIL		895	$15⅝	15	15⅝	⅛
C Interurb		180	260	260	260	+10
C Intrurb p		575	$10½	10¼	10½	+ ¼
C Manoir		680	430	415	415	10
C Marconi		800	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
C Odental		405	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
CP Inve pr		4865	26¼	25⅞	26	+ ¼
CPIN						W
⅛?&½⅜⅝		¼⅜⅝		⅛⅜⅝		+ 5
CP Ltd		13115	$16⅛	15⅞	16	
pl a p		600	$10¾	10¾	1¾	+ ⅛
Cdn Tire		50	$65⅝	65⅝	65⅝	+ ⅜
Cdn Tire A		2100	$64¾	62½	63	1¾
C Utilties		650	$13½	13½	13½	⅛
CUtil 6 pr		10	$81	81	81	
CWN G 4 pr		z5	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
CWN 5½ p		100	$15¼	15¼	15¼	
canron		600	$26	25⅞	25⅞	⅛
Capit Div		2200	60	60	60	
Cara		6085	$10¼	9¾	10¼	+ ⅜
Carma D		550	$8	7¾	7¾	¼
Cssidy L		100	$6¼	6¼	6¼	½
yachts		1700	455	440	44	815
Celane		26200	470	415	470	+55
Celan 175 p		250	$19½	19	19½	+ 1
CFCN		1850	0⅜	10⅜	10⅜	¼
Chrysler		1020	$41	40⅝	40	⅜
CHUM		500	$10¼	10¼	10¼	⅛
CHUM B		1250	$12	11¾	11¾	¼
City Sav T		200	$14¼	14¼	14¼	
Columbia		225	115	15	115	
Columbi p		4375	325	305	305	15
Cominco		377	$26¼	25½	26¼	+ ¾
C Holiday I		70	$13	12¾	13	+ ⅛
Compro		700	5	490	490	
Comb Ins		300	$19¾	19¾	19¾	+ ½
Computel		600	$11½	11½	11½	
Comtech		920	425	425	425	
Conn Chm		1800	$7	7	7	
Con Bath		2822	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
Con Bath p		200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Con Bath w		400	55	55	55	5
C Bath 68 w		500	620	610	610	10
C Bldg		40320	295	270	280	+10
Con Textle		45	400	450	460	+20
Con Distrb		5646	$31⅝	31½	31⅝	+ ⅛
Cons Gas		9410	$18¼	17⅞	18	
Con Glass		837	$14	13¾	14	+ ½
Control F		3420	290	275	290	+ 5
Cooper C		2400	$15¾	15⅝	15¾	
Corby vt		490	$21⅞	21⅞	21⅞	
Cornat Ind		1525	265	260	260	5
Corontn p		200	210	210	210	10
Costain R		700	$9	8¾	⅝¾	
Costin R w		440	400	395	400	+10
Crain R L		7185	$13¾	13¼	13½	
Crestbrk		100	340	340	340	+10
Crwn Life		925	$60¼	60	60	1
Crush		20450	$16¼	15⅞	16¼	+ ½
Cygnus A		1220	$7¾	7¾	7¾	
Cygus B		z20	$7¾	7¾	7¾	
Dawson D		600	$8¾	8½	8½	
Delta Ben		z66	$6⅝	6⅝	6⅝	
Distl Seag		4749	$43⅛	42¾	42⅞	
Doman I		825	$14½	14¼	14½	+ ¼
Dome Pete		3455	$42⅛	41¼	41¾	½
D Bridge		300	$32¾	32¼	32¾	+ ½
D Citrus		2465	$15	14	14⅜	+ ⅝
d coal pr		920	$35⅝	35½	35½	
Dofasco		1125	$28¼	28	28¼	+ ⅛
Dofasco p		275	$72⅛	72⅛	72⅛	+ ⅛
Dom Glass		100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Dom Store		3290	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
Domtar		8526	$18¾	18	18⅜	+ ¼
Domtar pr		350	$14¼	14¼	14¼	
D Textile		2350	$9⅜	9	9	⅜
Donlee M		600	$7⅜	7⅜	7⅜	⅛
DRG Ltd		100	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛
Dr Mc C A		425	$12	12	12	
Du Pont		80	$31	31	31	¼
Dylex Ltd		200	$24	24	24	+
Dylex L A		8400	$24	23½	23	+ ⅛
Estn Can S		950	$18¼	18¼	1¼	¼
Econ Inv		340	$16⅞	16¼	16⅜	+ ⅛
Eddy Mtch		200	$12½	12½	12½	+1½
E-L Fin		1400	$12	12	12	
E-L Fin w		1500	435	430	430	5
Electro ltd		2290	$19½	19¼	19½	Emco
		300	490	490	490	
Exquisite		1126	300	300	320	-70
Fairview		2035	$16¼	16	16	¼
Falcon		4893	$9	8⅞	9	+ ⅛
Fed Diver		200	100	100	100	
Fed Grain		2300	$8¾	8½	8¾	⅛
Fed Pion		1350	$22	21½	22	+ 1
Fed Pion P		125	$87½	85½	87½	+3½
Fields S		900	$20½	20	20½	
Finning T		1350	$14¼	14	14¼	+ ¼
F City Fin		24	$17¾	17¾	⅛⅜⅜	- ¾
Fleet Mfg		4400	220	200	220	+10
Fodex S		120	$10½	10⅛	10⅛	- ⅜
Ford Cnda		16	$102	101	101	+ 1
F Seasons		760	$9¼	9	9¼	+ ¼
Fraser		100	17	17	17	+ ¼
Fruehauf		200	$13	13	13	+ ¼
Gaz Metr		800	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Gaz M 68w		1400	45	45	45	- 6
Gaz M 68w		300	160	160	160	+10
Gdn Mang		1010	$8¾	8½	8¾	
Gen Distrb		825	$35⅞	35⅜	35⅞	+ ⅞
GMC		z64	$81¼	80½	81	
Gnstar		10239	$18	17½	18	+ ⅜
Gnstar L w		9500	660	645	660	+15
Gesco Dis		450	$9	8¾	9	
Glendale		930	$13½	13¼	⅛⅜⅛	⅜
lengair		1150	165	165	165	
Gleng B p		1000	305	305	305	
Gleng B w		680	45	42	45	
Gold Crest		600	$8¾	8½	8⅝	
oodyer		75	$255	252	252	3
Graft G		50	$38	38	38	
Greb I B		1300	$9¼	9	9¼	+ ¼
GL Paper		1665	$30⅝	20¾	20⅝	+ ⅛
GL Power		600	$23	23	23	
GN Capital		1850	$9⅝	9½	9¾	+ ¼
Gt W Life		930	$75¼	75	75¼	+ ¼
Gt West S		800	$7	6⅞	7	+ ¼
Grey G		6060	$7	7¼	7¼	¼
Greyhnd		145	$23½	23½	23½	+ ⅛
Guar Trst		170	$15⅝	15⅝	15⅝	
Gulf C		16984	$38½	37	38½	+ ¼
Halifax		D 700	210	210	210	-10
H Group		1000	$15⅜	14½	5	+ ½
Ham Tr		1400	$19	13¼	19	
Ham Tr pr		300	$34	34	34	1¾
Hardee		300	105	105	105	
Hard Carp		70	$26¼	26¼	26¼	
Hard Cp	A	2220	$25¾	25	25¾	+ ¾
Harlequin		400	$14¼	14	14	
Harris J S		200	320	315	320	10
Harveys	F	1800	120	110	110	10
Hawker S		1510	400	390	395	
Hawker r		50	$64¼	64¼	64¼	
Hays Dna		210	$12½	12½	12½	
Hedway C		1200	$5½	5½	5⅜	+ ⅛
Home A		3120	$39½	38¾	39¼	¼
Home B		1200	$37¾	37	37¼	½
horne Pit		4500	385	380	380	
H Bramor		200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Hoden DH		1300	$7½	7¼	7¼	- ¼
Hudson		14205	$19	18⅝	19	+ ¼
Hb oil Gas		332	$55	54	54	¾
HB Oil G pr		100	$60	59	59	2
H D C L pr		z20	$14¾	14¾	14¾	
Huron Eri		1525	$34	33½	34	
Husky Oil		5400	$19⅜	18⅜	19⅛	
Husky B pr		47	$41	41	41	¾
Husky D w		1612	575	560	575	5
Husky E w		1300	680	665	665	-35
IAC		37400	$21¾	21⅛	21¼	+ ⅛
IAC w		1500	900	880	900	+20
Imasco		8485	$28	27⅝	27⅝	+ ¼
Imasco A p		230	450	450	450	
Imp Gen		1000	$5½	5¼	5¼	¾
Imp Gen w		100	95	95	95	+ 5
Imp O		100300	$47	45¼	47	¼
Indal Can		1250	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
Industmin		100	$11½	11½	11½	¼
Ind Adhes		225	$17½	17½	17½	¼
Inland Gas		686	$11¾	11⅝	11¾	
Inter-City		775	$10⅝	10	10	½
Inter C B p		100	20

1973
selon quelques hommes d'affaires canadiens

Par IRVING C. WHYNOT
De LA PRESSE CANADIENNE

Les hommes d'affaires canadiens s'accordent généralement à prévoir une ausse de l'économie au cours de l'année 1973, malgré un taux de chômage encore élevé et des problèmes d'inflation.

L'industrie minière fait face à une période d'incertitude, alors que des pourparlers avec les Etats-Unis pourraient offrir des débouchés à certaines industries.

Les prédictions pour l'année qui vient ressemblent à celle de l'année qui vient de s'écouler, alors que le chômage et l'inflation constituaient les principaux problèmes.

Voici quelques prédictions



M. JOHN ELLIS

de quelques porte-parole du monde des affaires.

M. F.H. McNeil, président de l'Association canadienne des banquiers: L'expansion économique que le Canada a connue depuis les derniers j22 mois semble être un gage pour un renforcemen à venir. Une légère évolution de l'inflation sera accompagnée par une forte demande de prêts bancaires.

La politique monétaire de la Banque du Canada devra trouver un juste millieu entre les dangers de l'inflation et du chômage, ce qui pourrait avoir pour effet de hausser les taux d'intérêt.



M. F.H. McNEIL

OPTIMISME

M. Daniel Spargue, président de l'Association des manufacturiers canadiens: Le plus grand défi de la politique nationale au cours de l'année 1973 sera de juguler l'inflation tout en stimulant la création d'emplois dans le secteur privé. Il y a tout lieu de croire que 1973 sera une année de développement économique alors que les investissements, la production et les possibilités d'emploi sont à la hausse.

M. A. John Ellis, président de la Chambre de commerce: Avec un peu de chance et une bonne administration de l'économie, l'année 1973 sera une très bonne année. Alors que les signes d'un développement anno-n cent une hausse certaine, le chômage et l'inflation demeureront les problèmes les plus importants.

M. Jacques Dupuis, vice-président exécutif de la Bourse canadienne et de la jbourse de Montréal: L'annj3e de 1972 en a été une de développement pour les deux Bourses. L'année 1973 verra se continuer cette tendance.

INDUSTRIE

M. I.B. Chenoweth, vice-président de l'Association canadienne des pâtes et papiers: Le renforcement continu de l'économie nord-américaine, allié à des conditions économiques plus souples favoriseront une hausse dans l'industrie des pâtes et papiers, quoique les coûts de production demeurent le principal problème dans ce domaine.

M. John L. Bonus, directeur à l'Association minière du Canada: L'industrie minière a connu un certain ralentissement et quelques difficultés en 1972. Il est fort probable que l'année 1973 apporte un renforcissement de l'économie américaine et des autres marchés d'outremer qui contribuera à hausser les prix. L'influence de cette tendance sur l'industrie minière canadienne sera bénéfique en autant qu'elle pourra maintenir une position concurrentielle sur les marchés internationaux.



M. JOHN BONUS

LE MONDE DES AFFAIRES

Accord Dunraime-SOQUEM

La compagnie Dunraime Mines Ltd., de Toronto, contrôlée à 48.6 p.c. par Falconbridge Nickel Mines Ltd., et la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) ont signé un accord selon lequel SOQUEM pourra investir $250,000, au cours des quatre prochaines années, en travaux d'exploration sur les terrains de la Dunraime, non loin de Noranda. En vertu de cet accord, SOQUEM recevra 50 p.c. des intérêts de la compagnie. SOQUEM pourra par ailleurs annuler l'accord à la fin de n'importe quelle des quatre années. Dunraime Mines Ltd. a déjà exploité des mines de cuivre dans la région. Cette fois, on va rechercher encore du cuivre et d'autres métaux de base qui serviront à alimenter les installations de Louvicourt.

Sacrifions nos centrales pour le Pakistan

Quand le Canada a décidé de maintenir sa propre technologie nucléaire, plutôt que d'adopter celle des Américains, il s'est efforcé de rentabiliser son choix en "vendant" des centrales à l'étranger. C'est ainsi que nous venons de terminer la construction d'une centrale au Pakistan (la centrale KANUPP, à Karachi) grâce à la collaboration de l'ACDI ($550,000), de la Canadian General Electric, et de l'Energie Atomique du Canada Ltée. Mais pour faire fonctionner cette centrale, il faut de l'eau lourde. Le Pakistan ne peut pas en produire. Le Canada doit donc la lui fournir. Or, le Canada manque d'eau lourde présentement, au point qu'il a dû fermer tour à tour la majorité de ses centrales nucléaires . . . Il faudra s'y faire, et s'habituer à ce slogan du genre "Croix-Rouge" ou "UNESCO": "Sacrifions nos centrales (temporairement) pour les petits Pakistanais !"

L'usine à gaz de Québec

La Régie de l'électricité et du gaz est fort occupée présentement et l'on doute qu'elle rende son jugement ce mois-ci concernant la demande de fermeture de l'usine à gaz domestique de Québec, maintenant propriété de l'Hydro-Québec. Si la Régie accepte la demande de l'Hydro-Québec, comme on l'anticipe, il n'y aura plus d'abonnés du gaz domestique à Québec à l'hiver 1974. La Régie est présentement occupée à l'étude de 65 à 70 requêtes d'expropriation.

Permission d'inspecter

La Cour suprême du Nouveau-Brunswick a accordé mardi la permission à Mlle Joan Ganong, directrice de la compagnie de confiserie Ganong Bros du Nouveau-Brunswick, d'inspecter les livres de la compagnie. Mlle Ganong a soutenu devant la cour que certains renseignements lui avaient été cachés, notamment au sujet d'un prêt accordé à la compagnie par le gouvernement provincial qui, selon elle, touchaient aux droits des détenteurs d'actions privilégiées dont elle possède la majorité.

A la retraite...

M. Gordon Merritt Shrum s'est retiré de son poste de président de British Columbia Hydro and Power Authority qu'il occupait depuis 11 ans. Il avait notamment participé à la construction des barrages sur le fleuve Columbia et la rivière de la Paix. La victoire du Nouveau parti démocratique en C.-B. avait rendu inévitable la retraite de M. Shrum. Il a cependant affirmé n'avoir aucune plainte à formuler après avoir refusé la généreuse allocation que lui a offerte le premier ministre Dave Barrett. Il recevra plutôt une pension de l'Université de la C.-B. où il a enseigné avant d'occuper ce poste.

Du blé à l'Inde

Le Canada a vendu 400,000 tonnes de blé à l'Inde, a annoncé, cette semaine, à Ottawa le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang. Les premiers envois de ces 15 millions de boisseaux commenceront dans une dizaine de jours de ports situés et sur l'Atlantique et sur le Pacifique pour se poursuivre en février et en mars.

Design

La compagnie Electrohome participera avec le gouvernement fédéral à la commandite d'une série de cours sur le design dans quatre universités canadiennes, en mars prochain. On attend, à cette série de cours des designers, des manufacturiers, des détaillants, des consommateurs, des éducateurs, des représentants du gouvernement ainsi évidemment que des étudiants. Les universités hôtesses seront l'Université de Waterloo, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Montréal et l'Université du Manitoba . . .

Un record chez Ford

Les ventes de voitures et de camions Ford dans l'Est du Canada ont enregistré un record au cours de 1972. M. Charles Noltie, directeur régional de Ford, déclare en effet, dans un communiqué, que les ventes combinées de voitures et de camions se sont élevées à 69,839 unités en 1972, soit 15.1 pour cent de plus que l'ancien record établi en 1969 de 60,670 unités et 17.7 pour cent de plus que l'an dernier. A l'échelle du pays, les ventes ont connu une augmentation de 9.4 pour cent sur le record antérieur réalisé en 1968, soit 270,988 véhicules, en comparaison de 247,744. Ce, après 68 ans d'histoire . . .

Reprise des activités

Les activités doivent reprendre, du moins partiellement, aujourd'hui à la raffinerie de la Gulf Oil, à Point Tupper, en Nouvelle-Ecosse, après une fermeture de 12 jours, suite à un incendie survenu le 23 décembre. Pour l'instant, on ne produira qu'à mi-capacité, soit 50,000 barils par jour; on accentuera vers le 24 janvier et la raffinerie devrait retrouver sa pleine production à la mi-février.

Nouvelles brèves des sociétés

Le CN a enregistré un volume record de transport en 1972

MONTREAL (PC) — Le Canadien National a transporté des volumes records de marchandises en 1972 et a accru ses revenus provenant de ses activités non ferroviaires, a fait savoir dans une déclaration de la fin d'année M. Norman J. MacMillan, président de la compagnie.

Le volume de fret transporté reflète le taux de la croissance économique nationale, les politiques vigoureuses de mise en marché du CN et la mise à contribution de nouvelle technologie, a dit M. MacMillan.

La croissance de l'économie nationale devrait se poursuivre à un taux au-dessus de la moyenne en 1973.

Les immobilisations des entreprises en usines et équipement nouveaux, ainsi qu'en importations et exportations devraient montrer de fortes augmentations en 1973.

Au cours de 1972, le CN a maintenu un niveau d'emploi de quelque 77,000 personnes. Les conventions collectives liant la compagnie et quelque 57,000 employés ont expiré le 31 décembre 1972, et le CN a entamé les négociations avec les syndicats représentant les employés non-itinérants et ceux des ateliers, les employés de train et les chauffeurs.

L'utilisation des "containers" a continué de croitre alors que le nombre de "containers import - export" manipulés par le CN en 1972 a atteint 150,000, soit une augmentation de 560 pour cent depuis 1969, première année complète où les chemins de fer du CN ont transporté des "containers".

M. MacMillan a dit que les trains de passagers du CN ont transporté approximativement 12 millions de passagers payants en 1972.

Le président du CN a fait savoir qu'un accord avait été conclu entre la compagnie et United Aircraft Corp., afin de remettre le turbo - train en service sur la route Montréal - Toronto au cours de la première moitié de 1973.

Genstar Ltd. acquiert Richard B. Smith Inc.

MONTREAL (PC) — La Genstar Ltd de Montréal en est arrivé à un accord en vue de l'acquisition de toutes les actions de la Richard B. Smith Inc. de Californie, pour une somme d'environ $2 millions.

M. A. A. Franck, président de la Genstar a déclaré que le constructeur immobilier californien faisait des ventes annuelles de plus de $10 millions et complémentera les activités immobilières de la Genstar dans cet Etat.

La Richard B. Smith construit des maisons principalement dans le sud de la Californie.

Les opérations de la Genstar dans cet Etat comprennent la promotion et la vente de centres d'achat et la construction de maisons unifamiliales.

La compagnie construit également des résidences dans l'ouest du Canada et s'occupe de cimenterie, fournitures pour immeubles, de grosse construction, de produits chimiques et fertilisants et enfin de transport maritime.

American Motors (Canada) a accru ses ventes de près de 20 pour cent en 1972

American Motors (Canada) Limited a annoncé hier que les ventes au détail pour l'année civile de 1972 se sont élevées à 20,179 voitures, un gain de 19.6 pour cent sur les 16,878 voitures vendues au cours de l'année civile de 1971.

Les ventes au détail de décembre ont pour leur part augmenté de 31.3 pour cent, passant de 1,052 voitures en décembre 1971 à 1,381 voitures le mois précédent.

Les ventes de la division des jeeps de la société ont augmenté de 99.2 pour cent au cours de l'année civile de 1972 pour atteindre 1,749 unités au regard de 878 unités lors de l'année précédente.

Les Entreprises Perron achètent J.-E. Therrien Inc.

Les Entreprises Perron Inc., dont le siège social est à La Sarre, ont acheté toutes les actions de J.-E. Therrien Inc., situé à Amos.

J.-E .Therrien Inc., qui est la principale industrie de cette localité, exploite depuis plusieurs années un complexe de sciage produisant quarante millions de p.m.p. par année. Avec une autre filiale, J.-H. Normick Inc. de La Sarre, la production combinée du bois de sciage dépassera annuellement cent cinquante millions de p.m.p.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient peu nombreux, la demande, bonne, et les prix stables, hier aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages de la semaine comprenaient 585 bêtes à cornes, 588 veaux et six porcs.

Les bouvillons de choix et les bons se vendaient de $38 à $40; les communs, de $31 à $37.75.

Les taures communes ont rapporté de $21.75 à $35.

Les vaches communes valaient de $19.50 à $30.50.

Les taureaux se vendaient de $27.25 à $35.75.

Les bons veaux de lait ont rapporté de $53 à $65; les moyens, de $46 à $51.50; les communs, de $30 à $45.50; et les veaux d'élevage, de $30 à $74.

Il y avait trop peu d'agneaux et moutons pour qu'on publie les prix.

CITE DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour LA FOURNITURE DE SABLE, GRAVIER, GRAVIER CONCASSE ET PIERRE CONCASSEE POUR L'ANNEE 1973.

Les formules de soumissions et autres documents pertinents sont **disponibles au bureau de l'Ingénieur de la Cité, à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.**

Pour être considérée, toute soumission devra être:

a) **Accompagée d'un chèque certifié au montant de $500.00;**
b) Faite sur les formules de soumission préparées par l'Ingénieur de la Cité;
c) Etre conforme aux devis de l'Ingénieur de la Cité;
d) **Etre reçue au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, avant 4.00 heures p.m., le 16 janvier 1973;**

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 4.05 heures p.m., à la salle civique du conseil, à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions fournies.

Charlesbourg, ce 5 janvier 1973.

Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, O.M.A.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
VILLE DE CLERMONT
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le Rôle d'Evaluation, comprenant la révision proprement dite, pour l'année 1973 est déposée au Bureau de la susdite Municipalité et sera en vigueur dès le premier janvier 1973.

QUE: tous les intéressés peuvent prendre connaissance de ce document au bureau du secrétaire-trésorier à l'Hôtel de Ville de Clermont durant les heures d'affaires.

QUE: tous les propriétaires ayant une évaluation imposable dans les limites de la susdite municipalité, recevront avant le premier mars 1973 leur compte de taxe foncière pour l'année 1973.

QUE: les propriétaires qui ne seront pas satisfaits de leur évaluation de 1973, pourront se procurer une formule de plainte d'évaluation, au bureau du secrétaire-trésorier et prendre note que cette formule devra être retournée au même bureau, avant le premier mai 1973

QUE: l'ont prennent note également que le montant de taxes prévu dans "L'AVIS DE TAXES" doit être payé dans les trente jours de la réception du compte, même si quelqu'un aurait une plainte à formulée; dans ce cas si le plaignant obtient gain de cause, le crédit approprié lui sera accordé.

DONNE à Clermont, ce vingt-neuvième jour de décembre mil neuf cent soixante-douze.

RENE HARVEY,
Secrétaire-Trésorier.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
PROJET : modifications — Bâtiment No 71 (CRDV)
Valcartier (Québec
Dossier : 800-V5-35

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure normale de l'est),

le vendredi 19 janvier 1973

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné. Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs se spécialisant dans ce genre de travail pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N. J. SMITH, Secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
LA VILLE DE BEAUPRE
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil Municipal de la ville de Beaupré lors de son assemblée régulière du 18 décembre et ajournée au 28 décembre 1972, a adopté le règlement No "274" règlement abrogeant le règlement No 269, qui décrétait des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial;

Que suivant les dispositions de la loi des cités et villes, ce règlement sera soumis à l'approbation des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur, comme propriétaire d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne;

Cette assemblée sera tenue le 9 janvier 1973, à 7 hres p.m. à la mairie de Beaupré, sise à: 216, rue Prévost.

Les intéressés sont priés d'agir en conséquence.

DONNE à Beaupré, ce vingt-neuvième jour de décembre, mil neuf cent soixante et douze.

JEAN-PAUL PARE
Secrétaire-Trésorier.

CITE DE CHARLESBOURG

CUEILLETTE DES ARBRES DE NOEL

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA CUEILLETTE DES ARBRES DE NOEL SE FERA EN DEUX ETAPES:

1- les jeudis 11 et 18 janvier 1973
2- les jeudis 8 et 15 mars 1973

CE SERVICE SE FERA SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA CITE DE CHARLESBOURG.

LES ARBRES DEVRONT ETRE PLACES EN BORDURE DE LA RUE DANS LES HEURES PRECEDANT LES DATES MENTIONNEES PLUS HAUT.

PIERRE BLAIS, ING.,
Ingénieur de la Cité.

Le 5 janvier 1973.

bourse américaine

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Ventes — Tit. — Div. en '00 — rpb haut bas fer. chan.

AlaskaA		25		7¼	7⅛	7⅛		
Alleg A		70	27	16¾	16	16⅛	-	⅛
ASafeEq	.56t	50	14	17¼	17	17⅛	-	¼
Anthony		111	11	23¼	22½	22⅝	-	⅛
AO Ind		63	27	1¾	1⅝			
⅝ ⅛								
Aquit				Ca				.15e
		55	28	28¼	27	27⅛	-	1⅜
Argus		27	40	2	2	2		
Asamera	O	76	40	13⅝	13⅜	13½	-	⅜
AtcoC		1		1⅛	1⅛	1⅛		
AustralO		44	32	22¼	21½	22	+	½
AutoRad		33	20	7⅞	7⅛	7¼	+	⅛
Banister		265	16	34⅝	33	33	-	1⅝
Bartons		2	53	3¾	3⅝	3¾	+	⅛
BaruchF		18		2	1⅞	2	+	⅛
Beverly		55	8	4⅝	4⅜	4½	+	⅛
Bluebird		19	11	3⅝	3½	3½		
BowV	.10	58	g	47¾	46	47		1
BradfCom		15	90	46⅝	46¼	46⅝	-	½
BrnfA	.50t	22		15⅞	14¾	14¾	-	⅞
Brascan	1b	92	5	21	20⅞	20⅞	+	⅛
Breeze		2		10¼	10¼	10¼	-	⅛
Buttes	GO	97	40	26⅝	26¼	26⅛	-	½
Calcomp		52		12½	11⅞	12		
Camco	.05	33		10	9¾	9¾		
CampCh		149		6½	63-16	6½	+	⅜
CdnHome		48	g	10¾	10¼	10⅝	+	⅛
C Javln	.30t	104	19	6¼	5⅞	6	-	⅛
Cdn Occ		4	13	11¼	11⅛	11¼	-	⅛
CdnSupO		14	46	57⅛	56¼	56⅝	-	1¼
Castleton		11	26	2	1⅞	1⅞		
Christiana		25	11	4	3⅞	4	+	⅛
Cinram		26		2	1⅞	1⅞	-	⅛
Colmn	.40	28	25	32⅜	32	32⅛	-	⅛
Con OG		42		4⅝	4¼	4¼	-	¼
ContMat		2	11	2¼	2¼	2¼		
Creole	2.20a	32	10	16⅛	16½	16⅝	+	⅛
Crestmt		3		2¼	2⅛	2⅛	-	⅛
CrystalO		10		10⅜	10¼	10¼	-	⅜
Data Dmt		68	11	21¾	20⅝	21¾	+	1
Data P		72	44	4¼	4	4	-	¼
Dearbn	.20	160	12	22½	21½	22¾	+	⅜
DevA	1.36t	10	18	37⅝	36½	36½	-	¾
DevnApp		33	12	13¼	13	13¼		⅛
DHJ Ind		16	20	14¼	14	14	-	⅜
Divrsy	.52	4	11	15⅝	15⅜	15⅝		
Dixilyn		58		9½	9	9	-	½
Dome Pet		112	40	42½	41¼	42	-	¾
Domtar	.60	7	17	18⅝	18⅜	18⅝	+	⅜
Dynalec	.15t	20	24	4⅜	4⅛	4⅛	-	¼
Eckmar		8	46	3¼	3	3⅛	+	⅛
Edmos	.13	10	10	12¼	11⅞	12		
Fed Res		20		2⅝	2⅛	2⅝	+	¼
FordC	3a	2500	8	101	99½	101	+	2¼
ForestLb	.28t	6	28	9⅞	9⅝	9⅝		
Front Air		23	12	7⅝	7⅜	7⅜	-	⅛
GiantYl								.40
		23	20	7-16	7	3-16	7	7-16
GreatAm		19		1⅛	1	1		
GtL Chm		40	15	9⅜	9⅛	9¼		
GSC Ent		10	49	1⅝	1½	1½		
GulfC	.50	30	28	43	41½	42½	-	¾
Hasbro		1	14	11¾	11⅜	11¾		
HomeA	.50	28	41	40	38⅞	39¼		1
HuskyO	.15	129	16	20	19⅝	19⅞	-	⅛
ImpOil	.60	670	42	47⅛	45¾	47⅛	-	¼
InstrSys		63	23	3¾	3½	3¾		
IntStr		2		5⅛	5	5		
Iroquois		38	18	14⅞	14½	14⅞	-	¼
Itel		83		11⅜	10⅞	11¼	-	⅛
Jetronic		43	15	3¾	3½	3⅝	-	⅛
Kaiser	.17t	72	25	6⅝	6⅜	6⅜	-	¼
Kilm		7		15-16	13-16	15-16	+	1-16
Kin Ark		20		1⅝	1½	1⅝		
LafayRE		26	18	30	29½	29½	-	½
LakeSh		2	g	2¾	2⅝	2¾		
Loews wt		73		19	18⅝	18⅝	-	¼
Maero C		4		2	1⅞	1⅞	-	⅛
Mallory		15		1¾	1⅝	1¾		
Marndq		24	4	8	7¾	8		
McCror				wt				n
		317		10¼	10	10⅛	-	⅛
McCull	1.60t	165	14	16	15¼	15⅝	-	⅛
Menasc	.75t	42	10	15¼	15¼	15⅛	-	⅛
Milgo E		114	18	24⅜	23⅝	23⅞	-	½
Mite C		32	23	4⅜	4¼	4⅜	+	⅛
Nat Hlth		103	19	4¼	4	4¼		
New Idria		24	50	1½	1⅜	1½	+	⅛
Nortek		92	31	5¾	5⅝	5¾	+	⅛
NCdn Oils		145	24	7¼	7	7¼	-	3-16
NumacOG		181	48	24⅝	22¾	24⅝	-	½
OOkp	3.22e	z900	11	56¾	57½	57¼	-	¼
Over Ship		169	17	38	35½	38	+	2⅛
Pac Cst P		11		3½	3½	3½	+	⅛
PeelEld		37	28	27¾	27½	27¾	-	¾
Phoenix		34		4¼	3⅞	4	-	⅛
PioneerP		16	17	9¼	8⅝	8¾	-	½
PlantI		56	20	10¾	10	10¼	+	¼
Polrn	.62t	9	64	5¼	5⅛	5⅛	-	⅛
Potter I		44		8⅜	8¼	8¼	-	⅜
PrairieO		9	45	12¼	11¾	11¾		
Presley		36	9	13¾	13¾	13½	-	¼
Preston	.36e	11	14	11	10⅝	10⅝	-	⅛
Pubco	.15	64	33	12¾	12⅞	12⅞	+	⅛
Puritn	.20	162	7	11¾	11	11⅛		
RapidA	wt	242		5⅜	4⅞	5	-	⅜
RathP		24		7	6⅝	7	+	½
Recrion		20	14	24¾	24¼	24⅜	-	⅛
ResCtl	.08	37	52	68	67¼	67½	-	¾
RsrvOG		168	22	9¼	8¾	8⅞	-	¼
Resorts!	A	46	42	4⅜	4¼	4⅜		
RexNor		49	9	7¾	7⅜	7½	-	⅛
RichfordInd		3	g	5¼	5	5		
RikerM		17		2¼	2⅛	2¼	+	⅛
RioAlg	.40	4	19	26⅜	26⅛	26⅜	-	⅛
RoyalAm		1	24	8¾	8⅜	8¾	+	⅛
Salem		16		8⅝	8⅜	8⅝	+	⅛
Sanit	.12	23	16	6½	6⅜	6½	+	¼
Solitron	.06	x111		10½	10	10¼		
Sonderling		11	12	15	14⅞	14⅞	+	⅛
SwstI	.70a	33	15	38	36⅞	37⅜	-	⅝
SterlP	.28t	197	9	5¼	4⅞	5¼	+	⅛
STP	.60	77	18	18⅝	18	18¼	-	⅛
Sun Elec	.40	1	18	23⅜	23¼	23¾	-	⅛
Suprscp		122	12	22¾	22¾	22⅝	+	⅜
Susqhana		12	22	9¾	8½	8½	-	⅜
Syntex	.40	650	27	85⅜	80⅞	82¾	-	2⅝
SystemE		24	29	8	7¾	7¾	-	⅛
Tech Tp		28	10	3	2⅞	3		
Techcol		26	18	13¾	13½	13		
Telflx	.90t	8	11	27½	27¼	27½		
Telprntr		405	40	33¾	32½	32½	-	⅞
Texstar		51	10	7⅞	6⅞	7⅜	+	¼
	nka	4021	16	23	22⅜	22⅝	-	½
Total P	NA	26	32	9	11-16	9½	9½	- 7-16
Tot P pf	.70	6		19¾	19	19⅛	-	½
TWA	wt	811		23⅜	22¼	23⅛	-	¼
Tyco		33	13	13¼	12¾	12⅞	-	⅛
UnAsb	.07	3	5	3	3-16	3⅛		
Un Nat C		19	75	5¼	5⅛	5¼	+	⅛
USFilt		85	24	18⅝	17⅞	17⅝	-	½
US NatRes		39		3¼	3¼	3⅜		
Vernit		69	17	5	4¾	4¾	-	⅛
Viewlex		54	g	5⅛	4¾	5⅛	+	¼
Vikoa		27		8⅝	8⅜	8⅝		
Westates		95		3	2⅝	2⅝	-	⅜
Westby		4		2⅝	2⅜	2⅜	-	⅛
Westrn D P		17	22	6¼	6	6	-	¼
Wn Orbis		7		2	1⅞	1⅞		
Wilshire		37	29	5	4⅞	5	+	⅛

Volume des transactions: 3,830,000 actions.

marchés agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DES OEUFS

Prix cotés par les grossistes aux détaillants (oeufs classés en cartons): A-Extra-Gros, $0.643 cents; A-Gros, $0.637; A-Moyens, $0.608; A_Petits, $0.481.

Voici les prix des oeufs aux producteurs (oeufs non classés): catégories A-Extra-Gros, 51 cents; A-Gros, 51 cents; A-Moyens, 48 cents; A-Petits, 35 cents; B, 12 cents; catégorie C, 6 cents; fêlés, 7 cents.

Prix aux consommateurs: catégories, A-Extra-Gros, 69 à 76 cents; A-Gros, 68 à 75 cents; A-Moyens, 66 à 73 cents; A-Petits, 53 à 60 cents.

MARCHE DES VOLAILLES

Le marché de la volaille est demeuré stable au cours de la semaine écoulée, à l'exception du dindon à griller une baisse de $0.01 la livre tandis que le dindon lourd a enregistré une hausse de $0.01 la livre.

TABLEAU DES VOLAILLES
PRIX AUX PRODUCTEURS
Poids vivants (no 1)
POULETS

Poulets à frire	
de moins de 5 livres	21½
Poulets de 5 à 6 livres	21½ à 22
6 à 7 livres	21½ à 23½
7 livres et plus	25½

POULES

Moins de 5 livres	6½ à 9
5 livres et moins de 6 livres	7 à 10
6 à 7 livres	13 à 14
7 livres et plus	14 à 16½

DINDONS

Jeunes dindons de moins	
de 12 livres	26½
12 à 20 livres	25
20 livres et plus	27

PRIX DES GROSSISTES AUX DETAILLANTS, CATEGORIE "A"
Sujets éviscérés et emballés en caisses régulières
POULETS

Poulets (sous glace) de	
moins de 4 livres	39 à 42
4 livres et moins de 5 livres	43
5 à 6 livres	50
6 livres et plus	53

POULES

Moins de 4 livres	28 à 30
4 à 5 livres	38
5 à 6 livres	42
6 livres et plus	42

JEUNES DINDONS

Moins de 10 livres	47
10 à 16 livres	50
16 livres et plus	50

N.B. — Les prix des volailles sont ceux du 4 janvier 1973.

PRIX DES POMMES DE TERRE
payés par les marchands de gros aux producteurs

Ces prix sont ceux du jeudi, le 4 janvier 1973.

Pommes de terre du Québec, no 1, $2.25 à $2.30 les 50 livres.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

POMMES DE TERRE: Prix de gros N.-B. $2.85 à $2.95 les 50 livres; $0.66 à $0.68 les 10 livres; I.P.E., $3.05 à $3.20 les 50 livres; $0.74 à $0.76 les 10 livres; $3.75 à $4.00 les 75 livres.

OEUFS: Prix payés cette semaine aux distributeurs par la Fédération des producteurs du Québec, en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.62; A-Gros, $0.62; A-Moyens, $0.59; A-Petits, $0.46; A-Pee wee, $0.24.

Prix moyens des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.64; A-Gros, $0.636; A-Moyens, $0.605; A-Petits, $0.479.

BEURRE: Arrivages courants prix admissibles 92 points, 67 cents. 93 points, 68 cents. Prix de vente de la Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

FROMAGE: blanc, $0.63, jaune $0.633.

POUDRE DE LAIT ECREME: Procédé de vaporisation no 1 en sacs $0.27 à $0.32 la livre; procédé au rouleau no 1 en sacs $0.27 à $0.285 la livre; pour nourrissage en sacs $0.26 à $0.26½; poudre de lait de beurre pour nourrissage $0.235 à $0.24; poudre de lait clair $0.04¼ à $0.04½.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés sur les marchés de gros des produits agricoles. Les prix des pommes de terre étaient également stables. Il y a eu 44

CARRIERES et PROFESSIONS

Hôtel-Dieu de Montmagny, Montmagny, P.Q.

INFIRMIERE DEMANDEE

QUALIFICATIONS: Expérience suffisante.
FONCTIONS: Sous la responsabilité de la Directrice des Soins Infirmiers:
— répondre aux besoins de santé d'une population de 200 personnes, avec supervision médicale.
TERRITOIRE: — Isle-aux-Grues (en face de Montmagny)
CONDITIONS:
— Salaire de base, suivant les qualifications
— Prime d'éloignement $2,000 par année
— Logement meublé, chauffé, éclairé, gratuit
— Autres conditions à négocier à l'entrevue.

Directrice des Soins Infirmiers
Hôtel-Dieu de Montmagny, Montmagny

ASEA
Vendeur d'expérience

demandé pour atelier de service d'équipement rotatif à Trois-Rivières. Les postulants sont priés de s'adresser, par écrit, à:

ASEA Limitée, 1450, rue City Councillors, Montréal 111, Québec. Dossier 221.

TECHNICIEN(NE)
radiologie diagnostic

TECHNICIEN(NE)
(R.T.)

pour Hôpital Général de Baie-Comeau. Disponible immédiatement. Salaire et avantages sociaux selon convention collective.

S'adresser au:

Directeur Général,
HOPITAL GENERAL DE BAIE-COMEAU,
70, rue Mance,
Baie-Comeau, Qué.

REPRESENTANT
des ventes

PORTNEUF, CHAMPLAIN et LAVIOLETTE

pour grossiste en produits pharmaceutiques, produits de toilette et nouveautés. Avec expérience dans cette spécialité ou dans une spécialité similaire. Communiquer par téléphone à frais virés à Québec:

(région 418) 529-5773

UNIVERSITE DE MONCTON

POSTES VACANTS:
Professeurs en management, marketing, méthodes quantitatives, comptabilité, et finance. Enseignement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise, recherches et participation à différents comités.

QUALIFICATIONS:
Préférence sera accordée aux détenteurs d'un Ph.D. ou D.B.A. Les candidats avec une maîtrise seront également considérés. L'expérience dans l'enseignement et/ou l'industrie serait un actif.

REMUNERATION:
Rang professoral et salaire à négocier.

APPLICATION:
Faire parvenir un curriculum vitae sommaire le plus tôt possible à:

Doyen,
Faculté d'Administration,
Université de Moncton,
Moncton, N.-B., CANADA

SALES OPPORTUNITY
leading to management

Canadian Manufacturer of Pressure Sensitive Tapes and Polyethylene, offers an excellent sales opportunity in our industrial division.

A growth program has created an expansion in this division which is required to cover Quebec City and region.

We promote only from within, and our Company offers excellent management opportunities. The candidate must be bilingual and have a minimum of 2 years selling experience.

THE REMUNERATION is based upon salary plus expenses with additional earning opportunity for the aggressive individual who is excited by incentives.

Application-resumé to be sent to:

DOMINION TAPE
OF CANADA SALES LIMITED
759, Devonshire Road, Chomedy, Laval, Que.
att.: Central Regional Sales Manager.

Candidates will be contacted by telephone to arrange personal interviews. All resumés will be held in strictest confidence.

Représentant de Ventes Domestiques

Sommaire de l'emploi

Rencontre et sollicite les abonnés et les conseille sur toutes les applications de l'électricité au foyer.

Qualifications

Détenir un diplôme de technicien en électricité ou en marketing.
Posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience dans la vente.
— Etre âgé d'au plus 35 ans.

Salaire

— Selon les qualifications et la convention collective présentement en vigueur.

Les demandes doivent parvenir à la direction Embauchage de l'Hydro-Québec, 399 est, St-Joseph, Québec 2e, P. Québec.

DENIS PEPIN autos ltee

VOYAGEUR DEMANDE

Nous recherchons un homme ambitieux, avec expérience, pour représenter le département des pièces; celui-ci doit posséder des connaissances dans ce domaine. Automobile fournie, dépenses payées. Salaire de base et commissions. Inutile de se présenter sans ces conditions. **S'adresser à:**

DENIS PEPIN AUTO LTEE
2500, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
(Demander M. Clément Vallières, gérant des pièces)
Tél.: 653-2861

VENDEUR
OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD.

Est à la recherche d'un Gérant agressif pour la Vente Régionale, responsable du volume de vente et pour la supervision des Dépositaires dans la Province de Québec. Il s'agit d'un produit majeur de la Compagnie.
L'applicant choisi devra parler les deux langues: française et anglaise, et posséder de l'expérience dans le commerce de gros et détail.

Veuillez adresser un résumé complet de votre expérience, éducation, etc., au:

Département des Relations Industrielles
Outboard Marine Corporation of Canada Ltd.
Peterborough, Ontario
Toute réponse traitée parfaitement confidentielle.

LA SOCIETE DU CREDIT AGRICOLE
offre des postes de

CONSEILLERS EN CREDIT
dans tout le Canada

Ces postes intéresseront les diplômés en agriculture qui possèdent l'expérience appropriée et aiment travailler auprès des agriculteurs et des organismes agricoles. La Société les formera à l'évaluation et à la gestion agricole, et les initiera au programme CANFARM.
Les étudiants qui suivent un cours universitaire en agriculture et recevront leur diplôme au printemps 1973 sont également invités à se présenter.
La Société offre un excellent traitement, un généreux programme d'avantages sociaux et d'intéressantes perspectives de carrière. Le traitement initial sera établi en fonction de l'expérience, des qualités et des titres.

Les candidats devront présenter un résumé par écrit de leur expérience, de leurs qualités et de leurs titres au:

Directeur des services du personnel
Société du crédit agricole
C.P. 6309, Succursale postale "J"
Ottawa, Ontario
K2A 3W9

REPRESENTANT DEMANDE

dans les matériaux de construction pour le Saguenay, le Lac-St-Jean et la Côte-Nord.

Poste à combler pour le 1er février.
Age: 25 à 35 ans.
Bilingue.
Expérience de la vente.
Degré scolaire: diplôme secondaire V avec 2 ans de technique ou université.
Salaire selon qualifications.
Bénéfices marginaux.
Auto fournie.
Envoyer curriculum vitae à:

CASIER POSTAL 488,
CHICOUTIMI

CEGEP

Le Pavillon meuble et bois ouvré du CEGEP de Victoriaville requiert les services d'un

PROFESSEUR A PLEIN TEMPS

POSTE: dispenser principalement des enseignements aux étudiants de niveau collégial III.
TACHES: selon un programme déjà établi et à perfectionner:
a) préparer l'étudiant à analyser des données techniques sur la machinerie industrielle;
b) former le technicien à discuter des principes opérationnels des machines de production de meuble et de leur rendement maximum;
c) développer chez l'étudiant le sens du travail d'équipe;
d) éduquer le futur gradué pour le rendre apte à occuper un poste de commande.
QUALIFICATIONS: posséder:
a) une scolarité suffisante pour enseigner à des finissants techniciens;
b. une expérience industrielle de la fabrication de meubles en série, avec un minimum de 5 ans à titre de surintendant ou l'équivalent;
c) des connaissances dans les études de temps;
d) une facilité de transmission de ses connaissances;
e) un esprit d'initiative et une capacité de travail avec des collègues et des jeunes.

Prière de s'adresser à: **André Guillemette**
Directeur des services pédagogiques
C.P. 68, Victoriaville, Québec, Tél.: 758-1571, poste 45
Fournir curriculum vitae

HOPITAL GENERAL
Plus de 500 employés en service

POSTE

AGENT DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI

QUALIFICATIONS
Maîtrise, Licence ou Baccalauréat
— soit en Education (Adultes)
— ou en Administration
— ou en Sciences connexes
— Expérience en Pédagogie ou en milieu hospitalier serait avantageuse.

SALAIRE ET BENEFICES MARGINAUX

Selon qualifications et expérience, en conformité avec les directives du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir les offres de service avant le 15 janvier 1973.

Service du Personnel
Hôpital Ste-Croix
570, rue Hériot
Drummondville.
Tél.: (819) 478-1381, local 337

TECHNICIEN

Une entreprise québecoise recherche: technicien spécialisé en appareils ménagers. Salaire au-dessus de la moyenne. Bénéfices marginaux usuels.

DEPT 5318, LE SOLEIL

Centre Hospitalier et Centre d'Accueil de 555 lits recherche

UN RESPONSABLE DE LA SECURITE

FONCTIONS: Planifier, organiser et diriger des activités reliées à un plan de lutte contre l'incendie et d'un plan d'évacuation.
Assurer la prévention des accidents et la protection des locaux.
Assurer la service de gardiennage.
EXIGENCES: Capacité de planification, organisation et commandement, facilité de communication, connaissance de principes de lutte contre l'incendie et de l'évacuation.
EXPERIENCE: Dans un service d'incendie, corps policier ou organisme similaire.
SALAIRE: A discuter.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 15 janvier 1973, à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
HOPITAL STE-ANNE
BAIE ST-PAUL, CTE CHARLEVOIX

EAGLE / NORTH-RITE

Un important manufacturier d'instruments d'écriture requiert les services d'un représentant des ventes expérimenté et bilingue, résidant à Québec. Le représentant desservira les régions de Québec, Trois-Rivières et du Lac-St-Jean.
Le candidat sera dynamique, bon planificateur et désireux de se tailler un avenir enviable dans le domaine des ventes, avec d'excellentes chances d'avancement.
Le salaire sera basé sur l'expérience, en plus d'une généreuse commission et de nombreux avantages sociaux. Voiture fournie.
Les entrevues auront lieu à Québec au cours de la dernière semaine de janvier.

Faire parvenir curriculum vitae à:
A.I. Ferguson
Directeur des ventes
suite 1736
1, Place Ville-Marie
Montréal, Québec

LE CEGEP DE LIMOILOU
requiert les services d'un

BIBLIOTECHNICIEN AU SERVICE DE CATALOGAGE

Attributions:
Dans l'exécution de ses fonctions, cet employé est appelé notamment à effectuer des travaux de classification et de recherche et à cataloguer les ouvrages.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié.

Salaire:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre candidature, par écrit, au plus tard le 12 janvier 1973, à:

L'Agent du personnel
CEGEP de Limoilou
Case Postale 1400
Terminus postal
Québec (2e)

VILLE DE SAINTE-FOY

"POLICIERS-POMPIERS"

La Ville de Sainte-Foy offre des emplois de policiers-pompiers à son service de la Protection Publique.

QUALIFICATIONS:
— être citoyen canadien et être âgé d'au moins 18½ ans et ne pas avoir atteint 30 ans;
— détenir un certificat d'études de 11e année, ou l'équivalent, reconnu par le Ministère de l'Education de la province de Québec;
— mesurer au minimum 5'8" pieds nus et peser au minimum 145 livres;
— être en excellent état de santé, eu égard aux exigences déterminées par le service de la Protection Publique et au règlement no 7 de la Commission de Police relative aux normes d'embauche des policiers;
— parler et écrire convenablement le français;
— avoir une connaissance élémentaire de la langue anglaise parlée;
— détenir un permis de chauffeur;
— résider dans la Ville de Sainte-Foy ou s'engager à y résider dans les six (6) mois suivant la date du début de l'emploi;
— posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Semaine de travail de quarante (40) heures.
— Echelle de salaire hebdomadaire déterminée par la convention collective et s'échelonnant de $156. à $206, sur une période de 5 ans.
— Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (fonds de pension, assurance collective accident-maladie, vie, salaire court et long termes).

POSER SA CANDIDATURE EN COMMUNIQUANT PAR ECRIT ET FOURNISSANT SON DIPLOME D'ETUDES DE 11e ANNEE ET SON BAPTISTERE A:

L'AGENT DE SELECTION,
SERVICE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS INDUSTRIELLES,
HOTEL DE VILLE DE SAINTE-FOY,
1000, ROUTE DE L'EGLISE, SAINTE-FOY, QUE. 10.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

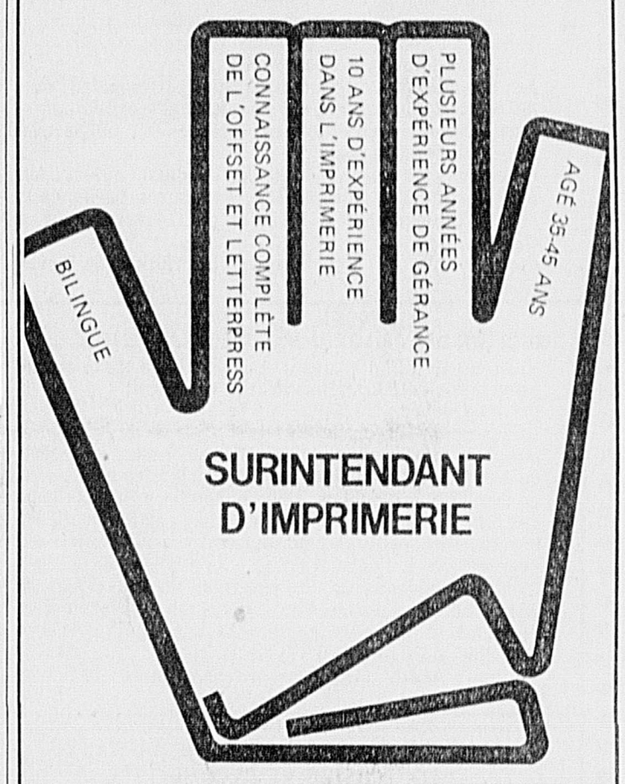
La Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec recherche un directeur des Relations Publiques pour planifier, coordonner et diriger les programmes d'informations auprès de ses employés et auprès du public; les programmes de publicité ainsi que les programmes de relations communautaires. Le titulaire sera appelé à conseiller les chefs de services dans l'exécution de leurs propres responsabilités en matière de relations publiques ainsi qu'à conseiller et à assister la direction dans son programme de communication avec les autorités gouvernementales, provinciale ou municipale.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation universitaire, de préférence en sciences humaines, et expérience d'environ cinq ans dans le domaine des relations publiques ou l'équivalent, ainsi que des aptitudes à conseiller. Traitement selon la compétence et l'expérience.
Faire parvenir votre curriculum vitae complet, avant le 19 janvier, à:

La Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec
770, rue Kirouac
Québec 8
a/s F. Lamy, Directeur du Service des Relations Industrielles.

ça vous fait comme un gant?



Si ça vous fait, nous vous offrons un défi intéressant et rémunérateur. Pour un rendez-vous, appellez ou écrivez:

J. E. Stansbury, Page-Sangster Inc.,
406 rue Minto, Sherbrooke, Que.
Tel.: (819) 562-3861

Le Service de l'évaluation de la Communauté régionale de l'Outaouais recherche pour sa division de l'évaluation des candidats pour les postes suivants:

EVALUATEUR SENIOR
(RESIDENTIEL)

Poste: Sous la direction du Commissaire à l'évaluation, prépare l'évaluation foncière des propriétés résidentielles sur le territoire de la CRO.
Devoirs: Procède à l'inspection et à l'évaluation de propriétés résidentielles, rurales et, occasionnellement, commerciales et industrielles; participe aux projets spéciaux dirigés par le Commissaire à l'évaluation; contribue à l'entraînement du nouveau personnel.

QUALIFICATIONS:
Expérience: Trois ans en évaluation de propriétés résidentielles.
Education: 11e année et avoir complété les cours d'évaluation I et II de la Corporation des Evaluateurs Agréés du Québec ou de l'Institut Canadien des Evaluateurs.
Toute autre qualification valable sera considérée.
Traitement: De $10,973 à $15,390.

EVALUATEUR SENIOR
(COMMERCIAL & INDUSTRIEL)

Poste: Sous la direction du Commissaire à l'évaluation, prépare l'évaluation foncière des propriétés commerciales et industrielles sur le territoire de la CRO, et les rôles de la valeur locative.
Devoirs: Procède à l'inspection et à l'évaluation de propriétés commerciales et industrielles et, occasionnellement, résidentielles (propriétés à revenu); recueille les données pertinentes à la préparation de la valeur locative et en prépare le rôle; participe aux projets spéciaux dirigés par le Commissaire à l'évaluation; contribue à l'entraînement du nouveau personnel.

QUALIFICATIONS:
Expérience: Deux ans en évaluation de propriétés commerciales et industrielles.
Education: 11e année et avoir complété les cours d'évaluation I et II et III de la Corporation des Evaluateurs Agréés du Québec ou de l'Institut Canadien des Evaluateurs.
Toute autre qualification valable sera considérée.
Traitement: De $10,973 à $15,390.

EVALUATEUR JUNIOR

Poste: Sous la direction de l'évaluateur sénior, contribue à la préparation de l'évaluation foncière des propriétés sur le territoire de la CRO.
Devoirs: Comme débutant, acquiert les bases de l'évaluation; responsable pour seulement une portion du processus de l'évaluation, tel que l'estimation du coût et la recherche de certaines données; au fur et à mesure de l'accroissement de l'expérience, évalue de simples propriétés résidentielles.

QUALIFICATIONS:
Expérience: Un an dans le domaine de l'évaluation foncière.
Education: 11e année.
Toute autre qualification valable sera considérée.
Traitement: De $7,388 à $10,363.

Faire parvenir votre curriculum vitae et le traitement désiré avant le 22 janvier 1973 à:

Le Secrétaire,
Communauté régionale de l'Outaouais,
72, rue Laval,
Hull, Québec.

Faites carrière dans la fonction publique

CONSEILLER EN ADMINISTRATION
Ministère des Affaires sociales

— Traitement initial pouvant atteindre $17,976 selon la compétence. Postes à Québec et à Montréal.

LE POSTE

A la demande du ministère des Affaires sociales ou à la demande des établissements du secteur para-public des Affaires sociales, vous aurez constamment à répondre à de nouveaux défis, à appliquer votre imagination et votre expérience à la solution de problèmes d'organisation et de gestion, dans toutes les catégories d'établissements: centres hospitaliers, centres locaux de services communautaires, centres d'accueil, centres de services sociaux. Vous aurez toutes les occasions de faire valoir et d'appliquer vos idées en matière de planification de l'organisation et des effectifs, ainsi que d'élaboration de systèmes et méthodes.

LES EXIGENCES

Nous vous offrons un travail requérant une expérience d'au moins 3 ans en administration et une formation académique en génie, en sciences de l'administration ou en sciences humaines. Vous devez pouvoir guider et former d'autres personnes, ainsi que communiquer avec assurance avec des gestionnaires à tous les niveaux. De plus, vous devez être prêt à effectuer les déplacements requis pour répondre aux besoins des clients.

— Concours A108AA. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.
— S'inscrire directement auprès de:
LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC
1050, rue Conroy, Québec 4
OU
255 est, boul. Crémazie, Montréal 354
en joignant une photocopie de ses attestations officielles d'études au questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035), ou aux bureaux régionaux des ministères.

DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT

— Traitement initial de $18,950 à $23,100 selon la compétence. Ministère de la Fonction publique; poste à Québec.
— Déterminer les besoins de la fonction publique québécoise en matière de perfectionnement. Elaborer une politique et des programmes de perfectionnement et coordonner leur application. Collaborer avec les organismes concernés par le perfectionnement du personnel. Planifier, diriger et coordonner les activités administratives de la Direction.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'éducation, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée et posséder 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Habileté administrative éprouvée.
— Les candidats devront joindre à leur questionnaire "offre de service" un texte d'environ 300 mots expliquant en quoi leur formation et leur expérience les rendent aptes à occuper l'emploi postulé.
— Ce poste est accessible à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité, y compris les fonctionnaires actuellement à l'emploi du Gouvernement du Québec.
— Concours A620AB. Echéance de l'inscription: 26 janvier 1973.

CONSEIL DU TRESOR

DIRECTEUR DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

— Traitement initial pouvant varier de $18,950 à $23,100 selon la compétence. Ministère des Finances; poste à Québec.
— Assumer la responsabilité de l'analyse de toutes les questions d'ordre budgétaire, financier et économique concernant les ministères de la Voirie, des Transports et des Travaux publics. Coordonner les relations entre ces ministères et le Conseil du trésor, participer à l'élaboration des politiques administratives afférentes à la préparation, à l'évaluation et à la réalisation des programmes budgétaires de l'ensemble du gouvernement.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en génie et posséder environ 10 années d'expérience dans l'administration de travaux de génie.
— Concours A620AC. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

HAUT COMMISSARIAT A LA JEUNESSE AUX LOISIRS ET AUX SPORTS

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

— Traitement initial de $19,925 à $25,400 selon la compétence. Poste à Québec.
— Assister le sous-ministre adjoint directeur général dans la gestion et l'élaboration des politiques d'ensemble du Haut Commissariat. A cette fin, il assure le fonctionnement des activités du Comité de régie interne de l'unité telles que la mise au point des politiques et des orientations du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports; de la liaison fonctionnelle entre les services et de la préparation du budget. Il assume aussi la responsabilité du dossier des procédures administratives.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences humaines (éducation physique, récréologie, sociologie) ou en sciences de l'administration et posséder une vaste expérience dans le secteur des loisirs, de l'éducation et de l'administration gouvernementale. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de conception et de coordination. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours A620AA. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS

— Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Poste à Québec.
— En collaboration avec le service de la planification, élaborer et appliquer les politiques de l'éducation physique et du sport. Concevoir et suggérer des programmes pouvant assurer l'accessibilité au sport pour tous les Québécois. Assurer les relations avec les organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation physique et du sport.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée. Posséder une vaste expérience pratique au niveau de l'organisation, de l'administration et de l'orientation de politiques sportives aux paliers régional, provincial et même national. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de conception et de coordination. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours A621AA. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA PLANIFICATION

— Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Poste à Québec.
— Diriger le service de la planification dont le mandat est d'effectuer les études et les recherches nécessaires à l'identification des besoins de la population en matière de loisirs. A cette fin, il détermine avec les autres chefs de service la nature et le nombre des recherches nécessaires, les objectifs du Haut Commissariat, et il précise les mécanismes de coordination et de contrôle permettant d'évaluer l'atteinte de ces objectifs.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée et posséder une vaste expérience du domaine des loisirs. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours A621AB. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

MINISTERE DE L'EDUCATION
Poste à Québec

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

— Traitement initial pouvant atteindre $15,233 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $17,976. Direction générale de l'Enseignement supérieur.
— Elaborer et implanter un système d'exploitation de fichiers pour les besoins du service de probation et de certification des boursiers de l'Enseignement supérieur à l'aide du service de l'informatique du ministère;
— définir les éléments d'une banque centrale de données sur l'Enseignement supérieur et élaborer un système d'exploitation de cette banque pour les fins de planification, de coordination et de contrôle des activités de la direction générale de l'Enseignement supérieur.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine pertinent et posséder au moins 5 années d'expérience dans la conception et l'utilisation des systèmes informatiques de gestion.
— Concours A108AB. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

PSYCHOLOGUE

— Traitement initial de $8,090 à $15,233 selon la compétence. Sûreté du Québec; poste à Montréal.
— Assister le chef du Service "Emploi et placement" dans l'élaboration et la mise en application de méthodes et procédures pour évaluer le rendement et favoriser le perfectionnement du personnel. Conseiller les autorités de la Sûreté du Québec en ce qui a trait à l'interprétation et l'application des politiques et pratiques reliées à la sélection, la notation et la promotion du personnel.
— Etre membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours).
— Concours A122AA. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

PSYCHOLOGUE

— Traitement initial de $8,090 à $15,233 selon la compétence. Ministère de la Justice; poste à Montréal.
— Au sein d'une équipe de traitement d'un établissement de détention, le titulaire sera appelé à participer à la préparation du programme de traitement institutionnel et des dossiers cliniques, à administrer les tests psychologiques et à faire des entrevues individuelles et de groupe; il verra également à favoriser l'élaboration de nouveaux programmes, à participer aux projets de recherche et à rencontrer les représentants d'agences extérieures, familles et personnes susceptibles de favoriser la réinsertion sociale des détenus.
— Etre membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours).
— Concours A122AB. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

CHEF DU SERVICE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX SPECIALISES

— Traitement initial de $16,100 à $20,200 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales; poste à Québec.
— Le titulaire a la responsabilité d'élaborer et d'implanter, avec la collaboration des établissements para-publics et privés de santé et de services sociaux, des systèmes d'utilisation en commun d'équipements médicaux spécialisés au niveau régional. A cette fin, il doit:
— déterminer les domaines où il serait rentable et praticable d'intervenir et d'analyser les politiques et pratiques d'utilisation d'équipements médicaux spécialisés pour les hôpitaux;
— déterminer les priorités au niveau des régions pour entreprendre l'inventaire et l'analyse de ces politiques et pratiques;
— déterminer les méthodes et techniques à utiliser pour inventorier et analyser les politiques et pratiques en vigueur;
— élaborer des calendriers de réalisation des inventaires et des analyses, en diriger et en contrôler l'exécution sur le plan des échéances fixées;
— diriger l'implantation de systèmes d'utilisation en commun d'équipements médicaux spécialisés au niveau régional et en évaluer les résultats obtenus.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal et posséder plusieurs années d'expérience pertinente aux activités de la fonction dont 2 ans à titre de gestionnaire. Des connaissances techniques approfondies de l'équipement médical spécialisé sont essentielles. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours A621AC. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

— Traitement initial de $7,830 à $14,098 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $17,386. Divers ministères; postes à Québec et à Montréal.
— Ministère des Finances
— Assurer un service de comptabilité comportant la préparation de rapports financiers et le contrôle des disponibilités budgétaires.
— Ministère du Revenu
— Vérification et cotisation des impôts et taxes. Concevoir et recommander de nouveaux programmes de vérification et en contrôler le rendement.
— Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives
— Inspection et vérification comptable des institutions financières, compagnies et coopératives; élaboration de règles budgétaires et étude de projections financières.
— Ministère des Affaires municipales
— Analyser les implications financières et administratives des projets de regroupement municipal et en prendre charge.
— Ministère de l'Education
— Participer à l'élaboration de règles budgétaires et à l'étude de projections financières.
— Ministère des Terres et Forêts
— Participer à l'élaboration et à l'exploitation des systèmes internes de contrôles budgétaires et comptables.
— Qualités requises
— Licence ou maîtrise en sciences commerciales avec option en comptabilité; ou
— baccalauréat en commerce et au moins 2 ans d'expérience en comptabilité ou en vérification; ou
— membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
— Concours A103. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1073.
— Sont également admissibles à ce concours les finissants de l'année 1973 des universités du Québec qui ont complété leur scolarité de baccalauréat ou de maîtrise en sciences de l'administration (option finance ou comptabilité) et qui obtiendront leur diplôme dans les prochains mois. Ils devront mentionner le numéro de concours A103U.

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

— Traitement initial de $8,161 à $15,233 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $17,976. Divers ministères; postes à Québec et à Montréal.
— Concevoir, élaborer et réaliser des études de systèmes de traitement électronique des données à partir d'une indication précise des méthodes à utiliser et des exigences techniques à respecter; étudier les demandes et les besoins portant sur l'élaboration et l'exploitation de systèmes mécanisés; évaluer, analyser et synthétiser les données de problèmes de gestion dans le but d'élaborer des plans de solution traités par ordinateur.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine pertinent. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'analyse de l'informatique peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours A108A. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.
— Sont également admissibles à ce concours les finissants de l'année 1973 des universités du Québec qui ont complété leur scolarité de baccalauréat ou de maîtrise et qui obtiendront leur diplôme dans les prochains mois. Ils devront mentionner le numéro de concours A108U.

TECHNICIEN EN ARTS APPLIQUES ET GRAPHIQUES (TOPOGRAPHIE)

— Traitement initial de $5,744 à $9,387 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec et à Montréal.
— Dresser diverses cartes topographiques suivant les techniques et les normes cartographiques reconnues; recueillir, évaluer et sélectionner tous les documents nécessaires à la production de ces cartes; graver, écrire ou dessiner au degré de précision requis les contours, les accidents géographiques, les caractéristiques du sol ou d'autres détails choisis pour constituer toutes cartes.
— Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en arts appliqués ou en arts graphiques ou dans une autre spécialisation pertinente; OU
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V et avoir 6 années d'expérience pertinente aux activités du technicien en arts appliqués ou graphiques.
— Concours A265A. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

INSPECTEUR D'ASCENSEURS

— Traitement initial de $8,083 à $9,994 selon la compétence. Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre; poste à Montréal.
— Surveiller et contrôler par des travaux d'inspection et d'enquête l'application du Code de sécurité concernant les ascenseurs et autres appareils qui y sont mentionnés en vue d'assurer la sécurité, la protection et le bien-être du public; signaler les contraventions constatées et faire les recommandations appropriées en vue de corriger les anomalies décelées durant ces inspections.
— A) Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en techniques de fabrication mécanique et posséder 6 années d'expérience dans la fabrication, la réparation ou l'entretien des ascenseurs; OU
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires reconnu par le ministère de l'Education et posséder 12 années d'expérience dans la fabrication, la réparation ou l'entretien des ascenseurs; OU
— Avoir une vaste expérience de travail à titre de mécanicien en charge de travaux de construction, de réparation ou d'entretien d'ascenseurs ou dans une autre fonction qui aurait permis au candidat d'acquérir une compétence reconnue dans les techniques de fonctionnement d'une grande variété d'ascenseurs et d'appareils similaires.
— B) Détenir la licence ou le certificat de qualification émis pour exercer le métier de mécanicien d'ascenseurs ou une attestation de compétence équivalente dans le domaine de la fabrication, de la réparation ou de l'entretien des ascenseurs.
— C) Avoir des connaissances générales sur les règlements de sécurité concernant les ascenseurs et les autres appareils prévus au Code de sécurité des ascenseurs.
— Concours A227. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

DIETETISTE PROFESSIONNELLE

— Traitement initial de $7,529 à $11,656 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales; postes à Québec.
— A) Préserver et améliorer la santé de la population par l'élaboration et la diffusion de programmes d'alimentation saine dans le cadre des activités d'une unité sanitaire.
— B) Agir comme consultante auprès des institutions de bien-être et d'organisations et d'associations médicales, para-médicales et autres.
— Etre détenteur du titre de diététiste professionnelle conformément à la Loi des diététistes du Québec.
— Concours A127. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

PROTONOTAIRE ADJOINT (Rédacteur de jugements)

— Traitement initial de $8,260 à $10,760 selon la compétence.
— Ministère de la Justice; postes à St-Jérôme.
— Sous la supervision du directeur des greffes, rendre des jugements après l'étude des dossiers sur le plan de la procédure et de la preuve; préparer et rédiger des projets de jugements pour les juges; effectuer des recherches concernant les dossiers qui lui sont soumis.
— Etre titulaire d'un diplôme terminal en droit ou posséder environ 12 années d'expérience dans le greffe d'une cour de justice.
— Concours TA-5438. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

TECHNICIEN INDUSTRIEL:

SPECIALISTE EN REMBOURRAGE

— Traitement initial de $5,744 à $9,387 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; postes à Québec et à Montréal.
— Participer à l'étude des normes relatives au rembourrage et vérifier leur application dans la fabrication ou la mise en marché des matériaux de rembourrage et des produits rembourrés; apprécier les limites de précision des instruments de mesure utilisés.
— Posséder une formation technique avec spécialisation appropriée ou un diplôme de fin d'études secondaires reconnu par l'autorité compétente et environ 6 années d'expérience pertinente.
— Concours A270. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

AUXILIAIRE EN INFORMATIQUE

— Traitement initial de $3,897 à $5,292 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec.
— Enregistrer au moyen d'une machine à clavier alphabétique, numérique ou alphanumérique, divers renseignements à être traités par ordinateur.
— Posséder une 10e année de scolarité. Savoir opérer une machine à clavier notamment une perforatrice ou une vérificatrice ou pouvoir dactylographier une somme nette de 25 mots à la minute.
— Concours A213. Echéance de l'inscription: 12 janvier 1973.

AGENT DE PROBATION

— Traitement initial de $5,591 à $9,106 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales; poste à Hauterive.
— Conseiller les juges de la Cour de bien-être social concernant les cas d'enfants qui leur sont référés en vertu des lois existantes; recueillir toute information portant notamment sur la personnalité, les antécédents et le comportement de l'enfant; évaluer la situation en tenant compte de tous les éléments relatifs à l'enfant quant à sa personnalité et à son milieu et proposer à la Cour un plan de traitement social; s'il y a lieu, voir à l'application des mesures prescrites par la Cour.
— Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en assistance sociale ou en rééducation en institution; OU
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires reconnu par le ministère de l'Education et posséder 6 années d'expérience pertinente aux activités de l'agent de probation. Toute année de scolarité postsecondaire réussie ayant les sciences ou les techniques humaines comme matières dominantes peut suppléer à l'absence de 2 années d'expérience pertinente.
— Concours A206. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

DESSINATEUR (topographie)

— Traitement initial de $4,252 à $6,804 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts; postes à Québec.
— Participer à l'élaboration des cartes topographiques en effectuant des tâches reliées au traçage, calquage, reproduction, mise en plan et classification.
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à secondaire V avec matières dominantes en techniques du dessin ou dans une autre spécialisation pertinente.
— Concours A219A. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

DACTYLOGRAPHIE

— Traitement initial de $3,587 à $5,111 selon la compétence. Divers ministères; postes dans la région de Québec.
— Transcrire à la machine à écrire des lettres, des mémoires, des textes, des tableaux, des rapports ou autres documents à partir d'enregistrements, de brouillons ou de textes manuscrits ou déjà dactylographiés.
— Posséder une 10e année de scolarité.
— Concours A218. Echéance de l'inscription: 12 janvier 1973.

STENOGRAPHE

— Traitement initial de $3,804 à $5,604 selon la compétence. Divers ministères; postes dans la région de Québec.
Noter en sténographie ou en sténotypie des rapports, des lettres ou d'autres textes dictés et les transcrire en dactylographie de même que des brouillons, des manuscrits ou des enregistrements de machine à dicter. Donner des renseignements au téléphone. Recevoir les visiteurs. Classer les dossiers. Exécuter d'autres travaux de bureau.
— Détenir un diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent. Sont aussi admises les employées de la fonction publique qui possèdent une 10e année et 2 années d'expérience pertinente.
— Concours A221. Echéance de l'inscription: 12 janvier 1973.

MINISTERE DE L'EDUCATION

Le service général des moyens d'enseignement requiert les services de sept spécialistes en sciences de l'éducation, comme suit:

1. RESPONSABLE DE MEDIA

— Traitement initial pouvant atteindre $15,233 selon la compétence. Trois postes à Montréal.
— Sous l'autorité du coordonnateur de la production Multi-Média, assumer la responsabilité de la conception, de l'élaboration et de la réalisation de documents audio-visuels (radio, 1 poste; cinéma et télévision, 2 postes) destinés à l'éducation permanente et plus particulièrement au programme Multi-Média. A cette fin, conseiller les responsables de Multi-Média en ce qui concerne les documents à produire dans un de ces média; définir la formule des documents audio-visuels à produire et en superviser la réalisation.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal en sciences humaines ou en sciences de l'éducation et posséder un minimum de 3 années d'expérience en production audio-visuelle dans le domaine de la radio, du cinéma ou de la télévision.
— Concours A123AA. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

2. ANALYSTE DE PROJETS DE TECHNOLOGIE EDUCATIVE

— Traitement initial pouvant atteindre $15,233 selon la compétence. Poste à Montréal.
— Sous l'autorité du responsable du secteur de l'expérimentation, inventorier, analyser et évaluer les expérimentations et les projets pédagogiques portant sur la technologie éducative et les moyens d'enseignement dans les C.E.G.E.P. A cette fin, il participe à des groupes de travail concernés par l'expérimentation des moyens d'enseignement et rédige les rapports et les recommandations nécessaires.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou en sciences de l'éducation et posséder plusieurs années d'expérience pertinente aux fonctions du poste de préférence dans le secteur de l'enseignement collégial.
— Concours A123AB. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

3. RESPONSABLE DE L'IMPLANTATION DE TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

— Traitement initial pouvant atteindre $15,233 selon la compétence. Poste à Montréal.
— Sous l'autorité du directeur du secteur "équipement et communication", assumer la responsabilité de l'implantation matérielle des techniques audio-visuelles dans le cadre de l'éducation permanente et du programme Multi-Média. A cette fin, il doit étudier et définir les besoins en équipement audio-visuel, participer à la planification de l'implantation de la technologie en éducation et conseiller les responsables de l'éducation permanente sur le choix, la disponibilité et l'entretien de l'équipement.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation et posséder au moins 3 années d'expérience dans le domaine de l'audio-visuel.
— Concours A123AC. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

4. ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

— Traitement initial pouvant atteindre $15,233 selon la compétence. Poste à Montréal.
— Sous la responsabilité du directeur de la production, coordonner le travail de préparation, d'élaboration et de production des documents audio-visuels de plusieurs secteurs de la production. Participer à l'évaluation des devis pédagogiques et assurer le support technologique avec les conseillers pédagogiques.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en sciences humaines et posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'éducation dont quelques-unes dans la production de documents audio-visuels.
— Concours A123AD. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

5. RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

— Traitement initial pouvant atteindre $15,233 selon la compétence. Poste à Montréal.
— Sous l'autorité du directeur de la production et en collaboration avec les responsables de Multi-Média, coordonner le travail de préparation, d'élaboration et de production des documents audio-visuels destinés à l'éducation permanente et plus particulièrement au programme Multi-Média. A cette fin, il établit la liste des documents à produire et il aide à déterminer les besoins en personnel pour leur réalisation.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation ou en sciences humaines et posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine de la production audio-visuelle.
— Concours A123AE. Echéance de l'inscription: 19 janvier 1973.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:
1050, rue Conroy, Québec 4 Tél.: 643-3984
255 est, boul. Crémazie, Montréal 354 Tél.: 873-3035
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DÉCÈS et AVIS DIVERS

● RHETORICIENS et AMICALES ● FUNERAILLES ● REMERCIEMENTS
● SERVICES ANNIVERSAIRES ● IN MEMORIAM ● FAVEURS

705 AVIS DE DECES

ATKINSON (Myrna Jarvis) — Le 29 décembre 1972, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Myrna Jordan épouse de Charles Walker Atkinson. Elle demeurait à Nashua, New Hampshire. Un service aura lieu à l'église St-Andrews, rue Ste - Anne à 2 hres, samedi le 6 janvier 1973. Elle était la mère de Arloene Jarvis Kronk et de Everett Jarvis, la soeur de Laurell Jordan Hughes. Elle laisse aussi dans le deuil sept petits - enfants. Pas de fleurs mais vos dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. quo-5

BASTIEN (Fernand) — A Charlesbourg, le 3 janvier 1973, à l'âge de 47 ans, est décédé subitement Monsieur Fernand Bastien, ex-inspecteur de la Sûreté du Québec, époux de dame Thérèse Rochette. Il demeurait au 625, 67e rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier à 10.00 hres. Départ de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
6450, Boul. Henri-Bourassa,
Charlesbourg,
à 9h.45 pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Lyne, Jacques et Claude; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Raymond Bastien (Germaine Fleury), M. et Mme René Bastien (Margueret Labonté), Mme Jean Pérusse (Rita Bastien), M. et Mme Alphonse Vallerand (Yvette Bastien), M. et Mme William Sleeth (Gertrude Bastien), M. et Mme Jean-Yves Tousignant (Marthe Bastien), M. et Mme Gaston Bilodeau (Simone Rochette), Mme Léo Soulard (Yvette Rochette), M. et Mme J.-Charles Rochette (Jeannine Tardif), M. et Mme Roger Gagné (Jacqueline Rochette), Mme Lauréat Villeneuve (Jeannette Rochette), M. et Mme Paul Rochette (Lucille Beaudoin), M. et Mme Raymond Rochette (Pauline Jutras), M. et Mme René Bédard (Madeleine Rochette), M. et Mme Rosaire Lortie (Huguette Rochette), M. et Mme Jacques Rochette (Pierrette Lemieux), M. et Mme Ernest Watson (Denyse Rochette); sa belle-mère: Mme Luc Rochette (Bertha McKee), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. quo-5

BEAUDOIN (Mariette) — A Lévis, le 3 janvier 1973, à l'âge de 43 ans, est décédée Dame Mariette Vaillancourt, épouse de Roger Beaudoin. Elle demeurait au 4 Place Baribeau, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ de
Gilbert & Turgeon Ltée,
58 Avenue Bégin,
à 1.45 heures pour l'église de Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil son époux, ses enfants, Hélène et Dominique Beaudoin; sa mère, Mme Cyrille Vaillancourt; beaux-parents, M. et Mme Adrien Beaudoin; frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. Cyrille Vaillancourt Jr., M. et Mme Raymond Vaillancourt (Louise Latulippe), M. et Mme Joseph Vaillancourt (Berthe Boucher), Dr et Mme Gabriel Moro (Marguerite), Mlle Annette Vaillancourt, Dr et Mme Serge Carrière (Françoise), M. et Mme Claude Turmel (Claire), M. et Mme I.H. Bradley. quo-5

BOULET (Yvonne) — A Grand'-Mère, le 2 janvier 1973, à l'âge de 80 ans et 7 mois, est décédée Dame Yvonne Hamel, épouse de G.-A. Boulet. Elle



demeurait au 560 rue Notre-Dame, St-Tite, cté Champlain. Les funérailles auront lieu samedi le 6 janvier à 11 heures. Départ centre funéraire
J.M. Lacoursière
et Fils,
341 Du Moulin
St-Tite
pour l'église St-Tite et de là au cimetière paroissial. quo-5

CARPENTIER (Sylvia) — A Québec le 3 janvier 1973, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Sylvia Gilbert (ex-emp. Dominion Corsets), épouse de feu Albert Carpentier. Les funérailles auront lieu samedi à 10 hres. Départ du
Funérarium Lépine Ltée
535 Des Oblats
à 9:45 hres pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre, sa belle-fille: M. et Mme Roger Bilodeau (Jacqueline), M. et Mme Wilfrid Carpentier (Jeannette Boilard), ses petits-enfants: Martine Bilodeau, Yvan Carpentier, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Léonidas Bélanger, Mme Wilbrod Gilbert, Mme Léon Hamel, M. et Mme Henri Hamel, M. et Mme Lucien Hamel, M. et Mme Wilfrid Hébert. quo-5

CHALIFOUR (Raymond) — A Québec, le 2 janvier 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Raymond Chalifour, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Chalifour (Amandine Lachance). Il demeurait au 439, 113e rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi, le 6, à 3 hres. Départ de la résidence funéraire
F.-X. Bouchard Inc,
4100, boul. Ste-Anne
à 2h50 pour l'église Saint-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Lucien Therrien (Yvette), M. et Mme Maurice Chalifour (Eva Tremblay), M. et Mme Roland Tremblay (Pauline), M. et Mme Armand Chalifour (Jeannine Rousselle), M. et Mme Anatol Fortier (Jeannette), M. et Mme Richard Chalifour (Pierrette Paré). quo-5

DUMAIS (Lucien) — A Ste-Foy, le 3 janvier 1973, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Lucien Dumais, employé du Canadien National, époux de Dame Jeannette Durand. Il demeurait au 400, 42e Rue Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier, à 2 heures. Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1ère Avenue,
à 1.40 heure pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière de Loretteville. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Narcisse Dumais (Gracia Arsenault), M. et Mme Roméo Dumais (Aline Voyer), M. et Mme J.-A. Bélanger (Marie-Anne), M. et Mme Irénée Lagacé (Rose-Emma), Soeur Lucienne Dumais F.M.M., M. et Mme Léon Lagacé (Gertrude), Mme Camille Dumais (Héléna Boucher), Mme Alphonse Dumais (Cécile Bélanger), M. et Mme Elisée Bérubé (Hélène Lebrun), M. et Mme Charles Durand (Gemma Jacob), M. et Mme Ferdinand Durand (Hectorine Bertrand), M. et Mme Antoine Durand (Irène Gagnon), M. et Mme P.-H. Durand (Denise Ruest), M. et Mme Roland Durand (Diane Reynolds), M. et Mme André Falardeau (Claire Durand), M. et Mme Pierre-E. Pageau (Julienne Durand), M. et Mme Roland Auclair (Geneviève Durand), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 10 heures. quo-6

FAUCHER (Lucienne) — A Québec, le 4 janvier 1973, à l'âge de 66 ans, est décédée Lucienne Cantin, épouse de feu Jules Faucher. Elle demeurait au 479 Jeanne-d'Arc. Les funérailles auront lieu samedi le 5 janvier à 10.45 hres. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
300, Ch. Ste-Foy,
à 10.30 hres pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Myrielle, Guy, Ghislain (Denise Gagné); frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Herménégilde Cantin, M. et Mme Adrien Paquet (Cécile), Mme Jeanne Cantin, M. et Mme Léon Faucher (Agnès), M. et Mme René Lapointe (Léontine). quo-5

FISET (Napoléon) — A Charny, le 3 janvier 1973, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédé Napoléon Fiset, retraité du CN, époux de Jeannette Laplante. Il demeurait au 500, 9e Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu samedi, le 6, à 2 heures. Départ des salons
Claude Marcoux Ltée,
Place de l'Eglise,
Charny,
à 1.55 heures pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Mlle Jeannine Fiset, M. et Mme Raymond Laliberté (Marie-Paule), M. et Mme Jean-Louis Larochelle (Carmen), M. et Mme Richard Fiset (Madeleine Langlais), M. Robert Fiset, M. et Mme Guy Ruel (Lise), M. et Mme Roch Fiset (Huguette Vézina); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Omer Fiset, M. et Mme Philippe Fiset, Mme Arthur Delagrave, M. et Mme Lauréat Fiset, M. et Mme Louis Fiset, Mme Raymond Lasanté, Rév. Père Alfred Laplante, CSC, les Rév. Soeurs Antoinette, Aline, Marie-Jeanne, Florence et Lucille Laplante, M. et Mme Elie Laplante, M. Adrien Laplante, Mme Eugène Dupré, Mme Edouard Laplante, Mme Ovila Laplante, ainsi que plusieurs petits-enfants, nombreux neveux et nièces. quo-5

FORTIN (Rodolphe) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 janvier 1973, à l'âge de 67 ans et 5 mois, est décédé M. Rodolphe Fortin, agent d'assu-



rances, époux de Dame Blandine Girard. Il demeurait à Saint-Urbain, Cté Charlevoix. Les funérailles auront lieu le 6 janvier à 10 hres. Départ du salon funéraire, au soubassement de l'église paroissiale, à 9 hres 50, sous la direction de
Ménard et Tremblay Inc.,
55 boul. Leclerc
Baie St-Paul
pour l'église de Saint-Urbain et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Claude et Lucienne, sa belle-mère: Mme Albert Girard, son frère, ses soeurs, ses belles-soeurs et beaux-frères: M. l'abbé Gérard Fortin, M. Mme Emile Labbé (Rosa), Mlle Desneiges Fortin, Mme Eusède Fortin, Mme Patrice Fortin, M. Mme Albert Fortin, Soeur Bertha Girard, PFM, Soeur Lorette Girard PFM, M. Mme Gérard Girard, Soeur Rosa Girard PFM, M. Mme Roméo Girard, M. Mme Théophile Bouchard, M. Mme Joseph-Henri Desbiens, M. Mme Jean-Albert Girard, ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces. quo-5

GUAY (Télesphore) — A Québec, le 3 janvier 1973, à l'âge de 86 ans, est décédé Télesphore Guay, ex-contremaitre de la Firme Louis Fecteau, époux de feu dame Alice Cantin. Il demeurait au 373, 5e Rue. Les funérailles auront lieu samedi le 6 janvier à 11 heures. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard
et Fils Ltée,
1290, 1ère avenue,
à 10 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là



au cimetière de Bienville. Il laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et belles-filles: Mlle Fernande Guay, M. et Mme Wilbrod Tremblay (Brigitte), Mme Clément Guay (Carmène Cardinal) d'Ottawa, Mme Marcel Gignac (Françoise), Mme Pauline Bernier, M. et Mme Jacques Guay (Reine Plante), M. et Mme Georges A. Ardouin (Edith), M. et Mme Gilbert Guay (Jeannine); son frère, sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Amédée Guay (Auxilia Racine), M. et Mme Alfred Bouchard (Marguerite Guay), M. et Mme Paul Guay, de New York, Mme Oliva Guay de Windsor Ontario, M. Alphonse Michaud, ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera ouvert de 2 à 5 heures et de 7 à 10 heures. quo-5

JACKSON (Charles-Henri) — A Québec, le 3 janvier 1973, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Charles-Henri Jackson, contremaitre à la municipalité de Pont-Rouge, époux de dame Florence Frenette. Il demeurait au 69, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 hres. Départ de la résidence funéraire
L. Leclerc & Fils Ltée
247 du Pont ouest
Pont-Rouge
à 2h45 pour l'église Sainte-Jeanne et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude, Jacynthe, Josée, Jean; ses frères et soeurs: Guy (Claire Amyot), Louis - Marie (Roseline Juneau), Jean-Marie (Suzanne Bussières), soeur Thérèse, de la congrégation Saint-Louis-de-France, Marie, ainsi que son mère, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. quo-5

LAFLEUR (Blanche) — A Ste-Foy, le 3 janvier 1973, à l'âge de 60 ans, est décédée Dame Blanche Rouleau, épouse de M. Emile Lafleur. Elle demeurait au 1490 Maufils. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 janvier, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
1720 de la Canardière,
à 9.45 heures pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. Honoré Rouleau, de St-Honoré de Beauce, M. et Mme Adalbert Rouleau, de Augusta, Maine, M. et Mme Charles Rouleau, d'Abitibi, M. et Mme Dorilas Rouleau, de Granby, M. et Mme Léo Carrier (Jeanne), M. et Mme Alfred Garneau (Anne-Marie), de Sherbrooke, M. et Mme Alfred Thibault (Ordina), de Tapsan, Maine, M. et Mme Dores Bouchard (Méléna), de Portsmouth, Maine, Mme Henri Lafleur (Laetitia Landry), M. et Mme Robert Lafleur (Rachelle Lemelin), M. et Mme Antonio Gagnon, M. et Mme Aristide Blais, de Val D'Or. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. quo-5

LAFRANCE (Germaine) — A Québec, le 4 janvier 1973, à l'âge de 55 ans, est décédée Germaine Girard, épouse de Gérard Lafrance. Elle demeurait au 384, des Franciscains. Les funérailles auront lieu lundi, 8 janvier à 10 hres. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
300, Chemin Ste-Foy,
à 9.45 hres pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Lina, Georges et Robert; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Adélard Girard, Mlle Marie-Anne Girard, Mme Georges Miller, Mlle Marie-Louise Girard, M. et Mme Henri Girard, M. et Mme Francis Girard, Mme Gaby Girard, M. et Mme F.L. Dugan, M. et Mme Gérard Hamel, M. et Mme Georges Lafrance, M. et Mme P.-H. Gauvin, M. et Mme J.-P. Dion, M. et Mme G. Sansfaçon, M. et Mme G. Gingras, M. et Mme A. Martin, M. et Mme J.-C. Conley, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

MARTEL (Marie - Anne) — A Québec le 3 janvier 1973, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie - Anne Hamel épouse de feu Germain Martel. Elle demeurait sur rue Richelieu. Les funérailles auront lieu samedi à 10 hres. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
300 chemin Ste-Foy
à 9 hres 45 pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles - filles M. et Mme Emile Martel (Régina Lemay) M. et Mme Sylvio Martel (Graziella Croteau) M. et Mme Roger Fugère (Carmen) M. et Mme Gaston Paradis (Lucille); ses frères et soeurs, beaux - frères et belles - soeurs: Mme Albert Desrochers, M. François Hamel, M. Joseph Hamel, Mme Ernest Martel, Mme Maurice Martel, M. Edouard Martel. quo-5

PICKFORD (Bertin) — A Québec, le 3 janvier 1973, à l'âge de 49 ans et 11 mois, est décédé Bertin Pickford, directeur Clinique Donrémy, époux de Dame Noëlla Tremblay. Il demeurait au 620 Calixa-Lavallée, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,
à 8.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Mme John Pickford (Rita Lachance), M. et Mme Germain Paquin (Murielle), M. et Mme Elmer Pickford (Josette Pichette), M. et Mme Donald Pickford (Lise Dumont) M. Mme Lorne Pickford, (Pierrette Deschênes), M. et Mme Bian Pickford (Cécile Boissinot), M. et Mme Maurice Moisan, M. et Mme Paul Parent, Mme Marcel Gravel, Mme Maurice Lavoie, M. Wilfrid Tremblay, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5 à 7 heures. quo-5

PLAMONDON (Lucien) — A l'Hôpital St-Raymond, le 2 janvier 1973, à l'âge de 69 ans et 8 mois, est décédé M. Lucien Plamondon (Ti-Luce), époux de dame Marie-Ange Grenon. Il demeurait au 1477, Rang St-Paul, St-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi à 3 hres. Départ du Foyer funéraire
Roland-G. Cantin,
101, rue St-Joseph,
St-Raymond
à 2.30 hres pour l'église St-Léonard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Robert (Bibianne Bizier), Lucille (Mme Albani Larouche), Huguette (Mme Hervé Plamondon), Jean - Noël (Gisèle Trudel), Irène (Mme René Lavoie), Dorice (Mme Gérard Lavoie), Gaétan. Ses soeurs: Mme Herménégilde Lefevre, Mme Aurélien Houde, Mme Vincent Dery, son frère, M. Napoléon-Paul Plamondon. Sa belle-soeur, Mme Eurélie Plamondon. Sa belle-mère, Mme Joseph R. Julien. Ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. quo-5

Nixon prépare dans le plus grand secret la prochaine phase des négociations de paix

(D'après Reuter, AFP et UPI) — E PR3SIDENT Nixon a reçu aujourd'hui, à la Maison Blanche, les dirigeants du Congrès pour un petit déjeuner de travail au cours duquel on a fait le point sur les négociations de paix au Vietnam.

La majorité des démocrates au Congrès est très hostile à la poursuite de la guerre, et les sénateurs démocrates qui détiennent la majorité ont voté, hier, en réunion privée, une résolution demandant la suppression des fonds qui permettent l'engagement américain au Vietnam. Sous réserve du rapatriement des prisonniers de guerre, les membres démocrates de la Chambre des représentants avaient voté, mardi, une motion semblable.

Il semble toutefois que ces résolutions ne seront pas portées devant le Congrès avant le 20 janvier, les parlementaires accordant un délai au président Nixon jusqu'au début de son second mandat.

Les observateurs ne pensent pas que le président Nixon donnera aux dirigeants du Congrès des informations détaillées sur la position que soutiendra lundi prochain M. Henry Kissinger face à M. Le Duc Tho, mais il leur a évidemment donné l'assurance qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour en arriver à un accord.

LES EXPERTS

A Paris, les experts américains et nord-vietnamiens se rencontrent aujourd'hui pour la quatrième fois consécutive dans la banlieue de Paris, et rien n'indique encore que les positions des deux parties se soient rapprochées.

La délégation américaine, conduite par M. William Sullivan, sous-secrétaire d'Etat, et la délégation nord-vietnamienne, dirigée par M. Nguyen Co Thach, vice-ministre des Affaires étrangères, se sont entretenues hier, pendant près de huit heures, des problèmes techniques d'un règlement pacifique du conflit vietnamien.

Malgré les séances intensives de travail qui se succèdent, rien ne porte à croire que les divergences de vues entre les deu parties se soient effacées.

UNITE OU DIVISION

De Washington, certaines informations indiquent que la Maison Blanche espère voir les négociations aboutir à un accord avant la fin du mois, mais la 172e séance de la conférence de Paris, hier, avenue Kléber, a mis en évidence le fossé qui sépare encore Américains et Nord-Vietnamiens.

La séance plénière de Paris n'a eu d'autre résultat que de révéler l'étendue de la tâche qui attend, la semaine prochaine, M. Kissinger et Le Duc Tho, lorsqu'ils tenteront, une fois de plus, de s'accorder sur les conditions du rétablissement de la paix au Vietnam.

A partir des discours des représentants des quatre parties en présence, on doit constater que c'est encore la question de l'unité ou de la division du Vietnam qui demeure la pierre d'achoppement de la négociation.

Saigon insiste pour faire reconnaitre la souveraineté du Sud-Vietnam et obtenir le rétablissement de la ligne de démarcation ainsi que de la zone démilitarisée entre le nord et le sud. Hanoi, au contraire, veut que dans le futur accord de cessez-le-feu, soit incluse une phrase affirmant l'unité du Vietnam et le caractère provisoire de sa division en deux zones.

LES OPERATIONS

Les bombardiers américains B-52 ont effectué hier une série de raids sur l eNord-Vietnam — au sud du 20e parallèle — alors que les activités sur le terrain au Sud-Vietnam demeurent importantes.

Le commandement américain a indiqué que les raids avaient eu lieu principalement sur la région de la "queue de la poêle" là oc les Nord-Vietnamiens entreposent le matériel et qu'ils empruntent ensuite la piste Ho Chi Minh pour assurer le ravitaillement des troupes communistes au Sud-Vietnam.

De son côté, le commandement sud-vietnamien a indiqué qu'il y avait eu 97 incidents au cours des dernieères vingt-quatre heures, terminées ce matin à l'aube. Au cours de la période précédente de même durée, il y avait eu 116 incidents, le chiffre le plus élevé depuis le 2 novembre.

Les observateurs estiment que la recrudescence des combats sur le terrain est liée avec la reprise des négociations de paix, les communistes étant déterminés à améliorer leurs positions afin de prouver qu'ils sont toujours capables de lancer une série d'offensives.

Dans la province de Quang Tri, des unités sud-vietnamiennes aéroportées en opération dans la zone démilitarisée ont tué 22 soldats communistes dans la journée d'hier, a indiqué un porte-parole de Saigon, ajoutant que les pertes des gouvernementaux s'élevaient à deux morts et trois blessés.

Dans le delta du Mékong, où les troupes communistes ont tenté de couper plusieurs routes reliant la province à Saigon, 31 soldats communistes auraient été mis hors de combat au cours d'escarmouches.

Affrontement prévu entre les Etats-Unis et la France concernant la piraterie aérienne

par Claude MOISY

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et la France vont se retrouver en opposition la semaine prochaine sur les mesures internationales qui doivent être prises pour lutter plus efficacement contre la piraterie aérienne.

Ke comité juridique de l'Organisation internationale de l'aviation civile qui se réunit à partir de lundi à Montréal pour envisager une action collective contre les pays qui donnent asile aux pirates de l'air va se trouver en présence de deux propositions radicalement différentes.

Les Etats-Unis, conjointement avec sept autres pays, presentent un projet de convention envisageant des sanctions collectives, de préférence obligatoires et allant jusqu'à la suspension complète des services aériens, contre les pays qui refusent d'extrader ou de juger les pirates de l'air qui se réfugient sur leur territoire.

La France propose simplement que la convention fondamentale de Chicago (1944) sur l'aviation commerciale soit amendée pour incorporer la provision essentielle de la convention de La Haye (1970) qui fait obligation à ses signataires d'extrader ou de juger eux-mêmes les auteurs de détournements d'avions. Les pays qui refuseraient de ratifier cet amendement de la convention de Chicago, une fois qu'il serait entré en vigueur, seraient exclus de l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Au mois de septembre dernier, un premier projet américain présenté devant le sous-comité juridique de l'OIAC réuni à Washington avait échoué en partie parce que la France s'y était opposée, estimant que seul le Conseil de sécurité des Nations Unies avait le pouvoir d'imposer des sanctions internationales.

Dans une atmosphère dramatisée par le coup de main des terroristes palestiniens contre l'équipe israélienne aux jeux olympiques de Munich, les Etats-Unis avaient à l'époque dénoncé l'attitude négative de la France. Ils avaient riposté en renvoyant sine die des négociations bilatérales qui devaient s'ouvrir avec la France sur l'extension des droits de trafic aérien entre les deux pays.

L'atmosphère de la réunion de Montréal sera beaucoup moins tendue. Vendredi, le département d'Etat s'est déclaré encouragé par le fait que la France envisage une forme d'action internationale contre les pays qui se font complices des pirates de l'air, même si cette forme d'action ne donne pas satisfaction aux Etats-Unis. Un haut fonctionnaire du département d'Etat a tout de même déclaré que la proposition française était "très intéressante" et qu'elle "méritait d'être prise sérieusement en considération".

Personne ne cache que les positions opposées de la France et des Etats-Unis en matière de piraterie aérienne sont commandées, entre autres choses, par les relations différentes qu'ils ont avec les pays du Moyen-Orient.

Les sept pays qui proposent conjointement avec les Etats-Unis un projet de convention comportant des sanctions collectives contre les pays fautifs sont le Canada, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Nicaragua. Le département d'Etat se déclare confiant de recevoir l'appui d'au moins quatorze autres gouvernements.

L'Allemagne fédérale présentera pour sa part à la réunion de Montréal unt troisième proposition qui est plus proche du projet américain que du projet français mais qui pourrait éventuellement offrir une solution de compromis.

Les Etats-Unis souhaitent en tout cas qu'un projet d'action internationale contre les pays qui favorisent la piraterie aérienne soit adopté par l'OIAC à temps pour être soumis à la conférence diplomatique qui se réunira le 21 août à cet effet.

Tentative de rétablissement de la peine de mort

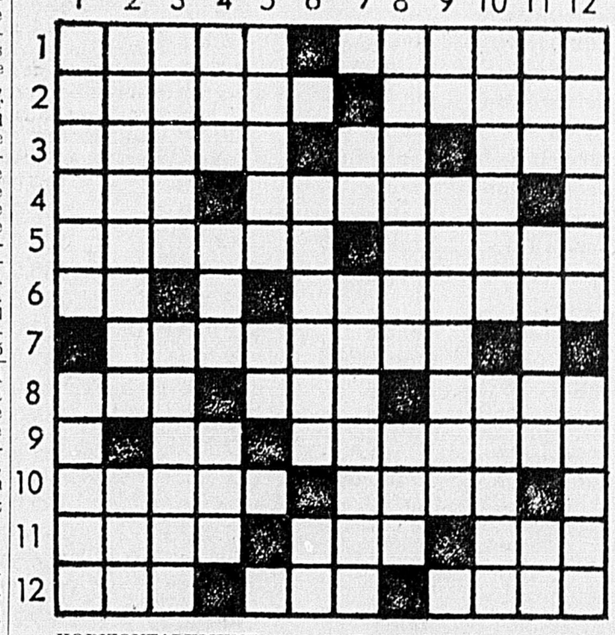
WASHINGTON (AFP) — M. Richard Kleindienst, attorney general des Etats-Unis, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse que l'administration Nixon soumettrait au Congrès un proejt de loi rétablissant la peine de mort dans certains cas.

"Je pense que la peine de mort est un facteur de dissuasion pour les crimes commis de sang froid et prémédité", a-t-il déclaré. Elle devrait, selon lui, être appliquée dans les cas d'enlèvement, d'attentat à la bombe contre des édifices publics, de piraterie aérienne, et pour le meurtre des gardiens de prison.

En juin, la Cour suprême des Etats-Unis a déclaré la peine de mort inconstitutionnelle. A ce moment là 600 condamnés à mort se trouvaient dans les prisons américaines.

Mots croisés

PROBLEME NO 39



HORIZONTALEMENT

1—Ville de l'Italie ancienne — Qui se rapporte à la région dorsale.
2—Arme à lame triangulaire — Petit bateau hollandais.
3—Caisse, paquet — Conj. — Point cardinal.
4—Allez, en latin — Rendre plus pur.
5—Qui craint de commettre le mal moral — Qui conduit les ânes.
6—En les — Excavation profonde.
7—Réfléchir la lumière en scintillant.
8—Trois fois — Instrument pour ouvrir ou fermer une serrure — Roche composée de petits grains de quartz agglomérés.
9—Charpente du corps — Complète.
10—Pièce d'artillerie — Oiseaux palmipèdes.
11—Câble auquel est attachée la boué d'une ancre — Gaz que nous respirons — Adj. poss.
12—Pièce du jeu de golf — En plus — Dernier repas de Jésus.

VERTICALEMENT

1—Empereur romain (200-275) — Vieille voiture.
2—Condition d'ilote — Mesure agraire.
3—Ville du Brésil — Manière de s'exprimer qui consiste à ne pas dire directement ce qu'on veut faire entendre.
4—Sans inégalité — Patrie d'Abraham — Adj. poss.
5—Couper court — Du dialecte provençal.
6—Portique d'Athènes, où l'on conservait les chefs-d'oeuvre de la peinture — Art. contracté.
7—Obtenu — Petit pays de France.
8—Lien fixé aux pieds d'un animal — Art de lancer.
9—Note de musique — Puissance, efficacité.
10—Rendre la santé à: — Ce qui demeure d'un tout dont on a retranché une partie.
11—Patrie d'un saint curé — Lieu destiné au supplice des damnés — Pron. ind.
12—Qui a du savoir — Fleuve de France.

SOLUTION DU PROBLEME NO 38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	N	E	G	A	L	■	I	V	E	■
2	A	N	A	T	I	D	E	S	■	A	R	C
3	R	U	S	E	■	R	U	I	N	U	R	E
4	A	M	A	S	S	E	R	■	O	T	E	R
5	T	E	L	■	T	S	■	S	T	O	R	E
6	O	R	■	C	A	S	S	E	A	U	■	S
7	V	E	R	■	R	E	U	N	I	R	A	■
8	■	R	O	I	S	■	P	A	R	I	T	E
9	A	■	U	N	■	P	A	T	E	N	E	S
10	P	A	L	■	A	I	N	E	S	■	L	O
11	T	I	E	R	A	N	■	U	■	S	E	P
12	E	N	T	E	R	■	A	R	I	A	■	E

4—1—73

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES 350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

COMMIS-DACTYLOGRAPHE

LE SOLEIL, le plus important et le plus progressif quotidien de l'est du Québec, requiert les services d'une commis-dactylographe au service de la rédaction à CHICOUTIMI.

FONCTIONS:
— Effectue du travail général de bureau tel que: photocopie de documents, acheminement d'appels, réception et transmission de textes;
— Dactylographie des lettres et textes;
— Conserve et classifie certaines catégories d'articles.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un certificat de 11e année
— Bon rendement à la dactylographie

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le salaire initial est de $77 à $88 par semaine.
— La semaine de travail est de 32½ heures réparties du lundi au vendredi inclusivement entre 9:30 heures et 18:00 heures.

OFFRES DE SERVICE:
Les offres de service devront comprendre un curriculum vitae détaillé et complet incluant obligatoirement des photocopies d'attestations d'études reconnues par le Ministère de l'Education du Québec et un extrait de naissance. "Ces pièces ne peuvent être retournées à son envoyeur". Toutes les offres de service seront examinées avec discrétion. Elles devront parvenir avant le 10 janvier 1973 à:

LE SOLEIL Limitée
Service du Personnel
a/s Boris Grondin
390 est, rue St-Vallier
Québec 2e.

dls-6

DEMANDE

Dans le but d'augmenter notre personnel nous demandons: 3 couturières
3 vendeuses
2 aide-vendeuses
1 repasseuse
Bonnes conditions de travail, pourcentage sur les ventes.
Présentez-vous en personne au magasin:

LOUSON LTEE
275 est, rue St-Joseph

dls-6

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

JEUNE fille demandée avec expérience comme serveuse dans un bar pour travail les fins semaines, possibilité de très bons revenus. Tél. 789-2181 St-Damien quo-6

COUTURIERE d'expérience strictement dans la draperie. Dial Draperie, 522-3966. Appointement lundi, mardi, à 2 heures. 95 St-Joseph Est. Tél. 522-3966. quo-10

STE-FOY, secrétaire demandée, bonne connaissance de l'anglais et du français, travail à plein temps. Tél. 653-3610, entre 8.30 heures et 5 heures. quo-6

VENDEUSE d'expérience à temps plein, caissière temps partiel. Se présenter Boutique Chérie, Place Laurier. quo-6

SERVEUSE demandée. Se présenter, 260 St-Vallier Ouest. quo-5

SERVEUSE demandée avec expérience. Restaurant Italia, 469 de la Couronne. Tél: 525-6416 quo-10

AUGMENTEZ vos revenus, en travaillant pour Régine de France, expérience non nécessaire, Mme Couture, 623-4066 quo-6

SECRETAIRE légale demandée pour bureau situé centre ville, ayant connaissances de sténo et dactylographie, anglaises et françaises. Tél. 525-4781. quo-11

SERVEUSE d'expérience demandée, travail de soir, 21 ans et plus. S'adresser en personne au Play Bull ,Steak House, 301 Sud Dorchester, coin de la Reine. quo-10

VUE l'expansion de la maison, avons besoin de 15 jeunes filles, ravaillantes, pouvant voyager du lundi au vendredi, $85 à $125 par semaine. Se présenter lundi, 8 janvier de 10 heures a.m. à 7 heures p.m. au Motel Le Voyageur, Boul. Ste-Anne. quo-6

SERVEUSE demandée pour restaurant, travail le jour. Tél. 653-9281, après 5 heures. quo-5

SERVEUSE demandée. Se présenter à 1327 Chemin Ste-Foy, demander M. Emond. quo-11

Logis

410 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

LORETTEVILLE
89 boulevard Honoré-Mercier
4½-3-2½-1½
Tapis mur à mur, chauffé, éclairé, intercom, balayeuse centrale, piscine, terrain de jeu, stationnement, 628-3671, 626-8041, 843-2798.

dls

Comm. Industries

530 COMMERCES A VENDRE

A QUEBEC, magasin d'alimentation naturelle avec clientèle établie, bien situé. Pour informations, écrire Dépt. 415 Le Soleil. quo-5

Le plus grand choix d'emploi vous est présenté tous les jours dans nos pages d'annonces classées.

SIMPSONS Sears

DERNIERE JOURNEE

DEMAIN

POUR PROFITER DES AUBAINES DU

SOLDE D'ENTREPOT

JUSQU'A EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

Tapisserie

Rég. $4.99 à $8.49 rl - Spé.

$2.49 à $5.99 rl

Lavable, encollé, rouleau double seulement, choix de 20 motifs.

Simpsons-Sears — Peinture et accessoires (Rayon 30)

Pousse-neige de luxe

Rég. $9.99

Spécial **$7.77**

Grandeur de 24"

Simpsons-Sears — Quincaillerie (Rayon 9)

Lames 7" 'Combination'

Rég. $2.99

Spécial **$1.49**

Craftsman, chromée pour résister à la rouille

Simpsons-Sears — Quincaillerie (Rayon 9)

Lame 7" Plywood

Rég. $3.29

Spécial **$1.49**

Craftsman, chromée pour résister à la rouille.

Simpsons-Sears — Quincaillerie (Rayon 9)

Ampoules 60-100 watts

Spécial **12/$1.49**

Simpsons-Sears — Appareils électriques (Rayon 34)

Fixture

Rég. $2.99

Spécial **$1.49**

Applique murale en verre transparent - 5" de haut.

Simpsons-Sears — Appareils électriques (Rayon 34)

Plafonnier

Rég. $2.99

Spécial **$1.49**

En verre transparent - 5" de haut.

Simpsons-Sears — Appareils électriques (Rayon 34)

Lustre à 2 lumières

Rég. $2.99

Spécial **$1.49**

En verre à motif floral blanc, 11¾" de côté.

Simpsons-Sears — Appareils électriques (Rayon 34)

Projecteur SRC

Rég. $89.98

Spécial **$69.99**

Projecteur à diapositives, contrôle à distance, lampe de 500 watts, utilise carrousel ou boîte.

Simpsons-Sears — Caméra et accessoires (Rayon 39)



Casque de MOTONEIGE

REGULIER: **$8.98**

SPECIAL: **$5.99**

Fibre de verre, intérieur rembourré mousse, cache-oreilles, mentonnière, écran articulé, escamotable.

Simpsons-Sears — Au Centre des sports (Rayon 6)

Paquet de cigares 'Colts'

3/99¢

3 paquets de 5

Simpsons-Sears — Tabac (Rayon 87)

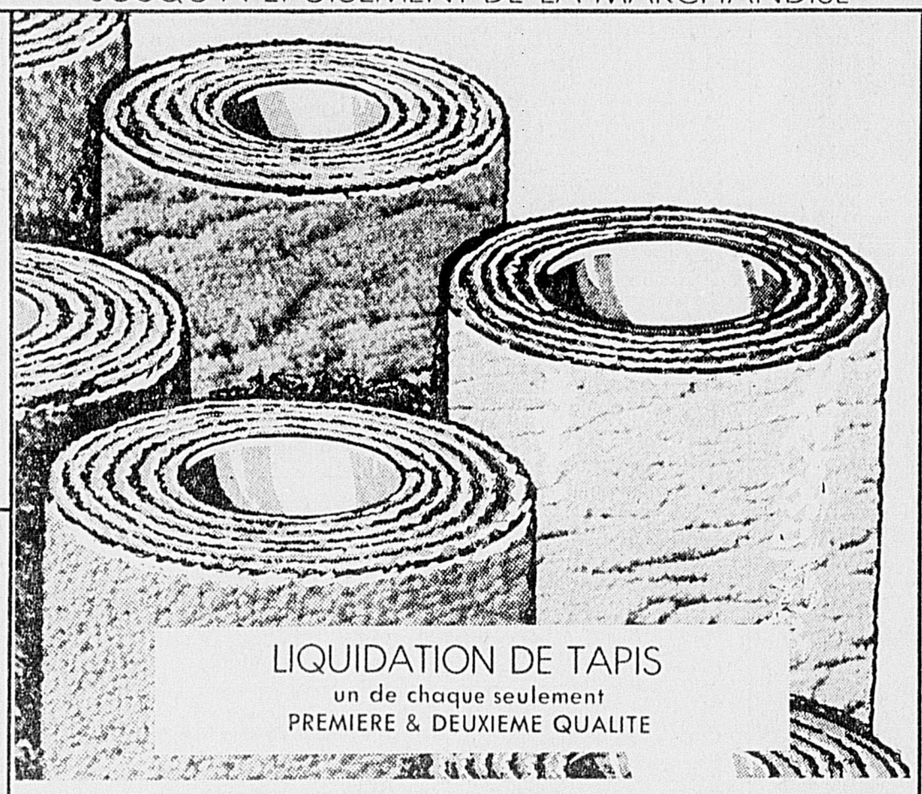
Chocolats assortis

Rég. 89¢

Spécial **53¢**

'Bridge Mixture' paquet de 1 lb.

Simpsons-Sears — Confiserie (Rayon 87)



LIQUIDATION DE TAPIS

un de chaque seulement
PREMIERE & DEUXIEME QUALITE

Stock	Description	Couleur	Dimension	Valeur	Spec.
2115	Acrilan	Vert	9 X 12	144.00	84.00
1000	Nylon	Or	9 X 12	160.00	80.00
2020	Nylon	Jaune	11'9" X 10'	84.00	54.00
2005	Celebration	Vert	9 X 10	80.00	60.00
2023	Shag	Beige	9 X 12	225.00	79.00
1149	Nylon	Or	9 X 15	120.00	79.00
1104	Nylon	Vert	9 X 15'6"	144.00	89.00
1106	Acrilan	Brun	9 X 12	144.00	79.00
2145	Nylon	Or	4'5 X 12	78.00	25.00
933	Celebration	Brun	9 X 12	96.00	46.00
2110	Tuff Tread	Vert	9 X 12	96.00	69.00
1148	Celebration	Orange	9 X 12	96.00	39.00
889	Silhouette	Vert	9 X 12	156.00	70.00
2101	Footlights	Vert lime	8' X 10'8"	150.00	99.00
2154	Lively	Jaune	8 X 12	84.00	54.00
1086	Royal Twist	Blanc	9 X 12	156.00	68.00
2125	Action Line	Or/Brun	9 X 12	108.00	79.00
2090	Island Surf	Rose	9 X 11'10"	108.00	59.00
1064	Celebration	Vert	9 X 12	108.00	69.00
2021	Island Surf	Vert	9 X 12	108.00	59.00
1124	Island Surf	Orange	9 X 12	108.00	59.00
1057	Celebration	Vert	9 X 18	162.00	89.00
2144	Valleyfield	Bleu	12 X 7.6	59.90	20.00
1164	Celebration	Vert	9 X 12	108.00	69.00
2108	Celebration	Or	9 X 10	90.00	59.00
1103	Nylon	Brun	9 X 12	108.00	59.00
2047	Beau Lane	Jaune/Brun	9 X 6'9"	54.00	25.00
916	Celebration	Bleu	9 X 13	117.00	49.00
1100	Acrilan	Vert	9 X 12	147.00	89.00
1070	Action Line	Vert/Noir	9 X 12	108.00	44.00
2126	Venture	Rouge	12 X 18'9"	150.00	99.00
2128	Valiant	Or	12 X 10	107.00	77.00
2114	Tuff Tread	Rouge	12 X 11'10"	123.00	79.00
2080	Confidence	Multicolore	12 X 15	140.00	94.00
2051	Shag	Beige	6'6" X 12	45.00	15.00
2131	Beau Lane	Or/Brun	12 X 14	168.00	109.00
2140	Beau Lane	Or/Brun	12 X 13	156.00	100.00
2133	Beau Lane	Jaune/Or	12 X 17	204.00	144.00
1063	Acrilan	Turquoise	9 X 15	105.00	69.00
3040	Valiant	Bleu	12 X 15	160.00	79.00
2118	Willowbrook	Or	9 X 12	156.00	89.00
1071	Celebration	Vert	12 X 12	154.00	79.00
2147	Island Surf	Beige	5'9" X 12	67.00	20.00
2099	Tuff Tread	Vert	12 X 18'4"	200.00	150.00
2071	Valiant	Vert	12 X 21	224.00	154.00
2159	Fancy Free	Blanc	12 X 10	120.00	89.00
2146	Consulate	Or	6 X 11'10"	64.00	20.00
1095	Royal Twist	Beige	12 X 12	208.00	59.00
2082	Action Line	Vert	12 X 11	148.00	97.00
2084	Galashag	Beige	12 X 12	132.00	72.00
2160	Sundeck	Vert	12 X 12	160.00	114.00
2155	Twist	Rouille	12 X 19	250.00	150.00
2095	Consulate	Or	12 X 11	190.00	90.00
2142	Candy Stripe	Multicolore	6'6" X 12	Spéc.	5.00
1115	Acrilan	Vert	12 X 13'6"	216.00	79.00
2074	Acrilan	Or	8 X 12	120.00	76.00
1005	Nylon	Vert	12 X 16	105.00	45.00
2100	Pelouse	Vert	12 X 10'6"	125.00	65.00
935	Nylon	Vert	12' X 12'10"	89.00	39.00
2143	Modern Time	Orange	6'6" X 12	78.00	20.00
1092	Sundeck	Or	12 X 13	173.00	94.00
909	Celebration	Brun	9 X 12	96.00	46.00
2076	Ballad	Brun	9 X 12	Spéc.	54.00
2132	Tuff Tread	Jaune	12 X 22'6"	240.00	199.00
2083	Confidence	Bleu/Vert	12 X 20	214.00	149.00
2124	Island Surf	Rouille	12 X 11	130.00	82.00
1126	Sundeck	Brun	12 X 12	160.00	89.00

Chemises pour hommes

Valeurs $4.50 à $7.50 — Spécial

Chemises habillées 65% polyester, 35% coton, perma prest, lavable à la machine, poignet français, rose et bleu. Grs: 15 à 17.

99¢

Simpsons-Sears — Accessoires pour hommes (Rayon 33).

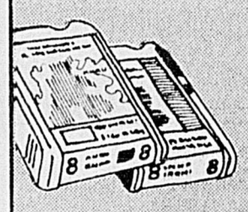
Miroir de porte

Rég. $5.49

Spécial **$2.99**

Avec cadre en bois, miroir 10¾ x 47". Le cadre peut être peinturé la couleur désirée.

Simpsons-Sears - Miroirs et lampes (Rayon 21).



Cassettes 8 pistes

$2.99

Simpsons-Sears — Centre de l'auto (Rayon 28)

Ens. fondue

Rég. $14.98

Spécial **$9.98**

Comprenant: fourchettes, support, réchaud à alcool. Fabrication aluminium, couleur: jaune.

Simpsons-Sears — Cadeaux (Rayon 35)

Alcool pour fondue

Rég. 99¢

Spécial **49¢**

20 onces, couleur bleue, ne salit pas votre réchaud.

Simpsons-Sears — Cadeaux (Rayon 35).

Items assortis

66¢

Accessoires pour la cuisine, cuillère, crème glacée, support pour papier, etc.

Simpsons-Sears — Articles de cuisine (Rayon 11)

Couvre-lit espagnol

Rég. $26.98

Spécial **$12.00**

Style jeté, frange sur trois côtés, double ou simple.

Simpsons Sears — Decoration interieure (Rayon 24)

Pantoufles pour dames et enfants

½ PRIX

Rég. $2.79 à $7.98 - Spécial

$1.39 à $3.99

Grand choix de pantoufles pour dames et enfants, modèles et styles variés, le prix le plus bas de l'année dans les pantoufles.

Simpsons-Sears — Chaussures pour dames (Rayon 54)

Serviette de bain

$1.88

Second choix, valeurs jusqu'à $4.99 ch.

Simpsons-Sears — Literie (Rayon 96)

Cadran

Rég. $5.98

Spécial **$3.49**

Réveille-matin avec motif de personnages de dessins animés, choix de couleurs. Garantie.

Simpsons-Sears — Bijouterie (Rayon 4)

Bain mousse laiteux

Rég. $1.98

Spécial **99¢**

Détendez-vous dans la merveilleuse mousse crémeuse et parfumée qui adoucit tendrement la peau.

Simpsons-Sears — Cosmétiques (Rayon 8)



Poissons rouges

10¢

Une vraie aubaine

Simpsons-Sears — Animaux et accessoires (Rayon 71)

PAS DE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE S.V.P.